

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

RÉGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DU MBERE

COMMUNE DE DIR

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WORK-FATHERLAND

ADAMAWA REGION

MBERE DIVISION

DIR COUNCIL

GENERAL SECRETARY

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD)

COMMUNE DE DIR



Réalisé avec l'appui technique et financier du PNDP et l'accompagnement de l'OAL ADESS



ADEES



Février 2019



SOMMAIRE

RESUME EXECUTIF	4
FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA COMMUNE	7
LISTE DES TABLEAUX	12
LISTE DES PHOTOS	14
LISTE DES CARTES.....	14
LISTE DES GRAPHIQUES	14
LISTE DES ANNEXES	14
1.1. Contexte et justification.....	16
1.2. Objectifs du Plan Communal de Développement (PCD).....	17
1.3. Structure du document.....	17
II. METHODOLOGIE	18
II.1.Preparation de l'ensemble du processus	19
II.2.Collecte des informations et traitements.....	19
II.3.Consolidation des données du diagnostic et cartographie	20
II.4. Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation.....	20
II.5. Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif.....	21
III. PRÉSENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE	22
III.1. Localisation de la Commune.....	23
III.2.Milieu biophysique de la Commune	25
III.3. Milieu humain.....	26
IV. RESULTATS CONSOLIDÉS DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF.....	33
IV.1.Synthese du DIC	34
IV.1.1.Gestion des ressources humaines	34
IV.1.2. Ressources financières	38
IV.1.3. Patrimoine communal	44
IV.1.4.Gestion des relations	46
IV.1.5. Cadre logique de l'institution communale de Dir.....	50
IV.2 Principaux services de l'espace communal.....	55
IV.2.1 Agriculture et développement rural	56
IV.2.2 Élevage, pêches et industries animales.....	70
IV.2.3. Santé publique	87
IV.2.3.1.3. SITUATION DES EQUIPEMENTS SANITAIRES DANS LA COMMUNE DIR	89
IV.2.4. Eau, énergie, assainissement et produits pétroliers	98
IV.2.5. Éducation de base	111
IV.2.6. Travaux publics	130
IV.2.7 Arts et culture	134
IV.2.8. Promotion de la femme et de la famille.....	139
IV.2.9. Affaires sociales	145
IV.2.10. Enseignements secondaires	151
IV.2.11 Emploi et formation professionnelle.....	163
IV.2.12 Travail et securite sociale.....	169
IV.2.13 Tourisme et loisirs.....	172
IV.2.14 Forêts et faune.....	176

IV.2.15 Environnement, protection de la nature et développement durable	183
IV.2.16 Habitat et développement urbain	189
IV.2.17 Domaines et affaires foncières	197
IV.2.18 Recherche scientifique et innovation	201
IV.2.19 Commerce	205
IV.2.20 Jeunesse et éducation civique	212
IV.2.21 Sports et éducation physique.....	219
IV.2.22 Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat	225
IV.2.23 Industries, mines et développement technologique.....	229
IV.2.24 Transport.....	231
IV.2.25 Postes et telecommunications	237
IV.2.26 Communication.....	240
IV.2.27 Administration territoriale, décentralisation, sécurité, maintien de l'ordre.....	243
IV.2.28 Enseignement supérieur	246
IV.3 Principales potentialités de la Commune et esquisse du PUGT	248
IV.4 Synthèse des données collectées sur la petite enfance	251
IV.4.2 Analyse des populations de la petite enfance	252
IV.5 Synthèse des données sur les populations réfugiées	255
IV.6 Synthèse des données sur les populations vulnérables y compris les Bororo	257
IV.7 Synthèse du profil genre de la Commune de Dir	258
IV.8 Economie locale.....	261
IV.9. Synthèse des données sur les changements climatiques	269
IV.10. Coût estimatif du Plan Communal de Développement de la Commune de Dir	271
V.PLANIFICATION	272
V.1. Vision et objectifs du PCD.....	273
V.2 Éléments de cadrage.....	274
V.3 Planification stratégique.....	291
V.6. Analyse évaluative du PCD par rapport à l'atteinte des ODD (Résultats de l'outil GADD)	328
V.7 Planification opérationnelle.....	336
V.7.3 Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables.....	347
V.7.4. Plan d'actions opérationnelles du VIH/SIDA dans la Commune de Dir.....	352
VI. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION DU PCD	360
VI.1 La mise en œuvre du PCD	361
VI.2 Composition et attributions du comité de suivi-évaluation du PCD	362
VI.3. Indicateurs de suivi et d'évaluation du PIA	363
VI.4. Dispositifs, outils et fréquence du reporting.	365
VI.5. Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD	365
VII. PLAN DE COMMUNICATION DU PCD.....	366
CONCLUSION.....	368
BIBLIOGRAPHIE	371
ANNEXES.....	373

RESUME EXECUTIF

Le Gouvernement du Cameroun, avec l'aide des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, a mis en place depuis 2004 un important programme participatif dénommé « Programme National de Développement Participatif » (PNDP) dont l'objectif global est d'améliorer les conditions de vie des populations en milieu rural, et notamment des plus défavorisées. Les Communes et les Communautés sont les bénéficiaires directes des actions du PNDP.

Le mode d'intervention du PNDP passe essentiellement par des Plans Communaux de Développement (PCD) élaborés de façon participative.

Dans sa méthodologie, le PNDP encadre conformément aux procédures de passation des marchés en vigueur au Cameroun la sélection des Organismes d'Appui Local (OAL) qui doivent accompagner les Communes dans l'actualisation de ces documents des planifications stratégiques et opérationnelles. C'est dans ce cadre que l'Association pour le Développement Economique, Environnementale et Sociale (ADEES) a été sélectionnée sur la base d'un appel à manifestation afin d'accompagner la Commune de Dir dans l'actualisation de son PCD élaboré en 2014 dans le cadre du PNDP II.

L'OAL ADEES a effectivement démarré ses activités dans la Commune de Dir et suivant le cahier de charges le liant à ladite entité communale le 20 juillet 2017.

L'objectif global du PCD est de doter la Commune de Dir d'une vision de développement élaborée à l'issue d'un processus faisant intervenir toutes les parties prenantes. De façon spécifique, il s'agit de :

- Réaliser la monographie de la Commune de Dir ;
- Mener un diagnostic participatif dans cette Collectivité Territoriale Décentralisée ;
- Élaborer une planification stratégique ;
- Présenter les ressources sûres mobilisables par la Commune sur une période de 5 ans ;
- Élaborer les projets de programmes et les actions sur 5 ans ;
- Programmer les investissements ;
- Élaborer le cadre socio-environnemental sommaire des investissements du Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT) ;
- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PCD et un mécanisme en vue de sa promotion.

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, l'approche méthodologique a obéi au respect des sept étapes d'élaboration d'un PCD à savoir : la préparation, le diagnostic participatif, la planification, la mobilisation des ressources, la programmation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation ainsi que la promotion du PCD.

Le diagnostic participatif a été conduit dans 32 secteurs (28 secteurs, institution communale, économie locale, petite enfance et VIH-SIDA). Les résultats obtenus de ces diagnostics nous renseignent que :

La Commune de Dir est créée par décret N°93/321 du 25 novembre 1993. Son ressort territorial couvre l'ensemble de l'arrondissement du même nom. Elle compte une population d'environ 64 698 habitants (autochtones : 30 084 hommes et 30 468 femmes ; réfugiés : 1 304 hommes et 2842 femmes). Cette population est particulièrement cosmopolite ; presque toutes les régions du Cameroun y sont représentées. Elle est répartie dans 43 villages et/ou groupements en plus du centre urbain.

Le climat qui règne dans la commune de Dir est de type soudano-guinéen, caractérisé par une saison des pluies relativement longue d'environ 07 mois et une saison sèche qui dure en moyenne 05 mois. La pluviométrie est inégalement répartie et se situe en moyenne autour de 1200 mm de pluie par an. La

température moyenne est de l'ordre de 24 °C L'humidité relative oscille entre 70 et 90 % en saison des pluies (mars-novembre) et 40 à 50 % en saison sèche (Décembre – Février).

Les différents groupes ethniques sont : Gbaya, MBororo, Mboum, Foulbé, Pana, et les populations réfugiées... Les relations inter-ethniques sont bonnes dans l'ensemble

Cette population pratique comme principales activités économiques : l'agriculture, l'élevage, le petit commerce, l'artisanat, l'apiculture, l'exploitation artisanale des ressources forestières et minières (essences forestières, raphia et faune, Or, Sable etc.). La majeure partie de ces activités économiques est menée de manière informelle

Sur le plan infrastructurel, la Commune de Dir connaît un retard considérable. Les seuls secteurs dotés de quelques infrastructures sont : l'éducation de base, les enseignements secondaires, l'eau et l'énergie, la santé, les travaux publics, l'habitat et développement urbain, les postes et télécommunication, l'administration territoriale, et maintien de l'ordre, l'élevage et l'agriculture sur les 28 secteurs analysés

En tant qu'institution, elle est confrontée à plusieurs faiblesses et contraintes dues à l'insuffisance des ressources humaines, financières et matérielles. Néanmoins, la Commune dispose de plusieurs potentialités dont les plus importantes sont : des sites touristiques (montagnes, lacs, grottes), des pâturages, des terres arables, des forêts-galeries, des sources d'eau naturelles et des nombreux cours d'eau. Ces ressources malheureusement sont soit exploitées de façon artisanale, ou encore non-exploitées.

Une analyse de la situation de référence a été faite et a permis de ressortir les problèmes les solutions par secteur. Ce qui a permis d'élaborer une planification stratégique pour les 28 secteurs. Dans cette planification des actions sont prévues en vue d'une part de renverser la tendance et de créer des conditions de vie meilleures aux populations de la Commune de Dir et d'autre part de rendre l'institution très forte afin de s'arrimer efficacement à la mouvance de décentralisation.

De façon globale, le coût estimatif du plan se chiffre à **34 801 145 500 FCFA** dont **31 637 405 000 FCFA** destinés aux investissements et **3 163 740 500 FCFA** pour le fonctionnement.

Un atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation a été organisé du 14 au 15 janvier 2019 afin de sortir le plan quinquennal (2019-2023) de la Commune de Dir ainsi que ses programmes et actions assis sur les ressources financières sûres (Fonds propres et partie de CAC alloués aux investissements) que la Commune pourra mobiliser pendant cette même période. Sur la base du cadrage budgétaire et des différentes conventions de financement déjà signées par le Maire, la Commune de Dir attend mobiliser un montant de **1 177 870 287 FCFA** pendant 5 ans. De ce montant, le conseil municipal de la commune de Dir a élaboré un plan quinquennal composé de quatre programmes :

- ❖ Le programme d'amélioration de l'offre des services sociaux de base pour un montant de 561 339 999 FCFA soit 47,66% ;
- ❖ Le programme de promotion du développement économique et protection de l'environnement dont le montant est 407 730 288 FCFA soit 34,62% ;
- ❖ Le programme de promotion de la culture, des sports et appui à la jeunesse dont l'enveloppe s'élève à 184 000 000 FCFA représentant 15,62% du montant global du plan ;
- ❖ Le programme Gouvernance et Administration locale qui se chiffre à 24 800 000FCFA soit 2,11%.

Il 's'est également penché sur le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) sur trois ans (2019-2021) et le Plan d'Investissement Annuel (PIA) pour le compte de la période de mars 2019 à février 2020 dont les coûts estimatifs sont respectivement **843 070 287 FCFA** et **508 270 287 FCFA**.

Pour la mise en œuvre du plan d'investissement annuel (PIA), la Commune doit compter sur le Budget d'Investissement Public (BIP) 2019 dont les projets et montants sont déjà connus, le FEICOM, le PNDP, la Dotation Générale de la décentralisation (DGD), le Fonds Routier (50 000 000 FCA), le MINEFOF et les fonds propres.

Dans le but de responsabiliser davantage la Commune dans la mise en œuvre de ce Plan Communal de Développement, un comité de suivi-évaluation constitué d'une dizaine de personnes a été mis en place. En fin, le plan de communication qui doit permettre d'informer et sensibiliser tous les acteurs de développement a également élaboré.

FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA COMMUNE

Date de création de la Commune : Décret N°93/321 du 25/11/93 portant création de la Commune de Dir
Superficie : 4300 Km ²
Population : 64 698 habitants (Autochtones : 30 084 hommes et 30 468 femmes ; réfugiés : 1 304 hommes et 2842 femmes)
Ethnies : Gbaya, Bororo, Mboum, Foulbé, Pana, Gbaya réfugiés, Bororo réfugiés, Foulbés réfugiés...
Nombre de localités : 43 villages dans l'espace rural; 8 quartiers de l'espace urbain
Autorités traditionnelles : 03 chefs traditionnels de 2 ^{ème} et 70 chefs traditionnels de 3 ^{ème} °:
Activités économiques : Agriculture, Élevage, Artisanat, Petit commerce, Transport, Secteur informel, Autres activités (maçonnerie, menuiserie, restauration)
<p>Infrastructures sociales</p> <p>01 Centre médical d'arrondissement à Dir 04 Centres de santé intégrés (Bagodo, Bindiba, Kalaldi, Gbazer) 01 Lycée d'enseignement général 02 Collèges de l'Enseignement Secondaire Général 02 Collèges d'Enseignement Technique Industriel et Commercial dont 1 non-fonctionnel (CETIC de Gbazer) 33 Écoles primaires publiques 08 Écoles maternelles 08 Centres Préscolaires Communautaires (CPC) 63 forages 13 puits publics à ciel ouvert 382 km de route communale 142 km de route nationale bitumée (N°6) reliant Dir à Ngaoundal et Meiganga</p>
<p>Conseillers Municipaux</p> <p>25 (19 hommes dont 01 décédé et 06 femmes) 19 Conseillers du RDPC, 05 Conseillers de l'UNDP et 01 Conseiller du SDF</p>
<p>Personnel Communal</p> <p>25 personnels permanents (04 contractuels et 21 décisionnaires) Masse salariale : 2 280 139 F CFA mensuelle soit 27 361 668 F CFA annuelle 4 temporaires</p>
<p>Patrimoine Communal</p> <p>Infrastructures 1 Tribune municipale 02 Hangars de marché 06 aires d'abattage 01 Hôtel de ville 06 boucheries 41 parcs de vaccination (03 à Kaladi, 12 à Badjer, 10 à Bindiba, 09 à Dir et 12 à Bagodo) 01 Bureau d'Emplois Municipaux (BEM) 03 cases communautaires 01 gare routière 2211.5 ha de parcelles agropastorales sécurisées 06 marchés à bétails dont 5 aménagés 11 marchés de vivres non-construits</p>
Matériel roulant

01 voiture de marque Toyota (pick up)

03 motos AG 100

Mobilier de bureau et équipements divers

(11 classeurs, 01 moquette de 10 m, 03 groupes électrogènes, 03 ordinateurs complets (HP, IBM et DELL), 01 onduleur, 01 régulateur tension, 01 horloge, 01 écran plasma, 02 imprimante HP 401, 01 machine à dactylographier, 01 photocopieur, 01 calculatrice, 01 bureau Ministre avec retour, 13 bureaux simples, 02 chaises ministre roulant, 03 chaises de réception cadre métallique, 01 Canapé en cuir, 37 chaises en bois, 250 chaises plastiques)

Réseau de relations

Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT)

Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL)

Fond d'Équipement et d'Investissement Inter Communal (FEICOM)

Programme National de Développement Participatif (PNDP)

Association pour le Développement Economique, Environnemental et Social (ADEES)

Peace Corps

Services Déconcentrés de L'État (SDE)

Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC)

Programme Alimentaire Mondial (PAM)

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR)

Projet Filets Sociaux

ADRA

Autres projets et programmes des ministères sectoriels

Principales forces

Centimes Additionnels Communaux (CAC) ;

Respect de la répartition des tâches entre le Maire et ses adjoints ;

Présence du BEM ;

Présence de trois partis (RDPC, UNDP et SDF) dans le conseil ;

Élaboration du budget et du compte administratif à temps ;

Respect des ratios lors de l'élaboration du budget et du compte administratif ;

Possession du matériel roulant (pick-up , Motos) ;

Dynamisme de l'exécutif et du personnel;

Dynamisme des comités de concertation ;

important cheptel bovin (environ 15000 têtes);

Disponibilité des terres arables,

Présence des carrières (or, sable, etc.)

Présence de forêt mospécifiques (bambous de chine)

Recouvrement des taxes indirectes

Dotations de l'État

Signature des conventions de partenariat avec des projets et programmes de développement (PNDP, FEICOM ...)

Fort développement des activités économiques (agriculture, élevage, artisanat)

Bonne collaboration de la commune avec la tutelle

Cohésion sociale entre les différentes couches de la population

Principales faiblesses

Faible implication des Conseillers Municipaux dans la collecte des taxes

Faible mise en application effective de l'organigramme communal (Cumul des postes, profils des postes non conformes) ;

Absence du plan managérial et des cahiers des charges pour la gestion du personnel (ressources humaines)

Absence d'un règlement intérieur au sein de l'institution communale

Insuffisance du personnel qualifié

Faible équipement des services communaux en matériels adéquats de travail
Faible maîtrise du fichier des contribuables
Incivisme fiscal
Faible valorisation économique des ressources locales (touristiques, forestières et fauniques)

Opportunités

Suivi des populations par des structures d'encadrement (PNDP, PAM, UNHCR, FILETS SOCIAUX...)
Population laborieuse, dynamique et jeune
Regroupement des populations autour des organisations de production (GIC, Association, GIE, groupes d'entraide, etc.)
Existence des routes praticables en toute saison, reliant l'espace communal aux autres villes
Passage de la route Nationale N°6 bitumée
Disponibilité des espaces cultivables sécurisé de 2211,5 ha) Marchés périodiques (08)
Diversification des produits agropastoraux
Proximité des grands centres urbains (Meiganga, Ngaoundal)
Disponibilité des terres pour les activités agropastorales et piscicoles.
Pâturage riche en herbes apétantes
Importantes ressources en sol agricole (fertilité et disponibilité)
Existence des bas fonds
Existence de 04 étangs piscicoles naturels
Existence des forêts-galeries
Elevage bovin

Contraintes/menaces :

Insécurité
Incivisme fiscal
Évasion fiscale
Baisse de recettes communales et manque à gagner liés à la spéculation sur les prix des produits vivriers et autres denrées alimentaires
Faible optimisation financière des potentialités touristiques et culturelles
Faible maîtrise de l'assiette fiscale

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ADEES :	Association pour le Développement Economique, Environnemental et Social
APESS :	Association pour l'Élevage en Savane et au Sahel
APEE :	Association des Parents d'Elèves et des Enseignants
BIR :	Bataillon d'Intervention Rapide
BIP :	Budget d'Investissement Public
CC :	Comité de Concertation
CE1 :	Cours Élémentaire première année
CE2 :	Cours Élémentaire deuxième année
CMA :	Centre Médical d'Arrondissement
CM1 :	Cours Moyen première année
CM2 :	Cours Moyen deuxième année
CNJ :	Comité National de la Jeunesse
CP :	Cours Préparatoire
CSI :	Centre de Santé Intégré
CZCSV :	Centre Zootechnique et de Contrôle Sanitaire Vétérinaire
DEUG :	Diagnostic de l'Espace Urbain Communal
DIC :	Diagnostic Institutionnel Communal
DDEPIA :	Délégation Départementale d'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
DP :	Diagnostic Participatif
FEICOM :	Fonds d'Équipement Inter Communal
FENASCO :	Fédération Nationale des Sports Scolaires
HCR :	Haut Commissariat des Réfugiés
GIC :	Groupe d'Initiative Commune
GPS :	Global Positionning Système
MARP :	Méthode Active de Recherche Participative
MINAC :	Ministère des Arts et de la Culture
MINADER :	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAS :	Ministère des Affaires Sociales
MINCOM :	Ministère de la Communication
MINEDUB :	Ministère de l'Éducation de Base
MINEFOP :	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINJEC :	Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique
MINSEP :	Ministère des Sports et de l'Éducation Physique
MINEPIA :	Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
MINEPDED :	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINEPAT :	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINFOF :	Ministère des Forêts et de la Faune
MINESEC :	Ministère des Enseignements Secondaires
MINSEP :	Ministère des Sports et de l'Éducation Physique
MINESUP :	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINRESI :	Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MINPOSTEL :	Ministère des Postes et Télécommunications
MINPROFF :	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MINTP :	Ministère des Travaux Publics
MINSANTE :	Ministère de la Santé Publique
MINTRANSPORT :	Ministère des Transports
MINEE :	Ministère de l'Eau et de l'Énergie
MINHDU :	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINDCAF :	Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières
MINTOURL :	Ministère du Tourisme et des Loisirs
MINCOMMERCE :	Ministère du Commerce

Plan Communal de Développement (PCD) de Dir

MINPMEESA :	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat
MINMIDT :	Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
MINTSS :	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
OAL :	Organisation d'Appui Local
OEV :	Orphelins et Enfants Vulnérables
PNDP :	Programme National de Développement Participatif
PUGDT :	Plan d'Utilisation et Gestion Durable des Terres
SETRACAUCAM :	Syndicat des Exploitants Transporteurs des Cars et Auto cars du Cameroun
PAJER-U :	Projet d'Appui aux Jeunes Ruraux et Urbains
PIFMAS :	Projet d'Insertion à la Formation en Matière des Sports
PCD :	Plan Communal de Développement
PNDRT :	Programme National de Développement de Racines et Tubercules
PFNL :	Produits Forestiers Non Ligneux
PALCTAV :	Projet d'Appui à la Lutte contre les Trypanosomes et leurs Vecteurs
SIL :	Section d'Initiation à la Langue

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les principales espèces fauniques de la Commune de Dir	26
Tableau 2. Répartition de la population de la Commune de Dir selon le milieu de résidence et selon le sexe	28
Tableau 4. Synthèse sur la situation du personnel	34
Tableau 5. Forces, Faiblesses et Axes de renforcement de la gestion des ressources humaines dans la Commune de Dir ..	37
Tableau 6. Structure des budgets de la Commune de Dir au cours des 5 dernières années	38
Tableau 7. Frais du personnel au cours des 5 dernières années	39
Tableau 8. Ecart budgétaire au cours des 5 derniers exercices	39
Tableau 11. Forces, Faiblesses et Axes de renforcement de la gestion des ressources financières dans la Commune de Dir	43
Tableau 12. Forces, Faiblesses et Axes de renforcement de la gestion du patrimoine dans la Commune de Dir	45
Tableau 13 : Situation de relations entre la Commune et ses partenaires	47
Tableau 14. Forces, Faiblesses et Axes de renforcement de la gestion des relations dans la Commune de Dir	49
Tableau 15 : Situation des infrastructures dans la Commune de DIR	55
Tableau 16: <i>Principales spéculations de la Commune de Dir</i>	56
Tableau 17 : Prix des denrées alimentaires sur les marchés de la Commune de Dir	57
Tableau 18 : Taille du cheptel des espèces animales élevées dans la Commune de Dir	70
Tableau 19 : Grille de prix des animaux (en F CFA) sur les marchés de bétail	70
Tableau 20 : Prix moyens des produits d'origine animale dans la Commune de Dir	71
Tableau 21 : <i>Répartition des formations sanitaires dans la Commune de Dir</i>	89
Tableau 22 : <i>Répartition du personnel sanitaire dans la Commune DIR</i>	89
Tableau 23 : <i>Situation des équipements sanitaires dans la Commune DIR</i>	89
Tableau 24 : Aménagement des formations sanitaires dans la Commune DIR	90
Tableau 25 : <i>État des bâtiments des formations sanitaires de la Commune</i>	90
Tableau 26 : Groupes cibles VIH/SIDA de la Commune de Dir	91
Tableau 27 : Groupes cibles du programme PEV de la Commune de Dir	91
Tableau 28 : Groupes cibles du programme paludisme de la Commune de Dir	91
Tableau 29 : Groupes cibles du programme tuberculose de la Commune de Dir	91
Tableau 30 : Groupes cibles du programme PTME de la Commune de Dir	92
Tableau 31 : Groupes cibles Programme allaitement maternel de la Commune de Dir	92
Tableau 32 : État de fonctionnement des points d'eau selon leur nature	98
Tableau 33 : État de fonctionnement des points d'eau selon le lieu de résidence	98
Tableau 34 : État et besoins des points d'eau par village/quartier	100
Tableau 35 : Le nombre d'écoles primaires et maternelles	111
Tableau 36 : Effectif des élèves dans les différentes écoles de la Commune selon le lieu de résidence	111
Tableau 38 : État général des salles de classe	112
Tableau 39 : Situation de l'aménagement des établissements scolaires	112
Tableau 40 : Besoins en salles de classe, équipements et enseignants dans les écoles maternelles et centres préscolaires communautaires de la Commune de Dir	113
Tableau 42 : Présentation du réseau routier de la Commune de Dir	130
Tableau 43 : Effectif des personnes vulnérables selon le type de vulnérabilité et selon le lieu de résidence	145
Tableau 44: Répartition des établissements secondaires dans la commune	151
Tableau 45. Effectif des élèves dans les établissements secondaires de la Commune et selon le lieu de résidence	153
Tableau 46 : Situation de l'encadrement et des équipements dans les établissements secondaires de la Commune de Dir	153
Tableau 47: État général des bâtiments dans les établissements secondaires de la Commune de Dir	154
Tableau 48 : Situation des aménagements des établissements secondaires de la Commune de Dir	154
Tableau 49. Situation de l'existant et des besoins dans les enseignements secondaires	155
Tableau 50 : Populations cibles de la petite enfance de la Commune de Dir	251
Tableau 51 : Synthèse des données sur les populations vulnérables	257
Tableau 52 : Matrice de captage de la gravité des problèmes, contraintes et identification des mesures d'adaptation aux changements climatiques	269
Tableau 54. Idées de projet consolidé	274
Tableau 55 : Investissements sur fonds sûrs des comptes administratifs des trois dernières années (2014, 2015, 2016 et 2017)	286
Tableau 59 : Classement des projets prioritaires des programmes du plan quinquennal	291
Tableau 60 : Projets prioritaires du programme d'amélioration des services sociaux de base	296

Plan Communal de Développement (PCD) de Dir

Tableau 61 : Actions du programme d'amélioration de l'offre des services sociaux de base	305
Tableau 62 : Projets prioritaires du programme promotion du développement économique et protection de l'environnement.	306
Tableau 63 : Actions du programme économique.....	310
Tableau 64 : Projets prioritaires du programme promotion de la culture, des sports et appui à la jeunesse.....	311
Tableau 65 : Actions du programme promotion de la culture, des sports et appui à la jeunesse.....	313
Tableau 66: Projets prioritaires du programme Gouvernance et Administration locale.....	314
Tableau 67 : Actions du programme Administration et Gouvernance locale	320
Tableau 68 : proportions des différents programmes du plan quinquennal	321
Tableau 69 : Indicateurs visés dans le Plan quinquennal.....	322
Tableau 70 : Synthèse des programmes du plan quinquennal	324
Tableau 70 : Performances des dimensions du développement durable.....	328
Tableau 71 : Analyse de la dimension sociale	329
Tableau 72 : Analyse de la dimension écologique	331
Tableau 73 : Analyse de la dimension économique	332
Tableau 74 : Analyse de la dimension culturelle.....	333
Tableau 75 : Analyse de la dimension éthique.....	334
Tableau 73 : Impacts sociaux possibles des projets du CDMT	342
Tableau 74 : La programmation annuelle des projets prioritaires.....	344
Tableau 75: Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables.	347
Tableau 77: Répartition des Coûts estimatifsdu PIA par secteur.....	355
Tableau 78: Rôles des différents acteurs dans la mise en œuvre du PCD	361
Tableau 79 : Indicateurs de suivi du PIA	364
Tableau 80 : Plan de communication	367

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Discours d'ouverture de l'atelier de planification par lePréfet	20
Photo 2 : Mot de bienvenue de Monsieur le Maire	20

LISTE DES CARTES

Carte 1. Localisation de la Commune de Dir	24
Carte 2. Formations sanitaires de la Commune de Dir.....	88
Carte 3. Infrastructures hydrauliques de la Commune de Dir	99
Carte 4 : Différentes écoles primaires de la Commune de Dir	117
Carte 5. Différents établissements des enseignements secondaires de la Commune de Dir	152
Carte 6. Différents marchés périodiques de la Commune de Dir	206
Carte7 : Carte des ressources naturelles de la Commune de Dir.....	250

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1. Organigramme adopté par la Commune de Dir	35
Graphique 2. Evolution des écarts entre le budget primitif et le budget exécuté dans la commune de Dir au cours des 5 derniers exercices.	40
Graphique 3. Actions du programme d'amélioration de l'offre des services sociaux de base.	305
Graphique 4. Actions du programme économique.....	310
Graphique 5. Actions du programme écologique	313
Graphique 6. Actions du programme support	320

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1. Arrêté de mise en place du Comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du PCD et des solutions endogènes	374
Annexe 2. Arrêté constatant la composition du comité de suivi	375
Annexe 3. Délibération municipale approuvant le PCD.....	375
Annexe 4. Arrêté préfectoral rendant exécutoire le PCD.....	376
Annexe 5. Volume 2 : Rapport du Diagnostic Institutionnel Communal.....	377
Annexe 6. Volume 3 : Rapport consolidé du diagnostic participatif.....	378

I. INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification

Dans la mouvance de lutte contre la pauvreté et de la mise en œuvre du processus de décentralisation consacré par la constitution de 1996 et concrétisé par la promulgation en juillet 2004 des lois relatives à l'orientation de la décentralisation, et afin d'assurer un transfert harmonieux des responsabilités à la base qui reste fragile et peu outillée, le Gouvernement camerounais a mis en œuvre avec l'appui des partenaires au développement (latéraux et multilatéraux), le Programme National du Développement Participatif (PNDP). Depuis 2004, ce programme vise à permettre aux communes et leurs communautés de se doter des Plans Communaux de Développement (PCD). Dans la logique de l'accélération de ce processus de décentralisation, le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) fut créé à la faveur décret N°2018/190 du 02 mars 2018. Ce nouveau Ministère est donc chargé entre autres:

- De l'élaboration de la législation et de la réglementation relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités territoriales Décentralisées ;
- De l'évaluation et du suivi de la mise en œuvre de la décentralisation ;
- Du suivi et du contrôle des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- De l'application de la législation et de la réglementation sur l'état civil.

En faisant une analyse objective des prérogatives du MINDDEVEL, il apparaît clairement que le PCD est l'outil de référence de planification de ce Ministère.

A la phase II du PNDP, toutes les Communes du pays en dehors des communes d'Arrondissement ont été couvertes par ce programme. Celles-ci ont élaboré un Plan Communal de Développement (PCD) duquel sont issus tous les projets et programmes réalisés ou en cours de réalisation. Ces PCD élaborés suivant le modèle prescrit par le MINEPAT à travers le Guide de la Planification Locale et Régionale et le Manuel du Praticien à la Planification Communale sont des documents importants sur lesquels la Commune a établi un état des lieux de son espace, planifié son développement sur une base prospective et sectorielle, mais aussi planifié les projets et programmes à conduire à court et à moyen termes.

Les deux vagues des PCD élaborés en 2012 et 2014, à l'ère du Document de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), ont été livrés avec la prise en compte de certaines innovations que celles de 2010 n'avaient pas intégrées. Il s'agit principalement de :

- La priorisation d'au moins 08 projets prioritaires de l'espace urbain communal ;
- L'animation dans les quartiers de l'espace urbain communal ;
- La mise en place des Comités de Développement des Quartier (CDQ) ;
- La densification des solutions endogènes aussi bien qu'en milieu urbain qu'en milieu rural ;
- La notion des 08 projets prioritaires par village et l'identification de la priorité des priorités ;
- La prise en compte de manière spécifique des problématiques liées à la petite enfance conformément aux attentes de l'UNICEF ;
- La prise en compte des aspects liés aux changements climatiques ;
- La prise en compte des couches à besoins spécifiques (Handicapés, veuves, personnes du troisième âge, réfugiés...).

Après le passage à la troisième phase du PNDP dite phase de consolidation, l'opportunité a une fois de plus été donnée aux Communes qui ont reçu une vague importante des réfugiés en 2013 parmi lesquelles celle de Dir, d'actualiser leur document en y apportant non seulement les innovations susmentionnées, mais aussi en l'arrimant aux Objectifs de Développement Durable (ODD), à la vision du Cameroun à l'horizon 2035, aux orientations du MINDDEVEL et au budget programme.

En vue d'apporter une assistance technique appropriée à la Commune de Dir pour l'actualisation de ce document, l'OAL Association pour le Développement Economique, Environnemental et Social (ADEES) a été recruté pour accompagner cette Collectivité Territoriale Décentralisée.

1.2. Objectifs du Plan Communal de Développement (PCD).

1.2.1. Objectif global

Il s'agit de doter la Commune de Dir d'une vision de développement élaborée à l'issue d'un processus faisant intervenir toutes les parties prenantes.

1.2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il est question de :

- Réaliser la monographie de la Commune de Dir ;
- Mener un diagnostic participatif dans cette Collectivité Territoriale Décentralisée ;
- Élaborer une planification stratégique ;
- Présenter les ressources sûres mobilisables par la Commune sur une période de 5 ans ;
- Élaborer les projets de programmes et actions sur 5 ans ;
- Programmer les investissements ;
- Élaborer le cadre socio-environnemental sommaire des investissements du CDMT ;
- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PCD et un mécanisme de sa promotion

1.3. Structure du document

Le présent document comprend 11 parties structurées ainsi qu'il suit :

- Résumé exécutif
- Introduction ;
- Méthodologie ;
- Résultats du Diagnostic ;
- Planification stratégique ;
- Éléments du cadrage ;
- Programmation (élaboration des différentes actions sur cinq ans) ;
- Planification opérationnelle : CDMT, PIA et autres outils (PPM, plan opérationnel en faveur des populations vulnérables, Cadre Sommaire de Gestion Socio environnementale) ;
- Mécanisme de suivi-évaluation ;
- Contribution du PCD à l'atteinte des résultats des ODD
- Plan de communication ;
- Conclusion ;
- Annexes.

II. METHODOLOGIE

II.1. Préparation de l'ensemble du processus

L'ensemble du processus d'actualisation du PCD de Dir a commencé par une préparation interne au sein de l'OAL ADEES après la signature du contrat. Cette préparation a porté sur la mobilisation du personnel clé de l'OAL, la préparation logistique et la mobilisation des ressources financières ; la participation à l'atelier de renforcement des capacités des OAL en planification locale organisé par la cellule régionale de coordination du PNDP de l'Adamaoua à Ngaoundal du 02 au 12 mai 2017 ; à prendre contact avec la commune, les membres du Comité de Pilotage (COPIL) et à présenter les termes de contrat devant les personnes clés et ADEES.

Par la suite, le 20 juillet 2017 a été la date de prise de contact officiel avec l'exécutif communal, l'équipe dirigeante de la commune de Dir et le COPIL, bien qu'il y ait eu des rencontres informelles dès la sélection de l'OAL. Cette première rencontre avait pour but d'arrêter d'un commun accord la date du lancement officiel du processus d'actualisation du PCD, de présenter et de valider le programme de travail de l'OAL. C'est ainsi que le lancement a eu lieu le 30 août 2017 par le Préfet du département du Mbéré, en présence des sectoriels et de toutes les forces vives de la commune.

II.2. Collecte des informations et traitements

Pour la réalisation aisée de chaque diagnostic, les données ont été collectées à l'aide des fiches préalablement préparées par le Programme National de Développement Participatif (PNDP). Par la suite ces données ont été dépouillées puis analysées.

➤ Réalisation du Diagnostic Institutionnel Communal (DIC)

Elle a commencé par une séance introductive avec l'exécutif municipal le 21 juillet 2017. Cette assise visait à expliquer le bien fondé du DIC ainsi que les objectifs de ce diagnostic.

Pour ce qui est de la collecte des données, les outils préalablement préparés par le PNDP et ceux issus du guide méthodologique du diagnostic institutionnel communal ont été utilisés. Ces outils ont été complétés par l'exploitation et l'analyse des documents comptables (comptes administratifs et budgets des années 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017) et des textes régissant le fonctionnement des collectivités territoriales décentralisées. L'exploitation de tous ces documents a été complétée par les observations directes, les interviews semi-structurées avec le personnel communal, les conseillers municipaux et les chefs de services techniques publics et privés.

Les données collectées étaient comparées avec les ratios mentionnés dans les textes législatifs et réglementaires retraçant le fonctionnement des communes à chaque niveau afin d'en dégager les écarts le cas échéant. Enfin, les résultats obtenus ont été restitués pour amendement, enrichissement et validation à l'équipe dirigeante de la Commune en présence de quelques sectoriels. Réalisation du Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC)

Pour une meilleure communication avec les bénéficiaires, plusieurs langues ont été utilisées (Français, Fulfuldé et Gbaya). La phase de préparation qui a précédé la collecte des données proprement dite a consisté à la présentation et la validation de l'équipe restreinte de l'OAL par le Comité de Pilotage, l'élaboration/rédaction des lettres introductives auprès des différentes parties prenantes intervenant dans le processus. La collecte des données s'est faite à l'aide des outils de collecte préalablement préparés par le PNDP et mis à la disposition de l'OAL. Ces fiches ont été distribuées à tous les sectoriels présents dans le département du Mbéré. Une fois les fiches remplies par ces derniers elles ont été récupérées par ADESS qui a procédé au dépouillement puis à l'analyse des données conformément aux normes sectorielles.

Dans les quartiers constituant l'espace urbain, les équipes d'ADEES constituées de trois membres ont mené des visites guidées thématiques afin de compléter les problèmes/contraintes et Atouts/potentialités par secteur. L'identification des idées des projets prioritaires a été faite par l'exécutif communal assisté des Chefs des quartiers et quelques Chefs de service, quelques conseillers et les représentants des réfugiés lors de la restitution du rapport provisoire du DEUC le 05 septembre 2017.

➤ **Réalisation du Diagnostic Participatif au Niveau des Villages (DPNV).**

La restitution de la formation reçue lors de l'atelier de renforcement des capacités des OAL en planification communale tenue à Ngaoundal du 02 au 12 mai 2017 a précédé les opérations de planification proprement dite.

Dans les villages, trois groupes sociaux intégrant les réfugiés (Hommes, Femmes, Jeunes) étaient pris en compte au cours des travaux pour la réalisation des tâches spécifiques (Carte participative, Carte de mobilité, Diagramme de venn, etc.) et de l'identification des problèmes/contraintes et atouts/potentialités. Les marches exploratoires (Transect, et autres) ont permis de compléter les données collectées qui ont été restituées en plénières en groupe mixte. S'en est suivie l'étape d'analyse aboutissant à la formulation des solutions (endogènes et exogènes), à la priorisation des idées de projet, à la mise en place et/ou la redynamisation du Comité de Concertation (CC) et la planification des solutions endogènes.

II.3. Consolidation des données du diagnostic et cartographie

Toutes les données collectées pendant la réalisation de ces trois diagnostics ont été consolidées dans les fiches Excel préparées par le PNDP. La cartographie thématique a été réalisée sous le logiciel libre de cartographie (QGIS).

II.4. Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation.

Afin de définir les programmes, les actions et les activités (Projets), le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) et le Plan d'Investissement Annuel (PIA), un atelier de planification supervisé par le PNDP et présidé par Monsieur le Préfet du Mbéré a été organisé du 14 au 16 janvier 2019 dans la case communautaire de la ville de Dir.



Photo 1 : Discours d'ouverture de l'atelier de planification par le Préfet



Photo 2 : Mot de bienvenue de Monsieur le Maire

II.4.1. Préparation de l'atelier de planification

Une semaine avant la tenue de l'atelier, l'autorité administrative a été informée de la date de la tenue de cette importante étape du processus participatif et la logistique à mobiliser. À la même période, les données collectées par secteur, les résultats de l'analyse de chaque secteur et les cadres logiques étaient remis aux sectoriels afin qu'ils s'imprègnent, amendent et enrichissent les résultats du travail qui a été fait par l'OAL ADEES. Au niveau de la Cellule Régionale PNDP pour l'Adamaoua, le budget y afférent définissant les responsabilités de chaque partie prenante a été préparée et remis aux concernés pour mobilisation des fonds et du matériel de travail.

II.4.2. Restitution des données consolidées du diagnostic

Les données collectées par secteur et au niveau de l'institution communale ont été consolidées selon un canevas proposé par le PNDP et ensuite enrichies et validées respectivement par les sectoriels et l'équipe dirigeante de la Commune assistés du Comité de Pilotage. Les résultats du rapport consolidé des données du diagnostic participatif ont été beaucoup plus amendés et enrichis par les sectoriels lors de l'atelier de planification. Chaque sectoriel restituait en plénière les amendements et contributions apportés sur les documents. Les rapports étaient remis au secrétariat constitué des membres d'ADEES pour intégration des corrections portées sur ces documents.

II.4.3. Planification

Les acteurs concernés par cette étape étaient les sectoriels qui devraient d'abord apprécier si les actions planifiées cadrent avec les prérogatives de leurs départements ministériels, mais aussi vérifier si ces actions respectent les normes de leurs secteurs.

II.4.4. Mobilisation des ressources

Pendant la seconde journée de l'atelier (journée de programmation), le conseil municipal assisté du Secrétaire Général, du Receveur Municipal, de l'OAL ADEES et des partenaires (PNDP, HCR, LWF, PAM, UNICEF) a évalué les ressources financières sûres mobilisables sur une période de 5 ans, ce qui a permis de définir un cadrage budgétaire. Sur cette base, la moyenne annuelle des dépenses réservées aux investissements financés sur fonds propres de la Commune hors impôts soumis à péréquations (CAC) et BIP a été calculée. Celle-ci a été extrapolée sur 5 ans. A la somme obtenue ont été ajoutés le montant des projets dont les conventions avaient été déjà signées par le Maire. Ces ressources sûres attendues ont été présentées au conseil municipal en prélude à l'élaboration des programmes et actions sur 5 ans.

II.4.5. Programmation

La matrice consolidée des idées des projets prioritaires de tous les villages de la Commune, le ranking de villages, les ressources sûres mobilisables ont servi d'outils de base pour la programmation. En plénière, les conseillers ont pu renseigner la matrice de classement des projets par priorité à partir de laquelle le plan quinquennal (2019-2023) a été élaboré. De ce plan, ont découlé, les programmes et actions qui ont permis d'extraire le CDMT (2019-2021) et le PIA (2019).

II.5. Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif.

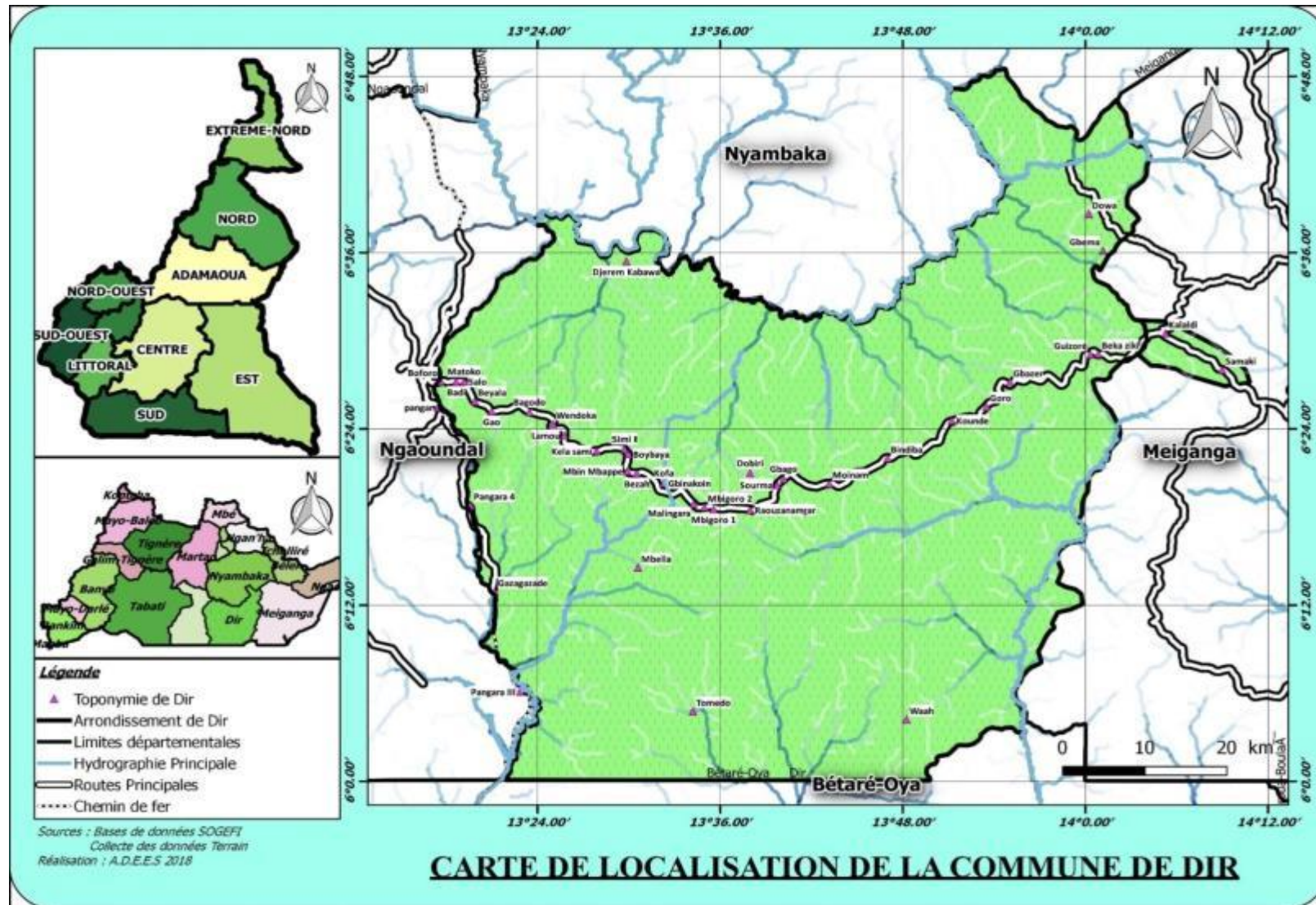
Une équipe chargée de la mise en œuvre du PCD et des solutions endogènes a été mise en place et installée. Un arrêté municipal constatant la composition des membres et définissant leurs attributions a été signé à cet effet.

III. PRÉSENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE

III.1. Localisation de la Commune

La Commune de Dir fut créée par Décret N°93/321 du 25/11/93 issue de la Commune de Meiganga. Elle est située dans la Région de l'Adamaoua et précisément dans le Département du Mbéré (figure 1). Elle est comprise entre 6° et 6,48° degré de latitude Nord et entre 13,10° et 14,12° de longitude Est. Elle couvre une superficie d'environ 4300 km² avec une population estimée à 64698 habitants soit une densité moyenne de 15 hbts/km². Elle est limitée:

- Au Nord, par la Commune de Nyambaka ;
- Au Sud, par la Commune de Bétaré-Oya (Région de l'Est) ;
- À l'Est, par la Commune de Meiganga ;
- À l'Ouest, par la Commune de Ngaoundal.



Graphique

Carte 1. Localisation de la Commune de Dir

III.2.Milieu biophysique de la Commune

III.2.1. Climat

Le climat est de type soudano-guinéen à deux saisons : une longue saison de pluies (avril-octobre) et une courte saison sèche (novembre à Mars). La moyenne annuelle des précipitations atteint 1200 mm. La température moyenne est de l'ordre de 24 °C. L'humidité relative oscille entre 70 et 90 % en saison des pluies et 40 à 50 % en saison sèche.

III.2.2. Sols

Deux principaux types de sol sont rencontrés dans la commune de Dir : les sols ferrallitiques de couleur rouge parfois induré sous l'effet du climat dominant sur les interfluviaux : ces sols sont plus ou moins utilisés pour agriculture pluviale. Les sols hydromorphes (sablo-argileux) quant à eux sont des sols de couleurs sombres. Très propice à l'agriculture ils se retrouvent dans les bas-fonds où ils sont partiellement ou totalement inondés en saison des pluies. Signalons pour terminer la présence d'importants affleurements rocheux (granite) utilisés par les populations pour le séchage des produits agricoles.

III.2.3. Relief

D'une altitude moyenne de 1000 m, le relief dominant de la commune de Dir est le plateau. Ce relief présente des relèvements topographiques plus ou moins accidentés ou alternent des vallées encaissées Djèrem, Pangar, Mbah, etc. et des sommets : Hosséré torche (1200 m), Hosséré Kuse

III.2.4. Hydrographie

La Commune de Dir est traversée par de nombreux cours d'eau (rivières, ruisseaux) dont les plus importants sont : Pangar, Djèrem, le Mbah et des lacs de cratère qui sont abandonnés.

III.2.5. Flore et Végétation

La savane est la formation végétale dominante dans la Commune de Dir. L'on y retrouve des espèces telles que Karlahi (*lophira lanceolata*), Koulahi (*Terminalia spp*), Barkehi (*Piliostigma reticulatum*), Soré (*Anona senegalensis*), Samatahi (*hymenocardia acida*), etc. Celle-ci couvre près de 95% des espaces inoccupés. A la lisière des cours d'eau et des sources ; on note également la présence de forêts-galeries.

La flore que renferment ces formations végétales est peu diversifiée. On peut y trouver quelques essences forestières à savoir : Iroko (*Chlorophora axelsa*), Bibolo, et le Sapeli (*Entandrophragma cylindricum*), obobo (*Terminalia superba*), Pygeun (*Prunus africana*), le Tali (*Erythrophleum ivorense...*). Ces essences sont en voie de disparition du fait de l'extension des parcelles agricoles. À côté de ces essences forestières se trouvent quelques produits forestiers non ligneux à l'instar du rotin (), le bambou de Chine de raphia (*Elais Guineensis*) et de quelques plantes médicinales le Ginseng, etc.

III.2.6. Faune

➤ Faune terrestre

La faune terrestre est peu diversifiée. Le tableau 1 ci-dessous présente les espèces rencontrées.

Tableau 1 : Les principales espèces fauniques de la Commune de Dir

Noms communs	Noms locaux
Hérissons	Bia
Antilope	Kogdet : dop
Singe	Gbada
Rat de Gambie	Kpan
Gazelle	Kalamba
Serpents	gok
Lapins	Domo
Céphalophe noir	Todo
Céphalophe brun	Ban
Biche	Zabèrè
Civette	Gbatik
Chacal	Gbakalak
Phacochère	Gbara
varans	Mbarawara
Tortue	Tana
pintade	Gbanou
Perdrix /francolin,	Gbafo

➤ Faune aquatique

Les espèces les plus présentes ici dans la faune aquatique sont les silures, les crevettes, les Tilapia et les crabes.

III.2.7. Unités écologiques

La formation végétale dominante dans la Commune est la savane arborée. Celle-ci couvre près de 95% des espaces inoccupés. A la lisière des cours d'eau et des sources ; on note également la présence de minces bandes de forêts-galeries.

La flore que renferment ces formations végétales est peu diversifiée. On peut y trouver quelques essences forestières à savoir : Iroko (*Chlorophoraexelsa*), Bibolo, et le Sapeli (*Entandrophragma cylindrieum*). Ces essences sont en voie de disparition. À côté de ces essences forestières se trouvent quelques produits forestiers non ligneux à l'instar du rotin et de quelques plantes médicinales.

III.3. Milieu humain

III.3.1. Repères historiques de la Commune

Le mythe nous raconte que les pères fondateurs viennent de la RCA. Ce sont des chasseurs très rusés. Pendant leurs différentes migration, ils ont fait tour à tour escale à TIHOFI, TIGUETE et enfin DIR, grâce à une importante richesse faunique trouvée sur place¹.

La légende quant à elle montre ou explique que, l'ancêtre du clan YAYOUE, fut un grand « prête traditionnel » il excellait tellement dans ses tâches rituelles que sa renommée s'est répandue très vite.

En sa qualité de guide spirituel, il fait des rites de chasses dans son sanctuaire ; ce qui attire d'autres clans².

Après la mort de celui-ci, ses deux enfants (confère généalogie pour voir les noms) étaient tellement maltraités par la deuxième femme de leur père. Ils décidèrent de quitter la famille alors que leur belle-mère était au champ. Ils ramassèrent les objets sacrés de culte et pratiques rituelles de leur père et se dirigèrent vers TIHOFI. Ils marchèrent à reculons de peur que leur belle-mère ne les retrouve en suivant les traces de leur pas. Ils ont mis quelques temps à TIHOFI, avant de continuer leur périple jusqu'au niveau de cette eau stagnante (DIR). Là, ils posèrent les objets sacrés et les plantes magiques qu'ils emportèrent par devers eux³

Enfin, une dernière légende montre que, pendant la pénétration européenne, MBARTOUA, s'était farouchement opposé. Ce chef de communauté Gbaya, lança l'appel à tous « ses frères » pour une lutte acharnée contre les « blancs » de cette appel NDOE ZOKAWI , répondu favorablement, ainsi, pendant le combat NDOE-ZOKAWI fut-il chassé jusqu'au niveau de l'étendu d'eau. Sur son cheval il plongea dans cette eau. Les combattants européens campent pendant plus d'une semaine sans succès avant de continuer. Après leur départ le héros sort de l'eau et battit cette cité qu'on appelle aujourd'hui DIR.

Quoi qu'il en soit DIR vient du mot Gbaya « DIR-YI » qui signifie étendue d'eau. Les pêcheurs ne nous diront pas le contraire. C'est un endroit où on rencontre des gros poissons. DIR. DAÏROU S., 2013,

L'autorité traditionnelle a toujours joué un rôle prééminent dans la conduite des citoyens et surtout dans la prise des initiatives de développement. C'est dans ce cas que l'on note le passage à la tête du lamidat de Dir :

- Sa Majesté NDOE IYA
- Sa Majesté NDANGA MBELE (1951-1981)
- Sa Majesté BELOKO DOTOUA (1982-2002)
- Sa Majesté HAMASSELBE ZATAO (depuis septembre 2002 à ce jour)

Jadis, les cantons de Dir, Kalaldi et Bagodofaisaient partie de l'arrondissement de Meiganga. En 1992, l'arrondissement de Dir a été créé. A la faveur du décret présidentiel N° 321/93 du 25 novembre 1993 la Commune de Dir est créée regroupant les cantons de Dir, Kaladi et Bagodo ainsi que tous les villages qui leur sont rattachés, dont le chef-lieu, est Dir.

Depuis sa création, 03 Exécutifs communaux se sont succédé appartenant tous à un même Parti politique (RDPC). Le tout premier conseil communal a été dirigé par Monsieur SAMBA DJAOURO pendant une période d'environ un an et demi (1996-1997) et fut destitué par le conseil. Son mandat fut achevé par Monsieur SADOU YAYA qui par la suite brigua deux autres mandats pour une durée totale de dix-sept ans (1997-2013). Depuis le 16 octobre 2013, Monsieur HOUSSEINI ISSA dirige la Commune de Dir

À partir de 1995, la ville commence à s'étendre, le nombre de quartiers augmente, les services administratifs s'installent. Depuis 2010, la ville de Dir a évolué avec la construction de quelques édifices publics, notamment : la Sous-préfecture, la Brigade de gendarmerie, le Centre zootechnie de contrôle vétérinaire et sanitaire. L'histoire du peuplement de la Commune de Dir est propre à chaque communauté. Une analyse historique des différents villages composant la Commune relève que l'installation des différents peuples est très ancienne. La genèse des différents villages et installation des peuples, ont été plus ou moins influencées par le tracé de la route transafricaine allant de Ngaoundal vers Garoua Boulai.

III.3.2. Répartition de la population de la Commune selon le lieu de résidence

Ces statistiques ont été obtenues en appliquant aux données de recensement de 2005 le coefficient annuel de croissance démographique (2.9) pour les localités dont les populations avaient été

dénombrées. Pour les localités dont les statistiques n'étaient pas disponibles, les estimations ont été faites au cours des diagnostics niveau village. Il ressort que la population de la Commune de Dir est estimée à 64 698 habitants parmi lesquels 4 146 réfugiés. Cette population en fonction du sexe et selon le lieu de résidence se présente ainsi que suit :

Tableau 2. Répartition de la population de la Commune de Dir selon le milieu de résidence et selon le sexe

Types de populations	Sexe	Urbain		Rural		TOTAL GÉNÉRAL	
		Effectif	(%)	Effectif	%	Effectif	%
Autochtones	Hommes	3 888	52,48	26 196	49	30 084	100
	Femmes	3 520	47,52	26 948	51	30 468	100
	Sous-total 1	7 408	100	53 144	100	60 552	100
Réfugiés	Hommes	343	30,60	961	32	1 304	100
	Femmes	778	69,40	2 064	68	2 842	100
	Sous-total 2	1 121	100	3 025	100	4 146	100
TOTAL GÉNÉRAL		8 529	100	56 169	100	64 698	100
Proportion de la population des réfugiés sur la population totale (%)		13,14		5,39		6,41	

Sources : BUCREP 2005 et Diagnostic participatif 2017

Ce tableau nous montre que les réfugiés représentent une proportion globale de 6,41% sur la population totale. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain soit 13,14%.

En considérant le poids démographique des groupes cibles ci-après :

- 10,7% de la population étant des nourrissons (0-35 mois) ;
- 16,9% de la population étant la cible des PEV (0 à 59 mois) ;
- 6,3% de la population appartenant à celle préscolaire (4 à 5 ans) ;
- 23,4% de la population considérée comme celle d'âge scolaire dans le primaire (6 à 14 ans) ;
- 18,5% de la population représentant celle des adolescents (12 à 19 ans) ;
- 34,7% de la population considérée comme des jeunes (15 à 34 ans).

Cette population en fonction de ces groupes cibles et selon le lieu de résidence va se présenter de la manière suivante :

Tableau 3. Répartition de la population de la Commune de Dir par village/quartier et selon les groupes cibles

N°	VILLAGE/QUARTIERS	AUTOCHTONES			REFUGIES			Tranches d'âges						
		HOMMES	FEMMES	SOUS-TOTAL 1	HOMMES	FEMMES	SOUS-TOTAL 2	TOTAL	Nourrissons (0-35 mois)	Population cible des PEV (0 à 59 mois)	Population préscolaire (4 à 5 ans)	Population d'âge scolaire (6 à 14 ans)	Adolescents (12-19 ans)	Population des jeunes (15-34)
1.	Dir: Borguene	391	374	765	22	46	68	833	89	141	54	195	154	289
2.	Dir: Borwara	468	579	1 047	150	305	455	1502	161	254	98	351	278	521
3.	Dir: Dadi	977	706	1 683	19	69	88	1771	189	299	115	414	328	615
4.	Dir: Dobougou	587	431	1 018	27	53	80	1098	117	186	71	257	203	381
5.	Dir: Joli soir	386	360	746	32	73	105	851	91	144	55	199	157	295
6.	Dir: Kontcha	724	765	1 489	13	36	49	1538	165	260	100	360	285	534
7.	DIR: Tenah	146	23	169	2	9	11	180	19	30	12	42	33	62
8.	Dir: quartier Yayouwe	209	282	491	78	187	265	756	81	128	49	177	140	262
SOUS TOTAL 1		3 888	3 520	7 408	343	778	1 121	8529	913	1 441	554	1 996	1 578	2 960
1.	Badi	72	100	172	-	-	-	172	18	29	11	40	32	60
2.	Bagodo	1 155	1 088	2 243	78	217	295	2538	272	429	165	594	470	881
3.	Batoua pangar	616	632	1 248	22	52	74	1322	141	223	86	309	245	459
4.	Beka ziki	710	817	1 527	-	-	-	1527	163	258	99	357	282	530
5.	Beyala	161	163	324	14	26	40	364	39	62	24	85	67	126
6.	Bezah	150	157	307	15	30	45	352	38	59	23	82	65	122
7.	Bindiba	2 538	2 599	5 137	119	225	344	5481	586	926	356	1 283	1 014	1 902

N°	VILLAGE/QUARTIERS	AUTOCHTONES			REFUGIES			Tranches d'âges						
		HOMMES	FEMMES	SOUS-TOTAL 1	HOMMES	FEMMES	SOUS-TOTAL 2	TOTAL	Nourrissons (0-35 mois)	Population cible des PEV (0 à 59 mois)	Population préscolaire (4 à 5 ans)	Population d'âge scolaire (6 à 14 ans)	Adolescents (12-19 ans)	Population des jeunes (15-34)
8.	Boforo	860	682	1 542	250	450	700	2242	240	379	146	525	415	778
9.	Boybaya	805	834	1 639	-	-	-	1639	175	277	107	384	303	569
10.	Djerem kabawa	527	529	1 056	3	6	9	1065	114	180	69	249	197	370
11.	Dobiri	413	450	863	-	-	-	863	92	146	56	202	160	299
12.	Dowa	1 311	1 257	2 568	-	-	-	2568	275	434	167	601	475	891
13.	Gao	258	504	762	-	-	-	762	82	129	50	178	141	264
14.	Gazagazade	107	125	232	-	-	-	232	25	39	15	54	43	81
15.	Gbago	144	175	319	-	-	-	319	34	54	21	75	59	111
16.	Gbazer	1 777	1 550	3 327	27	59	86	3413	365	577	222	799	631	1 184
17.	Gbema	443	359	802	-	-	-	802	86	136	52	188	148	278
18.	Gbinako	478	527	1 005	-	-	-	1005	108	170	65	235	186	349
19.	Goro	1 113	684	1 797	153	370	523	2320	248	392	151	543	429	805
20.	Guizoré	546	576	1 122	-	-	-	1122	120	190	73	263	208	389
21.	Kalaldi	1 757	1 965	3 722	55	110	165	3887	416	657	253	910	719	1 349
22.	Kela sami	1 580	1 557	3 137	27	50	77	3214	344	543	209	752	595	1 115
23.	Kofa	51	31	82	8	11	19	101	11	17	7	24	19	35

N°	VILLAGE/QUARTIERS	AUTOCHTONES			REFUGIES			Tranches d'âges						
		HOMMES	FEMMES	SOUS-TOTAL 1	HOMMES	FEMMES	SOUS-TOTAL 2	TOTAL	Nourrissons (0-35 mois)	Population cible des PEV (0 à 59 mois)	Population préscolaire (4 à 5 ans)	Population d'âge scolaire (6 à 14 ans)	Adolescents (12-19 ans)	Population des jeunes (15-34)
24.	Kounde	637	609	1 246	-	-	-	1246	133	211	81	292	231	432
25.	Lamou	488	495	983	-	-	-	983	105	166	64	230	182	341
26.	Malingara	186	205	391	2	5	7	398	43	67	26	93	74	138
27.	Matoko	343	579	922	-	-	-	922	99	156	60	216	171	320
28.	Mbella	755	1 067	1 822	-	-	-	1822	195	308	118	426	337	632
29.	Mbigoro 1	322	303	625	98	250	348	973	104	164	63	228	180	338
30.	Mbigoro 2	149	202	351	-	-	-	351	38	59	23	82	65	122
31.	Mbin Mbappe	811	849	1 660	-	-	-	1660	178	281	108	388	307	576
32.	Moinam	84	93	177	-	-	-	177	19	30	12	41	33	61
33.	Pangara 4	278	346	624	-	-	-	624	67	105	41	146	115	217
34.	Pangara III	260	264	524	-	-	-	524	56	89	34	123	97	182
35.	Raouzanam	335	338	673	32	69	101	774	83	131	50	181	143	269
36.	Salo	98	130	228	25	48	73	301	32	51	20	70	56	104
37.	Samaki	178	167	345	-	-	-	345	37	58	22	81	64	120
38.	Simi I	65	81	146	15	40	55	201	22	34	13	47	37	70
39.	Simi II	671	635	1 306	18	46	64	1370	147	232	89	321	253	475

N°	VILLAGE/QUARTIERS	AUTOCHTONES			REFUGIES			Tranches d'âges						
		HOMMES	FEMMES	SOUS-TOTAL 1	HOMMES	FEMMES	SOUS-TOTAL 2	TOTAL	Nourrissons (0-35 mois)	Population cible des PEV (0 à 59 mois)	Population préscolaire (4 à 5 ans)	Population d'âge scolaire (6 à 14 ans)	Adolescents (12-19 ans)	Population des jeunes (15-34)
40.	Sourma	589	574	1 163	-	-	-	1163	124	197	76	272	215	404
41.	Tomedo	591	787	1 378	-	-	-	1378	147	233	90	322	255	478
42.	Waah	1 242	1 370	2 612	-	-	-	2612	279	441	170	611	483	906
43.	Wendoka	542	493	1 035	-	-	-	1035	111	175	67	242	191	359
SOUS TOTAL 2		26 196	26 948	53 144	961	2 064	3 025	56169	6 010	9 493	3 651	13 144	10 391	19 491
TOTAL GÉNÉRAL		30 084	30 468	60 552	1 304	2 842	4 146	64698	6 923	10 934	4 205	15 139	11 969	22 450

Sources : BUCREP 2005 et Diagnostic participatif 2017

IV. RESULTATS CONSOLIDÉS DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

IV.1.Synthese du DIC

IV.1.1.Gestion des ressources humaines

IV.1.1.1. Etat des lieux

Tableau 4. Synthèse sur la situation du personnel

Type de personnel	TOTAL		Sexe				Tranche d'âge (an)				Niveau de base		
			Hommes		Femmes		< 30	30-40	41-50	51-60	CEP et moins	BEP C/CA P	BAC et plus
	Nombre	%	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage							
Décisionnaires	22	84,62	17	77,27	5	22,73	1	9	10	2	17	5	0
Contractuels communaux	4	15,38	3	75,00	1	25	0	3	1	0	0	1	3
TOTAL	26	100	20	76,92	6	23,08	1	12	11	2	17	6	3

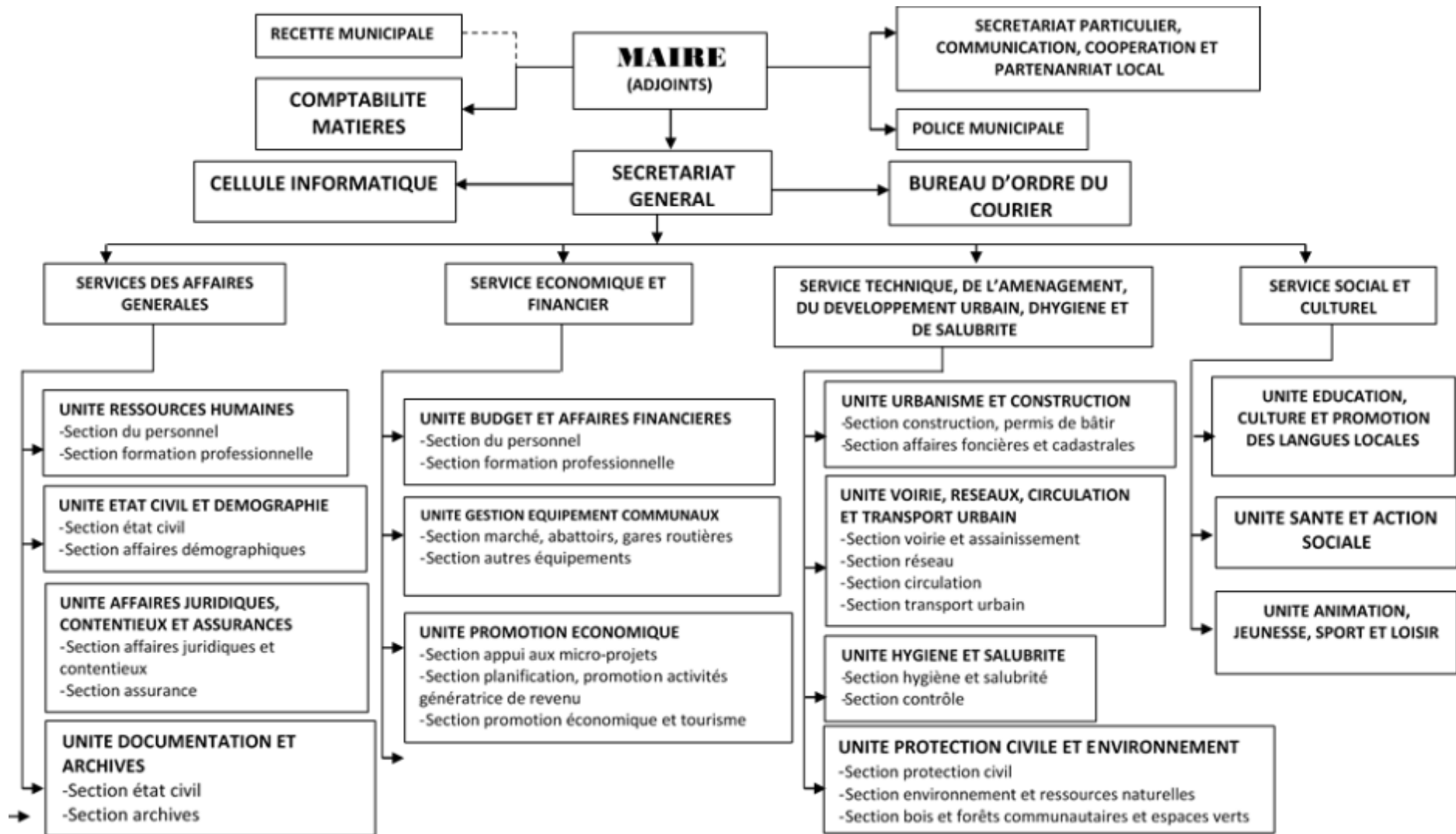
Source : Secrétariat général de la Mairie, juillet 2017

La Commune de Dir dispose de 26 agents communaux, soit 20 hommes et 06 femmes (23,08%). On constate que la moitié du personnel de la commune de DIR a plus de 40 ans. C'est dire que 50% de ce personnel ira à la retraite presque au même moment. Il serait important de mettre sur pied un plan de renouvellement de l'effectif conformément au tableau type des emplois communaux. Pour ce qui est du niveau de base, plus de la moitié soit 65,38% ont un niveau inférieur ou égal au CEP. D'après les enquêtes menées auprès du personnel, 65% n'ont reçu aucune formation depuis leur recrutement à la Commune. Ce qui signifie que le personnel qualifié est en nombre insuffisant.

La masse salariale mensuelle allouée au paiement du personnel de la Commune de Dir s'élève à 2 125 139 francs CFA pour un traitement brut, soit un montant annuel de 25 501 668 francs CFA. Les diverses indemnités s'élèvent à 155 000 FCFA par mois soit un total annuel de 1 860 000.

Tous les agents touchent au-delà du salaire minimum inter garantie (SMIG.). Le traitement brut des salaires mensuels s'élève à 2 280 139 francs CFA soit 27 361 668 francs CFA par an. La moyenne des trois dernières années des recettes propres (hors CAC) de la Commune, est de 31 445 006 francs CFA, ce qui ne peut servir qu'à couvrir les salaires sans les autres investissements ou fonctionnements.

La commune de Dir dispose d'un organigramme bâti sur le modèle type des emplois communaux. La délibération municipale N°17/DM/C/DIR du 23 mars 2010 rend exécutoire l'organigramme de la commune de Dir et décrit les missions des magistrats municipaux et personnels (cadres, agents de maîtrise et employés de bureau). Toutefois, on peut relever quelques insuffisances liées à la fonctionnalité de cet organigramme (figure 2).



Graphique 1. Organigramme adopté par la Commune de Dir

Il ressort que les services municipaux sont organisés autour de 52 postes de travail (le Secrétariat Général, la Recette Municipale, 04 services, la Comptabilité Matières, 19 unités et 26 sections) alors qu'il n'existe que 09 agents qui ont le profil requis pour 09 postes sur 52. La comparaison entre l'organigramme en vigueur et le fonctionnement actuel de l'institution permet de constater qu'il serait important de réaménager cet organigramme en vue de l'adapter aux réalités de la commune, aux potentialités et opportunités où à défaut renforcer les capacités des responsables actuellement en poste.

➤ **Composition et fonctionnement des organes**

La commune de DIR compte 25 conseillers municipaux dont 01 décédé. La configuration politique du conseil municipal est composée de 19 membres du RDPC, 05 membres de l'UNDP et 01 seul membre du SDF. La cohabitation entre ces partis politiques dénote la démocratie apaisée.

La répartition par sexe est de 06 femmes contre 19 hommes soit un pourcentage de 24% pour les femmes. Le pourcentage des femmes est inférieur à la norme qui voudrait que ce pourcentage soit de 30%. La participation des femmes dans la vie politique à Dir reste à améliorer. En ce qui est de l'âge des Conseillers, 20% ont un âge inférieur à 35 ans et 80% ont plus de 35 ans.

D'après les résultats du diagnostic, tous les conseillers municipaux de la Commune de Dir savent lire et écrire le français. Ils appartiennent aux catégories socioprofessionnelles suivantes :

- 02 Conseillers sont dans la chefferie traditionnelle;
- 10 Conseillers sont des fonctionnaires ;
- 04 sont des opérateurs économiques ;
- 05 Conseillères sont des ménagères ;
- 03 Conseillers sont des cultivateurs ;
- 01 Conseiller est un étudiant.

Il est important de signifier que la plupart des conseillers municipaux connaissent leurs rôles ; car, ils ont bénéficié d'une formation donnée par l'inspection générale des services du Gouverneur en 2017. Cependant les constats de terrain et les entretiens avec les populations montrent que ces derniers ne jouent pas pleinement leur rôle (sensibilisation, informations des populations, transmission des préoccupations des populations à l'exécutif et aux partenaires au développement).

Le conseil municipal de Dir a en son sein 03 commissions techniques : La commission des affaires sociales, La commission des finances et la commission des grands travaux. Par ailleurs, il existe des comités qui ont des rôles spécifiques dans le suivi des activités de la Commune : le Comité de pilotage et le Comité Technique Communal de suivi de l'exécution physico-financière de l'investissement public. La Commission interne de passation de marché créé par la décision n° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019. Nouvellement créée n'est pas encore fonctionnelle.

Tous ces comités éprouvent des difficultés de fonctionnement liées à l'insuffisance des moyens humains, matériels et financiers.

IV.1.1.2. Analyse de la gestion des ressources humaines

Tableau 5. Forces, Faiblesses et Axes de renforcement de la gestion des ressources humaines dans la Commune de Dir

FORCES	FAIBLESSES	AXES DE RENFORCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> - SG qualifié (diplômé cycle II CEFAM) ; - On note la présence de 4 employés dont le niveau moyen est supérieur ou égal au baccalauréat ; - Cellules informatiques pourvues en personnels ; - Le personnel bénéficie des avancements ; - Tous les personnels sont permanents et affiliés à la CNPS ; - Dynamisme du chef Service des affaires générales ; - Forte collaboration entre le chef Service des affaires Générales et le SG ; - Disponibilité des matériels de bureau au Service des affaires Générales ; - Disponibilité du matériel d'informatique de bureau ; - Disponibilité du matériel de communication ; - Bonne communication interservices ; - Maîtrise des activités dévolues ; - Exécution journalière des activités demandées - Présence d'un chef service économique et financier correspondant au profil de l'emploi - Présence d'un chef service Technique de l'aménagement qui correspond au profil de l'emploi - Présence d'un chef service correspondant Au profil dans le service social et culturel - Présence d'un RM expérimenté - Existence d'un calendrier d'émission des titres de recettes et descente de recouvrement 	<ul style="list-style-type: none"> - faible renforcement des capacités du personnel ; - Insuffisance du personnel qualifié ; - Absence d'un plan de formation du personnel et des membres du conseil ; - Absence de cahier de charge pour le personnel Communal ; - insuffisance d'énergie électrique ; - Faible utilisation du cahier d'assiduité et de ponctualité; - Tenue irrégulière des réunions de coordination du personnel ; - Mauvais archivage des documents ; - Faible suivi des activités ; - Etroitesse des bureaux de la Mairie ; - Manque d'initiatives et laxisme dans l'exécution des tâches de certains personnels ; - irrégularité des réunions de coordination. - Faible implication des adjoints dans la gestion de la commune ; - Indiscipline et insubordination de certains personnels ; - Non respect des cahiers de charge de certains personnels ; - Insuffisance du matériel de travail (consommable de bureau) ; - Insuffisance d'équipement (placard de rangement et d'archivage) ; - Absence d'ordinateur portable pour les cadres de la commune ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un plan de recrutement du personnel pour compléter les postes vacants suivants: <ul style="list-style-type: none"> *service des affaires générales (04) ; *service sociale et culturel (03) ; *service économique et financier (03) ; - Réparation de 02 groupes électrogènes en panne ; - Renforcement des capacités de tous les personnels en matière de planification des activités - Recrutement d'un archiviste ; - Recrutement d'un comptable ; - Élaboration d'un cahier de charge pour le personnel ; - Élaboration d'un plan de renforcement des capacités du personnel et des conseillers de la commune ; - Renforcement des capacités des cadres de la commune sur la gestion des ressources humaines ; - Renforcement des capacités de l'exécutif municipal en gestion des ressources humaines ; - Evaluer, budgétiser et pourvoir effectivement les services en matériel de travail

Source: Archives Commune

IV.1.2. Ressources financières

IV.1.2.1. Etat des lieux

Le budget de la Commune de Dir est élaboré de manière participative. En effet le Maire de la commune décide de l'élaboration du budget au début du mois d'Octobre. Assisté par la SG et le receveur il élabore un projet de budget conforme aux orientations données par le premier ministre et sur la Base du cadre de dépense à Moyen termes du PCD. Par la suite le maire convoque une conférence budgétaire à laquelle prennent part les conseillers de la commission des finances et d'autres conseillers présents dans l'espace urbain communal. Ce dernier examine les propositions du maire, apportent leurs amendements. À l'issue de cette séance, un projet de budget est élaboré par le SG puis transmis aux commissions techniques (Finances, affaires sociales et culturels et grands travaux) pour examen en interne. Ensuite est convoquée la session de validation budgétaire au cours de laquelle l'ensemble des conseillers examine à nouveau et adopte le projet de budget. En cas d'ammendement, le SG de la commune apporte les corrections nécessaires avant de transmettre le budget primitif adopté à la tutelle (Préfet) pour approbation. Précisons que cette transmission est accompagnée d'un bordereau de décharge. Le prefet examine de nouveau le budget à la lumière des textes (orientations du PR, circulaire du MINDEVEL) En cas de reserve, il convoque soit le SG ou le Maire pour apporter des corrections avant d'approuver le document le rendant ainsi exécutoire.

Afin que toutes les populations qui le désirent, puissent en prendre connaissance, Le SG veille à afficher ledit budget sur les murs de la commune

➤ Structure du budget

La structure des budgets (document) des 5 dernières années de la Commune de Dir est conforme à la nomenclature bugétaire communale. Sur le plan de la forme, ils présentent une page de garde, un résumé, deux parties (recettes dépenses) et des annexes. Dans le fond, les ratios sont respectés (tableau 6).

Tableau 6. Structure des budgets de la Commune de Dir au cours des 5 dernières années

Désignations	2013		2014		2015		2016		2017	
	BP	%	BP	%	BP	%	BP	%	BP	%
fonctionnement	115 774 392	51	135 000 000	60	180 000 000	60	198 000 000	60	203 199 700	27
investissement	109 225 608	49	90 000 000	40	120 000 000	40	132 000 000	40	561 629 980	73
Total	225 000 000	100	225 000 000	100	300 000 000	100	330 000 000	100	764 829 680	100

Il ressort que les dépenses de fonctionnement n'exède pas 60% du budget total.

Concernant la prise en charge du personnel elle n'exède pas 35% des dépenses de fonctionnement (tableau 7).

Tableau 7. Frais du personnel au cours des 5 dernières années

Années	2013	Total dépenses de fonctionnement	115 774 392
		Frais du personnel	27 044 414
		% du fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement	23
	2014	Total dépenses de fonctionnement	135 000 000
		Frais du personnel	31 947 078
		% du fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement	24
	2015	Total dépenses de fonctionnement	180 000 000
		Frais du personnel	42 796 368
		% du fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement	24
	2016	Total dépenses de fonctionnement	198 000 000
		Frais du personnel	46 196 545
		% du fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement	23
	2017	Total dépenses de fonctionnement	203 199 700
		Frais du personnel	47 183 010
		% du fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement	23

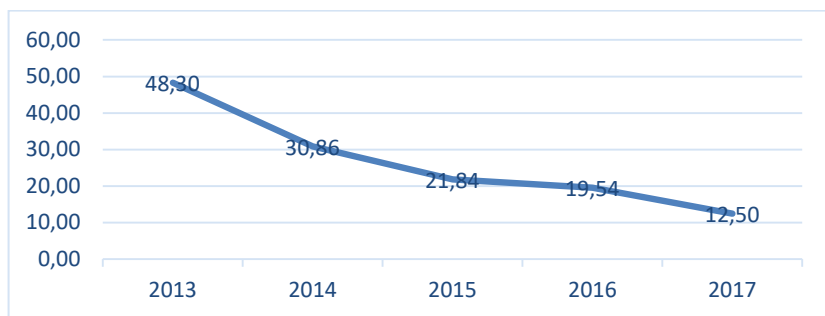
Il ressort que les frais de prise en charge du personnel représente en moyenne 23.4% des dépenses de fonctionnement au cours des cinq derniers exercices. Ce qui signifie que la commune peut encore recruter du personnel.

Bien que la structure des budgets de la commune de Dir soit conforme à la nomenclature budgétaire la comparaison des budgets primitifs aux budgets exécutés ressort de nombreux écarts représentés dans le tableau 8 ci-dessous sous forme d'autorisation spéciale

Tableau 8. Ecart budgétaire au cours des 5 derniers exercices

Désignations	2013	2014	2015	2016	2017
	BP	BP	BP	BP	BP
Budget primitif	225 000 000	225 000 000	300 000 000	330 000 000	764 829 680
Budget exécuté	435 234 331	325 446 662	383 840 700	410 147 149	874 069 373
Autorisation spéciale	210 234 331	100 446 662	83 840 700	80 147 149	109 239 693
% de majoration du budget primitif	48,30	30,86	21,84	19,54	12,5

Il ressort que les additifs budgétaires représentent une part importante du budget exécuté de la commune de Dir. Toutefois, si d'une part, cette situation peut se justifier par le dynamisme de l'exécutif communal, d'autre part, il traduit le fait que la budgétisation ne s'appuie pas toujours sur une évaluation réaliste de la capacité financière de la commune. Qu'à cela ne tienne, il est important de noter les efforts de la Commune au fil des années en ce qui concerne la maîtrise de la budgétisation (figure 3).



Graphique 2. Evolution des écarts entre le budget primitif et le budget exécuté dans la commune de Dir au cours des 5 derniers exercices.

L'on remarque que les écarts entre le budget primitif et le budget exécuté se réduit progressivement au fil des années. Plusieurs raisons sont à l'origine de cette amélioration. Parmi celles-ci nous avons le renforcement des capacités du SG et du RM, l'utilisation du logiciel SIMBA, et l'élaboration entre 2016 et 2017 du fichier du contribuable de la Commune.

➤ **Mécanisme de collecte des ressources financières propres de la Commune de Dir**

Tableau 9. Ressources propres de la commune de Dir Au cours des cinq derniers exercices

ANNÉES		FOND PROPRE HORMIS CAC	CENTIMES ADDITIONNELS COMMUNAUX	TOTAL FONDS PROPRES
2 013	CA	2 916 355	93 500 000	96 416 355
	%	3	97	100
2 014	CA	3 537 400	130 710 000	134 247 400
	%	3	97	100
2 015	CA	4 171 125	140 330 000	144 501 125
	%	3	97	100
2 016	CA	20 485 346	132 236 271	152 721 617
	%	13	87	100
2 017	CA	29 578 301	122 663 339	152 241 640
	%	19	81	100

Sources : Comptes administratifs de la commune de Dir (2013 – 2017)

La commune de Dir est une commune à CAC car l'essentiel des prévisions en fonds propres provient des centimes additionnels communaux. Les produits des recettes et taxes hors CAC ne représentent en moyenne que 8% des fonds propres de la commune.

Il convient de signaler que le montant budgétaire en fonds propres hormis CAC est en constante évolution ce qui traduit une dynamique au niveau de l'assiette fiscale. Toutefois des efforts restent à faire en ce qui concerne l'exploitation des niches fiscales disponibles au sein de la commune :

- Exploitant miniers (orpailleurs et exploitant de sables)
- Collecte de la taxe à bétail ;
- Impôt libérateur pour les transporteurs (moto taximens) ;
- Droit de place sur les marchés ;
- Taxe d'occupation temporaire de la voie publique ;
- Taxe sur les armes à feu ;

Pour lesquelles des délibérations fixant les montants sont disponibles mais ne sont pas appliquées.

➤ Mécanisme de collecte des ressources financières propres et extérieures

La Commune de Dir dispose d'un Service d'assiette fiscale qui délivre les ordres de recettes signés par la SG qui a une délégation de signature à lui octroyé par le Maire. Un fichier du contribuable existe au niveau du service de l'assiette fiscale. Ce dernier a été élaboré en 2017 par le cabinet ZOKSE consulting demande à être mis à jour.

Au niveau de la mobilisation des ressources, hormis la procédure normale où le contribuable vient par lui-même payer ses impôts et taxes, le service de la recette procède de deux manières différentes.

Le recouvrement par personne interposée (Chef de villages pour la taxe à bétail, et percepteurs). Parlant spécifiquement des percepteurs, la commune compte environ 07 percepteurs qui sont également des agents communaux. Ces derniers sont chargés de recouvrer les taxes dans les places commerciales de la commune. En tant que personnel communal ils ne bénéficient d'aucune rémunération liée à la fonction de percepteurs.

Par la force : une commission présidée par le Sous-préfet assisté par le RM, des forces de l'ordre, et au besoin l'ensemble du personnel de la recette et des autres services de la commune effectue des descentes sur le terrain au cours desquelles les contribuables de la commune sont contraints par la force au paiement de leur taxe et impôt.

Il convient toutefois de noter que l'incivisme fiscal est la principale difficulté, à laquelle fait face le service de la recette. Environ 10% seulement des contribuables s'acquittent de leurs taxes sans être contraints par la force.

✓ Organisation du service de collecte

À la tête du service de la collecte de Dir se trouve le RM. Il est assisté du cadre communal financier et deux agents communaux. Le caissier est un agent communal mis à la disposition de la recette et désigné par le receveur.

Le service de la recette de Dir dispose d'un ordinateur portable dans lequel est installé le logiciel SIMBA dont l'utilisation est effective. Pour la sécurisation des fonds collectés, La commune de Dir dispose d'un coffre-fort et trois comptes Bancaires parmi lesquels un conjoint avec le PNDP. Ce service ne dispose pas de matériel roulant le mobilier et en matériel informatique y est insuffisant.

➤ Procédure d'élaboration des comptes administratifs

Tableau 10. Procédure d'élaboration des comptes administratifs

Quoi ?/	Qui ?	Avec Qui ?	Comment ?	Quand ?	Où ?	Observations
Soumission des comptes Administratifs	Maire	RM et SG	Le Maire dépose par écrit le compte de gestion qui fait l'objet de discussion et adoption par le conseil municipal	le 31 mars au plus tard	Locaux de la commune	Avant de soumettre le CA le maire consulte le RM établir un certificat de concordance entre le Compte administratif et le compte de gestion (chiffré)
Approbation des comptes municipaux	Préfet		Le préfet appose la mention « approuvé »	Après l'adoption du conseil municipal	À la préfecture	
Publication des comptes municipaux	Maire	Secrétaire général	Affichage, écrit	Après approbation par le préfet	Tableau d'affichage de la commune et Secrétariat général	Le compte est entièrement affiché sur les murs de la Commune

Trois (2013, 2014, 2015) des cinq derniers comptes de la Commune de Dir ont été adoptés et approuvés dans les délais réglementaires, c'est-à-dire avant le 31 MARS. Le non respect des délais au cours des années 2016 et 2017 est la conséquence des tensions de trésorerie qui ont retardé la tenue des conseils.

IV.1.2.2 Analyse de la gestion des ressources financières

Tableau 11. Forces, Faiblesses et Axes de renforcement de la gestion des ressources financières dans la Commune de Dir

FORCES	FAIBLESSES	AXES DE RENFORCMENT
<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un RM - Perception des CAC - Perception des allocations - Dotation de Décentralisation - Avance sur Trésorerie - Présence de nombreux corps de métiers - Présence d'exploitants miniers - 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau de mobilisation des recettes propres ; - Absence d'un fichier des contribuables ; - Système de collectes des taxes et impôts défectueux ; - Faible recouvrement des taxes communales indirectes ; - Faible stratégie de recouvrement des recettes ; - Non-maitrise de la matière taxable et imposable ; - Absence d'un fichier actualisé des contribuables ; - L'incivisme fiscal. - Insuffisance du personnel au niveau de la recette - Manque de matériel roulant pour la collecte des taxes - 	<ul style="list-style-type: none"> - Elargissement de l'assiette fiscale ; - Recyclage permanent du SG, du RM et de l'exécutif municipal sur les procédures d'élaboration du budget. - Actualisation du fichier des contribuables de la commune ; - Recrutement et formation des 08 collecteurs des taxes et impôts ; - Mettre en place un système de collecte et de sécurisation des recettes générées par les infrastructures marchandes ; - Organisation d'au moins 01 séminaire sur la promotion de la bonne gouvernance financière ; - Information et sensibilisation des contribuables sur l'intérêt de payer les taxes ; - Mise en place d'un mécanisme interne de suivi/contrôle du recouvrement des taxes ; - Élaboration d'un plan de renforcement des capacités des percepteurs sur les mécanismes de collecte ; - - mettre en place un planning d'actualisation du fichier de contribuable de la commune - équipement du service de la recette (format, registre, ancrs pour tampons, bureau) - -Équiper le bureau du receveur d'un ordinateur Complet - Installation en reseau de SIMBA au sein de la commune - -formation du personnel en technique d'élaboration de tenu et de suivi des documents comptable - renforcement des capacités du personnel de la recette sur l'utilisation de l'outil informatique - établir les notes de services aux percepteurs de la commune ;. - - Doter le service de recouvrement de 4 motos tout terrain - - Doter le service de la recette en équipement (03 bureaux, 3 ordinateurs portables).

IV.1.3. Patrimoine communal

IV.1.3.1 Etat des lieux

Le patrimoine de la Commune de Dir est constitué entre autres de 13 bâtiments, 05 matériels roulants (02 véhicules et 03 motos AG 100), 03 groupes électrogènes, 03 ordinateurs complets, 01 régulateur de tension, une horloge, une imprimante, une machine à dactylographier, 250 chaises en plastic, 2211,5 ha de parcelles clôturées destinées aux activités agropastorales...

Aucun système d'entretien de ce patrimoine n'est véritablement mis en place. Les interventions restent pour l'essentiel spontanées.

IV.1.3.2 Analyse de la gestion du patrimoine

Tableau 12. Forces, Faiblesses et Axes de renforcement de la gestion du patrimoine dans la Commune de Dir

FORCES	FAIBLESSES	AXES DE RENFORCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> - Existence des d'inventaires - Existence d'un répertoire de l'ensemble du patrimoine communale - existence des infrastructures socioéconomiques de base 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance du matériel /équipement de bureau ; - Insuffisance du matériel de travail pour la police municipale ; - Absence d'un maintenancier pour les équipements électroniques et mécaniques ; - Inefficacité dans la gestion de certains patrimoines immobiliers tels que : gares routières, hangars de marché, marchés à bétail ; - Absence des documents justificatifs de l'acquisition de certains matériels /équipements ; - Inexistence des titres fonciers et des attestations de donation des sites pour le patrimoine immobilier de la commune ; - Insuffisance des locaux abritant les services de la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des 02 groupes électrogènes de la commune ; - reformer la benne et la Toyota ; - Mise en place un système de gestion en régie des infrastructures marchandes ; - Construction d'un campement communal ; - Élaboration d'un lotissement communal ; - Construction d'une adduction d'eau ; - Mise en place d'un système de gestion du patrimoine communal ; - Formation d'un personnel en maintenance des équipements ; - Mise en place un garage municipal ; - Mise en place un système de valorisation des ressources touristiques et naturelles.

IV.1.4.Gestion des relations

IV.1.4.1 Etat des lieux

Le service de communication de coopération, partenariat local bien que prévu par l'organigramme adopté par la commune n'est pas opérationnelle. Les principales institutions avec lesquelles la commune de Dir entretient les relations sont : la tutelle, le FEICOM, le PNDP, les services techniques, les services déconcentrés de l'état (SDE), le PAM, le UNHCR, PNUD , le programme pionnier, LES FILETS SOCIAUX, ACEFA ADRAD (UNICEF) ; ADEES, IRAD, le Help Community, la SOTRAMAS, les organisations de la société civile, le secteur privé à travers l'œuvre de santé de l'Église Évangélique Luthérienne, les opérateurs de téléphonie mobile (Orange MTN et NEXTTEL).

Tableau 13 : Situation de relations entre la Commune et ses partenaires

Institution	Nature de relation	Contenu de la relation	Existences des relations formelles	Fréquence de rencontres	Existence de conflits	Nature de conflits	Mécanisme de règlement de conflit	Perception du partenaire sur la relation avec la commune
MINAT	Bonne relation	Coordination des activités communales Approbation des documents ; participation à toutes les réunions convoquées par la tutelle ; apport de tout appui	Oui, (Loi applicable aux CTD, CA)	02 (sessions des conseils communaux)	Non	Néant	Non	Néant
MINFI	Bonne relation	Paiement des CAC ; Dotation de la Décentralisation ; Renforcement des capacités ; Investissement public ; Appuis financiers.	Oui, (Loi applicable aux CTD,)	Permanent	Non	Néant	Non	Néant
FEICOM	Bonne relation	Financement des infrastructures communales ;	Oui	Permanent	Non	Néant	Conseil national de la	Sous équipement en

Institution	Nature de relation	Contenu de la relation	Existences des relations formelles	Fréquence de rencontres	Existence de conflits	Nature de conflits	Mécanisme de règlement de conflit	Perception du partenaire sur la relation avec la commune
							décentralisation	infrastructures sociales
PNDP	Bonne relation	Appui à l'actualisation et financement du PCD Allocations pour la réalisation des infrastructures socioéconomiques	Oui	Éventuelles réunions de supervision	Non	Néant	Néant	Faible performance de l'institution communale
PAM	Bonne relation	Appui des réfugiés en produits alimentaires ; Appuis multiformes.	Non	Néant	Non	Néant	Non	Néant
UNHCR/IMC	Bonne relation	Appui au recasement et produits alimentaires et médicaux des réfugiés ; Appuis multiformes	Non	Néant	Oui	Néant	Non	Néant
Peace Corps	Bonne relation	Appui à l'encadrement de la petite enfance et la santé de reproduction	Non	Néant	Non	Néant	Non	Faible prise en compte de la petite enfance
OSC	Bonne relation	Appui au développement	Oui	Néant	Non	Néant	Non	Néant

IV.1.4.2 Analyse de la gestion du patrimoine

Tableau 14. Forces, Faiblesses et Axes de renforcement de la gestion des relations dans la Commune de Dir

FORCES	FAIBLESSES	AXES DE RENFORCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> - Bonne relation avec la tutelle ; - présence de programmes et projets ; - Bonne collaboration de la commune avec l'autorité traditionnelle et la société civile. - Présence des organisations humanitaires dans la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Non fonctionnement du syndicat des communes du Mbéré - Absence d'un repertoire des partenaires de la commune - Absence fonctionnement du service de communication, coopération et partenariat local - Absence de mécanisme des projets à caractère intercommunaux - Absence des comités intercommunaux de cogestion des ressources naturelles (Bois-énergie) - Pas de rencontre formelle avec les services déconcentrés de l'Etat, Forces de Maintien de l'Ordre et autres partenaires ; - Absence d'initiative visant à promouvoir la coopération décentralisée <hr/> - Absence d'un système de communication formel interne à la Mairie ; <hr/> - 	<ul style="list-style-type: none"> - Désignation d'un responsable communal en charge des relations publiques et coopération décentralisée ; - Rédynamisation du syndicat des communes du Mbéré ; - Renforcement des relations avec les services techniques de l'État par l'instauration des rencontres semestrielles; - Sollicitation des sectoriels dans la maturation et l'accompagnement de la mise en œuvre des projets ; - Organisation régulière des échanges entre la commune et les acteurs du secteur privé.

IV.1.5. Cadre logique de l'institution communale de Dir

Après avoir identifié les différents axes aux niveaux de la gestion des ressources humaines, financières, du patrimoine communal et des relations, la planification stratégique de l'Institution communale est la suivante.

Problème central : Faible performance de l'institution communale de Dir

STRATEGIE SECTORIELLE:		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif Global	Améliorer la performance de l'institution communale de Dir à tous les niveaux	Taux d'amélioration de la performance de l'institution communale	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la tutelle ; - Rapport du comité de suivi du PCD ; - PV des différentes réunions	- Implication de la Commune et de ses partenaires ; - Disponibilité financière ;
Objectifs spécifiques	Os. 1 : Améliorer la gestion des ressources humaines	Taux d'amélioration de la gestion des ressources humaines réalisé.	- Rapport du SG de la Commune.	Volonté de la Commune et du personnel communal
	Os. 2 : Améliorer la gestion des ressources financières	Niveau d'amélioration des recettes financières de la Commune réalisé.	- Comptes administratifs ; - Rapport du RM	- Volonté des contribuables ; - implication de l'CCF ; - honnêteté des collecteurs des taxes ; - engagement de l'exécutif communal ; - Bonne utilisation des fonds mobilisés
	Os. 3 : Améliorer la gestion du patrimoine communal	Niveau d'amélioration de la gestion du patrimoine communal réalisé.	- Rapport de la comptabilité matière ; - rapport du SG	- Volonté de la Commune ; - volonté de la Tutelle.
	Os. 4 : Améliorer la gestion des relations	Niveau d'amélioration de la gestion des relations réalisé.	Rapport des différents partenaires de la Commune	Volonté de la Commune ; Disponibilité des différents partenaires
Résultats (Axes stratégiques)	1.1: L'organigramme adopté est revu et rendu opérationnel	- Nombre d'agents de maîtrise recruté ; - Nombre d'agents communaux formés ; - Nombre des services renforcés.	- Rapport du SG de la Commune.	- Volonté de la Commune et du personnel communal ; Amélioration des ressources financières ; Bonne utilisation des fonds mobilisés.
	1.2: Les conditions de travail sont améliorées	Nombre de matériel de travail et équipements acquis et mis à	Rapports des chefs de service ; Factures diverses ;	Volonté de la Commune ; Amélioration des ressources financières ;

	dans les services de la Mairie	la disposition des services	Fiches détenteurs des biens de chaque service	Bonne utilisation des fonds mobilisés			
	1.3 Le Conseil Municipal joue pleinement son rôle	- Nombre des conseillers municipaux jouant pleinement leur rôle - Nombre d'Adjoints exécutant totalement leurs tâches	- Rapport du secrétaire d'état civil ; - rapport de la Commune.	- Volonté de la Commune ; - implication des sectoriels en charge de la petite enfance.			
	2.1: les ressources propres de la Commune sont améliorées et bien gérées	Niveau d'amélioration des recettes propres de la Commune réalisé	Comptes administratifs	- Volonté de la Commune ; - honnêteté des collecteurs des taxes et percepteurs des marchés ; - volonté des contribuables ; - bonne utilisation des fonds mobilisés			
	2.2: la mobilisation des ressources extérieures s'est améliorée et bien gérée	Niveau d'amélioration des ressources extérieures réalisées	- Rapport de la comptabilité communale	- Implication de la Commune ; - volonté des différents bailleurs de fonds ; - Bonne utilisation des fonds mobilisés			
	3.1 : la gestion des ressources naturelles s'est améliorée	Niveau d'amélioration de la gestion du patrimoine existant réalisé	Rapport de la comptabilité matière	Volonté de la Commune ; Amélioration des ressources financières.			
	3.2 : Les investissements communaux sont bien gérés et pérennisés	Nombre et qualité des ressources potentielles valorisées	Rapport de la comptabilité matière ; Comptes administratifs	Volonté de la Commune ; Amélioration des ressources financières ; Bonne utilisation des fonds mobilisés			
	4.1 la gestion des relations entre la Commune et l'extérieur s'est améliorée	Niveau d'amélioration de la gestion des relations entre l'extérieure et la Commune réalisé.	Rapports des différents partenaires de la Commune	Volonté de la Commune ; Disponibilité des partenaires.			
	4.2 les relations au sein de l'institution communale sont bonnes	Niveau d'amélioration de la gestion des relations au sein de l'institution communale réalisé.	Rapports du SG ; Différents PV des réunions	Volonté de la Commune ; Volonté du personnel communal.			
ACTIVITES :				COÛTS ESTIMATIFS			
				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%; text-align: center;">QTE/NBRE</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">CU</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">MONTANT (en FCFA)</td> </tr> </table>	QTE/NBRE	CU	MONTANT (en FCFA)
QTE/NBRE	CU	MONTANT (en FCFA)					

1.1.1.	Réorganisation de l'organigramme en le conformant à celui des tableaux types des emplois communaux en fonction des réalités de la Commune		Forfait	200 000
1.1.2.	Élaboration d'un plan de recrutement du personnel pour compléter les postes vacants suivants: service des affaires générales (04) ; service sociale et culturel (03) ; service économique et financier (03) ; 01 comptable et 01 archiviste		Forfait	100 000
1.1.3.	Organisation des réunions hebdomadaires de coordination du personnel communal (réunion présidée par le SG)			PM
1.1.4.	Organisation des réunions trimestrielles de coordination du personnel communal présidées par le Chef de l'Exécutif communal			PM
1.1.5.	Elaboration d'un plan de formation/recyclage du personnel communal	1	200 000	200 000
1.1.6.	Organisation des ateliers de renforcement des capacités du personnel communal en planification des activités		Forfait	500 000
1.1.7.	Renforcement des capacités des Cadres de la Commune en gestion des ressources humaines			1000 000
1.1.8.	Elaboration d'un règlement intérieur du personnel et le cahier de charges de chaque agent communal et veiller à leur application		Forfait	100 000
1.1.9.	Elaboration et mise en œuvre d'une planification hebdomadaire des activités dans les différents services	1	500 000	500 000
Sous-total1.1				2 600 000
1.2.1	Respect du mode d'avancement et le profil de carrière du personnel conformément aux textes législatifs en vigueur			PM
1.2.2	Equipement de tous les services et unités de la Mairie en équipements et matériel didactique suffisant et de qualité.			15 000 000
Sous-total1.2				15 000 000
1.3.1	Respect de la répartition des tâches entre le Maire et ses Adjoints			PM
1.3.2	Mise à la disposition des Adjoints au Maire toute la logistique nécessaire pour l'accomplissement de leurs tâches (moyens financiers, équipements et matériels de travail, matériels roulants) sur la base d'une programmation réaliste des activités	5	2 000 000	10 000 000
1.3.3	Organisation mensuelle des réunions de coordination entre les membres de l'Exécutif communal	60	20000	1 200 000
1.3.4	Elaboration d'un plan de formation/recyclage des conseillers municipaux	1	100 000	100 000
1.3.5	Organisation des sessions de formation des conseillers municipaux municipaux sur la perception de leur rôle et plusieurs autres thèmes en rapport avec la gestion de la municipalité	5	1 000 000	5 000 000
1.3.6	Renforcement des capacités de l'exécutif municipal en gestion des ressources humaines	1	500 000	500 000
Sous-total1.3				16 800 000
2.1.1	Actualisation et sécurisation du fichier des contribuables	1	2 000 000	2 000 000
2.1.2	Mise en place d'un planning d'actualisation du fichier de contribuable de la commune	1	500 000	500 000
2.1.3	Elargissement de l'assiette fiscale		Forfait	100 000 000
2.1.4	Recrutement et formation des 08 collecteurs des taxes et impôts		Forfait	1 000 000

2.1.5	Recyclage permanent du SG, du RM et de l'exécutif municipal sur les procédures d'élaboration du budget		Forfait	1 000 000
2.1.6	Mise en place d'un système de collecte et de sécurisation des recettes générées par les infrastructures marchandes			PM
2.1.7	Organisation chaque année d'au moins 01 séminaire sur la promotion de la bonne gouvernance financière	5	1 000 000	5 000 000
2.1.8	Information et sensibilisation des contribuables sur l'intérêt de payer les taxes		Forfait	1 000 000
2.1.9	Mise en place d'un mécanisme interne de suivi/contrôle du recouvrement des taxes	1	500 000	500 000
2.1.10	Élaboration d'un plan de renforcement des capacités des percepteurs sur les mécanismes de collecte	1		500 000
2.1.11	Etablissement des notes de services aux percepteurs de la commune			PM
2.1.13	Équiper le bureau du receveur d'un ordinateur Complet	1	1 000 000	1 000 000
2.1.14	Renforcement des capacités du personnel de la recette sur l'utilisation de l'outil informatique		Forfait	300 000
2.1.15	Formation du personnel en technique d'élaboration de tenu et de suivi des documents comptable	1	3 00 000	300 000
2.1.16	Installation en réseau de SIMBA au sein de la commune		Forfait	1 000 000
2.1.17	Dotation du service de recouvrement des motos tout terrain	4	1 500 000	6 000 000
2.1.18	Dotation du service de la recette en équipement (03 bureaux, 3 ordinateurs portables)		Forfait	3 000 000
Sous-total 2.1				123 100 000
2.2.1	Signatures des contrats de partenariat et conventions avec les bailleurs de fonds divers : Mairie		Forfait	10 000 000
2.2.2	Renforcement de la mobilisation et de la gestion des ressources extérieures		Forfait	10 000 000
Sous-total 2.2				20 000 000
3.1.1	Aménagement d'une décharge municipale dans la ville de Dir	1	10 000 000	10 000 000
3.1.2	Recensement et aménagement de tous les sites touristiques de la Commune		Forfait	50 000 000
3.1.3	Mise en place d'un plan d'affectation des terres (zonage cultures-pâtures)		Forfait	50 000 000
3.1.4	Aménagement de toutes les différentes carrières (sable, latérite, gravier)		Forfait	50 000 000
3.1.5	Création et sécurisation des réserves foncières dans la Commune de Dir		Forfait	30 000 000
3.1.6	Mise en place d'un système de gestion durable des ressources naturelles dans la Commune de Dir		Forfait	10 000 000
Sous-total 3.1				200 000 000
3.2.1	Sécurisation du patrimoine foncier existant dans la Commune de Dir		Forfait	30 000 000
3.2.2	Recensement et estampiage de tous les bâtiments communaux		Forfait	5 000 000
3.2.3	Mise en place d'un système d'entretien préventif des infrastructures communales		Forfait	2 000 000
3.2.4	Redynamisation de certains comités de gestion des forages et certaines infrastructures marchandes (hangar de marché, magasins de stockage)		Forfait	5 000 000
3.2.5	Mise en place des comités de gestion des ouvrages communautaires qui n'en possèdent		Forfait	2 000 000
3.2.6	Reformation de la benne et de la Toyota		Forfait	5 000 000

3.2.7	Formation d'un agent en maintenance des engins de la Commune		Forfait	1 000 000
3.2.8	Mise en place d'un stock de rechange des ouvrages hydrauliques au niveau de la Commune		Forfait	5 000 000
3.2.9	Construction et équipement de l'hôtel de ville de Dir	1	300 000 000	300 000 000
3.2.10	Réhabilitation des 02 groupes électrogènes de la commune	2	100 000	200 0000
3.2.11	Mise en place un système de gestion en régie des infrastructures marchandes			PM
3.2.12	Mise en place d'un système de gestion du patrimoine communal			PM
3.2.13	Mise en place d'un garage municipal			10 000 000
Sous-total 3.2				365 200 000
4.1.1	Opérationnalisation de la cellule de communication, de coopération et du partenariat local		Forfait	2 000 000
4.1.2	Mise en place d'un plan de communication et de marketing communal	1	500 000	500 000
4.1.3	Création d'un site web de la Commune de Dir	1	100 000	100 000
4.1.4	Mise en place d'un cadre de concertation entre la Commune et le secteur privé			PM
4.1.5	Mise en place des programmes d'information et de sensibilisation des populations sur les activités communales			PM
4.1.6	Renforcement de la communication entre les conseillers municipaux et les populations par l'instauration des comptes rendus sur les activités communales		Forfait	5 000 000
4.1.7	Implication davantage des services techniques (sectoriels) dans l'élaboration du budget communal			PM
4.1.8	Multiplication de la Communication sur le Plan Communal de Développement		Forfait	2 000 000
Sous-total 4.1				9 600 000
4.2.1	Organisation des réunions hebdomadaires de coordination du personnel			PM
4.2.2	Mise en place d'un climat de collaboration favorable entre les agents communaux			PM
4.2.3	Réinstauration d'un climat de convivialité entre les membres de l'Exécutif communal en mettant des moyens de travail aux Adjoints au Maire			PM
Sous-total 4.2				PM
SOUS-TOTAL GENERAL DE L'INSTITUTION COMMUNALE				752 300 000
FONCTIONNEMENT (10%)				75 230 000
TOTAL GENERAL DU SECTEUR				827 530 000

IV.2 Principaux services de l'espace communal

Les infrastructures sociales de la Commune sont consignées dans le tableau 15 ci-après :

Tableau 15 : Situation des infrastructures dans la Commune de DIR

Nom d'infrastructure	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Écoles maternelles publiques	01	06	07
Écoles primaires publiques	03	30	33
EFA	00	01	01
CES	00	02	02
Lycée	01	00	01
CETIC	01	01	02
Formations sanitaires	01	04	05
Forages	15	48	63
Puits	03	12	15
Station Scan Water	00	02	02
CZ CVS	01	04	05
Parc de vaccination	09	32	41
Marché à bétail	01	05	06
Sources d'eau aménagées	01	03	04
Aire d'abattage	01	07	08
Boucherie	01	05	06
Poste agricole	00	06	06
Magasin	02	01	03
Marchés périodiques	01	08	09
Hangars de marché	02	06	08

Source : diagnostic participatif ADEES 2017

IV.2.1 Agriculture et développement rural

IV.2.1.1. État des lieux

- Existence d'une délégation d'arrondissement d'agriculture et du développement rural ;
- Existence de 6 postes agricoles (Kalaldi, Raouzanam, Waah, Simi I, Bindiba, Bagodo) ;
- Existence de 03 magasins de stockage (2 à Dir urbain et 1 à Kalaldi);
- Les conflits agropastoraux sont gérés par une commission présidée par le Sous-préfet ;
- Existence de 24 organisations de producteurs, dont une conforme à la loi OHADA dans la commune de Dir;
- Le nombre d'actifs agricoles est estimé à 12 000 dont 2649 réfugiés (180 en milieu urbain et 2469 en milieu rural) ;
- Les principaux bassins de production sont situés le long des cours d'eau (Djerem, Mbah, Waah)
- On note la présence des programmes et projets tels que : le PIDMA, l'ACEFA, le PNVRA, ...);
- Les principales spéculations qu'on cultive dans la Commune de Dir sont : le manioc, le maïs, l'igname, la patate, le macabo, la pomme de terre, le concombre, l'arachide, les légumes, le piment, le gombo, la canne à sucre et les cultures maraichères. De ces spéculations, les plus pratiquées par les réfugiés sont : le manioc, les cultures maraichères, la patate et le soja.

Les différentes spéculations cultivées et leurs rendements moyens sont consignés dans le tableau 16 suivant :

Tableau 16: Principales spéculations de la Commune de Dir

N°	SPÉCULATIONS	SUPERFICIE CULTIVÉE EN HA	PRODUCTION EN KG PAR HECTARE	PRINCIPAUX PROGRAMMES INTERVENANT DANS LE SECTEUR
1.	Manioc	7500	200 000Kg	PNVRA PNDP ACEFA
2.	Maïs	3771	1500 kg	
3.	Igname	50	1200 kg	
4.	Patate	420	2300 kg	
5.	Macabo	50	1800 kg	
6.	Pomme de Terre	1	2200 kg	
7.	Concombre	380	2700 Kg	
8.	Arachide	275	1700 kg	
9.	Légumes	15	850 kg	
10.	Piment	80		
11.	Gombo	158		
12.	Canne à sucre	26,19		
13.	Cultures maraichères	100		

Source : Rapport du DAADER 2017

Plan Communal de Développement de Dir

Les prix des denrées alimentaires sur le marché varient selon les saisons et les différentes périodes de l'année.

Tableau 17 : Prix des denrées alimentaires sur les marchés de la Commune de Dir

Produits	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Quantité
Manioc cosette	5 000	5 000	6 000	6 000	6 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Cuvette
Maïs	4 000	4 000	5 000	7 000	7 000	5 000	5 000	3 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Cuvette
Arachide (coque)	3 000	3 000	4 000	5 000	6 000	6 000	4 000	4 000	3 000	4 000	5 000	5 000	Cuvette
Patate	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	Kg
Igname	1 000	1 000						1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Tas
Macabo	1 500	1 500	2 000	2 500				2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	1/2 cuvette
Pomme de terre (semence)	500	500	500	1 000									
Tomate	6 000	6 000	4 500	4 000	3 000	3 000	3 000	3 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Carton diamaoor
Mangue			25	25	10	10							Fruit
Avocat	3 000	3 000	2 500	2 000	2 000	2 000	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	Cuvette
Gombo	500	100	100	50	50	50	50	50	50	50	50	50	Tas
Canne à sucre	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	Tige
Piment	6 000	6 000	4 000	4 000	3 000	3 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	Seau
Légumes	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	Tas
Pistage	18 000	18 000	19 000	20 000				12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	Cuvette

Source : Rapport du DAADER 2017

La Commune de Dir est riche en bas-fonds qu'on peut retrouver dans les localités suivantes : Vallée de Mbah, Maloko, Gazagazade, Tomedo, Waah, Vallée de Nawanto, Vallée de Mbigoro, Vallée de Pangato Gbadjer. Dans ces bas-fonds, on y cultive les cultures ci-après : la morelle noire, la laitue, l'oseille de guinée (Foléré), le gombo, la tomate, le chou, le poivron, l'ananas...

IV.2.1.2 Atouts/potentialités du secteur agriculture et développement rurale

- Existence des bas-fonds (environ 1780 ha)
- Existence des cours d'eau permanant (Djerem, Malingara, Madetom, Mbah, Mboukou, Ndoukla)
- Sécurisation de 2200ha des terres cultivables;
- Système de zonage agropastoral existant (2200ha) ;
- Présence d'une délégation d'arrondissement d'agriculture fonctionel ;
- Présence de 06 postes agricoles dans la commune ;
- Disponibilité des vastes espaces cultivables ;
- Présence d'une main d'œuvre abondante ;
- Présence d'une route bitumée (Nationale N6 entre Meiganga et Ngaoundal sur 140 km) ;
- Existence de 10 marchés périodiques ;
- Existence des sols riches en humus ;
- Diversité de cultures pratiquées.

IV.2.1.3 Analyse des problèmes du secteur Agriculture et Développement rural

PROBLEME CENTRAL	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS
Difficulté de pratiquer une agriculture compétitive et durable	- Absence d'outils agricoles modernes	- Pénibilité de travail	- Mise en place d'un pool d'engins agricoles au sein de la Commune de Dir
	- Outillage archaïque	- réduction de surface des champs	- Mise à la disposition de 235 attelages complets dans la Commune destinés au labour : Beyala (05), Dobiri (05), Kela sami (05), Raouzanam (05), Batoua pangar (05), Boforo (05), Guizoré (05), Malingara (10), Kalaldi (10), Tomedo (05), Gbema (05), Bagodo (10), Bindiba(10), Lamou (05), Sourma (05), Beka ziki (05), Doua (05), Goro(05), Koundé (05), Pangara4 (05), Waah (05), Mbin Mbappe (05), Boybaya (05), Gbazer (05), Mbigoro1 (05), Mbigoro 2 (05), Gazagazade (05), Gao (05), Wendoka (05), Simi I (05), Simi II (05), Badi (05), Salo (05), Matoko (05), Pangara III (05), Gbago (05), Samaki (05), Bezah (05), Kofa (05), Gbinako (05), Mbella (05), Djerem-kabawa (05)
	- Non-application du zonage	- Faible rendement	- Application du système de zonage initié par la commune : Tous les villages de la commune ;
	- insuffisance du personnel d'encadrement	- Faible revenu	- Construction et équipement de la DAADER de Dir ;
	- insuffisance des magasins de stockage des céréales	- Découragement	- Construction et équipement de Six (06) postes agricoles : Raouzanam, Simi, Waah, Kalaldi, Bindiba, Bagodo
	- insuffisance des aires de séchages	- Exode rural	- Construction de 38 magasins de stockage des vivres secs : Batoua pangar, Boforo, Tomedo, Gbema, Bagodo, Bindiba, Sourma, Doua, Boybaya, Djerem-kabawa, Gazagazade, Gbinako, Mbinmbappé, Simi I, Mbigoro I, Pangara III, Gbazer, Kalaldi, Pangara 4, Gbago, Beyala, Rouzanam, Mbigoro II, Beka-ziki, Gao, Salo, Bezah, kofa Gbadende, Matoko, Badi, Goro, Waah, Malingara, Kela-sami, Wendoka, Dir ;
	- Absence des points agréés d'approvisionnement en intrants agricoles	- Conflits agropastoraux	- Construction et sécurisation de 35 aires de séchages : Bindiba (04), Dir (04), Mbigoro II (01) Tomedo (01), Simi I (02), Beyala (02), Gbazer (02), Gazagazade (01), Beka-ziki (02), Batoua-pangar (02), Goro (02), Waah (01), Samaki (02), Kela-sami (02), Djerem-kabawa (02), Simi II (02), Gbema (01), Sourma (01) ;
	- Insuffisance de formation des agriculteurs sur les techniques modernes	- Retard du développement agricole	- Mise en place de 14 points agréés d'approvisionnement en intrants agricoles : Pangara 4 (01), Bagodo (01), Beka ziki (01), Gbinago (01), Gao (01), Salo (01), Beza (01), Kofa (01), Kalaldi (01), Matoko (01), Badi (01), Doua (01), Goro (01), Mbin Mbappe (01), Pangara 3 (01)
	- insuffisance des semenciers	- Pratique de l'agriculture rudimentaire	- Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur les nouvelles techniques agricoles : Tous les villages de la commune ;
	- Faible organisation des agriculteurs	- Mauvaise conservation des récoltes ;	- Formation des agriculteurs sur les itinéraires techniques des cultures ;
	- Mauvais état des pistes de collectes	- Cherté des produits en période de soudure	- Création de 22 semenciers de manioc dans les localités : Tomedo, Gbago, Simi I, Gbazer, Raouzanam, Bigoro, Beka ziki, Gao, Salo, Kofa, Kalaldi, Matago, Badi, Doua, Goro, Waah, Boy baya, Samaki, Simi I, Bema, Sourma, Pangara III ;
	- Absence des unités de transformation des produits agricoles	- Dégradation des récoltes	
	- Non-aménagement des bas-fonds ;	- Baisse des revenus familiaux	
	- Faible sécurisation des terres cultivables ;	- Découragement (risque d'abandon)	
	- Faible maîtrise des techniques de transformation des produits agricoles ;	- Perte post récolte élevée	
	- Faible maîtrise des techniques de commercialisation des produits agricoles ;	- Utilisation des semences non appropriées	
- Absence d'un bâtiment abritant	- Pénibilité de transport des sites production vers les sites d'écoulement		
	- Coût d'évacuation élevé ;		
	- Parcours de longues distances à la quête des unités de transformation des produits agricoles		
	- Risques d'agressions		
	- Enclavement		
	- Sous-développement		
	- Ecoulements ardues des		

Plan Communal de Développement de Dir

	<p>la DAADER de Dir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence des bâtiments dans les postes agricoles existants ; - Faible mécanisation agricole. 	<p>produits</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détérioration des cultures 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de 13 semenciers de maïs : Malingara, Waah, Kaladji, Doua, Badjer, Bindiba, Sourma, Batoua Pangar, Mbigoro 1, Bagodo, Boybaya, Boforo, Gazagazade - Structuration des agriculteurs selon les filières et selon les normes OHADA ; - Aménagement de 72km de Pistes de collecte répartis sur 8 tronçons : Beka ziki à Mbaah 10 km), Gbinako, Gao, Kofa, Kalaldi (de Kalaldi à Zeckimba 12 km), Badi (de Badi à Mapp 10km), Simi 2 (de Simi 2 à Mamiken sur 5 km), Goffe 2km, Gbenboy 3km ; Djerem- Kabawa-Boybaya (30km), - Construction de trois ouvrages de franchissement : Simi 1 : sur le cours d'eau : Mamiken et Mbigoro (7m) ; Kela sami : sur le cours d'eau Aoudou-Malouka ; Beka ziki : sur le fleuve Mbaah (50m) - Acquisition de 07 moulins multifonctionnels avec abris: Gbago, Sami I, Mbigoro II, Goro, Malingara, Djerem-kabawa - Aménagement de 08 bas-fonds : Vallée de Mbah, Maloko, Gazagazade, Tomedo, Waah, Vallée de Nawanto, Vallée de Mbigoro, Vallée de Pangato Gbadjer ; - Construction de 35 bacs de ruissage pour la fermentation du manioc : Bindiba (04), Dir (04), Mbigoro II (01) Tomedo (01), Simi I (02), Beyala (02), Gbazer (02), Gazagazade (01), Beka-ziki (02), Batoua-pangar (02), Goro (02), Waah (01), Samaki (02), Kela-sami (02), Djerem-kabawa (02), Simi II (02), Gbema (01), Sourma (01) ; - Organisation des campagnes de formation sur les techniques de commercialisation des produits agricoles ; - Organisation des campagnes formation de transformation du manioc en cossettes, en amidon, en tapioca ... - Mise en place de 06 unités de transformation du manioc en en cossettes, en amidon, en tapioca ...
--	--	--	--

IV.2.1.4. Cadre logique : Agriculture et développement rural

Problème central : Difficultés de pratiquer une agriculture compétitive et durable

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	Améliorer la productivité et la compétitivité agricoles de façon durable dans la Commune de Dir	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de productivité agricole amélioré - Niveau de revenus des agriculteurs amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles ; - implication réelle du personnel d'encadrement
Objectifs spécifiques	Os. 1: Améliorer la maîtrise des activités de pré production dans la Commune de Dir	<ul style="list-style-type: none"> - superficies des terres cultivables disponibles et sécurisées ; - Nombre de filières porteuses identifiées - Nombre d'agriculteurs ayant accès aux intrants agricoles ; - Nombre d'agriculteurs ayant accès à l'encadrement ; - Nombre d'agriculteurs semenciers accompagnés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles.
	Os. 2 : Améliorer les activités de production agricole dans la Commune de Dir	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'agriculteurs maîtrisant les itinéraires techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles.
	Os. 3 : Améliorer les activités de post production agricole dans la Commune de Dir	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de réduction des pertes post récolte - Nombre de pistes agricoles créées ; - Nombre d'agriculteurs maîtrisant des activités de conservation des produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles.

Plan Communal de Développement de Dir

		<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'agriculteurs maîtrisant des activités de transformation - Nombre d'agriculteurs maîtrisant des circuits et stratégies de commercialisation des produits agricoles 		
Résultats stratégiques) (Axes	1.1 : Les agriculteurs ont accès aux terres cultivables sécurisées, aux intrants, financements et matériels/engins agricoles de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> - Superficies des terres cultivables sécurisées - Nombre d'agriculteurs ayant accès aux intrants et matériels/engins agricoles de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles.
	1.2 la mécanisation des opérations de pré production agricole est maîtrisée	Superficies des terres cultivables sécurisées dégagées et labourées par les tracteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles.
	1.3 Les agriculteurs bénéficient des formations appropriées	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'agriculteurs formés ; - Nombre des thèmes diffusés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles.
	2.1 : Les agriculteurs sont bien encadrés et bien suivis sur les itinéraires techniques pendant la production.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'agriculteurs formés et suivis sur les itinéraires techniques ; - Nombre de structures d'encadrement construites (CEAC, cases communautaires, postes agricoles...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles.
	2.2 les agriculteurs maîtrisent et appliquent les itinéraires techniques	Nombre d'agriculteurs maîtrisant les itinéraires techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles.
	3.1 Des bassins de production sont désenclavés	Nombre de bassins de production désenclavés	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles.

Plan Communal de Développement de Dir

	3.2 Des infrastructures de conservation, de transformation et des stratégies de commercialisation des produits agricoles sont mises en place	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de magasins de stockage construits ; - Nombre de moulins communautaires mis en place ; - Nombre de bacs de ruissage de manioc construits ; - Nombre de séchoirs communautaires construits ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ;
	3.3 Des circuits et des stratégies de commercialisation des produits agricoles sont maîtrisés	Niveau de revenus des producteurs amélioré	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles.
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS (en FCFA)
1.1.1.	Mise à la disposition de 245 attelages complets dans la Commune destinés au labour : Dir (10), Beyala (05), Dobiri (05), Kela sami (05), Raouzanam (05), Batoua pangar (05), Boforo (05), Guizoré (05), Malingara (10), Kalaldi (10), Tomedo (05), Gbema (05), Bagodo (10), Bindiba(10), Lamou (05), Sourma (05), Beka ziki (05), Doua (05), Goro(05), Koundé (05), Pangara4 (05), Waah (05), Mbin Mbappe (05), Boybaya (05), Gbazer (05), Mbigoro1 (05), Mbigoro 2 (05), Gazagazade (05), Gao (05), Wendoka (05), Simi I (05), Simi II (05), Badi (05), Salo (05), Matoko (05), Pangara III (05), Gbago (05), Samaki (05), Bezah (05), Kofa (05), Gbinako (05), Mbella (05), Djerem-kabawa (05) 245 x 500 000 = 122 500 000 FCFA	Nombre d'attelages complets mis à la disposition des agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> - PV de réception - bordereaux de livraison - factures diverses 	122 500 000
1.1.2	Application du système de zonage initié par la commune : Tous les villages de la	Nombre d'ha sécurisés et disponibles pour l'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes de faisabilité - pV de réception 	120 000 000

Plan Communal de Développement de Dir

	commune			
1.1.3.	Mise en place de 17 points agréés d'approvisionnement en intrants agricoles : Dir (01), Boforo (01), Bindiba (01), Pangara 4 (01), Bagodo (01), Beka ziki (01), Gbinago (01), Gao (01), Salo (01), Beza (01), Kofa (01), Kalaldi (01), Matoko (01), Badi (01), Doua (01), Goro (01), Mbin Mbappe (01), Pangara 3 (01) 17 x 10 000 000 FCFA = 170 000 000 FCFA	Nombre des points agréés d'approvisionnement en intrants agricoles mis en place	- PV de réception - bordereaux de livraison - factures diverses	140 000 000
1.1.4	Création de 25 semenciers de manioc dans les localités : Dir, Bindiba, Boforo, Tomedo, Gbago, Simi I, Gbazer, Raouzanam, Bigoro, Beka ziki, Gao, Salo, Kofa, Kalaldi, Matago, Badi, Doua, Goro, Waah, Boy baya, Samaki, Simi I, Bema, Sourma, Pangara III 25 x 3 000 000 FCFA = 75 000 000 FCFA	Nombre de semenciers de manioc mis en place	- Etudes de faisabilité - pV de réception - Rapports	75 000 000
1.1.5	Mise en place de 15 semenciers de maïs : Dir, Goro, Malingara, Waah, Kaladji, Doua, Badjer, Bindiba, Sourma, Batoua Pangar, Mbigoro 1, Bagodo, Boybaya, Boforo, Gazagazade 15 x 3 000 000 FCFA = 45 000 000 FCFA	Nombre de semenciers de maïs mis en place	- Etudes de faisabilité - pV de réception - Rapports	45 000 000
1.1.6	Aménagement de 08 bas-fonds : Vallée de Mbah, Maloko, Gazagazade, Tomedo, Waah, Vallée de Nawanto, Vallée de Mbigoro, Valée de Pangato Gbadjer 8 x 10 000 000 FCFA = 80 000 000	Nombre de bas-fonds aménagés	- Etudes de faisabilité - Pv de réception - Rapports	80 000 000

Plan Communal de Développement de Dir

	FCFA			
1.1.7	Aménagement d'un complexe agricole du Bas-fond de BEYALA par le PAM Forfait : 300 000 000 FCFA	Nombre de complexe agricole aménagé	Rapport du PAM	300 000 000
1.1.8	Appuis financiers aux OP des agriculteurs (agriculteurs hôtes et réfugiés) de la Commune. 20 x 10 000 000 FCFA = 200 000 000 FCFA	Nombre des OP financées	- Ordres de virements - Rapports financiers des partenaires	200 000 000 FCFA
Sous total 1.1.				2 185 000 000
1.2.1	Mise en place d'un pool d'engins agricoles au sein de la Commune de Dir Forfait : 100 000 000 FCFA	Nombre d'engins agricoles mis en place	- Pv de réception - Rapports	100 000 000
1.2.2	Vulgarisation de la culture attelée dans l'ensemble de la Commune Forfait : 10 000 000 FCFA	Nombre d'agriculteurs pratiquant la culture attelée	- Rapports des CC et du comité de suivi du PCD - Rapports du DDADER de Dir	10 000 000
1.2.3	Mise en place et formation d'une équipe en charge de la maintenance des engins agricoles Forfait : 5 000 000 FCFA	Nombre de personnes formées sur la maintenance des engins agricoles	- PV des personnes désignées pour l'entretien des engins agricoles - Rapports de formation	5 000 000
Sous total 1.2.				115 000 000
1.3.1	Formation des agriculteurs sur les itinéraires techniques des cultures Forfait : 10 000 000 FCFA	Nombre d'agriculteurs formés sur les itinéraires techniques des cultures	- Rapports des CC et du comité de suivi du PCD - Rapports du DDADER de Dir - Rapports de formation	10 000 000
1.3.2	Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur les nouvelles techniques agricoles : Tous les villages de la commune Forfait : 10 000 000 FCFA	Nombre de campagnes d'information et de sensibilisation sur les nouvelles techniques agricoles organisées	- Rapports des CC et du comité de suivi du PCD - Rapports du DDADER de Dir - Rapports d'information et de sensibilisation	10 000 000
1.3.3	Structuration des agriculteurs selon les filières et selon les normes OHADA Forfait : 5 000 000 FCFA	Nombre de coopératives mises place selon les normes OHADA	- Rapports des CC et du comité de suivi du PCD - Rapports du DDADER de Dir	5 000 000

Plan Communal de Développement de Dir

Sous total 1.3				25 000 000
2.1.1	Construction et équipement de la DAADER de Dir 1 x 40 000 000 FCFA = 40 000 000 FCFA	Nombre de bâtiment abritant la DAADER construit et équipé	- PV de réception	40 000 000
2.1.2	Construction et équipement de Six (06) postes agricoles : Raouzanam, Simi, Waah, Kalaldi, Bindiba, Bagodo 6 x 30 000 000 FCFA = 180 000 000 FCFA	Nombre de postes agricoles construits et équipés	Divers PV de réception	180 000 000
2.1.3	Construction et équipement de 20 cases communautaires : Mbella, Malingara, Simmi II, Mbigoro 2, Boybaya, Kaladi, Gbinako, Salo, Béyala, Guizoré, Kéla Sami, Bindiba, Gbadjer, Raouzanam, Moinam, Goro, Boforo, Koundé, Dir, Wendoka 20 x 20 000 000 FCFA = 400 000 000 FCFA	Nombre de cases communautaires construites et équipées	Divers PV de réception	400 000 000 FCFA
2.1.4	Construction et équipement du CEAC de Dir 1 x 40 000 000 FCFA = 40 000 000 FCFA	Nombre de CEAC construit et équipé	Divers PV de réception	40 000 000 FCFA
Sous total 2.1				660 000 000
2.2.1	Mise en application par les agriculteurs des enseignements reçus sur les itinéraires techniques des différentes spéculations pratiquées dans la Commune PM	Nombre d'agriculteurs appliquant des enseignements reçus sur les itinéraires techniques des différentes spéculations pratiquées dans la Commune	- Rapports des CC et du comité de suivi du PCD - Rapports du DDADER de Dir	PM
2.2.2	Suivi de proximité des agriculteurs sur l'application des itinéraires techniques par les techniciens Forfait : 10 000 000 FCFA	Nombre des agriculteurs suivis	- Rapports des CC et du comité de suivi du PCD - Rapports du DDADER de Dir	10 000 000
Sous total 2.2				10 000 000

Plan Communal de Développement de Dir

3.1.1	Aménagement de 30km de Pistes de collecte réparties sur les tronçons : Beka ziki à Mbaah 10 km), Badi (de Badi à Mapp 10km), Simi 2 (de Simi 2 à Mamiken sur 5 km), Goffe 2km, Gbenboy 3km ; 30 x 3 000 000 FCFA = 90 000 000 FCFA	Nombre de linéaire des pistes de collecte des produits agricoles aménagés	- Rapports du DDADER de Dir - Divers PV de réception	90 000 000
3.1.2	Étude de faisabilité en vue de la construction de trois ouvrages de franchissement : Simi 1 : sur le cours d'eau : Mamiken et Mbigoro ; Kela sami : sur le cours d'eau Aoudou-Malouka ; Beka ziki : sur le fleuve Mbaah 3 x 1 000 000 = 3 000 000 FCFA	Nombre d'études de faisabilité réalisées	Etudes de faisabilité de construction des ouvrages de franchissement	3 000 000
3.1.3	Construction de trois ouvrages de franchissement : Simi 1 : sur le cours d'eau : Mamiken et Mbigoro ; Kela sami : sur le cours d'eau Aoudou-Malouka ; Beka ziki : sur le fleuve Mbaah PM	Nombre d'ouvrages de franchissement construits	Divers PV de réception	PM
Sous total 3.1				93 000 000
3.2.1	Construction de 35 bacs de ruissage pour la fermentation du manioc : Bindiba (04), Dir (04), Mbigoro II (01) Tomedo (01), Simi I (02), Beyala (02), Gbazer (02), Gazagazade (01), Beka-ziki (02), Batoua-pangar (02), Goro (02), Waah (01), Samaki (02), Kela-sami (02), Djerem-kabawa (02), Simi II (02), Gbema (01), Sourma (01) 35 x 5 000 000 FCFA = 175 000 000 FCFA	Nombre de bacs de ruissage construits	- Rapports des CC et du comité de suivi du PCD - Rapports du DDADER de Dir - Divers PV de réception	175 000 000
3.2.2	Acquisition de 25 moulins multifonctionnels avec abris: Dir,	Nombre de moulins multifonctionnels avec abris mis en place	- Rapports des CC et du comité de suivi du PCD	140 000 000

Plan Communal de Développement de Dir

	<p>Bindiba, Boforo, Gbago, Sami I, Mbigoro II, Goro, Malingara, Djerem-kabawa, Beyala, Kofa, Pangara III, Tomedo, Mbella, Batoua-Pangar, Gbeza, Mbigoro I, Gao, Salo, Dobiri, Guizoré, Matoko, Koundé</p> <p>28 x 5 000 000 = 140 000 000 FCFA</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Rapports du DDADER de Dir - Divers PV de réception 	
3.2.2	<p>Construction et sécurisation de 39 aires de séchages : Bindiba (04), Dir (04), Mbigoro II (01) Tomedo (01), Simi I (02), Beyala (02), Gbazer (02), Gazagazade (01), Beka-ziki (02), Batoua-pangar (02), Goro (02), Waah (01), Samaki (02), Kela-sami (02), Djerem-kabawa (02), Simi II (02), Gbema (01), Sourma (01), Boforo (04)</p> <p>39 x 5 000 000 FCFA = 177 000 000 FCFA</p>	<p>Nombre d'aires de séchage construits et sécurisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des CC et du comité de suivi du PCD - Rapports du DDADER de Dir - Divers PV de réception 	<p>177 000 000 FCFA</p>
3.2.3	<p>Construction de 39 magasins de stockage des vivres secs : Dir, Batoua pangar, Boforo, Tomedo, Gbema, Bagodo, Bindiba, Sourma, Doua, Boybaya, Djerem-kabawa, Gazagazade, Gbinako, Mbinmbappé, Simi I, Mbigoro I, Pangara III, Gbazer, Kalaldi, Pangara 4, Gbago, Beyala, Rouzanam, Mbigoro II, Beka-ziki, Gao, Salo, Bezah, kofa Gbadende, Matoko, Badi, Goro, Waah, Malingara, Kela-sami, Wendoka, Dir</p> <p>39 x 25 000 000 = 975 000 000 FCFA</p>	<p>Nombre de magasins de stockage construits</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des CC et du comité de suivi du PCD - Rapports du DDADER de Dir - Divers PV de réception 	<p>975 000 000</p>
3.2.4	<p>Mise en place de 06 unités de transformation du manioc en en cossettes, en amidon, en tapioca ... : Dir (01), Bindiba (01), Boforo (01),</p>	<p>Nombre d'unités de transformation du manioc mises en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des CC et du comité de suivi du PCD - Rapports du DDADER de Dir 	<p>120 000 000</p>

Plan Communal de Développement de Dir

	Goro (01), Gbazer (01), Bagodo (01) 6 x 20 000 000 FCFA = 120 000 000 FCFA		- Divers PV de réception	
3.2.5	Organisation des campagnes de formation des producteurs sur des techniques de conservation et de première transformation des produits agricoles (maïs, manioc, etc.) Forfait : 20 000 000 FCFA	Nombre de campagnes de formation de transformation organisées	- Rapports des CC et du comité de suivi du PCD - Rapports du DDADER de Dir - Rapports d'information	20 000 000
3.2.6	Organisation des campagnes de formation sur les techniques de commercialisation des produits agricoles Forfait : 10 000 000 FCFA	Nombre de campagnes de formation sur les techniques de commercialisation des produits agricoles organisées	- Rapports des CC et du comité de suivi du PCD - Rapports du DDADER de Dir - Rapports de formation	10 000 000
Sous total 3.1				1 617 000 000
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR				4 705 000 000

IV.2.2 Élevage, pêches et industries animales

IV.2.2.1 État des lieux

- Existence de la délégation d'arrondissement de l'élevage, de pêche et des industries animales ;
- existence de 05 centres zootechniques et vétérinaires (Dir, Kaladji, Bagodo, Bindiba et Gbazer) ;
- existence de 06 aires d'abattage (Dir, Kaladji, Bagodo, Bindiba, Sourma et Gbazer);
- existence de 06 marchés à bétail (Dir, Kalaldi, Bagodo, Bindiba, Gbazer, Sourma) ;
- existence de 06 boucheries (Dir, Kalaldi, Bagodo, Bindiba, Gbazer, Sourma) ;
- existence des espaces fourragers dans quelques villages (Goro, Guizoré et Dir) ;
- existence de 41 parcs de vaccination (09 à Dir, 03 à Kaladji, 12 à Gbazer, 10 à Bindiba, et 12 à Bagodo) ;
- existence d'une dizaine des organisations des producteurs dans le secteur élevage ;
- existence d'un point d'abreuvement pour bétail à Bindiba en panne
- existence de quelques programmes et projets d'encadrement et d'appuis aux éleveurs (APESS, ACEFA...);
- production moyenne annuelle de 3 000 litres de miel dans la Commune de Dir.
- Existence de 5 zones de pêche dans l'ensemble de la Commune (Djerem Kabawa, Bindiba, Gbago, Dobiri et Mbella).

La taille du cheptel des espèces animales élevées dans la Commune de Dir sont consignées dans le tableau 18 suivant :

Tableau 18 : Taille du cheptel des espèces animales élevées dans la Commune de Dir

Cheptel	Effectif		Total
	Urbain	Rural	
Bovins	500	13 845	14 345
Ovins	200	1 928	2 128
Caprins	375	1 548	1 923
Volaille	2500	7 700	10 200
Asins		155	155
canins		128	178
Equins		10	10

Sources : rapport délégué d'arrondissement MINEPIA 2017

De ce cheptel bovin, 1646 têtes appartiennent aux éleveurs réfugiés. Pour ce qui est des prix de vente de ces animaux, ils varient d'une race à une autre et en fonction des saisons (Tableau 19).

Tableau 19 : Grille de prix des animaux (en F CFA) sur les marchés de bétail

Espèce	Prix moyen	Prix maximum
Taureaux	275 000	550 000
Castrés	270 000	500 000
Vaches	210 000	380 000
Taurillons	190 000	250 000
Génisses	185 000	270 000
Ovins	25 000	60 000
Caprins	15 000	40 000
volailles	2 500	7 000

Source : DAEPiA 2017

Les prix de vente de certains produits du secteur élevage sont les suivants :

Tableau 20 : Prix moyens des produits d'origine animale dans la Commune de Dir

Produits	Prix de vente en FCFA
01 kg de viande sans os	1 800 à 2 000
01 kg de viande avec os	1 500 à 1 600
01 kg de trippe	1 300
01 queue	1 500
01 patte	700
01 kg de foie	1 700
01 litre de lait frais	400
01 litre de miel	1 000

Source: DAEPIA/Dir 2017

IV.2.2.2 Atouts et potentialités du secteur élevage, pêche et industries animales

- Existence d'une DAEPIA
- Existence de 05 CZCVS
- Existence de 41 parcs de vaccination
- Existence 09 marchés de à bétail
- Existence d'une piste de transhumance
- Existence d'un important cheptel bovin
- Zone propice à l'élevage
- Passage de la Nationale N°6 qui est bitumé
- Délimitation d'espaces agropastoraux (dans certains villages)
- Existence des nombreuses plantes mellifères
- Existence de plusieurs apiculteurs
- Présence du fleuve Djerem riche en ressources halieutiques

Plan Communal de Développement de Dir

IV.2.2.3. Analyse des problèmes du secteur Élevage, pêche et Industries animales

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEE DE PROJET	SITE CONCERNE
Difficulté de pratiquer un élevage par objectif et une pêche de qualité	- Insuffisance des CZSV construits selon le plan type	- Faible suivi des éleveurs	Construction de 04 CZV selon le plan type	Bagodo (1), Kalaldi (1), Bindiba (1), Dir (1)
	- Absence des bains détiqueurs	- Présence des épizooties	Construction de 3 bains de tiqueur	Dir (01), Sourma (01), Bagodo (01),
	- Tarissement des points d'abreuvement en saison sèche	- Réduction de la taille du cheptel	Aménagement de 08 marres d'abreuvement	Sourma (01), Simi II(01), Bindiba (02), Gbago (01), Simi I (01), Kofa (01), Gao (01),
	- Divagation des bœufs	- Amaigrissement du bétail	Construction de 14 puits pastoraux	Dir (01), Gbema (01), Pangara 4 (01), Tomedo (01), Moinam (01), Beyala (01), Mbigoro 2 (01), Gbazer (01), Beka ziki (01), Gbinako (01), Samaki 01; Kela Sami (01) ; Waah (01); Batoua pangar (01)
	- Mauvais état de la boucherie de Bagodo	- Production du lait limité		
	- Absence d'une boucherie moderne à Dir ;	- Baisse du prix de vente des produits de l'élevage	Délimitation des espaces d'élevages et d'agricultures	Toute la commune
	- Insécurité (la prise d'otages)	- Destruction des plantes par les bœufs		
	- Absence d'une chambre froide	- Conflits agropastoraux	Redynamisation de la commission consultative (sous-préfet, chef du village, représentant du MINADER et du MINEPIA) du règlement des conflits agropastoraux	Dir
	- Non-aménagement des étangs piscicoles existants	- Mauvaise conservation des produits de l'élevage	Construction d'une boucherie moderne	Dir
	- Faible équipement des apiculteurs	- Pénurie de poisson	Construction d'une chambre froide des produits carnés	Dir
	- Absence de point d'eau et des latrines aux marchés à bétail	- Cherté de poisson	Construction d'une boucherie	Bagodo
	- mauvais état des aires d'abattage existants	- Dépense excédante	Construction de 05 aires d'abattage	Kaladji, Bagodo, Bindiba, Sourma et Gbazer
	- mauvais état de certains parcs de vaccination	- Faible rendement des produits apicoles	Aménagement de 04 étangs piscicoles	Kila-Sami, Sourma, Koundé et Batoua-Pangar
- Insuffisance de formation sur les techniques modernes d'élevage	- Faible exploitation des plantes mellifères	Acquisition de 4950 ruches modernes	Sourma (300), Djerem (400), Simi II(500), Simi I (350), Moinam (500), Beka ziki (400), SAMAKI (300); Malingara 200); Mbinmbappé (200) Dir (500), Bagodo (500), Bindiba (500), Wendoka (500).	
- Insuffisance de matériel de pêche (pirogues, filets)	- Risque d'épidémie			
- Utilisation des produits toxiques pour capturer le poisson	- Mauvaise gestion de déchets	Construction de 6 marchés bétail	Dir, Kalaldi, Bagodo, Bindiba,	
- Absence des fermes Avicoles ; absence d'un point agréé de distribution des produits vétérinaires	- Règle d'hygiène non adéquate			
- absence d'un abattoir moderne à Dir	- Discrédit			
	- Départ en transhumance			
	- Perte du bétail			
	- Baisse de revenu			
	- Mauvais suivi sanitaire des bêtes			
	- Manque d'initiative			
	- Ignorance sur les techniques modernes			
	- Pratique des techniques non adéquates			

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEE DE PROJET	SITE CONCERNE
<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance des espaces pastoraux aménagés (champs fourragers) ; - dégradation des pâturages ; - absence des puits pastoraux ; - faible structuration des éleveurs et pisciculteurs de la Commune - insuffisance d'appuis financiers à l'endroit des éleveurs, apiculteurs et pisciculteurs) - absence d'un centre d'alevinage à Dir ; - insuffisance du matériel roulant dans les CZV et à la Délégation d'arrondissement de l'élevage, des pêches et des industries animales - faible promotion des élevages à cycle court ; - faible formation des apiculteurs sur le traitement des produits de l'apiculture ; - absence d'un point d'approvisionnement en aliments et matériels piscicoles de qualité dans la Commune de Dir ; - inexistence d'un point de vente agréé des produits apicoles à Dir. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pêche anarchique - Utilisation du matériel inadéquat - Disparition des espèces - Faible revenus des éleveurs - Pauvreté - leurs troupeaux. 			Gbazer, Sourma
		Construction et équipement de 01 abattoir moderne	Dir	
		Mise en place de 175 ha de champs fourragers répartis dans 35 localités	Dir (5 ha), Djerem (5ha), Simi II (05ha), Pangara III (5ha), Bindiba (5ha), Bema (5ha), Pangara 4 (5ha), Tomedo (5ha) Bagodo (5ha), Simi I (5ha), Moinam (5ha), Beyala (5ha), Mbela (5ha), Mbigoro 2 (5ha), Gbazer (5ha), Gazagade (5ha), Raouzanam (5ha), kofa (5ha), Beka ziki (5ha), Salo (5ha), Gbinako (5ha), Lamou, 5ha Samaki 5ha); Kela-Sami (5ha) ; Boybaya (5ha) ; Badi (5ha) ; Waah (05ha) ; Batoua-pangar (05) Kalaldi (05ha Dobiri (5ha); Mbinmbappé (5ha) ; Goro (05ha)	
		Construction 39 parcs de vaccination	(09 à Dir, 02 à Kaladji, 11 à Gbazer, 10 à Bindiba, et 12 à Bagodo)	
		Renforcement des capacités des éleveurs sur les techniques d'élevage	Tous les villages de la commune	
		Mise en place d'un point agréé d'approvisionnement en équipements et matériels de pêche	Dir	
		Sensibilisation des pêcheurs sur les méfaits des produits toxiques	Beka-ziki, Djerem-Kabawa	
		Créations de 3 fermes avicoles Communautaires	Malingara ; Samaki et kela sami	
		Mise en place des coopératives des éleveurs par spéculation selon les normes OHADA dans la Commune de Dir	Dir	
		Mise en place d'une coopérative des pêcheurs selon les normes OHADA dans la Commune de Dir	Dir	
Mise en place d'une coopérative des apiculteurs selon les normes OHADA	Dir			

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEE DE PROJET	SITE CONCERNE
			dans la Commune de Dir	
			Octrois des financements aux acteurs du secteur d'élevage, pêche et industries animales	
			Plaidoyer pour la création, construction d'un centre d'alevinage	Dir
			Dotations de 06 motos AG tout terrain aux services d'élevage	Dir, Kaladji, Bagodo, Bindiba, Sourma et Gbazer
			Organisation des campagnes de sensibilisation et d'information en vue de la promotion des élevages à cycle court	Toute la Commune
			Organisation des campagnes de formation des apiculteurs sur le traitement des produits de l'apiculture	Toute la Commune
			Mise en place d'un point agréé d'approvisionnement en aliments et matériels piscicoles de qualité dans la Commune de Dir	Dir
			Mise en place d'un point agréé d'approvisionnement en produits apicoles.	Dir
			Construction d'un hall de vente des produits apicoles à Dir	Dir
			Construction d'une miellerie de 300 m ² à Dir	Dir
			Construction d'un magasin de stockage d'au moins 1 000 bidons de 20 litres de miel à Dir	Dir
			Mise en place d'une unité de	Dir

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEE DE PROJET	SITE CONCERNE
			fabrication et de vente des ruches modernes (ruches kenyanes et Langdtruth)	
			Construction d'un hall de vente de poisson au marché	Dir
			Construction de 04 fours communautaires améliorés pour le fumage du poisson	Kila-Sami, Sourma, Koundé et Batoua-Pangar
			Construction d'une chambre froide d'une capacité de 15 tonnes pour la conservation des produits halieutiques	Dir

IV.2.2.4 Cadre logique : Élevage, pêche et industries animales

A. Sous-secteur Élevage

Problème central : Difficulté de pratiquer un élevage compétitif et durable

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif Global	Pratiquer un élevage productif, compétitif et durable dans la Commune de Dir.	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de productivité de l'élevage amélioré - Niveau de revenus des éleveurs amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles ; - Adéquation des fonds transférés
Objectifs spécifiques	Os.1:Améliorer la maîtrise des activités de pré production animale dans la Commune de Dir	<ul style="list-style-type: none"> - superficies des espaces pastoraux disponibles et sécurisées ; - Nombre d'éleveurs ayant accès aux intrants d'élevage de qualité ; - Nombre d'éleveurs ayant accès à l'encadrement - Nombre d'éleveurs capables de faire l'insémination artificielle identifiés et accompagnés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles ; - Adéquation des fonds transférés
	Os.2:Améliorer les activités pendant la production animale dans la Commune de Dir	Nombre d'éleveurs maîtrisant les itinéraires techniques de production animale	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles ; - Adéquation des fonds transférés
	Os.3 : Améliorer les activités	- Nombre d'éleveurs	- Rapport DDEPIA	- Les financements de l'État

Plan Communal de Développement de Dir

	post production animale dans la Commune de dir	maîtrisant des activités de conservation de certains produits d'élevage - nombre d'éleveurs maîtrisant des activités de transformation de certains produits d'élevage ; - Nombre d'éleveurs maîtrisant des circuits et stratégies de commercialisation des produits d'élevage	- Rapport de la Commune ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles ; - Adéquation des fonds transférés
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Les éleveurs ont accès aux intrants, espaces pastoraux, infrastructures et équipements d'élevage de qualité.	Nombre d'éleveurs ayant aux intrants, espaces pastoraux, infrastructures et équipements d'élevage de qualité	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles ; - Adéquation des fonds transférés
	1.2 Les éleveurs bénéficient de l'encadrement et des formations appropriés.	Nombre d'éleveurs bien encadrés.	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles ; - Adéquation des fonds transférés
	2.1 Les éleveurs sont bien suivis dans leurs activités pendant la production animale	Nombre d'éleveurs formés et suivis dans leurs activités de production animale	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles ; - Adéquation des fonds transférés
	2.2 Les éleveurs maîtrisent et appliquent les itinéraires techniques d'élevage.	Nombre d'éleveurs maîtrisant les itinéraires techniques d'élevage	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Rapports des projets d'élevage ;	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche

Plan Communal de Développement de Dir

			- Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	sont disponibles ; - Adéquation des fonds transférés
	3.1 : Des infrastructures de conservation et de transformation des produits d'élevage sont mises en place	- Nombre d'infrastructures de conservation des produits d'élevage construites ; - Nombre d'infrastructures de transformation des produits d'élevage mises en place.	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles ; - Adéquation des fonds transférés
	3.2 Des circuits et des stratégies de commercialisation des produits d'élevage sont développés	Niveau de revenu des éleveurs amélioré	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles ; - Adéquation des fonds transférés
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS (en FCFA)
1.1.1.	Construction de 06 bains de tiqueur : Dir (01), Sourma (01), Bagodo (01), GBazer (01), Kalaldi (01), Doua (01), Bindiba (01), Boforo (01), Goro (01), 9 x 25 000 000 FCFA = 225 000 000 FCFA			225 000 000
1.1.2.	Aménagement de 10 marres d'abreuvement : Dir (01), Sourma (01), Simi II(01), Bindiba (01), Gbago (01), Goro (01), Kofa (01), Gao (01), Gbazer (01), Kalaldi (01), Boforo (01) 11 x 40 000 000 FCFA = 440 000 000 FCFA			440 000 000
1.1.3.	Construction de 17 puits pastoraux : Dir (01), Gbema (01), Pangara 4 (01), Tomedo (01), Moinam (01), Beyala (01), Mbigoro 2 (01), Gbazer (01), Beka ziki (01), Gbinako (01), Samaki 01; Kela Sami (01); Waah (01); Batoua pangar (01) ; Bindiba (01) ; Boforo (01) ; Goro (01). 17 x 20 000 000 FCFA = 340 000 000 FCFA			340 000 000
1.1.4	Délimitation des espaces d'élevages et d'agricultures : Toute la commune Forfait : 50 000 000 FCFA			50 000 000
1.1.5	Redynamisation de la commission consultative (sous-préfet, chef du village, représentant du MINADER et du MINEPIA) du règlement des conflits agropastoraux et mise en place d'un cadre de concertation: Dir PM			PM
1.1.6.	Mise en place de 190 ha de champs fourragers répartis dans 35 localités : Dir (10ha), Pangara III (5ha), Bindiba (5ha), Bema (5ha), Pangara 4 (5ha), Tomedo (5ha) Bagodo (5ha), Simi I (5ha), Moinam (5ha), Beyala (5ha), Mbela (5ha), Mbigoro 2 (5ha),			950 000 000

Plan Communal de Développement de Dir

	Gbazer (5ha), Gazagade (5ha), Raouzanam (5ha), kofa (5ha), Beka ziki (5ha), Salo (5ha), Gbinako (5ha), Lamou, 5ha) Samaki 5ha); Kela-Sami (5ha) ; Boybaya (5ha) ; Badi (5ha) ; Waah (05ha) ; Batoua-pangar (05) Kalaldi (05ha Dobiri (5ha); Mbinmbappé (5ha) ; Goro (05ha), Boforo (5 ha). 190 x 5 000 000 FCFA = 950 000 000 FCFA	
1.1.7	Gestion concertée des ressources agro-pastorales (PASGIRAP, PRODEL) avec un cadre de concertation proactif et des plans de développement villageois (ressources pastorales) PM	PM
1.1.8	Construction 39 parcs de vaccination : (09 à Dir, 02 à Kaladji, 11 à Gbazer, 10 à Bindiba, et 12 à Bagodo) 39 x 10 000 000 FCFA = 390 000 000 FCFA	390 000 000
1.1.9	Octrois des financements aux acteurs du secteur d'élevage Forfait : 500 000 000	500 000 000
1.1.10	Mise en place de 05 points agréés d'approvisionnement en produits vétérinaires : Dir, Bindiba, Boforo et Kaladji 4 x 20 000 000 FCFA = 80 000 000 FCFA	80 000 000
1.1.11	Aménagement des couloirs de transhumance dans l'ensemble de la Commune Forfait : 50 000 000 FCFA	50 000 000
Sous-total Activités 1.1		3 025 000 000
1.2.1.	Construction de 04 CZV selon le plan type : Bagodo (1), Kalaldi (1), Bindiba (1), Dir (1) 4 x 30 000 000 FCFA = 120 000 000 FCFA	120 000 000
1.2.2.	Renforcement des capacités des éleveurs sur les techniques d'élevage : Tous les villages de la commune Forfait : 20 000 000 FCFA	20 000 000
1.2.3.	Mise en place des coopératives des éleveurs par spéculation selon les normes OHADA dans la Commune de Dir Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
1.2.4.	Dotation de 06 motos AG tout terrain aux services d'élevage 6 x 2 000 000 = 12 000 000 FCFA	12 000 000
Sous-total Activités 1.2		162 000 000
2.1.1	Organisation des campagnes de suivi des éleveurs selon les bassins d'élevage et par spéculation Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
2.1.2	Suivi de proximité des éleveurs selon les bassins d'élevage et par spéculation Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
2.1.3	Organisation des campagnes de sensibilisation et d'information en vue de la promotion des élevages à cycle court Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
Sous-total Activités 2.1		30 000 000
2.2.1	Mise en application par les éleveurs des enseignements reçus sur les itinéraires techniques des différentes spéculations élevées dans la Commune PM	PM
2.2.2	Suivi de proximité des animaux par les bergers	PM

Plan Communal de Développement de Dir

	PM	
2.2.3	Mise en place d'un réseau d'épidémiologie surveillance pour la surveillance des épizooties dans tous les villages de la commune (désignation et formation des surveillants puis animation du réseau) Forfait : 44 x 1 000 000 FCFA = 44 000 000 FCFA	44 000 000
Sous-total Activités 2.2		44 000 000
3.1.1.	Construction et équipement de 01 abattoir moderne à Dir 1 x 40 000 000 FCFA = 40 000 000 FCFA	40 000 000
3.1.2	Construction de 05 aires d'abattage : Kaladji, Bagodo, Bindiba, Sourma et Gbazer 5 x 10 000 000 = 50 000 000 FCFA	50 000 000
3.1.3	Construction d'une chambre froide pour les produits carnés à Dir 1 x 30 000 000 FCFA = 30 000 000 FCFA	30 000 000
3.1.4	Construction et équipement d'un centre de collecte de lait à GBAZER 1 x 50 000 000 FCFA = 50 000 000 FCFA	50 000 000
Sous-total Activités 3.1		170 000 000
3.2.1	Construction d'une boucherie moderne à Dir 1 x 10 000 000 FCFA = 10 000 000 FCFA	10 000 000
3.2.2	Aménagement d'une boucherie à Bagodo 1 x 5 000 000 = 5 000 000 FCFA	5 000 000
3.2.3	Construction de 6 marchés bétail : Dir, Kalaldi, Bagodo, Bindiba, Gbazer, Sourma 6 x 50 000 000 = 300 000 000 FCFA	300 000 000
3.2.4	Créations de 3 fermes avicoles Communautaires (Dir, Bindiba, Boforo et Goro) 4 x 20 000 000 = 80 000 000 FCFA	80 000 000
Sous total Activité 3.2.		395 000 000
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		4 222 000 000

Plan Communal de Développement de Dir

B. Sous-secteur : Pisciculture et apiculture

Problème central : Difficulté de pratiquer des activités piscicoles et apicoles de qualité

STRATEGIE SECTORIELLE:		INDICATEURS		
NIVEAUX	FORMULATIONS	OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
Objectif Global	Améliorer la productivité et la compétitivité de la pisciculture et l'apiculture dans la Commune de Dir.	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de productivité de la pisciculture amélioré - Niveau de productivité de l'apiculture amélioré - Niveau de revenus des pisciculteurs amélioré - Niveau de revenus des apiculteurs amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.
Objectifs spécifiques	Os. 1: Améliorer la pratique des activités piscicoles dans la Commune de Dir	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de revenus des pisciculteurs amélioré - Niveau de revenus des apiculteurs amélioré. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.
	Os. 2: Améliorer la pratique des activités apicoles dans la Commune de Dir	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de productivité de la pisciculture amélioré - Niveau de productivité de l'apiculture amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.

Plan Communal de Développement de Dir

Résultats (Axes stratégiques)	1.1: Les étangs piscicoles identifiés sont aménagés et sécurisés	Nombre d'étangs piscicoles aménagés et sécurisés	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.
	1.2 : Les pisciculteurs ont accès aux intrants et matériels piscicoles de qualité	Nombre de pisciculteurs ayant accès aux intrants et matériels piscicoles de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.
	1.3 Les pisciculteurs bénéficient d'un encadrement et des formations appropriés	Nombre des pisciculteurs bien encadrés et bien suivis	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.
	1.4 : Des infrastructures de conservation et de transformation des produits piscicoles sont construites et opérationnelles	<ul style="list-style-type: none"> - taux de perte post capture de poisson réduit ; - Nombre d'infrastructures de conservation des produits piscicoles construites et opérationnelles - Nombre d'infrastructures de 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi- 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.

Plan Communal de Développement de Dir

		transformation des produits piscicoles mises en place et opérationnelles	évaluation du PCD.	
1.5 Des circuits et des stratégies de commercialisation des produits piscicoles sont développés		Niveau de revenu des pisciculteurs amélioré	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.
2.1 : Les apiculteurs ont accès aux intrants et matériels apicoles de qualité		Nombre d'apiculteurs ayant accès aux intrants et matériels piscicoles de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.
2.2 : Les apiculteurs bénéficient d'un encadrement et des formations appropriés		Nombre d'apiculteurs bien encadrés et bien suivis	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.
2.3 : Des unités de conservation et de transformation des produits apicoles sont		<ul style="list-style-type: none"> - taux de perte post récolte du miel réduit ; - Nombre de magasin de stockage des produits apicoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont

Plan Communal de Développement de Dir

	construites et opérationnelles	et construits et opérationnels - Nombre d'unités de transformation des produits apicoles construites et opérationnelles	- Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	disponibles.
	2.4 Des circuits et des stratégies de commercialisation des produits apicoles sont développés.	Niveau de revenu des apiculteurs amélioré	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.
Activités				MONTANT (en FCFA)
1.1.1	Aménagement et sécurisation des lacs traditionnels existants (Kela-Sami, Sourma, Koundé et Batoua-Pangar) PM			PM
1.1.2.	Plaidoyer auprès du MINEPIA pour la création et la construction d'un centre d'alevinage à Dir Forfait : 25 000 000 FCFA			25 000 000
Sous-Total Activités 1.1				25 000 000
1.2.1	Plaidoyer auprès du MINEPIA pour la création et la construction d'un centre de formation en apiculture à Dir Forfait : 50 000 000 FCFA			50 000 000
1.2.2	Plaidoyer pour la mise en place d'un point d'approvisionnement en aliments et matériels piscicoles de qualité à Dir Forfait : 25 000 000 FCFA			25 000 000
Sous-Total Activités 1.2				75 000 000
1.3.1	Structuration des pisciculteurs et pêcheurs de la Commune en coopérative selon la loi OHADA Forfait : 3 000 000 FCFA			3 000 000
1.3.2	Formation des pisciculteurs et pêcheurs sur des techniques modernes d'élevage de poisson			10 000 000

Plan Communal de Développement de Dir

	Forfait : 10 000 000 FCFA	
1.3.3	Suivi de proximité des pisciculteurs dans leurs activités piscicoles Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
Sous-Total Activités 1.3		18 000 000
1.4.1	Construction d'une chambre froide d'une capacité de 15 tonnes pour la conservation des produits halieutiques 1 x 30 000 000 = 30 000 000 FCFA	30 000 000
1.4.2	Construction de 04 fours communautaires améliorés pour le fumage du poisson (Kila-Sami, Sourma, Koundé et Batoua-Pangar) 4 x 4 000 000 = 16 000 000	16 000 000
Sous-Total Activités 1.4		46 000 000
1.5.1	Identification des circuits de commercialisation des produits piscicoles Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000
1.5.2	Construction d'un hall de vente de poisson au marché de Dir 1 x 10 000 000 = 10 000 000 FCFA	10 000 000
1.5.3	Formation des pisciculteurs sur des stratégies de marketing des produits halieutiques Forfait : 30 000 000 FCFA	30 000 000
Sous-Total Activités 1.5		43 000 000
2.1.1	Mise en place d'une unité de fabrication et de vente des ruches modernes (ruches kenyanes et Langdtruth) à Dir Forfait : 25 000 000 FCFA	25 000 000
2.1.2	Construction et équipement d'un centre de collecte de miel à Dir Forfait : 20 000 000 FCFA	20 000 000
2.1.3	Acquisition de 4950 ruches modernes : Sourma (300), Djerem (400), Simi II(500), Simi I (350), Moinam (500), Beka ziki (400), SAMAKI (300); Malingara 200); Mbinmbappé (200) Dir (500), Bagodo (500), Bindiba (500), Wendoka (500) 4950 x 30 000 = 148 500 000	148 500 000
Sous-Total Activités 2.1		193 500 000
2.2.1	Structuration des apiculteurs de la Commune en coopérative selon la loi OHADA	3 000 000

Plan Communal de Développement de Dir

	Forfait : 3 000 000	
2.2.2	Formation des apiculteurs sur des techniques modernes d'apiculture Forfait : 10 000 000	10 000 000
2.2.3	Suivi de proximité des apiculteurs dans leurs activités de production de miel Forfait : 5 000 000	5 000 000
Sous-Total Activités 2.2		18 000 000
2.3.1	Construction d'un magasin de stockage d'au moins 1 000 bidons de 20 litres de miel à Dir 1 x 30 000 000 = 30 000 000 FCFA	30 000 000
2.3.2	Construction d'une miellerie de 300 m ² à Dir 1 x 20 000 000 = 20 000 000 FCFA	20 000 000
Sous-Total Activités 2.3		50 000 000
2.4.1	Formation des apiculteurs sur les techniques de marketing des produits apicoles Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
2.4.2	Construction d'un hall de vente des produits apicoles à Dir 1 x 10 000 000 FCFA = 10 000 000 FCFA	10 000 000
Sous-Total Activités 2.4		15 000 000
SOUS-TOTAL GÉNÉRAL DU SOUS-SECTEUR		1 545 500 000
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES		5 767 500 000

IV.2.3. Santé publique

IV.2.3.1 État des lieux du secteur

La Commune de Dir dispose de 04 CSI, et d'un Centre Médical d'Arrondissement. Toutes ces structures sanitaires font face à plusieurs problèmes parmi lesquels l'insuffisance du personnel soignant et des équipements. L'on note la présence d'un centre de santé privé à Waah Les données des formations sanitaires de la commune sont reportées dans le tableau 21 suivant.

Plan Communal de Développement de Dir



Carte 2. Formations sanitaires de la Commune de Dir

IV.2.3.1.1. Répartition des formations sanitaires de la Commune

La Commune de Dir dispose de 5 formations sanitaires dont 01 CMA et 04 centres de santé intégrés

Tableau 21 : Répartition des formations sanitaires dans la Commune de Dir

Type de formations sanitaires	Urbain	Rural	Total
Centre Médical d'Arrondissement (CMA)	01	00	01
Centre de Santé Intégré	00	04	04
Total	01	04	05

Source : diagnostic participatif ADEES 2017

Des 05 formations que compte la Commune de Dir, 04 sont localisées en milieu rural et 01 dans le périmètre urbain.

IV.2.3.1.2. Répartition du personnel sanitaire dans la Commune DIR

Tableau 22 : Répartition du personnel sanitaire dans la Commune DIR

Formation sanitaire	Médecin	IDE	IB	AS	TL	Econome	Commis	Personnel d'appui
CMA de Dir	02	01	00	02	01	01	01	02
CSI de Bagodo	00	01	02	01	00	00	01	00
CSI de Kalaldi	00	00	00	01	00	00	01	01
CSI de Bindiba	00	00	02	00	00	00	01	01
CSI de Gbazer	00	00	00	01	00	00	01	01
Total	02	02	04	05	01	01	05	05

Source : diagnostic participatif ADEES 2017

IDE : Infirmier Diplômé d'État, IB : Infirmier Breveté, AS : Aide-Soignant, TL : technicien de laboratoire

Au regard de ces statistiques, il ressort que la Commune de Dir ne dispose de deux (02) médecins avec une population globale estimée à 64 698 âmes.

IV.2.3.1.3. Situation des équipements sanitaires dans la Commune DIR

Tableau 23 : Situation des équipements sanitaires dans la Commune DIR

Formation sanitaire	Lits	Labo	Maternité	Pharmacie	Réfrigérateur	Moto
CMA de Dir	21	1	1	1	1	2
CSI Bagodo	8	1	1	1	1	0
CSI Kalaldi	13	1	1	1	1	0
CSI de Bindiba	10	1	1	1	0	1
CSI de Gbazer	20	1	1	1	1	0
Total	72	5	5	5	4	3

Source : diagnostic auprès des formations sanitaires

Ce tableau nous montre que le centre de santé de Bagodo est moins équipé en lits.

IV.2.3.1.4. Situation de l'aménagement des formations sanitaires dans la Commune DIR

Tableau 24 : Aménagement des formations sanitaires dans la Commune DIR

Formation sanitaire	points d'eau		Nombre de latrines	Existence d'une clôture	Existence d'un dispositif de traitement des déchets	Existence d'un logement d'astreinte	Reboisement effectué dans le site
	Nbre	fonctionnel					
CMA de Dir	03	01	06	00	01	01	01
CSI Bagodo	01	01	04	00	01	00	00
CSI Kalaldi	01	01	04	00	01	00	00
CSI de Bindiba	01	01	02	00	01	00	01
CSI de Gbazer	00	00	4	00	01	01	00
Total	06	04	19	00	05	02	02

Source : diagnostic auprès des formations sanitaires 2017

A la lumière du tableau 24 ci-dessus, l'on constate que les 04 formations sanitaires disposent des points d'eau, cependant seul 01 point d'eau est non fonctionnel. Tous les centres de santé sont équipés de latrines. Quant aux dispositifs de traitement de déchets, ils sont constitués d'incinérateur à Bagodo et Gbazer, alors qu'à Dir, Kalaldi et à Bindiba, il existe des fosses.

IV.2.3.1.5. État des bâtiments des formations sanitaires de la Commune DIR

Tableau 25 : État des bâtiments des formations sanitaires de la Commune

Formation sanitaire	Nombre total de bâtiments	Nombre de bâtiments		
		Bon	Passable	Mauvais
CMA de Dir	01	01	00	00
CSI Bagodo	01	01	00	00
CSI Kalaldi	01	01	00	00
CSI de Bindiba	01	01	00	00
CSI de Gbazer	01	01	00	00
Total	05	05	00	00

Source : diagnostic auprès des formations sanitaires

Il ressort de ce tableau que les 5 bâtiments dont disposent les formations sanitaires sont en bon état.

IV.2.3.1.6 Présentation des populations cibles de certains programmes du MINSANTE

➤ Programme de lutte contre le VIH/SIDA

Tableau 26 : Groupes cibles VIH/SIDA de la Commune de Dir

Milieu de résidence	Population	Femmes en âge de procréer (15-49 ans 49,8%)	Enfants 0-15 ans (45,3%)	15-19 ans (11,5%)	20-24 ans (9,8%)	25-29 ans (8,2%)	30-34 ans (7,0%)	35-39 ans (5,2%)	40-44 ans (4,3%)	45-49 ans (3,0%)	50 ans et plus (8,1%)
URBAIN	8 529	4 247	3 864	981	836	699	597	444	367	256	691
RURAL	56 169	27 972	25 445	6 459	5 505	4 606	3 932	2 921	2 415	1 685	4 550
TOTAL GÉNÉRAL	64 698	32 220	29 308	7 440	6 340	5 305	4 529	3 364	2 782	1 941	5 241

Source : Diagnostic ADEES 2017

➤ Programme PEV

Tableau 27 : Groupes cibles du programme PEV de la Commune de Dir

Milieu de résidence	Population	Enfants 0-11 mois (3,8%)	Enfants 12-23 mois (3,5%)	Enfants 0-59 mois (16,9%)	Adolescents 10-14 ans (12,1%)	Enfants 0-15 ans (45,3%)	Femmes enceintes (4,2%)
URBAIN	8 529	324	299	1 441	1 032	3 864	358
RURAL	56 169	2 134	1 966	9 493	6 796	25 445	2 359
TOTAL GÉNÉRAL	64 698	2 459	2 264	10 934	7 828	29 308	2 717

Source : Diagnostic ADEES 2017

➤ Programme paludisme

Tableau 28 : Groupes cibles du programme paludisme de la Commune de Dir

Milieu de résidence	Population	Enfants de 0-59 mois (16,9%)	Femmes enceintes attendues (4,2%)
URBAIN	8 529	1 441	358
RURAL	56 169	9 493	2 359
TOTAL GÉNÉRAL	64 698	10 934	2 717

Source : Diagnostic ADEES 2017

➤ Programme tuberculose

Tableau 29 : Groupes cibles du programme tuberculose de la Commune de Dir

Milieu de résidence	Population	0-59 mois (16,9%)	5-14 ans (26,1%)	15 ans et plus (57%)
URBAIN	8 529	1 441	2 226	4 862
RURAL	56 169	9 493	14 660	32 016
TOTAL GÉNÉRAL	64 698	10 934	16 886	36 878

Source : Diagnostic ADEES 2017

➤ **Programme PTME**

Tableau 30 : Groupes cibles du programme PTME de la Commune de Dir

Milieu de résidence	Population	Filles de moins de 15 ans (0-14 ans 21,9%)	Femmes en âge de procréer (15-19 ans 25,1%)	Naissances vivantes attendues (4,1%)	10-14 ans (12,1%)	15-19 ans (11,5%)	20-24 ans (9,8%)	15 ans et plus 57%
URBAIN	8 529	1 868	2 141	350	1 032	981	836	4 862
RURAL	56 169	12 301	14 098	2 303	6 796	6 459	5 505	32 016
TOTAL GÉNÉRAL	64 698	14 169	16 239	2 653	7 828	7 440	6 340	36 878

Source : Diagnostic ADEES 2017

➤ **Programme allaitement maternel**

Tableau 31 : Groupes cibles Programme allaitement maternel de la Commune de Dir

Milieu de résidence	Population	0-11 mois (3,8%)	12-23 mois (3,5%)	0-59 mois (16,9%)	0-2 ans (10,6%)	Femmes enceintes (4,2%)
URBAIN	8 529	324	299	1 441	904	358
RURAL	56 169	2 134	1 966	9 493	5 954	2 359
TOTAL GÉNÉRAL	64 698	2 459	2 264	10 934	6 858	2 717

Source : Diagnostic ADEES 2017

IV.2.3.2. Atouts/Potentialités du secteur santé

- Existence de 05 formations sanitaires ;
- Accessibilité facile au CMA ;
- Disponibilité d'un médecin et quelques personnels soignants ;
- Présence de 01 logement d'astreinte pour le médecin à Dir ;
- Présence d'un microscope moderne Kalaldi ;
- Toutes les formations sanitaires sont suffisamment équipées ;
- Toutes les formations sanitaires disposent des bâtiments en bon état.

IV.2.3.3. Analyse des problèmes du secteur santé

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEE DE PROJET	SITE CONCERNE
Difficultés d'accès aux soins de sante de qualité	Absence d'énergie électrique dans certaines formations sanitaires	Non réalisation de certains examens Non conservation des vaccins Insécurité Etroitesse des lieux Mauvais accueil des patients Faible capacité d'hospitalisation des malades Insalubrité Pénibilité d'évacuation des cas graves Risque de perte de vie élevé Faible encadrement des femmes enceintes ; Cas de complication Mauvais suivi des malades Mauvaise gestion des déchets Pollution Risque de contamination	Électrification de 03 CSI en énergie solaire	Kaladi, Gbadjer, Bagodo
	Absences des clôtures autour de toutes les formations sanitaires		Construction de 05 clôtures autour des formations sanitaires	Dir, Kaladi, Gbadjer, Bagodo et Bindiba
	Insuffisance de bâtiments au CMA de Dir		Construction d'un bloc de maternité	Dir
	Absence d'un point d'eau à Gbadjer		construction d'un bâtiment de l'unité de prise en charge de personnes vivantes avec le VIH/SIDA au CMA	Dir
	Absence d'ambulance au CMA de Dir		construction d'un centre nutritionnel au CMA	Dir
	Insuffisance des sages-femmes		construction d'un bloc opératoire au CMA	Dir
	Absence d'un bâtiment abritant le bloc opératoire au CMA de Dir		construction d'un bâtiment d'accueil et des urgences au CMA	Dir
	Faible formation des accoucheuses traditionnelles		Construction de 04 logements d'astreinte pour les Responsables des formations sanitaire	Kaladi, Gbadjer, Bagodo et Bindiba
	Insuffisance du personnel qualifié dans les formations sanitaires		Réhabilitation de 02 forages	Kaladi et Bagodo
	Insuffisance d'incinérateurs		Construction d'un forage	Gbadjer
	Absence de reboisement dans toutes les formations sanitaires publiques existantes		Dotation des formations sanitaires en matériel didactique de qualité et en nombre suffisant	Dir, Kaladi, Gbadjer, Bagodo et Bindiba
	insuffisance d'une offre sanitaire de qualité dans toutes les formations sanitaires publiques		Dotation des formations sanitaires en matériels roulants (05 motos AG)	Dir, Kaladi, Gbadjer, Bagodo et Bindiba
	absence des centres nutritionnels dans les formations sanitaires existantes		Acquisition d'une ambulance 4X4 au CMA	Dir
	absence des logements d'astreinte dans certaines formations sanitaires		Plaidoyer pour le recrutement 4 sage-femmes dans les	Kaladi (01), Gbadjer (01), Bagodo (01) et Bindiba (01)
rejet des résultats du diagnostic				

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEE DE PROJET	SITE CONCERNE
	(VIH/SIDA, tuberculose) par les patients faible volonté des populations à se faire du VIH/SIDA		formations sanitaires	
			Formation de 10 accoucheuses traditionnelles	Doua 01; Badi 01; Matoko 01; Goro 01; Mbinmbappé 01; Dobiri 01; Batoua-Pangar 01; Waah 01; Boy-baya 01; Gbinako 01;
			Plaidoyer pour l'affectation des personnels dans les formations sanitaires	Dir (01 IDE, 02 AS, 01 Laborantin, 01 commis); Kalaldi (01) IDE, Laborantin et d'un aide-soignant, Gbazer (04 aides-soignants, 02 commis d'état), Bagodo (01 laborantin; 02 infirmiers), Bindiba (IDE 01; AS 02; laborantin 01; commis 01)
			Acquisition de 04 incinérateurs	Dir (01), Kalaldi (01); CSI de Bagodo (01); Bindiba (01)
			Reboisement des formations sanitaires	Dir, Kaladi, Gbadjer, Bagodo et Bindiba

IV.2.3.4. Cadre logique : Santé Publique

Problème central : Difficulté d'accès aux soins de santé de qualité

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	Faciliter l'accès des populations de la Commune de Dir aux soins de santé de qualité	- Taux de réduction de la morbidité chez les pauvres réalisé ; - Nombres d'infrastructures sanitaires de qualité réalisée.	- Rapport du district service de santé - Rapport de la commune ; - Rapports des formations sanitaires.	Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
Objectifs spécifiques	Os. 1: Améliorer l'accès aux infrastructures de qualité dans les formations sanitaires existantes dans la Commune de Dir	- Nombre d'infrastructures sanitaires de qualité construites	- Rapport du district service de santé - Rapport de la Commune ; - Rapports des formations sanitaires ; - Divers PV de réception ;	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles. - financement par les structures autonomes
	Os. 2 : Améliorer la qualité de service dans les formations sanitaires existantes dans la Commune de Dir	- Taux de fréquentation des formations sanitaires publiques amélioré ; - Taux de couverture vaccinale amélioré	- Rapport du district service de santé - Rapport de la Commune ; - Rapports des formations sanitaires ; - Divers PV de réception ; - Notes de service.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles. - financement par les structures autonomes
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Des formations sanitaires sont dotées des nouvelles infrastructures de qualité.	Nombre de formations dotées d'infrastructures de qualité	- Rapport du district service de santé - Rapport de la Commune ; - Rapports des formations sanitaires ; - PV de réception des bâtiments.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - financement par les structures autonomes
	1.2 : Des formations sanitaires sont dotées d'équipements, matériels et médicaments de qualité.	- Nombre des formations sanitaires dotées d'équipements, matériels et médicaments de qualité	- Rapport du district service de santé - Rapport de la Commune ; - Rapports des formations sanitaires ; - PV de réception des équipements.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles. - financement par les structures autonomes
	2.1 Les formations sanitaires disposent d'un personnel de	- Nombre de formations sanitaires ayant du personnel de	- Rapport du district service de santé	- Volonté du gouvernement. - financement par les structures

Plan Communal de Développement de Dir

	santé formé en nombre suffisant	santé formé en nombre suffisant	- Rapport de la Commune ; - Rapports des formations sanitaires ; - Notes de service	autonomes
	2.2 Le personnel soignant dispose d'un cadre de travail décent	- Nombre des logements d'astreinte pour Chefs de centre construits ; - Nombre de matériels roulants acquis ; - quantité et qualité du matériel didactique améliorées.	- Rapport du district service de santé - Rapport de la Commune ; - Rapports des formations sanitaires ; - PV de réception des clôtures.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - financement par les structures autonomes
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS (en FCFA)
1.1.1.	Construction et équipement d'un bloc Maternité au CMA de Dir 15 000 000 X 1 = 15 000 000 FCFA			15 000 000
1.1.3.	Construction de 05 clôtures dans les formations sanitaires : CMA de Dir (1), CSI Bagodo (1), CSI Kaladi (1), CSI de Bindiba (1), CSI de Gbazer (1). 30 000 000 x 5 = 150 000 000 FCFA			150 000 000
1.1.4	Construction d'un bâtiment de l'unité de prise en charge de personnes vivantes avec le VIH/SIDA au CMA de Dir 25 000 000 X 1 = 25 000 000 FCFA			25 000 000
1.1.6	Construction d'un centre nutritionnel au CMA 20 000 000 X 1 = 20 000 000 FCFA			20 000 000
1.1.7	construction d'un bâtiment d'accueil et des urgences au CMA 20 000 000 X 1 = 20 000 000 FCFA			20 000 000
1.1.8	construction et équipement d'un bloc opératoire au CMA 15 000 000 X 1 = 15 000 000 FCFA			15 000 000
1.1.9	Réhabilitation de 02 forages : CSI Kaladi et CSI Bagodo 1 000 000 X 2 = 2 000 000 FCFA			2 000 000
1.1.10	Construction d'un forage au CSI de Gbazer 1 x 8 000 000 FCFA = 8 000 000 FCFA			8 000 000
1.1.12	Reboisement des formations sanitaires 5 x 500 000 FCFA = 2 500 000 FCFA			2 500 000
1.1.13	Plaidoyer pour la création, construction et équipement d'un CSI à Waah 1 x 75 000 000 = 75 000 000 FCFA			75 000 000
1.1.14	Création et mise en place des comités pour les opérations de lutte contre la vente illicite des médicaments et drogues dans la commune de Dir 44 x 500 000 FCFA			22 000 000
Sous total activités 1.1.				354 500 000
1.2.1.	Acquisition d'une ambulance 4X4 au CMA à Dir 25 000 000 X 1 = 25 000 000 FCFA			25 000 000
1.2.2.	Acquisition de 04 incinérateurs : Dir (01), Kalaldi (01) ; CSI de Bagodo (01) ; Bindiba (01)			24 000 000

Plan Communal de Développement de Dir

	4 x 6 000 000 F CFA = 24 000 000 F CFA	
1.2.3.	Électrification de 03 CSI en énergie solaire : Kaladi, Gbadjer, Bagodo 3 x 5 000 000 = 15 000 000 FCFA	15 000 000
1.2.4.	Amélioration du circuit d'approvisionnement en médicaments dans les FOSA existantes afin de garantir leur disponibilité continue 5 x 5 000 000 FCFA = 25 000 000 FCFA	25 000 000
1.2.5.	Encouragement et appuis des cliniques mobiles et stratégies avancées afin d'atteindre presque toute la population Forfait : 15 000 000 FCFA	15 000 000
1.2.6.	Mise en œuvre du paquet minimum des activités communautaires Forfait : 20 000 000 FCFA	20 000 000
1.2.7.	Acquisition des appareils d'échographie au CMA de Dir Forfait : 140 000 000 FCFA	140 000 000
1.2.8.	Acquisition des appareils de radiologie au CMA de Dir Forfait : 500 000 000 FCFA	500 000 000
Sous total activités 1.2.		764 000 000
2.1.1.	Plaidoyer pour le recrutement 4 sages-femmes dans les formations sanitaires : Kaladi (01), Gbadjer (01), Bagodo (01) et Bindiba (01) PM	PM
2.1.2.	Plaidoyer pour l'affectation des personnels dans les formations sanitaires : Dir (01 IDE, 02 AS, 01 Laborantin, 01 commis); Kaladi (01 IDE, Laborantin et d'un aide-soignant, Gbazer (04 aides-soignants, 02 commis d'état), Bagodo (01 laborantin ; 02 infirmiers), Bindiba (IDE 01 ; AS 02 ; laborantin 01 ; commis 01) PM	PM
2.1.3.	Formation de 12 accoucheuses traditionnelles : Doua (01); Badi (01) ; Matoko (01) ; Goro (01) ; Mbinmbappé (01) ; Dobiri (01) ; Batoua-Pangar (01) ; Waah (01) ; Boy-baya (01) ; Gbinako (01) ; Bindiba (01) ; Boforo (01). 12 x 5 000 000 FCFA = 6 000 000 FCFA	6 000 000
2.1.4.	Mise en place d'un système de formation et de collaboration avec les accoucheuses traditionnelles afin d'établir un relai entre elles et les personnels de santé Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000
Sous total activités 2.1.		8 000 000
2.2.1.	Dotation des formations sanitaires en matériel didactique de qualité et en nombre suffisant : Dir, Kaladi, Gbadjer, Bagodo et Bindiba Forfait 10 000 000 FCFA	10 000 000
2.2.1.	Dotation des formations sanitaires en matériels roulants (05 motos AG) : Dir, Kaladi, Gbadjer, Bagodo et Bindiba 5 x 2 000 000 FCFA = 10 000 000 FCFA	10 000 000
2.2.1.	Construction de 04 logements d'astreinte pour les Responsables des formations sanitaire : Kaladi, Gbadjer, Bagodo et Bindiba 4 x 10 000 000 FCFA = 40 000 000 FCFA	40 000 000
Sous total 2.2.		60 000 000
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		1 186 500 000

IV.2.4. Eau, énergie, assainissement et produits pétroliers

IV.2.4.1. sous-secteur eau et assainissement

IV.2.4.1.1 État des lieux du sous-secteur eau et assainissement

La Commune de Dir dispose de 63 forages, 02 stations scan water, 04 sources aménagées, 10 puits à PMH et 3 puits à ciel ouvert. Le tableau 32 suivant fait état du fonctionnement des points d'eau selon leur nature dans la Commune DIR.

➤ **État de fonctionnement des points d'eau selon leur nature dans la Commune DIR**

Tableau 32 : État de fonctionnement des points d'eau selon leur nature

Types d'ouvrages	État de fonctionnement			Total des points d'eau
	Bon	endommagé	A réhabilité	
Forages	50	00	13	63
Puits avec PMH	08	00	01	09
Puits à ciel ouvert (GR)	00	00	04	04
Source	2	00	02	4
Bornes fontaines scan water	0	14	00	14
Total	60	14	20	94

Source : Diagnostic participatif ADEES 2017

Avec une population estimée à 64 698 personnes, la Commune de Dir dispose de 60 points d'eau potable en bon état, 14 points d'eau endommagés et 20 ouvrages hydrauliques à réhabiliter.

➤ **État de fonctionnement des points d'eau dans la Commune DIR selon le milieu de résidence**

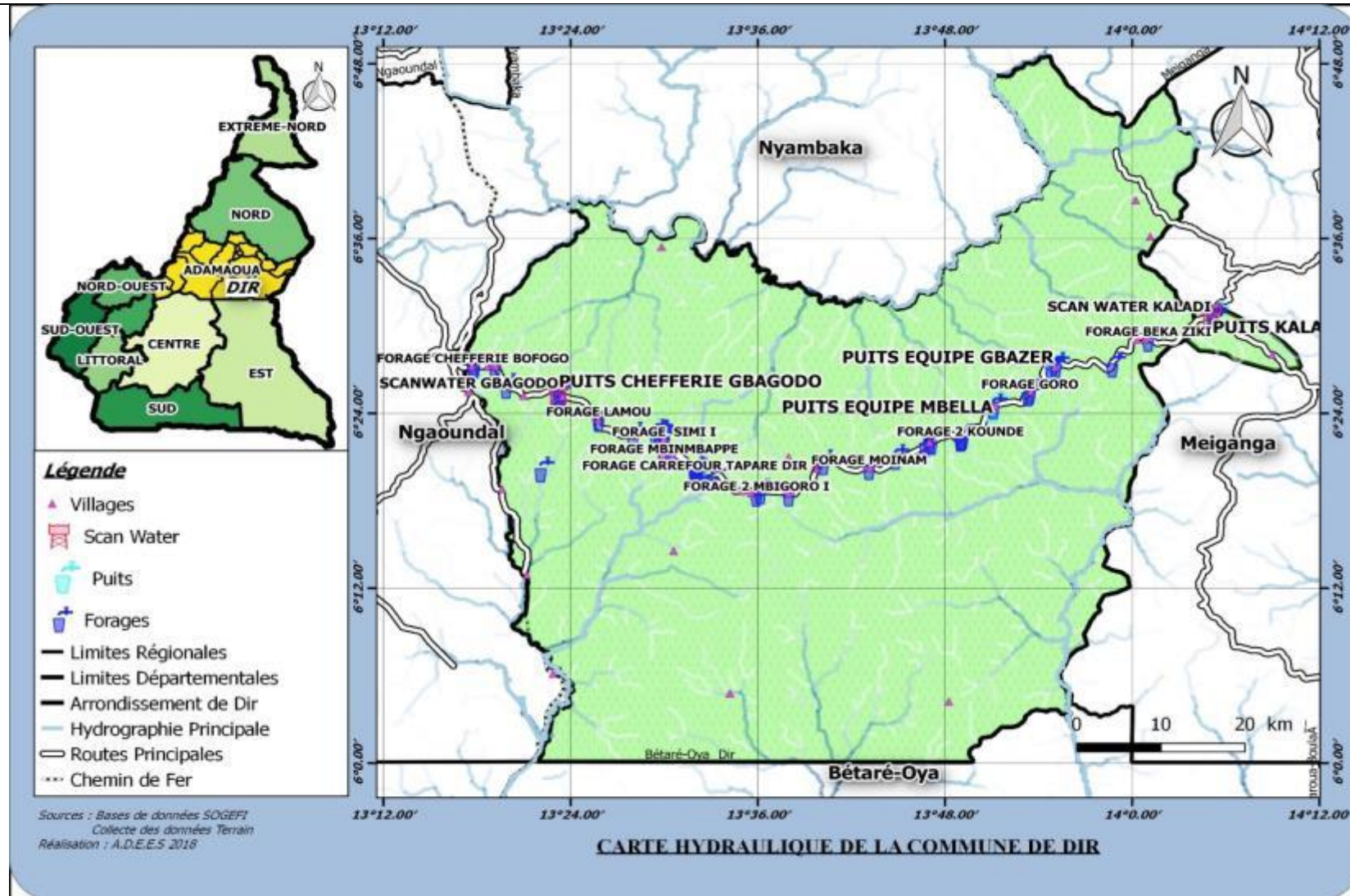
Tableau 33 : État de fonctionnement des points d'eau selon le lieu de résidence

Milieu de résidence	Effectif de la population	État de fonctionnement			TOTAL
		Bon	Endommagé	A réhabiliter	
Urbain	8 529	12	00	07	19
Rural	56 169	48	14	13	65
Total	64 698	60	14	20	94

Source : Diagnostic participatif ADEES 2017

Le milieu rural qui compte environ 56 169 âmes dispose de 48 points d'eau potable en bon état. Quant au milieu urbain peuplé d'environ 8 529 personnes, nous y notons seulement 12 points d'eau en bon état.

Plan Communal de Développement de Dir



Carte 3. Infrastructures hydrauliques de la Commune de Dir

➤ **État et besoins des points d'eau par village/quartier**

En fonction du nombre des points d'eau potable fonctionnels dans chaque quartier/village de la Commune de Dir, les besoins en point d'eau dans cette Collectivité Territoriale Décentralisée se présentent ainsi qu'il suit :

Tableau 34 : État et besoins des points d'eau par village/quartier

N°	Villages/Quartiers	Nombre de points d'eau ménagés fonctionnels				Total	Taille de la population	Population dans 5 ans	Besoins en points d'eau
		Borne fontaine	forages	puits	Source d'eau aménagée				
1.	Dir: Borguene	0	2	0	0	2	833	961	2
2.	Dir: Borwara	0	2	0	1	3	1502	1 733	4
3.	Dir: Dadi	0	0	0	0	0	1771	2 043	8
4.	Dir: Dobougou	0	1	0	0	1	1098	1 267	4
5.	Dir: Joli soir	0	4	0	0	4	851	982	0
6.	Dir: Kontcha	0	0	0	0	0	1538	1 774	7
7.	DIR: Tenah	0	1	0	0	1	180	208	0
8.	Dir: quartier Yayouwe	0	1	0	0	1	756	872	2
	SOUS-TOTAL 1	-	11	-	1	12	8 529	9 840	27
1.	Badi	0	0	1	0	1	172	198	0
2.	Bagodo	0	3	0	0	3	2538	2 928	9
3.	Batoua pangar	0	1	1	0	2	1322	1 525	4
4.	Beka ziki	0	1	0	0	1	1527	1 762	6
5.	Beyala	0	1	0	1	2	364	420	0
6.	Bezah	0	0	0	0	0	352	406	2
7.	Bindiba	0	4	0	0	4	5481	6 323	21
8.	Boforo	0	2	0	0	2	2242	2 586	8
9.	Boybaya	0	1	0	0	1	1639	1 891	7
10.	Djerem kabawa	0	1	0	0	1	1065	1 229	4
11.	Dobiri	0	0	0	0	0	863	996	4

Plan Communal de Développement de Dir

N°	Villages/Quartiers	Nombre de points d'eau ménagés fonctionnels				Total	Taille de la population	Population dans 5 ans	Besoins en points d'eau
		Borne fontaine	forages	puits	Source d'eau aménagée				
12.	Dowa	0	1	0	0	1	2568	2 963	11
13.	Gao	0	0	0	0	0	762	879	1
14.	Gazagazade	0	0	0	0	0	232	268	1
15.	Gbago	0	0	0	0	0	319	368	1
16.	Gbazer	0	1	2	0	3	3413	3 937	13
17.	Gbema	0	1	0	0	1	802	925	3
18.	Gbinako	0	1	1	0	2	1005	1 159	3
19.	Goro	0	2	0	0	2	2320	2 676	9
20.	Guizoré	0	1	0	0	1	1122	1 294	4
21.	Kalaldi	0	1	1	0	2	3887	4 484	16
22.	Kela sami	0	1	0	0	1	3214	3 708	14
23.	Kofa	0	0	1	0	1	101	117	1
24.	Kounde	0	3	0	0	3	1246	1 437	3
25.	Lamou	0	1	0	0	1	983	1 134	4
26.	Malingara	0	1	0	0	1	398	459	1
27.	Matoko	0	0	0	0	0	922	1 064	4
28.	Mbella	0	2	0	0	2	1822	2 102	6
29.	Mbigoro 1	0	2	0	0	2	973	1 123	2
30.	Mbigoro 2	0	0	0	0	0	351	405	2
31.	Mbin Mbappe	0	1	1	0	2	1660	1 915	6
32.	Moinam	0	0	0	0	0	177	204	1
33.	Pangara 4	0	0	0	0	0	624	720	3
34.	Pangara III	0	0	0	0	0	524	605	2
35.	Raouzanam	0	1	0	0	1	774	893	3
36.	Salo	0	1	0	0	1	301	347	0
37.	Samaki	0	0	0	0	0	345	398	2

Plan Communal de Développement de Dir

N°	Villages/Quartiers	Nombre de points d'eau ménagés fonctionnels				Total	Taille de la population	Population dans 5 ans	Besoins en points d'eau
		Borne fontaine	forages	puits	Source d'eau aménagée				
38.	Simi I	0	1	0	0	1	201	232	0
39.	Simi II	0	1	0	0	1	1370	1 581	5
40.	Sourma	0	1	0	0	1	1163	1 342	4
41.	Tomedo	0	0	0	0	0	1378	1 590	6
42.	Waah	0	1	0	0	1	2612	3 013	11
43.	Wendoka	0	0	0	0	0	1035	1 194	5
SOUS-TOTAL 2		-	39	8	1	48	56 169	64 800	212
TOTAL		-	50	8	2	60	64 698	74 639	239

Source : Diagnostic participatif ADEES 2017

Le besoin global en points d'eau potable dans la Commune de Dir va se chiffrer à 239 dont 212 en milieu rural et 27 en milieu urbain. Ce besoin est très criard dans les localités suivantes : Dir urbain, Waah, Kela Sami, Kaladi, Gbazer, Dowa, Bindiba et Goro. Signalons tout de même que dans les localités à fortement peuplées (au moins 2000 âmes), nous allons y proposer des mini-adductions d'eau.

IV.2.4.1.2 Atouts/potentialités du sous-secteur eau et assainissement

- Présence de quelques forages
- Existence de 11 sources d'eau non aménagées;
- Présence des plaques solaires en cours d'installation
- Accessibilité de la Commune
- Existence de plusieurs comités de gestion fonctionnels.

Plan Communal de Développement de Dir

IV.2.4.1.3. Analyse du secteur eau et assainissement

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Difficultés d'accès à l'eau potable et à l'assainissement de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de points d'eau potable ; - Non-aménagement de certaines sources d'eau naturelles; - Panne de certains forges - Non-fonctionnement de certains comités de gestion - Faible maîtrise des techniques de potabilisation de l'eau ; - Faible maîtrise des techniques de dépannage et de maintenance de forages - endommagement des scans water et leurs bornes-fontaines ; - insuffisance des latrines aménagées ; - Mauvaise gestion des eaux usées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation de l'eau non potable ; - Prolifération des maladies hydriques ; - Cas de morbidité accentué - invalidité - Pénurie en eau potable ; - Sur utilisation des points d'eau fonctionnels ; - Dépenses supplémentaires - Parcours des longues distances pour s'approvisionner en eau potable - Pannes répétées des forages - Pollution de l'environnement ; - Risque d'épidémie 	Construction de 105 forages dans certains villages de la commune de Dir	Batoua Pangar (04) ; Beka Ziki (06) ; Bezah (02) ; Boybaya (7) ; Djerem Kabawa (4) ; Dobiri (4) ; Gao (1) ; Gazagazade (1) ; Gbazer (1) ; Gbema (1) ; Gbinako (1) ; Guizoré (1) ; Kofa (1) ; Koundé (3) ; Lamou (4) ; Malingara (4) ; Matoko (4) ; Mbigoro 1 (2) ; Mbigoro 2 (2) ; Mbin Mbappé (6) ; Moinam (1) ; Pangara 4 (3) ; Pangara 3 (2) ; Raouzanam (3) ; Samaki (2) ; Simi II (5) ; Sourma (4) ; Tomedo (6) ; Wendoka (5).
			Réalisation de 11 mini-adductions d'eau	Dir, Bagodo, Bindiba, Boforo, Dowa, Gbazer, Goro, Kaladi, Kela Sami, Mbella et Waah.
			Aménagement de 10 sources d'eau naturelles	Bindiba, Gao, Gazagazade, Gbema, Goro, Guizoré, Kaladi, Mbigoro 2, Raouzanam, Tomedo
			Réhabilitation de 16 points d'eau aménagés forages	13 forages : Dir CMA 2 (2), Dir CMA 3 (1), Dir Lamidat (1), Bagodo Chefferie (1), Dobiri (1), Dowa (1), Gbazer (1), Kaladi CSI (1), Kaladi EP (1), Moinam (1), Simi I (1), Simi II (1) ; 02 sources aménagées : Dir Kontcha et Boybaya ; 1 puits à PMH à Djerem Kabawa
			Mise en place des pompes à motricité humaine dans 4 puits ouverts	Dir Dai Commissariat, Dir Lamidat, Bagodo et Badi
			Organisation des campagnes de formation sur la potabilisation de l'eau	Tous les villages de la Commune
			Redynamisation de 12 comités de gestion des points d'eau potable	Batoua Pangar (2), Beyala (1), Dowa (1), Salo (1), Simi II (1), Badi (1), Bagodo (1), Djerem Kabawa, Gbazer (2), Mbin Mbappé (1), Kofa (1), Kaladi (1).
			Renforcement des comités de gestion mixtes (composés de réfugiés et hôtes) des points d'eau existants dans certaines localités	Dir, Bindiba, Boforo et Goro

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
			Identification des artisans réparateurs au sein de la Commune	Toute la Commune
			Formation de 02 artisans réparateurs sur l'entretien et la maintenance des points d'eau aménagés	Dir
			Renforcement des capacités des responsables WASH de la commune	Dir
			Recrutement et contractualisation de ces 02 artisans réparateurs au sein de l'institution communale	Mairie de Dir
			Mise en place d'un stock des pièces et matériaux de rechange des points d'eau potable	Mairie de Dir

Plan Communal de Développement de Dir

IV.2.4.1.4. Cadre logique : eau et assainissement

Problème central : Difficultés d'accès à l'eau potable et à un assainissement de qualité

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS	SOURCES	DE	HYPOTHESES	DE
NIVEAUX	FORMULATIONS	OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	VERIFICATION		REALISATION	
Objectif global	Faciliter l'accès des populations à l'eau potable en quantité suffisante, de façon durable et à un assainissement de qualité dans la Commune de Dir.	Taux des populations accès à l'eau potable amélioré	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - PV de réception divers - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.		- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.	
Objectifs spécifiques	Os. 1:Faciliter l'accès aux ouvrages et équipements de production et de distribution de l'eau potable.	Nombre d'ouvrages et équipements de production et de distribution de l'eau potable mis en place.	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - PV de réception divers - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.		- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.	
	Os. 2 : Garantir la pérennisation des ouvrages et équipements de production et de distribution de l'eau potable.	Nombre d'ouvrages hydrauliques ayant des comités de gestion opérationnels	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.		- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.	
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Tous les villages de la Commune sont dotés des points d'eau potable en nombre suffisant et tous les villages sont assainis.	- Nombre de villages dotés d'ouvrages hydrauliques. - Nombre de villages assainis	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - PV de réception divers - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.		- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.	
	1.2 Tous les quartiers de la ville de Dir sont dotés des points d'eau potable en nombre suffisant et sont assainis.	Niveau d'amélioration en eau potable dans la ville de Dir réalisé	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - PV de réception divers - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.		- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.	
	2.1 Tous les points d'eau potable disposent des comités de gestion opérationnels	Nombre de comités de gestion mis en place et opérationnels	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.		- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.	
	2.2 Un mécanisme de	Nombre de points d'eau	- Rapport de la Commune ;		- Les financements de l'État et	

Plan Communal de Développement de Dir

	maintenance des points d'eau potable est mis en place au niveau communal	réhabilités dans les délais	- Rapport de la DDEE ; - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.	d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS (en FCFA)
1.1.1.	Construction de 105 forages dans certains villages de la commune de Dir : Batoua Pangar (04) ; Beka Ziki (06) ; Bezah (02) ; Boybaya (7) ; Djerem Kabawa (4) ; Dobiri (4) ; Gao (1) ; Gazagazade (1) ; Gbazer (1) ; Gbema (1) ; Gbinako (1) ; Guizoré (1) ; Kofa (1) ; Koundé (3) ; Lamou (4) ; Malingara (4) ; Matoko (4) ; Mbigoro 1 (2) ; Mbigoro 2 (2) ; Mbin Mbappé (6) ; Moinam (1) ; Pangara 4 (3) ; Pangara 3 (2) ; Raouzanam (3) ; Samaki (2) ; Simi II (5) ; Sourma (4) ; Tomedo (6) ; Wendoka (5). 105 x 8 000 000 = 840 000 000 FCFA			840 000 000
1.1.2	Étude de faisabilité en vue de la réalisation de 10 mini-adductions d'eau dans certains villages de la Commune de Dir 10 x 2 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA			20 000 000
1.1.3	Réalisation de 10 mini-adductions d'eau dans certains villages de la Commune de Dir: Bagodo, Bindiba, Boforo, Dowa, Gbazer, Goro, Kaladi, Kela Sami, Mbella et Waah PM			PM
1.1.4	Étude de faisabilité en vue de l'aménagement de 10 sources d'eau naturelles : Bindiba, Gao, Gazagazade, Gbema, Goro, Guizoré, Kaladi, Mbigoro 2, Raouzanam, Tomedo 10 x 500 000 = 5 000 000 FCFA			5 000 000
1.1.5	Aménagement de 10 sources d'eau naturelles : Bindiba, Gao, Gazagazade, Gbema, Goro, Guizoré, Kaladi, Mbigoro 2, Raouzanam, Tomedo PM			PM
1.1.6	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 14 points d'eau aménagés : Bagodo Chefferie (1), Dobiri (1), Dowa (1), Gbazer (1), Kaladi CSI (1), Kaladi EP (1), Moinam (1), Simi I (1), Simi II (1) ; 02 sources aménagées : Dir Kontcha et Boybaya ; 1 puits à PMH à Djerem Kabawa 14 x 200 000 = 2 800 000 FCFA			2 800 000
1.1.7	Mise en place des pompes à motricité humaine dans 2 puits ouverts (puits GR): Bagodo et Badi 2 x 3 000 000 FCFA = 6 000 000 FCFA			6 000 000
1.1.8	Sensibilisation des populations sur l'importance d'utilisation des toilettes appropriées dans les villages Forfait 5 000 000 FCFA			5 000 000
1.1.9	Mise place d'un plan de gestion des mares et des eaux de ruissellement Forfait 5 000 000 FCFA			5 000 000
Sous-total Activités 1.1				883 800 000
1.2.1.	Étude de faisabilité en vue de la réalisation d'une adduction d'eau dans la ville de Dir 1 x 3 000 000 FCFA = 3 000 000 FCFA			3 000 000
1.2.2.	Réalisation d'une adduction d'eau dans la ville de Dir PM			PM
1.2.3.	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 5 points d'eau aménagés forages dans la ville de Dir : Dir CMA 2 (2), Dir CMA 3 (1),			1 000 000

Plan Communal de Développement de Dir

	Dir Lamidat (1) 5 x 200 000 FCFA = 1 000 000 FCFA	
1.2.4.	Réhabilitation de 5 points d'eau aménagés forages dans la ville de Dir : Dir CMA 2 (2), Dir CMA 3 (1), Dir Lamidat (1) PM	PM
1.2.5.	Mise en place des pompes à motricité humaine dans 2 puits ouverts (puits GR) : Dir Dai Commissariat, Dir Lamidat 2 x 3 000 000 FCFA = 6 000 000 FCFA	6 000 000
1.2.6.	Construction des toilettes publiques dans tous les lieux publics (Place de fête, marché, stade, etc...) de la ville de Dir 4 x 3 000 000 = 12 000 000 FCFA	12 000 000
1.2.7.	Plaidoyer pour la mise en place d'une structure en charge de vidanger des fosses szeptiques hors d'usage à Dir PM	PM
1.2.7.	Organisation du concours du meilleur village en matière d'assainissement Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
Sous total Activité 1.2.		32 000 000
2.1.1	Redynamisation de 12 comités de gestion des points d'eau potable : Batoua Pangar (2), Beyala (1), Dowa (1), Salo (1), Simi II (1), Badi (1), Bagodo (1), Djerem Kabawa, Gbazer (2), Mbin Mbappé (1), Kofa (1), Kaladi (1). 12 x 200 000 = 2 400 000 FCFA	2 400 000
2.1.2	Renforcement des comités de gestion mixtes (composés de réfugiés et hôtes) des points d'eau existants dans les localités de Dir, Bindiba, Boforo et Goro 4 x 100 000 FCFA = 400 000 FCFA	400 000
2.1.3	Formation des nouveaux comités de gestion mis en place : Toute la Commune Forfait 10 000 000 FCFA	10 000 000
Sous total Activité 2.1.		12 800 000
3.1.1	Identification des artisans réparateurs au sein de la Commune Forfait : 500 000 FCFA	500 000
3.1.2	Formation de 02 artisans réparateurs sur l'entretien et la maintenance des points d'eau aménagés : Dir Forfait : 500 000 FCFA	500 000
3.1.3	Recrutement et contractualisation de ces 02 artisans réparateurs au sein de l'institution communale PM	PM
3.1.4	Renforcement des capacités des responsables WASH de la commune : Dir Forfait : 500 000 FCFA	500 000
3.1.5	Mise en place d'un stock des pièces et matériaux de rechange des points d'eau potable : Mairie de Dir Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
Sous total Activité 3.1.		11 500 000
TOTAL DU SOUS SECTEUR		940 100 000

IV.2.4.2. Sous-secteur Energie et produits pétroliers

IV.2.4.2.1 État des lieux du sous-secteur Energie et produits pétroliers

Une partie de la ville de Dir est électrifiée par l'énergie photovoltaïque réalisée dans le cadre de la coopération Chine-Cameroun.

IV.2.4.2.2 Analyse du sous-secteur Energie et produits pétroliers

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Difficulté d'accès à l'énergie électrique et à des produits pétroliers de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> - Non alimentation de la ville de Dir en énergie électrique de qualité; - éloignement des centres de ravitaillement en carburant de qualité; - prolifération des vendeurs informels du carburant frelaté; - absence d'une station service ; - absence d'énergie électrique dans tous les villages de la Commune. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible activités liées à l'énergie électrique - Absence d'éclairage - Faible développement économique - Utilisation des sources d'énergie non adéquate - Dépenses supplémentaires - Appauvrissement et désolation 	Plaidoyer auprès de l'État pour l'alimentation de la ville de Dir en énergie électrique de qualité	Dir
			Étude de faisabilité en vue de l'identification des potentiels micro-barrages ;	Toute la Commune
			Étude de faisabilité en vue de l'extension centrale de l'énergie électrique dans toute la ville de Dir;	Dir
			Plaidoyer auprès des opérateurs économiques pour la construction d'une station service dans la ville de Dir	Dir
			Electrification de tous les 43 villages de la Commune de Dir par panneaux solaires	Tous les villages de la Commune

IV.2.4.2.3 Cadre logique du sous-secteur Energie et produits pétroliers

Problème central : difficulté d'accès à l'énergie électrique et a des produits pétroliers de qualité.

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	Améliorer l'accès des populations à l'énergie électrique et à des produits pétroliers de qualité	- Taux d'accès à l'énergie électrique amélioré; - Nombre de villages ayant un environnement saint ; - Nombre d'acteurs des produits pétroliers structurés.	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - PV de réception divers - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
Objectifs spécifiques	Os. 1:Faciliter l'accès des populations à l'énergie électrique.	Nombre de localités électrifiées.	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - PV de réception divers - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	Os. 2 : Réglementer l'utilisation des produits pétroliers.	- Nombre de villages ayant un environnement saint ; - Nombre d'acteurs des produits pétroliers structurés.	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
Résultats (Axes stratégiques)	Les villages de la Commune sont électrifiés.	Nombre de villages électrifiés.	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - PV de réception divers - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	L'énergie électrique s'est améliorée dans la ville de Dir	Taux d'énergie électrique amélioré dans la ville de Dir	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - PV de réception divers - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.

Plan Communal de Développement de Dir

	2.1 Les vendeurs des produits pétroliers se sont conformés à la réglementation.	Nombre de vendeurs des produits pétroliers conformes à la réglementation.	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS (en FCFA)
1.1.1.	Étude de faisabilité en vue de l'électrification des 43 villages par panneaux solaires 43 x 1 000 000 FCFA = 43 000 000 FCFA			43 000 000
1.1.2	Électrification des 43 villages par panneaux solaires PM			PM
1.1.3	Mise en place et formation des comités de gestion de l'électricité dans les villages Forfait 15 000 000 FCFA			15 000 000
1.1.4	Étude de faisabilité en vue de l'identification des potentiels micro-barrages Forfait : 20 000 000 FCFA			20 000 000
Sous-total 1.1				78 000 000
1.2.1.	Étude de faisabilité en vue de l'extension de l'énergie électrique dans toute la ville de Dir Forfait : 3 000 000 FCFA			3 000 000
1.2.2.	Extension de l'énergie électrique dans tous les quartiers de la ville de Dir PM			PM
Sous-total 1.2				3 000 000
2.1.1	Assainissement du secteur des produits pétroliers PM			PM
2.1.2	Plaidoyer auprès des opérateurs économiques pour la construction d'une station service dans la ville de Dir PM			PM
Sous-total 2.1				PM
TOTAL DU SOUS SECTEUR				81 000 000
TOTAL GÉNÉRAL SECTEUR				1 021 100 000

IV.2.5. Éducation de base

IV.2.5.1. État des lieux

La carte scolaire de la Commune de Dir est représentée par une Inspection d'Arrondissement, et en termes d'établissements scolaires, on dénombre :

- 08 écoles maternelles;
- 33 écoles primaires;
- 08 centres préscolaires communautaires

Tableau 35 : Le nombre d'écoles primaires et maternelles

Type d'écoles	Urbain	Rural	Total
Écoles Maternelles	02	06	08
Écoles primaires	03	30	33
Centres préscolaires communautaires	01	06	07
Total	06	42	48

Source : Rapport IAEB 2018

- Ce tableau nous montre que le milieu rural est plus doté d'écoles maternelles et primaires que le centre urbain.
- Effectif des élèves dans les écoles primaires et maternelles selon le lieu de résidence

Tableau 36 : Effectif des élèves dans les différentes écoles de la Commune selon le lieu de résidence

Types d'écoles	Types d'enfants	Milieu urbain			Milieu rural			TOTAL GÉNÉRAL
		Filles	Garçons	Sous-total 1	Filles	Garçons	Sous-total 2	
Écoles Maternelles	Enfants Autochtones	22	34	56	65	58	123	179
	Enfants réfugiés	0	0	0	0	0	0	0
	Sous-total EM	22	34	56	65	58	123	179
Centres préscolaires communautaires	Enfants Autochtones	9	11	20	73	75	148	168
	Enfants réfugiés	0	0	0	0	0	0	0
	Sous-total CPC	9	11	20	73	75	148	168
Écoles Primaires	Enfants Autochtones	834	979	1813	3373	3718	7091	8904
	Enfants réfugiés	13	18	31	79	128	207	238
	Sous-total EP	847	997	1844	3452	3846	7298	9142
TOTAL GÉNÉRAL		878	1042	1920	3590	3979	7569	9489

Source : Rapport IAEB 2018

Il ressort de ce tableau que les enfants réfugiés sont complètement absents aux niveaux maternel et préscolaire. Par ailleurs l'on note le très faible effectif des enfants à la maternelle et au CPC. De façon générale, l'indice de parité Fille/garçon est non loin de 1 soit 0,87.

Encadrement et équipement des établissements de la Commune

Tableau 37 : Encadrement et équipements des établissements du secteur éducation de base de la Commune

Type d'écoles	Effectif élèves	Nombre d'enseignants	Nombre de salles de classe	Equipements		Ratio Elèves/Enseignant	Ratio Elève/Salles de classe	Ratio Elèves/places assises
				Chaises	Tables			
École Maternelle	179	8	4	178	37	22,375	44,75	1,01
Centres préscolaires communautaires	168	0	0		0	/	/	/
École primaire	9142	83	108		2694	110,14	84,65	1,70

Source : Rapport IAEB 2018

Ce tableau nous renseigne qu'en termes d'infrastructures et équipements au niveau primaire, le tableau est sombre puisque le ratio élèves/salles de classe est de 84,65 loin de la norme qui est de 60. Quant au ratio élèves/places assises, il est de 1,70 loin de la norme qui est de 1.

État général des salles de classe du secteur éducation de base

Tableau 38 : État général des salles de classe

Type d'écoles	Bon	Passable	Mauvais	Total
École Maternelle	3	0	3	6
Centres préscolaires communautaires	0	0	0	0
École primaire	92	19	13	124

Source : Rapport IAEB 2018

Le secteur éducation de base dispose de 130 salles de classe dont 6 au niveau maternel et 124 au niveau primaire. Des 124 salles de classe dans les écoles primaires, 92 sont en bon état, 19 en état passable et 13 en mauvais état.

Situation de l'aménagement des établissements scolaires de la Commune de DIR

Tableau 39 : Situation de l'aménagement des établissements scolaires

Type d'écoles	Nombre d'écoles				
	Disposant d'un point d'eau	Disposant de latrine	Ayant de bacs à ordures	Muni d'une clôture	Ayant bénéficié d'un reboisement
École Maternelle	0	1	0	1	0
Centres préscolaires communautaires	0	0	0	0	0
École primaire	8	21	1	0	1

Source : Rapport IAEB 2018

De ce tableau, il ressort qu'aucune école primaire n'est clôturée dans la Commune de Dir et aucune école maternelle ne dispose d'un point d'eau potable.

Besoins en salles de classe, équipements et enseignants dans les écoles maternelles et centres préscolaires communautaires de la Commune de Dir.

Plan Communal de Développement de Dir

Tableau 40 : Besoins en salles de classe, équipements et enseignants dans les écoles maternelles et centres préscolaires communautaires de la Commune de Dir

Nom de l'école	Statut école (i)	Effectifs élèves			Effectif total enseignants				Salles de classe			Équipements		Besoins en enseignants	Besoins en salle de classe	Besoins en équipements	
		File	Garçon	Total	Maitre parents	Contractuel	Fonctionnaire	Total	semi-dur	dur	Total	Chaises	Tablettes			Chaises enfants	pour Petites tables
EM des moineaux de Dir	PUB	20	29	49	0	1	0	1	0	2	2	54	7	1	0	26	13
EM Bilingue de dir	PUB	2	5	7	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	2	80	20
EM de Kaladi	PUB	20	18	38	0	1	0	1	1	0	1	38	10	1	1	42	10
EM de Badjer	PUB	8	8	16	0	1	0	1	0	0	0	15	5	1	2	65	15
EM Bindiba	PUB	12	6	18	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	2	80	20
EM Sourma	PUB	7	7	14	0	1	0	1	0	0	0	12	3	1	2	68	17
EM Boybaya	PUB	11	9	20	0	1	0	1	0	0	0	12	3	1	2	68	17
EM Bagodo	PUB	9	10	19	0	1	0	1	0	0	0	47	9	1	2	33	11
Sous-Total		89	92	181	0	9	0	9	1	2	3	178	37	7	13	462	123
CPC Dir Borguéné	PUB	9	11	20	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	40	10
CPC Mbella	PUB	12	15	27	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	40	10
CPC Mbigoro 2	PUB	20	15	35	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	40	10
CPC Kéla Sami	PUB	17	15	32	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	40	10
CPC Boforo	PUB	12	12	24	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	40	10
CPC Goro	PUB	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	40	10
CPC Gbeza	PUB	12	18	30	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	40	10
sous-Total 2		82	86	168	7	0	0	7	0	0	0	0	0	0	7	280	70
TOTAL		171	178	349	7	9	0	16	1	2	3	178	37	7	20	742	193

Plan Communal de Développement de Dir

Les huit écoles maternelles publiques et les Sept centre préscolaires communautaires que compte la Commune de Dir ont besoins de :

- La construction de 20 blocs maternels dont 13 au niveau maternel et 7 dans les CPC;
- L'équipement en 742 chaises/tabourets (462 au niveau maternel et 280 dans les CPC) et 193 tablettes (123 au niveau maternel et 70 dans les CPC);
- L'affectation de 7 enseignantes qualifiées dans les écoles maternelles.

Par ailleurs, le taux de couverture initiale en salles de classe à la maternelle est de 18,75%. Quant aux taux initiaux d'accès aux équipements scolaires à la maternelle, ils sont de 27,81% pour les chaises pour enfants et 23,12% pour les tablettes.

➤ Besoins en salles de classe, équipements et enseignants dans les écoles primaires de la Commune de Dir

Tableau 41 : Besoins en salles de classe, équipements et enseignants dans les écoles primaires de la Commune de Dir

NOM DE L'ECOLE	Statut école	Effectifs élèves totaux	Effectif total enseignants				Salle de classe			Table - bancs	Besoins		
	(i)		Maître parents	Contractuel	Fonctionnaire	Total	semi-dur	dur	Total		besoins en enseignants	Besoins en salle de classe	Besoins en table banc
DIR	PUB G1	966	0	5	3	8	0	7	7	238	10	11	302
DIR	PUB G2	771	0	4	2	6	0	12	12	150	12	6	390
DIR	PUB B	107	0	2	2	4	0	4	4	31	2	2	149
SOUS-TOTAL 1 (Milieu urbain)		2427	0	11	7	18	0	23	23	419	24	19	841
Djerem Kabawa	PUB	222	2	1	0	1	0	0	0	45	5	6	135
Dobiri	PUB	180	0	1	0	1	0	2	2	14	5	4	166
BAGODO	PUB	810	2	3	0	3	0	6	6	157	15	12	383
Batoua pangar	PUB	474	1	3	0	3	0	4	4	122	9	8	238
Beka ziki	PUB	350	0	3	0	3	0	5	5	73	3	1	107
Beyala	PUB	246	0	3	0	3	0	2	2	72	3	4	108
Bindiba	PUB	1104	0	3	1	4	0	5	5	87	14	13	465
Boforo	PUB	598	1	2	1	3	0	5	5	71	9	7	289
Boybaya	PUB	598	1	0	3	3	0	4	4	112	9	8	248
Doua	PUB	442	1	2	0	2	0	6	6	91	10	6	269
Gazagazade	PUB	280	0	2	0	2	0	2	2	75	4	4	105
Gbazer	PUB	1002	0	3	0	3	0	6	6	133	15	12	407
Gbinako	PUB	144	1	1	0	1	2	0	2	40	5	4	140

Plan Communal de Développement de Dir

NOM DE L'ECOLE	Statut école	Effectifs élèves totaux	Effectif total enseignants				Salle de classe			Table - bancs	Besoins		
	(i)		Maître parents	Contractuel	Fonctionnaire	Total	semi-dur	dur	Total		besoins en enseignants	Besoins en salle de classe	Besoins en table banc
Goro	PUB	638	1	1	0	1	0	2	2	110	11	10	250
Guizore	PUB	272	2	3	0	3	0	2	2	54	3	4	126
Kalaldi	PUB	1474	1	6	0	6	0	10	10	202	19	15	535
Kela sami	PUB	406	1	2	0	2	0	4	4	103	10	8	257
Kounde	PUB	438	2	1	0	1	0	4	4	98	11	8	262
Lamou	PUB	326	1	2	0	2	0	3	3	87	4	3	93
Malingara	PUB	166	1	0	0	0	0	1	1	20	6	5	160
Mbella	PUB	290	1	1	0	1	0	4	4	64	5	2	116
Mbigoro 1	PUB	468	0	4	0	4	0	5	5	59	8	7	301
Mbin Mbappe	PUB	474	1	4	0	4	0	3	3	104	8	9	256
Moinam	PUB	72	0	0	1	1	0	0	0	32	5	6	148
Pangara 4	EP	120	1	0	0	0	0	0	0	10	6	6	170
Raouzanam	PUB	408	0	4	0	4	0	6	6	71	8	6	289
Salo	EP	104				0	0		0		6	6	180
Sourma	PUB	408	1	3	0	3	0	2	2	97	4	5	107
Tomedo	EP	104	1	0	0	0	0	0	0	25	6	6	155
Waah	PUB	378	2	3	0	3	0	2	2	47	3	4	142
SOUS-TOTAL 2 (Milieu rural)		13 892	25	61	6	67	2	95	97	2275	229	199	6 607
TOTAL GÉNÉRAL		16 319	25	72	13	85	2	118	120	2694	253	218	7448

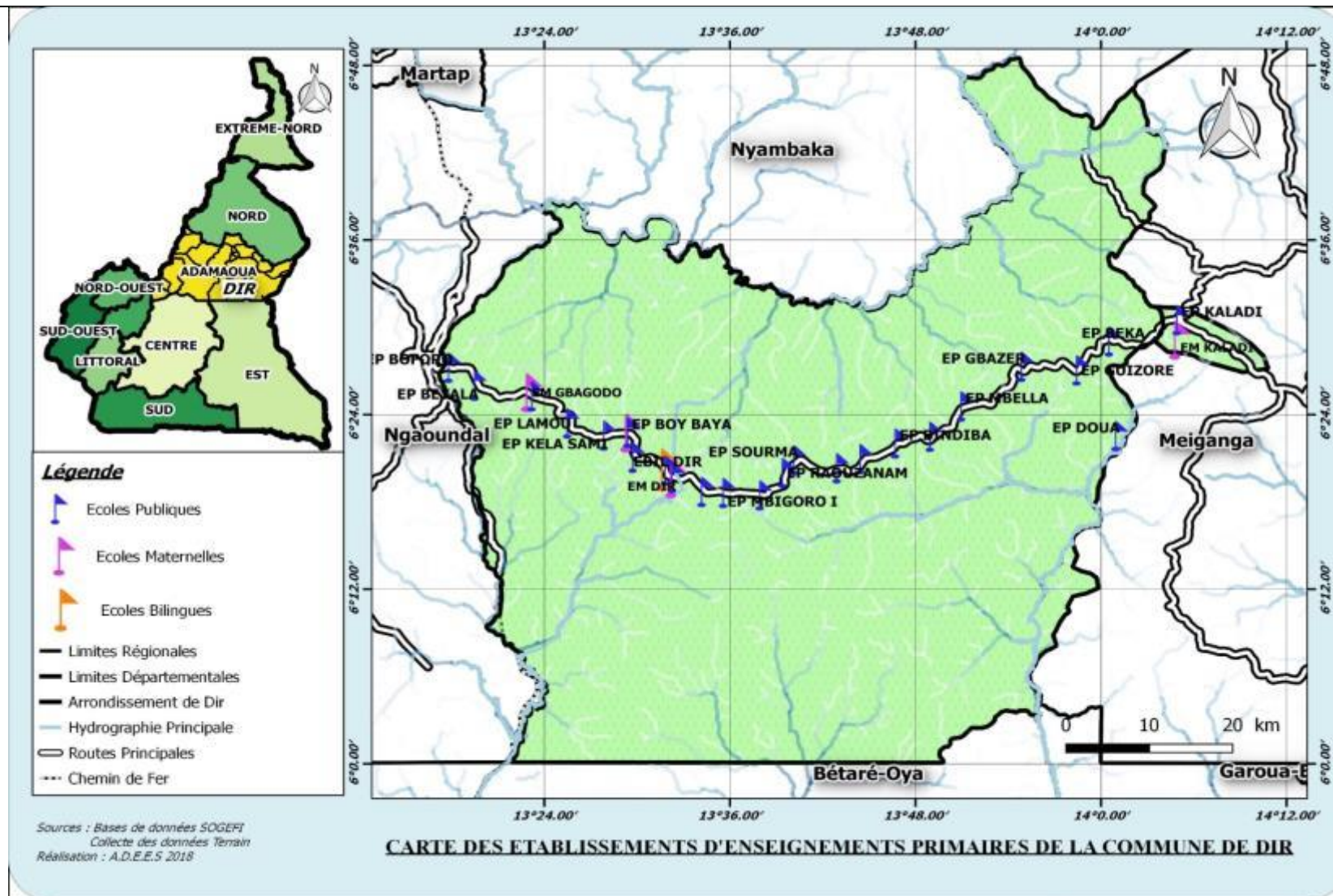
Plan Communal de Développement de Dir

Compte tenu du cycle, de l'effectif des élèves dans chaque école primaire et de l'existence en termes de salles de classe, des enseignants et des table-bancs, pour combler le gap, il faudra :

- Construire 218 salles de classe dont 199 en milieu rural;
- Équiper les salles de classe en 7448 table-bancs ;
- Recruter encore 253 enseignants qualifiés dans les différentes écoles publiques que compte la Commune de Dir.

Le taux de couverture initiale en salles de classe au primaire est de 27,96%, et celui d'accès aux places assises est de 26,56%.

Plan Communal de Développement de Dir



Carte 4 : Différentes écoles primaires de la Commune de Dir

IV.2.5.3 Atouts et potentialités de l'enseignement maternel

- Présence de plusieurs enfants en âge préscolaire (4205) ;
- Présence des services administratifs (inspection d'arrondissement de l'éducation de base) ;
- Existence de 07 écoles maternelle publique francophone (Gbazer, Bagodo, Bindiba, Boy-baya, Dir, Kalaldi) et 01 école maternelle bilingue (GNS Dir) ;
- Existence et fonctionnement d'APEE ;
- Existence et fonctionnement des conseils d'établissement ;
- Appui de la commune en paquet minimum ;
- Disponibilité de 09 enseignants qualifiés ;
- Disponibilité de 03 salles de classe en bon état;
- Disponibilité de 178 tabourets / tables ;
- La présence des réfugiés ;
- Existence de 07 centres préscolaire communautaires fonctionnels (CPC) : Boforo, Gbazer, Mbigoro II, Tikoro Mborguene, Kela-sami, Mbella et 02 centres préscolaire communautaires non fonctionnels (Goro, Raouzanam)
- Présence de plusieurs enfants en âge scolaire (15 139 enfants) ;
- Présence des réfugiés ;
- Présence des services administratifs (inspection d'arrondissement de l'éducation de base) ;
- Existence de 85 enseignants qualifiés ;
- Existence et fonctionnement des bureaux d'APEE ;
- Existence de 33 écoles primaires publique ;
- Existence de 92 salles de classe en bon état ;
- Indice de parité filles/garçons proche de 1 ;
- Appui de la commune en paquet minimum ;
- Disponibilité des enseignants qualifiés ;
- Prise en charge des maitres des parents par l'APEE ;
- Existence de 2694 tables-bancs.

IV.2.5.3 Tableau d'analyse du secteur Education de Base

IV.2.5.3.1 Tableau d'analyse du sous-secteur Ecole Maternelle

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Difficultés d'accès à un enseignement maternel de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de salles de classe ; - Insuffisance d'enseignants ; - Absence des points d'eau potable - Insuffisance des tablettes et tabourets - Absence des clôtures - Absence de logement pour enseignant - Insuffisance des latrines - Absence du matériel ludique dans les écoles maternelles - Faible taux d'accès aux manuels scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Effectif pléthorique ; - mauvais encadrement - Faible suivi des enfants ; - Faible niveau ; - Consommation des eaux non potable ; - Utilisation de table-banc non adaptés aux petits enfants ; - Mauvaise prise de notes ; - Insécurité des enfants ; - Faible couverture des programmes ; - Instabilité d'enseignants ; - Mauvais suivi des enfants ; - Insalubrité ; - Faible épanouissement des enfants 	Construction de 13 blocs maternels selon le plan type dans les écoles maternelles existantes	Dir 02 (EM bilingue) ; Bindiba 02 ; Gbazer 02 ; Boy-baya 02 ; Bagodo 02 ; Sourma 02 ; Kalaldi 01
			Sensibilisation des parents sur l'importance des écoles maternelles.	Toute la Commune
			Amélioration du contenu des paquets minimum dans les écoles maternelles existantes	Dir (EM bilingue et EM francophone) ; Bindiba ; Gbazer ; Boy-baya ; Bagodo ; Sourma ; Kalaldi
			Construction de 7 Centres préscolaires communautaires	CPC Dir Borguéné ; CPC Mbella ; CPC Mbigoro 2 ; CPC Kéla Sami ; CPC Boforo ; CPC Goro ; CPC Gbeza
			Affectation de 7 enseignants qualifiés	Dir 02 (EM bilingue et EM publique) ; Gbazer 01 ; Boy-baya 01 ; Bagodo 01 ; Sourma 01 ; Kalaldi 01 ;
			Construction de 08 points d'eau potable	Dir 01 (EM bilingue) ; Dir 01 (EM francophone); Bindiba 01 ; Gbazer 01 ; Boy-baya 01 ; Bagodo 01 ; Sourma 01 ; Kalaldi 01
			Acquisition de 462 tabourets/chaisettes et de 123 tablettes dans les écoles maternelles de la commune de Dir	Dir (EM bilingue 80 tabourets et 20 tablettes) ; Dir (EM francophone 26 tabourets et 13 tablettes) ; Bindiba 80tabourets et 20 tablettes ; Gbazer 65 tabourets et 15 tablettes ; Boy-baya 68tabourets et 17 tablettes ; Bagodo 33 tabourets et 11 tablettes ; Sourma 68 tabourets et 17 tablettes ; Kalaldi 42 tabourets et 10 tablettes
			Acquisition de 280 tabourets/chaisettes et de 70 tablettes dans les CPC de la	CPC Dir 40 tabourets et 10 tablettes ; Borguéné40 tabourets et 10 tablettes ; CPC Mbella 40 tabourets et 10 tablettes ; CPC Mbigoro 2 40 tabourets et 10

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
			commune de Dir	tablettes ; CPC Kéla Sami 40 tabourets et 10 tablettes ; CPC Boforo 40 tabourets et 10 tablettes ; CPC Goro 40 tabourets et 10 tablettes ; CPC Gbeza 40 tabourets et 10 tablettes.
			Construction de 07 clôtures autour des écoles maternelles	Dir 01 (EM bilingue) Bindiba 01 ; Gbazer 01 ; Boy-baya 01 ; Bagodo 01 ; Sourma 01 ; Kalaldi 01
			Construction de 08 logements d'astreint aux écoles maternelles	Dir (EM bilingue et EM francophone) ; Bindiba ; Gbazer ; Boy-baya ; Bagodo ; Sourma ; Kalaldi
			Construction des 07 blocs de 3 latrines dans les écoles maternelles	Dir 01 (EM bilingue) ; Bindiba 01 ; Gbazer 01 ; Boy-baya 01 ; Bagodo 01 ; Sourma 01 ; Kalaldi 01
			équipement de toutes les écoles maternelles en matériels ludiques suffisants	Dir (EM bilingue et EM francophone) ; Bindiba ; Gbazer ; Boy-baya ; Bagodo ; Sourma ; Kalaldi
			Équipement de tous les CPC en matériels ludiques suffisants	CPC Dir Borguéné ; CPC Mbella ; CPC Mbigoro 2 ; CPC Kéla Sami ; CPC Boforo ; CPC Goro ; CPC Gbeza

IV.2.5.3.1 Analyse des problèmes du sous-secteur Ecole primaire

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Difficulté d'accès à un enseignement primaire de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des salles de classe - Insuffisance des tables-bancs - Délabrement des salles de classe - Insuffisance des points d'eau potable - Insuffisance des latrines - Absence des clôtures - Absence de logements pour enseignants - Insuffisance d'enseignants - Absence d'aires de jeux ; - Absence des cantiques scolaires ; - absence des bureaux des directeurs dans certaines écoles primaires ; - inexistence de reboisement dans les écoles primaires ; - inexistence des bacs à ordures dans les écoles primaires ; - inexistence de cantines scolaires dans les écoles primaires ; - Inexistence d'électricité dans les écoles primaires ; - faible fourniture des élèves en manuels scolaires ; - absence des salles informatiques dans les 	<ul style="list-style-type: none"> - Effectif pléthorique ; - Encadrement difficile des enfants ; - Jumelage de niveaux - Utilisation des troncs d'arbres et pierres ; - Promiscuité ; - Mauvaise prise de note - Insécurité ; - Exposition aux intempéries. - Consommation d'eau non potable ; - Récurrence des maladies hydrique - Défécation à l'air libre ; - Pollution de l'environnement ; - Risque de contamination - Encadrement difficile des enfants - Insécurité des enfants - Instabilité des enseignants ; - Mauvais suivi des enfants ; - Baisse de niveau ; - Echec scolaire. - Faible épanouissement des enfants ; 	Construction de 218 salles de classe dans les écoles primaires de la commune de Dir	Dir 11 à l'EP groupe I ; Dir 06 à l'EP groupe 2 ; Dir 2 à l'EPB, EP Djerem Kabawa 6, EP Dobiri 4 ; EP Bagodo 12 ; EP Batoua pangar 8 ; EP Beka ziki 1 ; EP Beyala 4 ; EP Bindiba 13 ; EP Boforo 7 ; EP Boybaya 8 ; EP Doua 6 ; EP Gazagazade 4 ; EP Gbazer 12 ; EP Gbinako 4 ; EP Goro 10 ; EP Guizore 4, EP Kalaldi 15 ; EP Kela sami 8 ; EP Kounde 8 ; EP Lamou 3 ; EP Malingara 5 ; EP Mbella 2 ; EP Mbigoro 1 7 ; EP Mbin Mbappe 9 ; EP Moinam 6 ; EP Pangara IV 6 ; EP Raouzanam 6 ; EP Sourma 5 ; EP Tomedo 6 ; EP Waah 4, EP Salo 6
			Réhabilitation de 19 salles de classe dans les écoles primaires de la Commune de Dir	EP Béka Ziki 2 ; EP bindiba 3 ; EP Boforo 3 ; EP Kaladi 6 ; EP Lamou 1 ; EP Malingara 1 ; EP Bigoro I 2 ; EP Mbin Mbappé 1
			Équipement des salles de classe des écoles primaires de la Commune en 7448 table-bancs	Dir 302 à l'EP groupe I ; Dir 390 à l'EP groupe 2 ; Dir 149 à l'EPB, EP Djerem Kabawa 135, EP Dobiri 166 ; EP Bagodo 383 ; EP Batoua pangar 238; EP Beka ziki 107 ; EP Beyala 108 ; EP Bindiba 465 ; EP Boforo 289; EP Boybaya 248 ; EP Doua 269 ; EP Gazagazade 105 ; EP Gbazer 407 ; EP Gbinako 140 ; EP Goro 250 ; EP Guizore 126, EP Kalaldi 535 ; EP Kela sami 257 ; EP Kounde 262 ; EP Lamou 93 ; EP Malingara 160 ; EP Mbella 116 ; EP Mbigoro I 301 ; EP Mbin Mbappe 256 ; EP Moinam 148; EP Pangara IV 170 ; EP Raouzanam 289 ; EP Sourma 107 ; EP Tomedo 155 ; EP Waah 142; EP Salo 180;
			Affectation de 253 enseignants qualifiés dans les écoles primaires de la Commune de Dir	Dir 10 à l'EP groupe I ; Dir 12 à l'EP groupe 2 ; Dir 2 à l'EPB, EP Djerem Kabawa 5, EP Dobiri 5 ; EP Bagodo 15 ; EP Batoua pangar 9 ; EP Beka ziki 3 ; EP Beyala 3 ; EP Bindiba 14 ; EP Boforo 9 ; EP Boybaya 9 ; EP Doua 10 ; EP Gazagazade 4 ; EP Gbazer 15 ; EP Gbinako 5 ; EP Goro 11; EP Guizore 3, EP Kalaldi 19 ; EP Kela sami 10 ; EP Kounde 11 ; EP Lamou 4 ; EP Malingara 6 ; EP Mbella 5 ; EP Mbigoro I 8 ; EP Mbin Mbappe 9 ; EP Moinam 5 ; EP Pangara IV 6 ; EP Raouzanam 8 ; EP Sourma 7 ; EP Tomedo 6 ; EP Waah 3, EP Salo 6
			Construction de 26 forages dans certaines écoles de la commune de Dir	Dobiri, Bagodo, Batoua Pangar, Béka Ziki, Béyala, Boforo, Boybaya, Doua, Gazagazade, Gbadjer, Gbinako, Guizoré, Kaladi, Kela Sami, Lamou, Kounde, Malingara, Mbella, Mbigoro I, Moinam, Pangara 4,

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
	<ul style="list-style-type: none"> - écoles primaires absence des mini-bibliothèques dans toutes les écoles primaires - existence des enfants sans actes de naissance dans les écoles primaires de la Commune de Dir 			Sourma, Tomedo, Salo et Waah.
			Construction d'un bloc de 3 latrines dans 12 écoles primaires de la commune de Dir	Djerem Kabawa, Boybaya, Gbadjer, Kéla sami, Koundé, Sourma, Malingara, Moinam, Gbinako, Tomedo, Salo, Gazagazade
			Construction de 33 clôtures autour de quelques écoles primaires de la commune de Dir	Toutes les écoles de la commune
			Construction de 32 logements pour enseignants dans les écoles primaires	Toutes les écoles primaires de la Commune en dehors de l'école publique groupe 1 de Dir
			Reboisement de toutes les écoles primaires de la Commune de Dir	Toutes les écoles de la commune
			Construction et équipement de 32 bureaux du Directeur	Toutes les écoles primaires de la Commune en dehors de l'école publique groupe 1 de Dir
			Équipement des écoles primaires de la Commune de Dir en 338 bacs à ordures	Dir 18 à l'EP groupe I ; Dir 18 à l'EP groupe 2 ; Dir 6 à l'EPB, EP Djerem Kabawa 6, EP Dobiri 6 ; EP Bagodo 18 ; EP Batoua pangar 8 ; EP Beka ziki 6 ; EP Beyala 6 ; EP Bindiba 18 ; EP Boforo 12 ; EP Boybaya 12 ; EP Doua 12 ; EP Gazagazade 6 ; EP Gbazer 18 ; EP Gbinako 6 ; EP Goro 12 ; EP Guizore 6, EP Kalaldi 25 ; EP Kela sami 12 ; EP Kounde 12 ; EP Lamou 6 ; EP Malingara 6 ; EP Mbella 6 ; EP Mbigoro I 12 ; EP Mbin Mbappe 12 ; EP Moinam 6 ; EP Pangara IV 6 ; EP Raouzanam 12 ; EP Sourma 7 ; EP Tomedo 6 ; EP Waah 3, EP Salo 6
			Construction et équipement de 33 cantines scolaires dans les écoles primaires de la Commune de Dir	Toutes les écoles de la commune
			Electrification de toutes les 33 écoles primaires de la Commune de Dir en énergie solaire	Toutes les écoles de la commune
			Dotation de toutes les écoles primaires de la Commune de	Toutes les écoles de la commune

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
			Dir en manuels scolaires des enfants den nombre suffisant	
			Construction et équipement de de 33 salles informatiques dans les écoles primaires de la Commune de Dir	Toutes les écoles de la commune
			Construction et équipement de 33 mini-bibliothèques dans les écoles primaires de la Commune de Dir	Toutes les écoles de la commune
			Sensibilisation des parents et enfants de l'importance de l'école	Tous les villages/quartiers de la Commune de Dir
			Organisation des audiences foraines pour l'établissement d'actes de naissance aux enfants en âge scolaire	Tous les villages/quartiers de la Commune de Dir

IV.2.5.4. CADRE LOGIQUE : ÉDUCATION DE BASE

Problème central : Difficulté d'accès à une éducation de base de qualité

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	Promouvoir une éducation de base de qualité dans la commune de Dir	- Taux de scolarisation amélioré - Taux de réussite amélioré	- Rapports DDEDUB ; - Rapports de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
Objectifs spécifiques	Os. 1: Améliorer les effectifs dans les écoles maternelles et primaires de la Commune de Dir	-Nombre d'enfant scolarisé dans les EM - nombre d'enfant scolarisé dans les écoles primaires	- Rapports DDEDUB ; - Rapports de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	Os. 2:Améliorer l'accès aux infrastructures et aux équipements de qualité dans les écoles maternelles et primaires de la Commune de Dir	- Ratio élève-salle de classe - ratio élevé-place assise - nombre de forage - nombre de blocs latrines fonctionnels - nombre d'aires de jeu aménagés - nombre d'écoles reboisées - nombre de matériel et équipement ludiques installés dans les EM	- Rapports DDEDUB ; - Rapports de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées ; - implication de la Commune
	Os. 3 : Améliorer l'encadrement pédagogique des élèves dans les écoles maternelles et primaires de la Commune de Dir	Niveau d'amélioration de l'encadrement pédagogique réalisé dans les écoles maternelles et primaires.	- Rapports DDEDUB ; - Rapports de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base ; - Notes de service.	Volonté de l'État et d'autres partenaires Implication de la Commune Conseils d'écoles mis en place
Résultats (Axes stratégiques)	L'effectif des enfants en âge scolarisable maîtrisé	Nombre d'enfants en âge scolaire connu	- Rapports DDEDUB ; - Rapports de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base ; - Notes de service.	Volonté de l'État et d'autres partenaires
	1.2 Tous les parents adhèrent envoyer tous les enfants en âge scolaire à	Taux de scolarisation amélioré	- Rapports DDEDUB ; - Rapports de l'inspection d'arrondissement de	Volonté de l'État et d'autres partenaires

Plan Communal de Développement de Dir

	l'école		l'éducation de base ; - Notes de service.	Parents d'élèves
	2.1 : les infrastructures de qualité sont réalisées dans les EM et écoles primaires.	Nombre d'écoles maternelles et primaires dotées d'infrastructures de qualité.	- Rapports DDEDUB ; - Rapports de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	2.2 : les équipements de qualité sont disponibles dans les écoles maternelles et primaires.	Nombre d'écoles maternelles et primaires dotées d'équipements de qualité	- Rapports DDEDUB ; - Rapports de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	3.1 Les écoles maternelles et Primaires disposent des enseignants formés en nombre suffisant	Ratio élèves/enseignant amélioré	- Rapports DDEDUB ; - Rapports de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base ; - Notes de service.	Volonté de l'État et d'autres partenaires
	3.2 Les enseignants disposent d'un cadre de travail décent	- Nombre de logement d'astreinte ; - Nombre de salle de classe disposant de bureau du maître ; - Nombre de salle de classe disposant d'armoire de classement ; - Nombre d'école disposant d'un bloc administratif équipé ; - Nombre d'école disposant d'un paquet minimum dans les délais.	- Rapports DDEDUB ; - Rapports de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base ; - Notes de service.	- Volonté de l'État et d'autres partenaires - Implication de la Commune
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Recensement de tous les enfants en âge scolaire dans tous les villages et quartiers de la Commune de Dir Forfait : 1 000 000 FCFA			1 000 000 FCFA
1.1.2.	Recensement de tous les enfants en âge scolaire n'ayant pas d'actes de naissance PM			PM
1.1.3	Organisation des audiences foraines pour l'établissement d'actes de naissance aux enfants : Dir Forfait : 10 000 000 FCFA			10 000 000 FCFA
1.1.4	Redynamisation des membres des Comités de Concertation (CC) et des Comités de Développement des Quartiers (CDQ) mis en place dans la Commune de Dir Forfait : 5 000 000 FCFA			5 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1				16 000 000 FCFA
1.2.1	Sensibilisation des parents sur l'importance des écoles maternelles : Toute la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA			5 000 000 FCFA
1.2.2	Sensibilisation des parents et enfants de l'importance de l'école primaire : Tous les villages/quartiers de la Commune de Dir			5 000 000 FCFA

Plan Communal de Développement de Dir

	Forfait : 5 000 000 FCFA	
1.2.3	Sensibilisation des parents et des jeunes filles sur l'importance de l'école : Tous les villages/quartiers de la Commune de Dir Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.2.4	Sensibilisation des populations des villages Djerem Kabawa, Dobiri, Bagodo, Batoua pangar, Beka ziki, Beyala, Bindiba, Boybaya, Doua, Gazagazade, Gbazer, Gbinako, Goro, Guizore, Kalaldi, Kounde, Lamou, Malingara, Mbigoro 1, Mbin Mbappe, Moinam, Pangara 4, Raouzanam, Salo, Sourma, Tomedo et Waahsur l'importance de la création des CPC 300 000 FCFA X 28 = 8 400 000 FCFA	8 400 000 FCFA
1.2.5	Création, construction et équipement des CPC dans les villages Djerem Kabawa, Dobiri, Bagodo, Batoua pangar, Beka ziki, Beyala, Bindiba, Boybaya, Doua, Gazagazade, Gbazer, Gbinako, Goro, Guizore, Kalaldi, Kounde, Lamou, Malingara, Mbigoro 1, Mbin Mbappe, Moinam, Pangara 4, Raouzanam, Salo, Sourma, Tomedo et Waah 28 x 17 000 000 FCFA = 476 000 000 FCFA	476 000 000 FCFA
1.2.6	Plaidoyer en vue de la budgétisation de la prise en charge des animateurs des CPC par la Commune PM	PM
1.2.7	Promotion des CAF, CBNF et des langues nationales dans la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.2.8	Mise en place des centres d'alphabétisation dans tous les villages de la commune en dehors de Bindiba 42 x 2 000 000 FCFA = 84 000 000 FCFA	84 000 000 FCFA
1.2.9	Sensibilisation des parents d'élève à payer l'APEE PM	PM
Sous-total Activités 1.2		588 400 000 FCFA
2.1.1	Construction de 13 blocs maternels selon le plan type dans les écoles maternelles existantes : Dir 02 (EM bilingue) ; Bindiba 02 ; Gbazer 02 ; Boy-baya 02 ; Bagodo 02 ; Sourma 02 ; Kalaldi 01 13 x 35 000 000 FCFA = 455 000 000 FCFA	455 000 000 FCFA
2.1.2	Construction de 7 Centres préscolaires communautaires : CPC Dir Borguééné ; CPC Mbella ; CPC Mbigoro 2 ; CPC Kéla Sami ; CPC Boforo ; CPC Goro ; CPC Gbeza 7 x 35 000 000 FCFA = 245 000 000 FCFA	245 000 000 FCFA
2.1.3	Construction de 07 clôtures autour des écoles maternelles : Dir 01 (EM bilingue) Bindiba 01 ; Gbazer 01 ; Boy-baya 01 ; Bagodo 01 ; Sourma 01 ; Kalaldi 01 7 x 20 000 000 FCFA = 140 000 000 FCFA	140 000 000 FCFA
2.1.4	Construction des 07 blocs de 3 latrines dans les écoles maternelles : Dir 01 (EM bilingue) ; Bindiba 01 ; Gbazer 01 ; Boy-baya 01 ; Bagodo 01 ; Sourma 01 ; Kalaldi 01 7 x 3 000 000 FCFA = 21 000 000 FCFA	21 000 000 FCFA
2.1.5	Construction de 218 salles de classe dans les écoles primaires de la commune de Dir : Dir 11 à l'EP groupe I ; Dir 06 à l'EP groupe 2 ; Dir 2 à l'EPB, EP Djerem Kabawa 6, EP Dobiri 4 ; EP Bagodo 12 ; EP Batoua pangar 8 ; EP Beka ziki 1 ; EP Beyala 4 ; EP Bindiba 13 ; EP Boforo 7 ; EP Boybaya 8 ; EP Doua 6 ; EP Gazagazade 4 ; EP Gbazer 12 ; EP Gbinako 4 ; EP Goro 10 ; EP Guizore 4, EP Kalaldi 15 ; EP Kela sami 8 ; EP Kounde 8 ; EP Lamou 3 ; EP Malingara 5 ; EP Mbella 2 ; EP Mbigoro 1 7 ; EP Mbin Mbappe 9 ; EP Moinam 6 ; EP Pangara IV 6 ; EP Raouzanam 6 ; EP Sourma 5 ; EP Tomedo 6 ; EP Waah 4, EP Salo 6 109 x 21 000 000 FCFA = 2 289 000 000 FCFA	2 289 000 000 FCFA

Plan Communal de Développement de Dir

2.1.6	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 19 salles de classe dans les écoles primaires de la Commune de Dir : EP Béka Ziki 2 ; EP bindiba 3 ; EP Boforo 3 ; EP Kaladi 6 ; EP Lamou 1 ; EP Malingara 1 ; EP Bigoro I 2 ; EP Mbin Mbappé 1 19 x 500 000 FCFA = 9 500 000 FCFA	9 500 000 FCFA
2.1.7	Réhabilitation de 19 salles de classe dans les écoles primaires de la Commune de Dir : EP Béka Ziki 2 ; EP bindiba 3 ; EP Boforo 3 ; EP Kaladi 6 ; EP Lamou 1 ; EP Malingara 1 ; EP Bigoro I 2 ; EP Mbin Mbappé 1 PM	PM
2.1.8	Construction d'un bloc de 3 latrines dans 12 écoles primaires de la commune de Dir : Djerem Kabawa, Boybaya, Gbadjer, Kéla sami, Koundé, Sourma, Malingara, Moinam, Gbinako, Tomedo, Salo, Gazagazade 12 x 3 000 000 FCFA = 36 000 000 FCFA	36 000 000 FCFA
2.1.9	Construction de 33 clôtures autour de quelques écoles primaires de la commune de Dir : Toutes les écoles de la commune 33 x 35 000 000 FCFA = 1 155 000 000 FCFA	1 155 000 000 FCFA
2.1.10	Construction et équipement de 33 cantines scolaires dans les écoles primaires de la Commune de Dir : Toutes les écoles de la commune 33 x 10 000 000 FCFA = 330 000 000 FCFA	330 000 000 FCFA
2.1.11	Construction et équipement de de 33 salles informatiques dans les écoles primaires de la Commune de Dir : Toutes les écoles de la commune 33 x 15 000 000 FCFA = 495 000 000 FCFA	495 000 000 FCFA
2.1.12	Construction et équipement de 33 mini-bibliothèques dans les écoles primaires de la Commune de Dir : Toutes les écoles de la commune 33 x 10 000 000 FCFA = 330 000 000 FCFA	330 000 000 FCFA
Sous-total Activités 2.1		5 505 500 000
2.2.1	Construction de 08 points d'eau potable : Dir 01 (EM bilingue) ; Dir 01 (EM francophone); Bindiba 01 ; Gbazer 01 ; Boy-baya 01 ; Bagodo 01 ; Sourma 01 ; Kalaldi 01 8 x 8 000 000 FCFA = 64 000 000 FCFA	64 000 000 FCFA
2.2.2	Acquisition de 462 petites chaises et de 123 petites tables pour enfants dans les écoles maternelles de la commune de Dir : Dir (EM bilingue 80 tabourets et 20 tablettes) ; Dir (EM francophone 26 taboutets et 13 tablettes) ; Bindiba 80tabourets et 20 tablettes ; Gbazer 65 tabourets et 15 tablettes ; Boy-baya 68tabourets et 17 tablettes ; Bagodo 33 tabourets et 11 tablettes ; Sourma 68 tabourets et 17 tablettes ; Kalaldi 42 tabourets et 10 tablettes (5000 x 462) + (5000 x 123) = 2 925 000 FCFA	2 925 000 FCFA
2.2.3	Acquisition de 280 petites chaises et de 70 petites tables pour enfants dans les CPC de la commune de Dir : CPC Dir 40 tabourets et 10 tablettes ; Borguéné40 tabourets et 10 tablettes ; CPC Mbella 40 tabourets et 10 tablettes ; CPC Mbigoro 2 40 tabourets et 10 tablettes ; CPC Kéla Sami40 tabourets et 10 tablettes ; CPC Boforo40 tabourets et 10 tablettes ; CPC Goro40 tabourets et 10 tablettes ; CPC Gbeza 40 tabourets et 10 tablettes. (5000 x 280) + (5000 x 70) = 1 750 000 FCFA	1 750 000 FCFA
2.2.4	Équipement de toutes les écoles maternelles en matériels ludiques suffisants : Dir (EM bilingue et EM francophone) ; Bindiba ; Gbazer ; Boy-baya ; Bagodo ; Sourma ; Kalaldi58 x 10 000 000 FCFA = 80 000 000 FCFA	80 000 000 FCFA
2.2.5	Équipement de tous les CPC en matériels ludiques suffisants : CPC Dir Borguéné ; CPC Mbella ; CPC Mbigoro 2 ; CPC Kéla Sami ; CPC Boforo ; CPC Goro ; CPC Gbeza 7 x 5 000 000 FCFA = 35 000 000 FCFA	35 000 000 FCFA
2.2.6	Équipement des salles de classe des écoles primaires de la Commune en 7448 table-bancs : Dir 302 à l'EP groupe I ; Dir 390 à l'EP groupe 2 ; Dir 149 à l'EPB, EP Djerem Kabawa 135, EP Dobiri 166 ; EP Bagodo 383 ; EP Batoua pangar 238; EP Beka ziki 107 ; EP Beyala 108 ; EP Bindiba 465 ; EP Boforo 289; EP Boybaya 248 ; EP Doua 269 ; EP Gazagazade 105 ; EP Gbazer 407 ; EP Gbinako 140 ; EP Goro 250 ; EP	448 200 000 FCFA

Plan Communal de Développement de Dir

	Guizore 126, EP Kalaldi 535 ; EP Kela sami 257 ; EP Kounde 262 ; EP Lamou 93 ; EP Malingara 160 ; EP Mbella 116 ; EP Mbigoro I 301 ; EP Mbin Mbappe 256 ; EP Moinam 148; EP Pangara IV 170 ; EP Raouzanam 289 ; EP Sourma 107 ; EP Tomedo 155 ; EP Waah 142; EP Salo 180 7448/30 x 1 800 000 FCFA = 448 200 000 FCFA	
2.2.7	Construction de 26 forages dans certaines écoles de la commune de Dir : Dobiri, Bagodo, Batoua Pangar, Béka Ziki, Béyala, Boforo, Boybaya, Doua, Gazagazade, Gbadjer, Gbinako, Guizoré, Kaladi, Kela Sami, Lamou, Koundé, Malingara, Mbella, Mbigoro I, Moinam, Pangara 4, Sourma, Tomedo, Salo et Waah. 26 x 8 000 000 FCFA = 208 000 000 FCFA	208 000 000 FCFA
2.2.8	Reboisement de toutes les écoles primaires de la Commune de Dir 33 x 300 000 FCFA = 9 900 000 FCFA	9 900 000 FCFA
2.2.9	Équipement des écoles primaires de la Commune de Dir en 338 bacs à ordures : Dir 18 à l'EP groupe I ; Dir 18 à l'EP groupe 2 ; Dir 6 à l'EPB, EP Djerem Kabawa 6, EP Dobiri 6 ; EP Bagodo 18 ; EP Batoua pangar 8 ; EP Beka ziki 6 ; EP Beyala 6 ; EP Bindiba 18 ; EP Boforo 12 ; EP Boybaya 12; EP Doua 12 ; EP Gazagazade 6 ; EP Gbazer 18 ; EP Gbinako 6 ; EP Goro 12; EP Guizore 6, EP Kalaldi 25 ; EP Kela sami 12 ; EP Kounde 12 ; EP Lamou 6 ; EP Malingara 6 ; EP Mbella 6 ; EP Mbigoro I 12 ; EP Mbin Mbappe 12; EP Moinam 6 ; EP Pangara IV 6 ; EP Raouzanam 12 ; EP Sourma 7 ; EP Tomedo 6 ; EP Waah 3, EP Salo 6 338 x 50 000 FCFA = 16 900 000 FCFA	16 900 000 FCFA
2.2.10	Électrification de toutes les 33 écoles primaires de la Commune de Dir en énergie solaire : Toutes les écoles de la commune 33 x 5 000 000 FCFA = 165 000 000 FCFA	165 000 000 FCFA
Sous-total Activités 2.2		1 607 675 000 FCFA
3.1.1.	Plaidoyer pour l'affectation de 7 enseignants qualifiés : Dir 02 (EM bilingue et EM publique) ; Gbazer 01 ; Boy-baya 01 ; Bagodo 01 ; Sourma 01 ; Kalaldi 01 PM	PM
3.1.2.	Plaidoyer pour l'affectation de 253 enseignants qualifiés dans les écoles primaires de la Commune de Dir : Dir 10 à l'EP groupe I ; Dir 12 à l'EP groupe 2 ; Dir 2 à l'EPB, EP Djerem Kabawa 5, EP Dobiri 5 ; EP Bagodo 15 ; EP Batoua pangar 9 ; EP Beka ziki 3 ; EP Beyala 3 ; EP Bindiba 14 ; EP Boforo 9 ; EP Boybaya 9 ; EP Doua 10 ; EP Gazagazade 4 ; EP Gbazer 15 ; EP Gbinako 5 ; EP Goro 11; EP Guizore 3, EP Kalaldi 19 ; EP Kela sami 10 ; EP Kounde 11 ; EP Lamou 4 ; EP Malingara 6 ; EP Mbella 5 ; EP Mbigoro I 8 ; EP Mbin Mbappe 9 ; EP Moinam 5 ; EP Pangara IV 6 ; EP Raouzanam 8 ; EP Sourma 7 ; EP Tomedo 6 ; EP Waah 3, EP Salo 6 PM	PM
Sous-total Activités 3.1		PM
3.2.1	Amélioration du contenu des paquets minimum dans les écoles maternelles existantes : Dir (EM bilingue et EM francophone) ; Bindiba ; Gbazer ; Boy-baya ; Bagodo ; Sourma ; Kalaldi Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
3.2.2	Construction de 08 logements d'astreint aux écoles maternelles : Dir (EM bilingue et EM francophone) ; Bindiba ; Gbazer ; Boy-baya ; Bagodo ; Sourma ; Kalaldi 8 x 5 000 000 FCFA = 40 000 000 FCFA	40 000 000 FCFA
3.2.3	Construction de 32 logements pour enseignants dans les écoles primaires : Toutes les écoles primaires de la Commune en dehors de l'école publique groupe 1 de Dir 32 x 5 000 000 FCFA = 160 000 000 FCFA	160 000 000 FCFA

Plan Communal de Développement de Dir

3.2.4	Construction et équipement de 32 bureaux du Directeur : Toutes les écoles primaires de la Commune en dehors de l'école publique groupe 1 de Dir 32 x 5 000 000 FCFA = 160 000 000 FCFA	160 000 000 FCFA
3.2.5	Amélioration du contenu des paquets minimum dans les écoles primaires existantes Forfait : 65 000 000 FCFA	65 000 000 FCFA
3.2.6	Dotation de toutes les écoles primaires de la Commune de Dir en manuels scolaires des enfants en nombre suffisant Forfait : 65 000 000 FCFA	65 000 000 FCFA
3.2.7	Construction et équipement de l'IAEB de Dir 1 x 80 000 000 FCFA = 80 000 000 FCFA	80 000 000 FCFA
3.2.8	Acquisition d'un pick-up 4 X 4 pour l'IAEB 1 x 25 000 000 FCFA = 25 000 000 FCFA	25 000 000 FCFA
3.2.9	Acquisition de 02 motos tout terrain Yamaha AG 100 2 x 35 000 000 = 7 000 000 FCFA	7 000 000 FCFA
Sous total Activité 3.2.		612 000 000 FCFA
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		8 329 575 000 FCFA

IV.2.6. Travaux publics

IV.2.6.1 État des lieux

La Commune de Dir est desservie par 608 km de routes répartis ainsi qu'il suit :

- 140 km de routes nationales bitûmées reliant la Commune de Dir aux communes de Meiganga et Ngaoundal;
- 468 km de routes communales;
- Existence d'environ 15 ouvrages de franchissements (ponts, buses, dalots...) en matériaux définitifs et en bon état.

Le réseau routier de la Commune de Dir se présente de la manière suivante :

Tableau 42 : Présentation du réseau routier de la Commune de Dir

Nomenclature	Itinéraire	Longueur (km)	État	Travaux à effectuer
Routes communales	Gbema– Gbazer	22	mauvais	Aménagement
	Gbema– Kalaldi	25	mauvais	Aménagement
	Bagodo-Gado	04	mauvais	Aménagement
	Bagodo-Salassa	23	mauvais	Aménagement
	Bagodo-Pangara 4	17	mauvais	Aménagement
	Godila-Matoko	12	mauvais	Aménagement
	Godila-Pangar	08	mauvais	Aménagement
	Mbah I – Guizoré	30	mauvais	Aménagement
	Salassa - Boforo	25	mauvais	Aménagement
	Boy baya –Djerem Kabawa	31	médiocre	A réprofiler
	Bindiba-Mba	15	médiocre	A réprofiler
	Bindiba-Djérem	25	Médiocre	A réprofiler
	Tomedo-Dir	36	Médiocre	A réprofiler
	Sourma-Djérem	40	Médiocre	A réprofiler
	Boforo-Djoundé	32	Médiocre	A réprofiler
	Doua-Kalaldi	40	Médiocre	A réprofiler
	Gazagazade - Dir	31	Médiocre	A réprofiler
	Gazagazade - Pangara 4-	12	Médiocre	A réprofiler
	Malingara - Waah	40	Médiocre	A réprofiler
	Sous-total routes communales	468		
RN°6	Dir-Ngaoundal et Dir-Meidougou	140		A entretenir
TOTAL GÉNÉRAL		608		

Source : Diagnostic ADEES 2018

IV.2.6.2 Atouts et potentialités

- Existence de 140 km de routes nationales bitumées reliant la Commune de Dir aux communes de Meiganga et Ngaoundal;
- Existence de 468 km de routes communales carrossables;
- Présence de carrières de latérite ;
- Présence de 15 ouvrages de franchissement en bon état.

IV.2.6.3. Analyse des problèmes des travaux publics

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEE DE PROJET	SITE CONCERNE
Mauvais état des routes communales	Dégradation des routes Absence des ponts sur certains cours d'eau Pistes rurales non entretenues absence des barrières des pluies Absence des comités de gestion des pistes rurales Manque des matériels d'entretien des pistes	- Insécurité des personnes et des biens - Risque des accidents - Pénibilité des voyages - Cout de transport élevé - Entrave au développement - Mauvaise circulation - Pistes impraticables en saison pluvieuse - Ralentissement de l'économie locale ; - Dégradation des routes - Accident de circulation - Enclavement des villages	Aménagement de 166 km de routes communales répartis sur 09 tronçons	Gbema– Gbazer (22km) ; Gbema– Kalaldi (25 km) ; Bagodo-Gado (04 km) ; Bagodo-Salassa (23 km) ; Bagodo-Pangara 4 (17 km) ; Godila-Matoko (12 km) ; Godila-Pangar (08 km) ; Mbah-Guizoré (30 km) ; Salassa – Boforo (25 km)
			Réprofilage de 302 km de routes communales répartis sur 10 tronçons	Boy baya –Djerem Kabawa (31 km) ; Bindiba-Mba (15 km) ; Bindiba-Djérem (25 km) ; Tomedo-Dir (36 km) ; Sourma-Djérem (40 km) ; Boforo-Djoundé (32 km) ; Doua-Kalaldi (40 km) ; Gazagazade – Dir (31 km) ; Gazagazade - Pangara 4 (12 km) ; Malingara – Waah (40 km)
			Construction de 5 ouvrages de franchissement	Sur Boy baya –Djerem Kabawa (2) ; Dir-Tomedo (2) et Waah-Gado Godda (1)
			Curage régulier des caniveaux de la Commune	Toutes les routes communales et pistes rurales
			Mise en place de 23 comités d'entretien des routes communales et pistes rurales	Gbema ; Gbazer, Kaladi ; Bagodo ; Gado ; Salassa ; Pangara 4 ; Godila ; Matoko ; Mbah ; Guizoré ; Boforo ; Boy baya ; Djerem Kabawa ; Bindiba ; Tomedo ; Dir ; Sourma ; Djoundé ; Doua ; Gazagazade ; Malingara ; Waah.
			Dotation des comités des routes en petits matériels de génie civil pour l'entretien des routes	Gbema ; Gbazer, Kaladi ; Bagodo ; Gado ; Salassa ; Pangara 4 ; Godila ; Matoko ; Mbah ; Guizoré ; Boforo ; Boy baya ; Djerem Kabawa ; Bindiba ; Tomedo ; Dir ; Sourma ; Djoundé ; Doua ; Gazagazade ; Malingara ; Waah.

IV.2.6.4. CADRE LOGIQUE: TRAVAUX PUBLICS

PROBLEME CENTRAL : Mauvais état des routes Communales

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	Faciliter le déplacement des populations au sein de l'espace communal	- Nombre de km de routes communales de la Commune entretenues ; - Nombre de km de routes communales ouvertes ; - Nombre d'ouvrages de franchissement réhabilités ou construits.	- Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux faits ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - adéquation des ressources transférées.
Objectifs spécifiques	Os. 1: Améliorer l'état des infrastructures routières existantes dans la Commune	- Nombre de km de routes communales entretenues ; - Nombre d'ouvrages de franchissement réhabilités.	- Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux faits ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - adéquation des ressources transférées.
	Os. 2 : Construire des nouvelles infrastructures routières	- Nombre de km de pistes de désenclavement ouvertes ; - Nombre d'ouvrages d'art construits.	- Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux faits ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - adéquation des ressources transférées.
Résultats stratégiques) (Axes	1.1 : Les 302 km de routes rurales existantes sont régulièrement ré profilées	Nombre de km de routes rurales de la Commune entretenues.	- Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux faits ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - adéquation des ressources transférées.
	1.2 Les ouvrages de franchissement sont construits	Nombre d'ouvrages de franchissement construits	- Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux faits ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - adéquation des ressources transférées.
	2.1 09 pistes longues de 166 km sont aménagées.	Nombre de pistes de désenclavement aménagées	- Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux faits ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - adéquation des ressources transférées.
	2.2 Toutes les nouvelles pistes aménagées et routes communales sont régulièrement entretenues	Nombre de pistes et routes communales régulièrement entretenues	- Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux faits ; - Rapports du comité de suivi-	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - adéquation des ressources

Plan Communal de Développement de Dir

		évaluation du PCD.	transférées.
ACTIVITES :			COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Réprofilage de 302 km de routes communales répartis sur 10 tronçons : Boy baya –Djerem Kabawa (31 km); Bindiba-Mba (15 km); Bindiba-Djérem (25 km); Tomedo-Dir (36 km); Sourma-Djérem (40 km); Boforo-Djoundé (32 km); Doua-Kalaldi (40 km); Gazagazade–Dir (31 km); Gazagazade-Pangara 4 (12 km); Malingara –Waah (40 km) 302 x 1 500 000 = 453 000 000 FCFA		453 000 000 FCFA
1.1.2	Curage régulier des caniveaux de la Commune : Toutes les routes communales Forfait : 100 000 000 FCFA		100 000 000 FCFA
Sous-total 1.1			553 000 000 FCFA
1.2.1.	Étude de faisabilité en vue de la construction de 5 ouvrages de franchissement : Sur Boy baya-Djerem Kabawa (2); Dir-Tomedo (2) et Waah-Gado Godda (1) 5 x 2 000 000 = 10 000 000 FCFA		10 000 000 FCFA
1.2.2.	Construction de 5 ouvrages de franchissement : Sur Boy baya-Djerem Kabawa (2); Dir-Tomedo (2) et Waah-Gado Godda (1) PM		PM
Sous-total 1.2			10 000 000 FCFA
2.1.1.	Aménagement de 166 km de routes comunales répartis sur 09 tronçons : Gbema– Gbazer (22km); Gbema– Kalaldi (25 km); Bagodo-Gado (04 km); Bagodo-Salassa (23 km); Bagodo-Pangara 4 (17 km); Godila-Matoko (12 km); Godila-Pangar (08 km); Mbah-Guizoré (30 km); Salassa – Boforo (25 km) 166 x 2 500 000 FCFA = 415 000 000		415 000 000 FCFA
2.1.2.	Curage régulier des caniveaux de la Commune : Toutes routes communales		PM
Sous-total 2.1			415 000 000 FCFA
2.2.1	Mise en place de 23 comités d'entretien des routes communales: Gbema ; Gbazer, Kaladi ; Bagodo ; Gado; Salassa; Pangara 4 ; Godila ; Matoko ; Mbah ; Guizoré ; Boforo ; Boy baya ; Djerem Kabawa; Bindiba; Tomedo ; Dir ; Sourma; Djoundé; Doua; Gazagazade; Malingara ; Waah. PM		PM
2.2.2	Dotation des comités des routes en petits matériels de génie civil pour l'entretien des routes : Gbazer, Kaladi ; Bagodo ; Gado; Salassa; Pangara 4 ; Godila ; Matoko ; Mbah ; Guizoré ; Boforo ; Boy baya ; Djerem Kabawa; Bindiba; Tomedo ; Dir ; Sourma; Djoundé; Doua; Gazagazade; Malingara ; Waah. 23 x 2 000 000 FCFA = 46 000 000 FCFA		46 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.2.			46 000 000 FCFA
TOTAL GÉNÉRAL SU SECTEUR			1 024 000 000 FCFA

IV.2.7 Arts et culture

IV.2.7.1 État des lieux

Plusieurs manifestations culturelles sont souvent organisées chaque année autour des organisations socioculturelles telles : MOÏNAM et MBOSCUDA. Outre ces deux organisations culturelles, il existe des groupes de danse traditionnelle et les rites des femmes, des jeunes et des adultes. Il existe deux foyers culturels à Kalaldi et à Bindiba. Par contre, elle ne dispose pas de bibliothèque ni musée. Toutefois, il existe dans le chef-lieu de l'arrondissement trois vidéo clubs qui projettent des films européens, africains et asiatiques sur petit écran.

IV.2.7.2 Atouts et potentialités Arts et Culture

- Présence de plusieurs langues locales (Gbaya, Ffuldédé...);
- Existence 03 lamidats ;
- Présence de 02 associations culturelles (MBOUSCOUDA, MOÏNAM) ;
- Présence de quelques vidéos clubs ;
- Présence de quelques artistes.

IV.2.7.3. Analyse des problèmes du secteur Culture

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
<p>Difficulté de promouvoir les activités culturelles et artistiques dans la Commune de Dir</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des foyers culturels ; - Insuffisance de cases communautaires ; - Inexistence des bibliothèques communautaires ; - Inexistence des monuments ; - Absence de musée ; - Absence d'une salle de spectacle à Dir - Absence d'appuis pour l'organisation des festivals culturels ; - Absence d'un service d'accompagnement de la culture ; - Absence d'appui et d'organisation du secteur art musical ; - Absence d'un fichier exhaustif du patrimoine culturel matériel et du patrimoine culturel immatériel ; - Inexistence du concours Miss Art et culture ; - Absence d'un festival culturel général annuel ; - Absence des fichiers des artistes par domaines (couture, photographie, musique, peinture, coiffure...); - Non-structuration des artistes par domaines d'activités ; - Ignorance des textes régissant chaque domaine par les artistes ; - Absence des autorisations d'exploitation par les propriétaires des vidéo clubs, les télé chargeurs des 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible épanouissement culturel - Insuffisance d'information culturelle - Non-valorisation du livre - Faible niveau scolaire - Désintéressement des jeunes aux activités culturelles ; - Acculturation - Méconnaissance des figures historiques 	Construction et équipement de 11 foyers culturels dans certains villages	Kofa, Tomedo, Batoua Pangar, Gbeza, Simi I, Mbigoro 1, Gao, Gazagazade, Dobiri, Waah et Mbin Mbappé
			Construction d'un complexe artistico-culturel de 1000 place	Dir
			Construction et équipement d'une bibliothèque municipale	Dir
			Construction des monuments historiques	Dir, Waah
			Construction et équipement d'un musée	Dir
			Plaidoyer pour le financement des organisations des festivals culturels	Toute la Commune
			Accompagnement des artistes locales dans leur professionnalisation	Toute la Commune
			Elaboration d'un fichier exhaustif du patrimoine culturel matériel et du patrimoine culture immatériel	Toute la Commune
			Organisation chaque année du concours Miss Art et Culture	Dir
			Organisation d'un festival culturel général annuel	Dir
Sensibilisation des artistes sur les droits d'auteurs et sur	Toute la Commune			

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
	sons. - Faible équipement de la case communautaire de Bindiba		l'autorisation de spectacle Recrutement et formation d'un attaché culturel par la Commune Structuration des artistes selon le domaine d'activités Équipement de la case communautaire de Bindiba en 10 machines à coudre, 01 écran plasma, 01 bouquet Canal Sat et 30 chaises	Dir Toute la Commune Bindiba

IV.2.7.4. CADRE LOGIQUE : ARTS ET CULTURE

Problème central : Difficultés liées à la promotion des activités culturelles dans la commune de Dir

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS	SOURCES	DE	HYPOTHESES	DE
NIVEAUX	FORMULATIONS	OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	VERIFICATION		REALISATION	
Objectif global	Promouvoir les activités culturelles et artistiques dans la Commune	- Nombre de éléments culturels et artistiques repertoriés et identifiés; - Nombre d'infrastructures culturelles et artistiques construites et opérationnelles	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la Sous-préfecture. - Rapport du DDAC		- Implication et volonté du MINAC - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.	
Objectifs spécifiques	Os. 1: Sauvegarder les valeurs culturelles et artistiques existantes	Nombre de valeurs culturelles et artistiques existantes sauvegardées	Rapport de la Commune Rapport du DDAC		- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.	
	Os. 2 : Construire et équiper les infrastructures culturelles et artistiques	Nombre d'infrastructures culturelles et artistiques construites et opérationnelles	Rapport de la Commune Rapport du DDAC		- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.	
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : tous les éléments et biens culturels et artistiques sont sauvegardés	Nombre de biens culturels et artistiques sauvegardés	Rapport de la Commune Rapport du DDAC		- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.	
	2.1 : Les infrastructures culturelles et artistiques sont construites et opérationnelles	Nombre d'infrastructures culturelles et artistiques construites et opérationnelles.	Rapport de la Commune Rapport du DDAC		- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.	
ACTIVITES :					COUTS ESTIMATIFS	
1.1.1.	Recensement des artistes locaux en fonction de leur domaine d'activités Forfait : 2 000 000 FCFA				2 000 000 FCFA	
1.1.2	Accompagnement des artistes locaux (formation, financement et promotion des œuvres) : Toute la Commune Forfait : 10 000 000 FCFA				10 000 000 FCFA	
1.1.3	Élaboration d'un fichier exhaustif du patrimoine culturel matériel et du patrimoine culturel immatériel : Toute la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA				5 000 000 FCFA	
1.1.4	Recrutement et formation d'un agent communal spécialisé dans la conservation du patrimoine culturel Forfait : 2 000 000 FCFA				2 000 000 FCFA	

Plan Communal de Développement de Dir

1.1.5	Organisation chaque année du concours Miss Art et Culture : Dir Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
1.1.6	Organisation d'un festival annuel des arts et de la culture : Dir Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.1.7	Sensibilisation des artistes sur les droits d'auteurs et la protection des œuvres de l'esprit : Toute la Commune Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
1.1.8	Structuration des artistes suivant le domaine d'activités Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
Sous total Activité 1.1.		38 000 000 FCFA
2.2.1	Construction et équipement de 11 foyers culturels dans certains villages : Kofa, Tomedo, Batoua Pangar, Gbeza, Simi I, Mbigoro 1, Gao, Gazagazade, Dobiri, Waah et Mbin Mbappé 11 x 20 000 000 FCFA = 220 000 000 FCFA	220 000 000 FCFA
2.2.2	Construction et équipement d'un complexe artistico-culturel de 1000 places 1 x 100 000 000 FCFA = 100 000 000 FCFA	100 000 000 FCFA
2.2.3	Construction et équipement d'une bibliothèque municipale 1 x 15 000 000 FCFA = 15 000 000 FCFA	15 000 000 FCFA
2.2.4	Construction de 2 monuments historiques : Dir, Waah 2 x 2 000 000 FCFA = 4 000 000 FCFA	4 000 000 FCFA
2.2.5	Construction et équipement d'un musée : Dir 1 x 30 000 000 FCFA = 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA
Sous Total 2.1.		369 000 000 FCFA
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		407 000 000 FCFA

IV.2.8. Promotion de la femme et de la famille

IV.2.8.1. État des lieux

- 26 actes de mariage établis en 2017 par le Secrétaire d'État civil ;
- Existence d'une dizaine d'associations et Gics des femmes;
- Existence d'un réseau encadrant les associations et Gics sus évoqués ;
- Existence d'un centre d'état civil principal à Dir.

IV.2.8.2. Atouts et potentialités

- Présence de nombreuses femmes dynamiques
- Existence des tontines ;
- Indice de parité filles/garçons non loin de 1 au niveau du primaire ;
- Existence des organisations des femmes.

Plan Communal de Développement de Dir

IV.2.8.3. Analyse des problèmes du secteur Promotion de la femme et de la famille

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Difficulté pour les femmes et les familles vulnérables à s'épanouir.	- Inexistence de centre de promotion de la femme et de la famille	<ul style="list-style-type: none"> - Emancipation timide de la femme. - faible assistance des familles vulnérables ; - multiplication des divorces ; - exclusion de la femme dans la prise de certaines décisions dans plusieurs ménages ; - taux élevé de déperdition scolaire chez la jeune fille. - mépris de la femme au foyer ; - fragilité du mariage ; - existence des litiges conjugaux ; - faible Taux de fréquentation scolaire de la jeune fille dans les établissements secondaires ; - faible implication de la femme dans la prise de certaines décisions ; - grossesses et mariages précoces de la jeune fille ; - insuffisance de célébration des mariages à l'état civil. 	Plaidoyer pour la création d'un Centre de promotion de la femme et de la famille	Dir
	- Inexistence de cases de la femme dans l'arrondissement		Construction et équipement d'un Centre de promotion de la femme et de la famille	Dir
	- Faible structuration des femmes		Construction et équipement de 04 maisons de la femme	Kaladi, Bagodo, Bindiba, Gbazer
	- Manque de financement des AGR des femmes absence de garantie		Renforcement de la structuration des femmes selon leurs activités	Tous les villages/quartiers de la Commune
	- Faible taux de scolarisation de la fille		Appui à la mise en œuvre des projets des femmes	Tous les villages/quartiers de la Commune
	- Présence de nombreuses familles vulnérables		Sensibilisation des communautés sur les méfaits des mariages précoces	Tous les villages
	- Absence de structure d'encadrement de la jeune fille		Organisation chaque année des mariages collectifs	Dir/ tous les villages
	- La faible réinsertionsocio-économique de la fille mère ;		Plaidoyer pour la création d'une délégation d'arrondissement de la promotion de la femme et de la famille	Dir
	- Absence d'une structure d'encadrement des jeunes filles mères ;		Sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation scolaire de la jeune fille	Dir/ tous les villages
	- Ignorance de la procédure d'organisation des mariages légaux ;		Sensibilisation des époux sur l'égalité du genre	Dir/ tous les villages
	- Difficile intégration de la femme du fait de l'insuffisance de l'éducation et de la formation ;		Promotion et vulgarisation des mariages à l'état civil	Dir/ tous les villages
	- Éloignement du sectoriel en charge de la promotion de la femme et de la famille ;		sensibilisation des parents, jeunes filles et jeunes garçons sur les inconvénients des mariages précoces	Dir/ tous les villages
	- Primauté de l'homme sur la femme dans certains ménages ;		Plaidoyer pour la mise en place d'un service en charge des activités féminines au niveau de la Commune	Dir
- Récurrence des mariages précoces et indésirées ;	Financement des activités génératrices	Dir/ tous les villages		
- Faible indice de parité fille/garçons au niveau du secondaire ;				
- Ignorance de l'importance d'acte de mariage dans certains ménages ;				
- Ignorance de l'importance de l'acte de naissance des enfants dans certaines familles ;				

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
	- Pesanteurs socio culturelles très observées au niveau des femmes et des jeunes filles mères		des revenus portées par les femmes	
			Sensibilisation des jeunes filles mères à reprendre les études ou faire une formation après être libérées	Dir/ tous les villages
			Sensibilisation des parents et des jeunes filles sur l'importance des actes de naissance	Dir/ tous les villages
			Sensibilisation des femmes et jeunes filles sur l'importance de la case communautaire	Dir
			Sensibilisation des couples sur les avantages des mariages légaux	Dir/ tous les villages
			Sensibilisation des leaders religieux sur les avantages des mariages légaux	Dir/ tous les villages
			Sensibilisation des couples sur la régulation des naissances	Dir/ tous les villages
			Organisation des audiences foraines pour l'établissement des actes de naissance	Dir, Kaladi, Bindiba, Gbazer et Bagodo

IV.2.8.4. Cadre logique : promotion de la femme et de la famille

Problème central : Difficultés liées à l'épanouissement de la femme et de la famille

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	Créer des conditions favorables à l'épanouissement des femmes et des familles vulnérables dans la Commune de Dir	- Taux d'amélioration de l'encadrement des femmes et des familles réalisé ; - Taux de réduction des pesanteurs socioculturelles à l'endroit des femmes et des jeunes réalisé.	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDPROFF ; - PV de réception des travaux ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du plan	- Volonté du MINPROF ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
Objectifs spécifiques	Os. 1:Améliorer l'encadrement des femmes et des familles vulnérables.	Nombre de femmes et familles vulnérables encadrées	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDPROFF ; - PV de réception des travaux ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du plan	- Volonté du MINPROF ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	Os. 2 : Réduire considérablement les pesanteurs socioculturelles à l'endroit des jeunes filles et des femmes.	Taux de réduction des pesanteurs socioculturelles à l'endroit des femmes et des jeunes réalisé.	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDPROFF ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du plan	- Volonté du MINPROF ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Des structures d'encadrement des femmes et des familles vulnérables sont mises en place.	Nombre d'infrastructures d'encadrement des femmes construites et opérationnelles ;	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDPROFF ; - PV de réception des travaux ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du plan	- Volonté du MINPROF ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	1.2 : Des femmes et des familles vulnérables sont appuyées pour leur insertion	Nombre des femmes et familles vulnérables appuyées pour leur insertion	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDPROFF ; - PV de réception des	- Volonté du MINPROF ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont

Plan Communal de Développement de Dir

	socioprofessionnelle.	socioprofessionnelle	travaux ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du plan	disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	2.1 Le nombre des jeunes filles a considérablement augmenté dans les établissements scolaires	Taux d'amélioration de l'indice de parité fille/garçon réalisé dans les établissements scolaires	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDPROFF ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du plan	- Volonté du MINPROF ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	2.2 Les mariages légaux sont de plus en plus célébrés dans la Commune.	Nombre de mariages légaux célébrés chaque année dans la Commune	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDPROFF ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du plan	- Volonté du MINPROF ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Plaidoyer pour la création d'un Centre de promotion de la femme et de la famille : Dir PM			PM
1.1.2	Construction et équipement d'un Centre de promotion de la femme et de la famille : Dir (1 x 100 000 000 F CFA)			100 000 000 FCFA
1.1.3	Construction et équipement des Centres de Technologie Appropriée (CTA) à Kaladi, Bagodo, Bindiba et Gbazer 4 x 20 000 000 FCFA = 80 000 000 FCFA			80 000 000 FCFA
1.1.4.	Plaidoyer pour la création d'une délégation d'arrondissement de la promotion de la femme et de la famille à Dir PM			PM
Sous-total 1.1				180 000 000 FCFA
1.2.1.	Renforcement de la structuration des femmes selon leurs activités : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 20 000 000 FCFA			20 000 000 FCFA
1.2.2.	Appui à la mise en œuvre des projets des femmes : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 30 000 000 FCFA			30 000 000 FCFA
1.2.3.	Plaidoyer pour la mise en place d'un service en charge des activités féminines au niveau de la Commune PM			PM
1.2.4.	Financement des activités génératrices des revenus portées par les femmes : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 100 000 000 FCFA			100 000 000 FCFA
1.2.5.	Sensibilisation des jeunes filles mères à reprendre les études ou faire une formation après être libérées : Tous les villages/quartiers de la Commune			5 000 000 FCFA

Plan Communal de Développement de Dir

	Forfait : 5 000 000 FCFA	
1.2.6.	Sensibilisation des femmes et jeunes filles sur l'importance de la case communautaire de Dir Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
Sous-total 1.2		157 000 000 FCFA
2.1.1.	Organisation des audiences foraines pour l'établissement des actes de naissance : Dir, Kaladi, Bindiba, Gbazer et Bagodo Forfait : 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
2.1.2.	Sensibilisation des communautés sur les méfaits des mariages précoces : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.1.3.	Sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation scolaire de la jeune fille en collaboration avec les associations des femmes : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.1.4.	Sensibilisation des parents et des jeunes filles sur l'importance des actes de naissance : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.1.5.	Sensibilisation des parents, jeunes filles et jeunes garçons sur les inconvénients des mariages précoces avec l'appui des réseaux des femmes : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
Sous-total 2.1		40 000 000 FCFA
2.2.1.	Organisation chaque année des mariages collectifs : Dir Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
2.2.2.	Sensibilisation des époux sur l'égalité du genre : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.2.3.	Promotion et vulgarisation des mariages à l'état civil : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.2.4.	Sensibilisation des couples sur les avantages des mariages légaux : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.2.5.	Sensibilisation des leaders religieux sur les avantages des mariages légaux : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.2.6.	Sensibilisation des couples sur la régulation des naissances : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.2.		35 000 000 FCFA
TOTAL GÉNÉRAL SU SECTEUR		412 000 000 FCFA

IV.2.9. Affaires sociales

IV.2.9.1. État des lieux

Dans la commune de Dir, il existe certaines catégories qui suscitent un regard social, parmi elles, l'on peut citer les personnes du 3^{ème} âge, les handicapés moteurs et visuels, les veuves, les orphelins et enfants vulnérables, les réfugiés et les personnes vivantes avec le VIH/SIDA. Le tableau 43 ci-dessous nous donne les informations sur les effectifs de certaines couches de vulnérabilité.

Tableau 43 : Effectif des personnes vulnérables selon le type de vulnérabilité et selon le lieu de résidence

Lieu de résidence	Types de vulnérabilité								
	Handicapés moteurs	Handicapés visuels	Orphelins socialement vulnérables	Sourd-muets	Enfants de la rue	Grands malades	Personnes du 3 ^{ème} âge	Personnes vivantes avec le VIH/SIDA	Refugiés
Milieu urbain (Dir)	7	6	42	4	0	19	6	37	778
Milieu rural	224	89	471	20	0	159	111	75	2064
TOTAL	231	95	513	24	0	178	117	112	2842

Source : Diagnostic participatif ADEES 2018

IV.2.9.2. Atouts et potentialités du secteur affaires sociales

- Existence d'une dizaine d'association des personnes handicapées
- Présence d'un service social à la mairie de Dir
- Existence des fonds transférés

IV.2.9.3. Analyse des problèmes du secteur Affaires sociales

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Difficulté d'apporter un meilleur encadrement aux personnes socialement vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un centre social à Dir ; - absence d'un centre public d'encadrement des personnes socialement vulnérables ; - déperdition scolaire de la jeune fille suite aux grossesses précoces ; - insuffisance de la ligne de crédit destinée aux couches socialement vulnérables ; - la non-réinsertion socio-économique des personnes socialement vulnérables; - faible organisation des associations des handicapés ; - absence d'une organisation faitière des personnes handicapées ; - faible identification des handicapées et des personnes socialement vulnérables ; - éloignement du sectoriel en charges des affaires sociales ; - ignorance des procédures d'accès aux unités de prise en charge par les personnes socialement vulnérables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible encadrement apporté aux personnes socialement vulnérables ; - absence des statistiques fiables liées aux personnes socialement vulnérables ; - marginalisation des personnes socialement vulnérables ; - faible organisation des personnes socialement vulnérables. - faibles assistance et suivi des personnes socialement vulnérables. 	Plaidoyer pour la création d'un centre social	Dir
			Augmentation de l'enveloppe de financement pour le suivi et l'accompagnement des personnes socialement vulnérables	Dir
			structuration des groupes vulnérables en organisations à caractère économique et social	Commune
			Réinsertion socio-économique des personnes socialement vulnérables	Commune
			Plaidoyer pour la mise sur pied d'une caisse d'avance pour les interventions d'urgence	Dir
			Financement des activités génératrices des revenus issues des personnes socialement vulnérables	Commune
			Augmentation des lignes de crédit destinées aux couches socialement vulnérables	Dir
			Appuis multiformes aux handicapés et personnes socialement vulnérables	Commune
			Renforcement de l'appui aux personnes socialement vulnérables en aide et secours	Commune
			Encadrement de proximité des personnes socialement vulnérables	Commune
Mise en place de la commission communal d'attribution des aides et secours conformément au décret du premier ministre relatif à la décentralisation (volet aide et secours)	Commune			
Plaidoyer pour la création, construction et équipement d'un centre d'encadrement des personnes âgées, enfants en détresse	Dir			
Construction d'une maison des jeunes pour l'apprentissage des petits métiers	Dir			

IV.2.9.4. Cadre logique : affaires sociales

Problème central: Difficultés liées à l'encadrement des personnes vulnérables

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS	VERIFIABLES		
Objectif global	Garantir un meilleur encadrement et insertion socioprofessionnelle aux personnes socialement vulnérables aux pauvres de la Commune de Dir	Nombre de personnes socialement vulnérables	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes	- Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
Objectifs spécifiques	Os. 1: Renforcer le capital humain des populations socialement vulnérables en améliorant leur accès aux services sociaux de base et la satisfaction des besoins fondamentaux dans la Commune de Dir	Nombre de populations socialement vulnérables ayant amélioré leur accès aux services sociaux de base et à la satisfaction des besoins fondamentaux dans la Commune de Dir	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes	- Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	Os. 2: Garantir une couverture sociale et sanitaire à toutes les couches de la population notamment les plus socialement vulnérables dans la Commune de Dir	Nombre de personnes socialement vulnérables ayant bénéficié d'une couverture sociale et sanitaire dans la Commune de Dir	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes	- Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	Os. 3: Améliorer l'accès des groupes à vulnérabilités spécifiques et conjoncturelles aux services d'action sociale dans la Commune de Dir	Nombre des groupes à vulnérabilités spécifiques et conjoncturelles ayant amélioré leur accès aux services d'action sociale dans la Commune de Dir	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes	- Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	Os. 4: Améliorer l'accès des populations socialement vulnérables spécifiques aux activités économiques dans la Commune de Dir	Nombre des populations socialement vulnérables ayant amélioré leur accès aux activités économiques dans la Commune de Dir	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes	- Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 Les programmes de transferts directs sont diversifiés, renforcés et accrus dans la Commune de Dir	Nombre des programmes de transferts directs diversifiés, renforcés et accrus dans la Commune de Dir	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes	- Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.

Plan Communal de Développement de Dir

	1.2 Les mécanismes de transferts indirects sont Renforcés et élargis dans la Commune de Dir	Nombre de transferts indirects renforcés et élargis dans la Commune de Dir	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	2.1 Le champ du personnel de la sécurité sociale s'est accru dans la Commune de Dir	Nombre de personnes mettant en œuvre la sécurité sociale dans la Commune de Dir	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	2.2 La couverture santé universelle est mise en place dans la Commune de Dir	Nombre de personnes bénéficiant de la santé universelle dans la Commune de Dir	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	3.1 Les appuis en faveur des groupes à vulnérabilités spécifiques sont renforcés et intensifiés dans la Commune de Dir	Nombre des groupes à vulnérabilités spécifiques appuyés dans la Commune de Dir	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	3.2 La prévention des risques, la gestion des crises et catastrophes et les réponses aux personnes les plus socialement vulnérables sont appuyés dans la Commune de Dir	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de prévention des risques appuyés ; - Nombre de gestion des crises et catastrophes appuyées ; - Nombre des réponses aux personnes socialement vulnérables appuyées 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	4.1 La formation et l'encadrement des populations socialement vulnérables sont diversifiés et élargis dans la Commune de Dir	Nombre des populations socialement vulnérables formées et encadrées dans la Commune de Dir	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	4.2 Les approches HIMO en tant que mesure de protection sociale pour les personnes socialement vulnérables sont renforcées et intensifiées dans la Commune de Dir	Nombre de personnes socialement vulnérables recrutées dans le cadre des projets HIMO dans la Commune de Dir	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Renforcement, intensification et extension des programmes des transferts directs existants (monétaires et non monétaires) en faveur des populations vulnérables dans la Commune de Dir PM			PM

Plan Communal de Développement de Dir

1.1.2	Renforcement et intensification des programmes de transferts catégoriels directs PM	PM
1.1.3	Mise en place d'une stratégie de prévention et de lutte contre les fléaux sociaux en milieu scolaire (consommation des stupéfiants) PM	PM
Sous-Total Activités 1.1		PM
1.2.1	Sensibilisation des populations sur les mécanismes de transferts indirects (gratuité, exemption) pour les rendre davantage pro-pauvres. Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.2.2	Amélioration des mécanismes de transferts indirects (gratuité, exemption) pour les rendre davantage moins pauvres. PM	PM
Sous-Total Activités 1.2		5 000 000 FCFA
2.1.1	Sensibilisation des populations sur la sécurité sociale	5 000 000 FCFA
2.1.2	Amélioration de la couverture sociale des personnes/travailleurs y compris les plus socialement vulnérables	PM
Sous-Total Activités 2.1		5 000 000 FCFA
2.2.1	Garantie d'un accès universel aux soins et services de santé essentiels à toute la population de Dir PM	PM
2.2.2	Renforcement de l'équité dans l'accès aux soins et services de santé PM	PM
2.2.3	Extension du champ matériel de la Sécurité Sociale dans la Commune de Dir Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
Sous-Total Activités 2.2		10 000 000 FCFA
3.1.1.	Plaidoyer pour la création d'un centre social dans la ville de Dir PM	PM
3.1.2.	Plaidoyer pour la création, construction et équipement d'un centre d'encadrement des personnes âgées, enfants en détresse Forfait : 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
3.1.3.	Renforcement du cadre institutionnel et des structures de soutien (travailleurs sociaux) et d'appui aux groupes à vulnérabilité spécifiques PM	PM
3.1.4.	Amélioration et intensification des actions de soutien et d'appui socio-éducatifs, psycho-sociaux, légaux, et d'accompagnement aux personnes socialement vulnérables Forfait : 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
3.1.5.	Multiplication et intensification des campagnes de sensibilisation en vue de promouvoir l'équité et la protection de tous Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
3.1.6.	Plaidoyer pour la mise sur pied d'une caisse d'avance pour les interventions d'urgence PM	PM
3.1.7.	Mise en place de la commission communale d'attribution des aides et secours conformément au décret du premier ministre relatif à la décentralisation (volet aide et secours) PM	PM
3.1.8.	Sensibilisation des personnes socialement vulnérables sur les procédures d'accès aux unités de prise en charge Forfait : 5 000 000 FCFA	Forfait : 5 000 000 FCFA
3.1.9.	Assurance de la mise en œuvre et de l'évaluation publique aux personnes socialement vulnérables dans le cadre de la décentralisation PM	PM
Sous-Total Activités 3.1		105 000 000 FCFA
3.2.1.	Contribution au renforcement du système de prévention et de gestion des crises et catastrophes	5 000 000 FCFA

Plan Communal de Développement de Dir

	Forfait : 5 000 000 FCFA	
3.2.2.	Apport des réponses appropriées aux populations les plus socialement vulnérables de la Commune de Dir Forfait : 25 000 000 FCFA	25 000 000 FCFA
3.2.3.	Contribution à l'amélioration des mécanismes et des dispositifs de sécurité alimentaire en faveur des personnes socialement vulnérables Forfait : 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
Sous-Total Activités 3.2		80 000 000 FCFA
4.1.1	Encadrement de proximité des personnes socialement vulnérables Forfait : 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
4.1.2	Identification des besoins de formation des handicapés Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
4.1.3	Formation des handicapés en vue de leur insertion socioéconomique Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
4.1.4	Structuration des handicapés selon les types d'activités Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
4.1.5	Accompagnement des handicapés dans l'élaboration de leurs microprojets Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
4.1.6	Financement des microprojets générateurs des revenus des handicapés (populations hôtes et réfugiées) Forfait : 80 000 000 FCFA	80 000 000 FCFA
4.1.7	Suivi des handicapés dans la mise en œuvre de leurs microprojets Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
4.1.8	Construction et équipement d'une maison des jeunes handicapés pour l'apprentissage des petits métiers Forfait : 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA
4.1.9	Accroissement et diversification de l'offre de formation professionnelle et technique en direction des personnes socialement vulnérables spécifiques Forfait : 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
4.1.10	Renforcement de l'accompagnement des personnes vulnérables spécifiques pour leur autonomisation Forfait : 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
Sous-Total Activités 4.1		260 000 000 FCFA
4.2.1	Renforcement et intensification de l'utilisation des approches HIMO ciblant des personnes/groupes socialement vulnérables dans la réalisation des projets de développement communautaires PM	PM
4.2.2	Amélioration des moyens de subsistance des ménages socialement vulnérables par l'accomplissement des activités HIMO type transfert social Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
4.2.3.	Accompagnement psychosocial des personnes âgées Forfait : 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA
Sous-Total Activités 4.2		40 000 000 FCFA
TOTAL GÉNÉRAL SU SECTEUR		500 000 000 FCFA

IV.2.10. Enseignements secondaires

IV.2.10.1. État des lieux

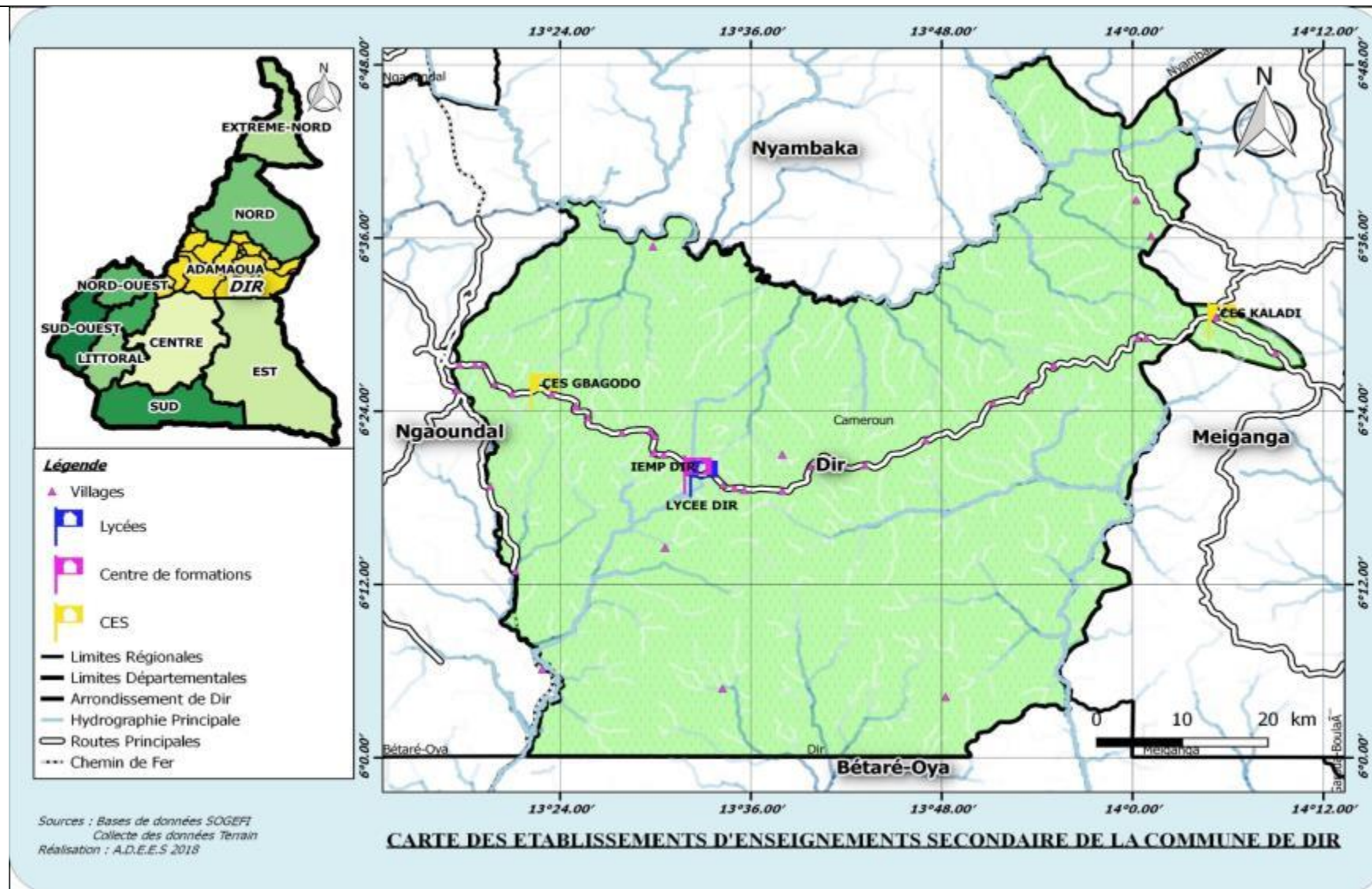
La Commune de Dir dispose de 05 établissements d'enseignement secondaires dont un lycée, 02 CES et 02CETIC (01 créé mais non ouvert à Gbadjer). Ces établissements souffrent d'une insuffisance en infrastructures, équipements et d'aménagement.

Tableau 44: Répartition des établissements secondaires dans la commune

TYPE D'ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES	URBAIN	RURAL	TOTAL	OBSERVATIONS
Lycées	01	00	01	
CES/CETIC	01	03	04	Le CETIC de Gbadjer n'est pas encore fonctionnel.
Total	02	03	05	

Source : Diagnostic participatif ADEES 2018

Plan Communal de Développement de Dir



Carte 5. Différents établissements des enseignements secondaires de la Commune de Dir

➤ **Effectif des élèves dans les établissements secondaires de la Commune de Dir**

Tableau 45. Effectif des élèves dans les établissements secondaires de la Commune et selon le lieu de résidence

Types d'établissements	Types d'enfants	Milieu urbain			Milieu rural			TOTAL GÉNÉRAL
		Filles	Garçons	Sous-total 1	Filles	Garçons	Sous-total 2	
Lycée	Enfants Autochtones	104	363	467	00	00	00	467
	Enfants réfugiés	00	01	01	00	00	00	01
	Sous-total Lycée	104	364	468	00	00	00	468
CES/CETIC	Enfants Autochtones	18	20	38	136	160	296	334
	Enfants réfugiés	00	02	02	0	0	00	02
	Sous-total CES/CETIC	18	22	40	136	160	296	336
TOTAL GÉNÉRAL		122	386	508	136	160	296	804

Source : Diagnostic ADEES 2017

De façon générale, le taux de scolarisation au niveau secondaire est très faible soit 6,72% en considérant que l'effectif des enfants ayant l'âge pour le secondaire est estimé à 11 963 (voir le tableau sur les données démographiques de la Commune). Par ailleurs, des 804 enfants inscrits au niveau secondaire, on y note 3 enfants réfugiés (2 au CETIC de Dir et 1 au lycée de Dir). Il ressort également de ce tableau que l'effectif des filles est le double de celui des garçons.

➤ **Encadrement et équipement des établissements de la Commune**

Tableau 46 : Situation de l'encadrement et des équipements dans les établissements secondaires de la Commune de Dir

Type d'écoles	Effectif		TOTAL	Nombre d'enseignants	Nombre de salles de classe	Nombre de tables bancs	Ratio Élève/Salles de classe	Ratio Élèves/Tables Bancs
	Filles	Garçons						
CES de kalaldi	71	78	149	7	4	35	37,25	2,13
CES de Bagodo	65	82	147	5	4	60	36,75	1,23
CETIC	18	22	40	12	10	66	4	0,30
Lycée	104	364	468	22	12	184	39	1,27
Total	258	546	804	46	30	345	26,8	1,17

Source : Diagnostic participatif ADEES 2017

Il ressort de ce tableau que le ratio élèves/salles de classe est inférieur à la moyenne qui est de 60 élèves par salle de classe, alors que celui d'élèves/table-bancs est supérieur à la norme qui est de 1. Le besoin en table-bancs se fait plus ressentir au CES de Kalaldi où le ratio est supérieur à 2.

État général des bâtiments scolaires

Plan Communal de Développement de Dir

Tableau 47: État général des bâtiments dans les établissements secondaires de la Commune de Dir

Type d'écoles	Bon	Passable	Mauvais	Total
CES de Kaladi	4	0	0	4
CES de Bagodo	4	0	0	4
CETIC	6	4	0	10
Lycée	8	4	0	12
Total	22	8	0	30

Source : Diagnostic participatif ADEES 2017

Le cycle des enseignements secondaires dispose de 30 salles de classe dont 22 sont en bon état et 8 en état passable.

Situation des aménagements des établissements scolaires de la Commune Dir

Tableau 48 : Situation des aménagements des établissements secondaires de la Commune de Dir

Type d'établissements	Disposant d'un point d'eau	Disposant de latrine	Ayant de bacs à ordures	Muni d'une clôture	Ayant bénéficié d'un reboisement
CES de Kaladi	0	1	0	0	0
CES de Bagodo	0	1	0	0	0
CETIC	1	1	1	0	1
Lycée	1	1	1	0	1
Total	2	4	1	0	2

Source : Diagnostic participatif ADEES 2017

Tous les établissements secondaires de la Commune sont dotés chacun d'un bloc des latrines et ni d'une clôture.

Besoins en salles de classe, enseignants et table-bancs dans les établissements secondaires de la Commune de Dir

Plan Communal de Développement de Dir

Tableau 49. Situation de l'existant et des besoins dans les enseignements secondaires

Nom de l'établissement	Effectifs élèves totaux			Effectif total enseignants				Salles de classe			Table-bancs	Besoins en enseignants	Besoins en salle de classe	Besoins en équipements
	Fille	Garçon	Total	Vacataire	Contractuel	Fonctionnaire	Total	semi-dur	dur	Total				Table-bancs
Lycée de Dir	364	104	468	0	0	22	22	0	12	12	184	6	12	536
CETIC de Dir	18	22	40	0	0	12	12	4	6	10	66	12	8	474
CES de Bagodo	65	82	147	0	0	5	5	0	4	4	60	10	4	180
CES de Kaladi	71	78	149	0	0	7	7	0	4	4	35	8	4	205
TOTAL	258	546	804	0	0	46	46	4	26	30	345	36	28	1395

Source : Diagnostic participatif ADEES 2017

Les besoins globaux en salles de classe, table-bancs et enseignants de l'ensemble des établissements de la Commune de Dir se présentent ainsi qu'il suit :

Construction de 28 salles de classe ;

Équipement des établissements secondaires en 1395 nouveaux table-bancs ;

Affectation de 36 enseignants (en anglais, français, allemand, chinois, espagnol, maths) dans les différents établissements secondaires.

Le taux initial de couverture en salles de classe est 44% et celui d'accès aux places assises est de 19,83%.

IV. 2.10.3. Atouts et potentialités du secteur Enseignements secondaires

- La présence des réfugiés ;
- La présence des projets et programmes de développement (PNDP, filets sociaux...) ;
- La présence des organisations humanitaires ;
- Existence de 05 établissements secondaires ;
- Accessibilité de la Commune ;
- Existence de 33 écoles primaires.

IV. 2.10.4. Analyse des problèmes

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Difficulté d'accès aux enseignements secondaires de qualité en offre et demande	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des enseignants ; - insuffisance des points d'eau potable; - Absence d'énergie électrique ; - Insuffisance des latrines ; - Insuffisance des salles de classe ; - Insuffisance des tables-bancs ; - Absence des clôtures ; - Absence des logements d'astreint ; - Délabrement des salles de classe ; - Absence des blocs administratifs - Absence des bacs à ordures ; - Aires de jeux non aménagées ; - Absence des bibliothèques - Absence des laboratoires équipés ; - Absence des plates formes multisports ; - Absence des salles multimédia ; - Absence des salles informatiques ; - Absences des ateliers au CETIC de Dir - Absence d'infirmerie dans les établissements secondaires - Absence de bloc APPS (activités post et péri – scolaires) - Faible taux de scolarisation des enfants au secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais encadrement des élèves ; - Baisse de niveau des élèves ; - Échec scolaire ; - Consommation de l'eau non potable ; - Présence des maladies hydriques ; - Nonaccès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ; - Mauvais suivi des élèves ; - Mauvaise prise de note ; - Entrée/Sortie incontrôlée ; - Instabilité d'enseignants ; - Insécurité des élèves et enseignants ; - Conservation difficile des documents - Insalubrité ; - Faible épanouissement des élèves ; - Documentation limitée ; - Sous instruction ; - Exode des élèves vers les autres localités fréquentées - Arrêt des études de façon précoce 	Affectation de 36 enseignants dans les différents établissements secondaires	Dir CETIC 12 ; Dir lycée 06 ; CES de Bagodo 10 ; CES de Kaladi 8
			Construction de 2 forages dans certains établissements secondaires ;	Bagodo CES 01 ; Kalaldi CES 01
			Acquisition et installation des plaques solaires	Dir CETIC ; Dir CES ; Bagodo CES ; Kalaldi CES
			Construction de 28 salles de classe dans les différents établissements secondaires	Dir CETIC 8 ; Dir lycée 12 ; CES de Bagodo 4 ; CES de Kaladi 4
			Équipement des salles de classe des établissements secondaires en 1395 table-bancs ;	Dir CETIC 474; Dir lycée 536 ; CES de Bagodo 180 ; CES de Kaladi 205
			Construction de 4 clôtures autour des établissements secondaires existants;	Dir CETIC 01 ; Dir Lycée 01 ; Bagodo 01 ; Kalaldi 01 ;
			Construction de 4 logements d'astreint dans les établissements secondaires existants;	Dir CETIC ; Dir Lycée ; Bagodo ; Kalaldi
			Réfection de 8 salles de classe	Dir CETIC 4 ; Dir Lycée 4
			Acquisition de 58 bacs à ordures à déposer devant chaque salle de classe des différents établissements secondaires	Dir Lycée 24 ; CETIC 18 ; Bagodo 08 ; Kalaldi 08
			Aménagement de 4 aires de jeux de football dans les différents établissements secondaires;	Dir Lycée 01 ; Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01 ;
			Construction de 4 plate formes multisports dans les différents établissements secondaires	Dir Lycée 01 ; Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01 ;
			Construction et documentation de 4 bibliothèques	Dir Lycée 01 ; Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01 ;
			Construction et équipement de classe et 03 ateliers (Menuiserie, maçonnerie, électricité)	CETIC de Dir
Construction et équipement de 04 salles multimédia dans les différents établissements secondaires	Dir Lycée 01 ; Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01 ;			
Construction et équipement de 04 salles informatiques dans les différents	Dir Lycée 01 ; Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01 ;			

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
			établissements secondaires	
			Construction et équipement de 04 laboratoires dans les différents établissements secondaires	Dir Lycée 01 ; Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01
			Construction et équipement 04 infirmeries dans les différents établissements secondaires	Dir Lycée 01 ; Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01
			Construction de 04 blocs APPS (activités post et périscolaires) dans les différents établissements secondaires	Dir Lycée 01 ; Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01
			Dotation des établissements secondaires en matériels didactiques en quantité suffisante	Dir Lycée ; Dir CETIC ; Kalaldi ; Bagodo
			Acquisition de 04 générateurs de 7 KVA dans les différents établissements secondaires	Dir Lycée 01 ; Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01
			Construction et équipement de 04 cantines scolaires dans les différents établissements secondaires	Dir Lycée 01 ; Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01
			Construction et équipement de 3 blocs administratifs	Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01
			Sensibilisation des parents et des enfants sur l'importance des enseignements secondaires	Toute la Commune
			Organisation des audiences foraines pour l'établissement d'actes de naissance aux enfants	Dir

IV. 2.10.4. Cadre logique : Enseignements secondaires

Problème central : Difficultés d'accès aux enseignements secondaires de qualité en offre et en demande

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	Faciliter l'accès aux enseignements secondaires de qualité dans la Commune de Dir	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'infrastructures, équipements et commodités de qualité nouvellement mis en place dans les différents établissements secondaires de la Commune de Dir; - Niveau d'amélioration de l'encadrement réalisé dans les différents établissements secondaires de la Commune de Dir; - taux de scolarisation amélioré. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports DDESC ; - Rapports du Chef d'établissement ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux ; - Diverses notes de services. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Implication de la Commune
Objectifs spécifiques	Os. 1: Améliorer l'offre en infrastructures et équipements de qualité dans les différents établissements secondaires de la Commune de Dir.	Nombre d'infrastructures, équipements et commodités de qualité nouvellement mis en place dans les différents établissements secondaires de la Commune de Dir.	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports DDESC ; - Rapports du Chef d'établissement ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Implication de la Commune
	Os. 2 : Améliorer l'effectif et l'encadrement des élèves dans les différents établissements secondaires de la Commune de Dir.	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'amélioration de l'encadrement réalisé dans les différents établissements secondaires de la Commune de Dir. - taux de scolarisation amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports DDESC ; - Rapports du Chef d'établissement ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Implication de la Commune
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 Des nouvelles infrastructures scolaires sont mises en place dans les différents établissements secondaires de la Commune de Dir	Nombre d'infrastructures scolaires sont mises en place dans les différents établissements secondaires de la Commune de Dir	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports DDESC ; - Rapports du Chef d'établissement ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Implication de la Commune
	1.2 : Tous les établissements secondaires de la Commune de Dir sont dotés d'équipements de qualité.	Nombre d'équipements de qualité nouvellement mis en place dans les différents établissements secondaires de la Commune de Dir	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports DDESC ; - Rapports du Chef d'établissement ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Implication de la Commune
	2.1 Toutes les disciplines ont des enseignants en nombre suffisant et	- Nombre d'enseignants par discipline disponibles dans les	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports DDESC ; - Rapports du Chef 	<ul style="list-style-type: none"> - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont

Plan Communal de Développement de Dir

	tous les enseignants disposent d'un cadre de travail décent dans les différents établissements secondaires de la Commune de Dir	différents établissements secondaires de la Commune de Dir - Nombre de logement d'astreinte ; - Nombre de salle de classe disposant de bureau du professeur ; - Nombre de salle de classe disposant d'armoire de classement ; - Nombre de salles de professeur construites et équipées	d'établissement ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux ; - Diverses notes de services.	disponibles ; - Implication de la Commune
	2.3 Tous les enfants en âge scolaire du secondaire sont inscrits dans les différents établissements secondaires de la Commune de Dir	Taux de scolarisation amélioré	- Rapports DDESC ; - Rapports du Chef d'établissement ; - Rapport de la Commune	- volonté des parents et enfants ; - Implication de la Commune
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Construction de 28 salles de classe dans les différents établissements secondaires : Dir CETIC 8 ; Dir lycée 12 ; CES de Bagodo 4 ; CES de Kaladi 4 14 x 20 000 000 FCFA = 280 000 000 FCFA			280 000 000 FCFA
1.1.2	Construction de 4 clôtures autour des établissements secondaires existants : Dir CETIC 01 ; Dir Lycée 01 ; Bagodo 01 ; Kalaldi 01 4 x 50 000 000 FCFA = 200 000 000 FCFA			200 000 000 FCFA
1.1.3	Étude de faisabilité en vue de la réfection de 8 salles de classe : Dir CETIC 4 ; Dir Lycée 4 Forfait : 1 000 000 FCFA			1 000 000 FCFA
1.1.4.	Réfection de 8 salles de classe : Dir CETIC 4 ; Dir Lycée 4 PM			PM
1.1.5	Construction de 4 plate formes multisports dans les différents établissements secondaires : Dir Lycée 01 ; Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01 4 x 5 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA			20 000 000 FCFA
1.1.6	Construction et équipement de classe et 03 ateliers (Mesuiserie, maçonnerie, électricité) : CETIC de Dir 3 x 70 000 000 FCFA = 221 000 000 FCFA			221 000 000 FCFA
1.1.7	Construction et équipement de 04 salles multi-média dans les différents établissements secondaires : Dir Lycée 01 ; Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01 4 x 30 000 000 FCFA = 120 000 000 FCFA			120 000 000 FCFA
1.1.8	Construction et équipement de 04 salles informatiques dans les différents établissements secondaires : Dir Lycée 01 ; Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01 4 x 30 000 000 FCFA = 120 000 000 FCFA			120 000 000 FCFA
1.1.9	Construction et équipement de 04 laboratoires dans les différents établissements secondaires : Dir Lycée 01 ; Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01 4 x 10 000 000 FCFA = 40 000 000 FCFA			40 000 000 FCFA
1.1.10	Construction et équipement 04 infirmeries dans les différents établissements secondaires : Dir Lycée 01 ; Dir CETIC			40 000 000 FCFA

Plan Communal de Développement de Dir

	01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01 4 x 10 000 000 FCFA = 40 000 000 FCFA	
1.1.11	Construction de 04 blocs APPS (activités post et périscolaires) dans les différents établissements secondaires : Dir Lycée 01 ; Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01 4 x 10 000 000 FCFA = 40 000 000 FCFA	40 000 000 FCFA
1.1.12	Construction et équipement de 04 cantines scolaires dans les différents établissements secondaires : Dir Lycée 01 ; Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01 4 x 5 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
1.1.13	Aménagement de 4 aires de jeux de football dans les différents établissements secondaires : Dir Lycée 01 ; Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01 4 x 2 000 000 FCFA = 8 000 000 FCFA	8 000 000 FCFA
1.1.14	Construction et documentation de 4 bibliothèques : Dir Lycée 01 ; Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01 4 x 10 000 000 FCFA = 40 000 000 FCFA	40 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1		950 000 000 FCFA
1.2.1.	Construction de 2 forages dans certains établissements secondaires : Bagodo CES 01 ; Kalaldi CES 01 2 x 8 000 000 FCFA = 16 000 000 FCFA	000 000 FCFA
1.2.2.	Acquisition et installation des plaques solaires : Dir CETIC ; Dir CES ; Bagodo CES ; Kalaldi CES 4 x 5 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
1.2.3.	Équipement des salles de classe des établissements secondaires en 1395 table-bancs : Dir CETIC 474; Dir lycée 536 ; CES de Bagodo 180 ; CES de Kaladi 205 1395/30 x 1 800 000 FCFA = 84 600 000 FCFA	84 600 000 FCFA
1.2.4.	Acquisition de 58 bacs à ordures à déposer devant chaque salle de classe des différents établissements secondaires : Dir Lycée 24 ; CETIC 18 ; Bagodo 08 ; Kalaldi 08 58 x 100 000 FCFA = 5 800 000 FCFA	5 800 000 FCFA
1.2.5.	Acquisition de 04 générateurs de 7 KVA dans les différents établissements secondaires : Dir Lycée 01 ; Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01 4 X 2 000 000 FCFA = 8 000 000 FCFA	8 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.2		134 400 000 FCFA
2.1.1.	Dotation des établissements secondaires en matériels didactiques en quantité suffisante : Dir Lycée ; Dir CETIC ; Kalaldi ; Bagodo Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
2.1.2.	Affectation de 36 enseignants(en anglais, français, allemand, chinois, maths) dans les différents établissements secondaires : Dir CETIC 12 ; Dir lycée 06 ; CES de Bagodo 10 ; CES de Kaladi 8 PM	PM
2.1.3	Construction et équipement de 3 blocs administratifs : Dir CETIC 01 ; Kalaldi 01 ; Bagodo 01 3 x 25 000 000 FCFA = 75 000 000 FCFA	75 000 000 FCFA
2.1.4	Construction de 4 logements d'astreint dans les établissements secondaires existants : Dir CETIC ; Dir Lycée ; Bagodo ; Kalaldi 4 x 10 000 000 FCFA = 40 000 000 FCFA	40 000 000 FCFA
Sous-total Activités 2.1		125 000 000 FCFA

Plan Communal de Développement de Dir

2.2.1	Sensibilisation des parents et des enfants sur le bien-fondé de la poursuite des études au secondaire : Toute la Commune Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.2.2	Organisation des audiences foraines pour l'établissement d'actes de naissance aux enfants : Dir Forfait : 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
2.2.3	Inscription et suivi chaque année de tous les enfants en âge scolaire au secondaire dans les différents établissements secondaires de la Commune de Dir. PM	PM
2.2.4	Construction et équipement d'un bloc de deux salles de classe au CETIC de GBAZER Forfait : 22 000 000 FCFA	22 000 000 FCFA
2.2.5	Plaidoyer en vue de l'opérationnalisation du CETIC de Gbazer PM	PM
2.2.6	Sécurisation du patrimoine foncier des enseignements secondaires urbains 2x 3 000 000= 6 000 000 FCFA	6 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.2.		50 000 000 FCFA
TOTAL GÉNÉRAL SUR SECTEUR		1 259 400 000 FCFA

IV.2.11 Emploi et formation professionnelle

IV.2.11.1. État des lieux

Dans la commune de Dir, il n'existe pas de structure d'emploi, les jeunes et les populations exercent dans les emplois informels et dans l'agriculture et l'élevage.

IV.2.11.2. Matrice des opportunités et des difficultés des corps de métier

Corps de Métier	Nombre d'impliqués / Nombre présents	Niveau d'organisation	Relation avec la Commune	Difficultés	Opportunités	Activités pratiquées	Rentabilité des activités	Attentes exprimées vis-à-vis de la Commune
Commerçants des produits manufacturés	30/20	Association	Bonne	Taxes élevées Arnaques des collecteurs de taxes Absence des boutiques Absence d'énergie électrique	Présence d'une forte clientèle Présence d'une route bitumée	Vente des produits manufacturés	Bonne	Construction des boutiques et extension du réseau électrique
Vendeurs De Boissons Hygiéniques	12/8	Non formalisé	Bonne	Insuffisance de bâtiments Insécurité Absence d'énergie électrique	Présence d'une forte clientèle Présence de la route bitumée	Vente de boissons et achat des bouteilles vides	Bonne	Construction des bâtiments et extension du réseau électrique
Brasseuses Traditionnelles	8/2	Non formalisé	Bonne	Insuffisance de matériel de conditionnement	Présence d'une forte clientèle	Vente de boissons traditionnelles	Passable	Appuis financiers
Bayam Sellam (revendeuses)	71/14	Associations	Incivisme fiscal	Insécurité Absence de latrines et de point d'eau au marché Manque de hangars	Forte clientèle Présence de la route bitumée Variété des produits	Vente des produits agricoles	Assez bonne	Construction des latrines et d'un point d'eau au marché Construction de hangars au marché
restauratrices	28/6	Non formalisé	Passable	Absence d'énergie électrique Manque de financements Ravitaillement difficile	Bonne clientèle	Préparation et vente des aliments cuits	Passable	Appuis financiers
call boxeurs	11/7	Non formalisé	passable	Insuffisance de kiosques Instabilité du réseau téléphonique Absence d'énergie électrique	Bonne clientèle	Transfert de crédit et vente de cartes de communication	Assez bonne	Construction des kiosques Installation du réseau électrique
Braseurs de viande	6/1	Non formalisé	Bonne	Absence de hangars Cherté de la viande	Bonne clientèle	Braisage et fumage de viande	Passable	Construction des hangars Amélioration du prix de vente de la viande
Gestionnaire de salles de jeux	6/3	Non formalisé	Mauvaise	Cherté de carburant Arnaque des FMO Insécurité Absence d'énergie électrique	Forte clientèle	Projection des films	Néant	Encadrement Réduction des contrôles routiers Réseau électrique

Plan Communal de Développement de Dir

Corps de Métier	Nombre d'impliqués/ Nombre présents	Niveau d'organisation	Relation avec la Commune	Difficultés	Opportunités	Activités pratiquées	Rentabilité des activités	Attentes exprimées vis-à-vis de la Commune
Moto taximen	35/12	Non formalisé	Mauvaise	Cherté de carburant Arnaque des FMO Insécurité Absence d'énergie électrique Mauvais état des routes	Forte clientèle	Transport urbain et inter villages	Passable	Reprofilage des pistes de collecte Encadrement
Coiffeurs	3/3	Non formalisé	Néant	Absence d'énergie électrique Manque de moyens financiers	Forte clientèle	Coiffure et teinture des cheveux	Mauvais	Appuis financiers Énergie électrique
Agriculteurs	165/42	GIC	Passable	Absence des produits phytosanitaires Absence de magasin de stockage Outillage rudimentaire	Vastes espaces cultivables Main d'œuvre abondante Sols fertiles	-plantation et vente des produits agricoles	Assez bonne	Construction de magasin de vente des produits phytosanitaires
Éleveurs	89/13	GIC	Passable	Absence de bain de tiqueur Délabrement des pâturages Tarisement des points d'eau	Taux de cheptels élevés	Élevage des bêtes	bonne	Mise en place de 4 champs fourragers Construction d'un bain de tiqueur
Apiculteurs	50/12	Non formalisé	Passable	Absence de ruches modernes Absence de matériels de cueillette	Forte clientèle Présence des clients nigériens Milieu propice à la production	Culture du miel, récolte et vente de miel	bonne	Achat des ruches kenyanes Achat des équipements de récolte
Tradi-praticiens	8/2	Non formalisé	Bonne	Stigmatisation Concurrence déloyale Présence de faux marabouts	Présence de plusieurs écorces traditionnelles Présence de forte clientèle	Traitement des maladies par les écorces d'arbres	Bonne	Structuration du corps des tradipraticiens
Braiseuses de poisson	5/9	Non formalisé	Passable	Absence de hangars Cherté du poisson livraison compliquée Absence d'énergie électrique	Présence d'une forte clientèle Forte sollicitation	Braisage de poisson et fumage	Passable	Appui financier
Vendeurs de carburant	3/1	Non formalisé	Bonne	Arnaque des FMO et les contrôleurs des prix Insécurité	Forte clientèle	Vente de carburant	Bonne	Construction des boutiques
Transporteurs	2/2	Syndicat	Bonne	Mauvais état des pistes	Forte clientèle	Transport inter	Bonne	Reprofilage des routes

Plan Communal de Développement de Dir

Corps de Métier	Nombre d'impliqué s/ Nombre présents	Niveau d'organisation	Relation avec la Commune	Difficultés	Opportunités	Activités pratiquées	Rentabilité des activités	Attentes exprimées vis-à vis de la Commune
inter urbain				Tracasseries des FMO		urbain		
Vanniers	12/8	Non formalisé	Néant	Insuffisance de moyens financiers	Bonne clientèle	Fabrication des paniers, des lits en bambou	Médiocre	Appuis financiers
artisans	60/17	Non formalisé	Néant	Insuffisance de moyens financiers Cherté des matériaux de travail Absence d'encadrement	Forte clientèle	fabrication des nattes, des toits de cases, des canaris, de calebasse, des paniers, des tamtams, des tambours	Bonne	Appuis financiers Construction d'un centre artisanal
Tresseurs de raphia	7/3	Non formalisé	Néant	Insuffisance de moyens financiers	Forte clientèle	Tissage des nattes de raphia	Médiocre	Appuis financiers
Cordonniers	2/2	Non formalisé	néant	Cherté des matériels	Forte clientèle	Rafistolage des chaussures	médiocre	Appuis financiers
Maçons	2/12	Non formalisé	néant	Manque d'entreprise Faible rémunération	Présence de nombreux chantiers	Travaux de génie civil	Médiocre	Recrutement Appuis financiers
Menuisiers	8/2	Non formalisé	Néant	Cherté du bois d'œuvre Manque de matériels de travail Absence d'énergie électrique	Forte clientèle	Travaux de menuiserie ébénisterie	Médiocre	Appuis financiers Installation de l'énergie électrique
Couturiers	14/5	Non formalisé	Néant	Manque de moyens financiers Manque de machines à coudre Manque d'énergie électrique	Présence d'une bonne clientèle	Couture sur tissu	Médiocre	Appuis financiers Achat des machines à coudre Installation de l'énergie électrique
Bouchers	10/4	Non formalisé	Néant	Cherté de la viande Insuffisance de hangar Absence d'une boucherie moderne Absence d'énergie électrique	Forte clientèle	Braisage et fumage de la viande	Passable	appuis financiers
Mécaniciens	12/4	Non formalisé	Néant	Cherté des outils Absence d'atelier	Présence d'une route bitumée	Dépannage des véhicules	médiocre	Ouverture d'un atelier
Blanchisseurs	22/7	Non formalisé	Néant	Manque de fer à repasser Absence d'énergie électrique	Forte clientèle	Lavage et repassage de linge	médiocre	Achat de fer à repasser

Plan Communal de Développement de Dir

IV.2.11.3 Analyse du secteur Emploi et formation professionnelle

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Difficultés d'accès à un emploi décent et à une formation professionnelle adéquate	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence de SAR/SM à Dir; - Aucun centre de formation agréé par le MINEFOP dans la Commune de Dir ; - Absence d'un fichier des jeunes formés dans la Commune ; - Absence de fichier de chercheurs d'emploi ; - Absence d'un fonds d'insertion des formés ; - Faible financement des projets par le PIAASI ; - Insuffisance de sociétés pourvoyeurs d'emplois. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible effectif des jeunes formés ; - Manque de qualification des jeunes; - Faible insertion socioprofessionnelle de la population active. - Persistance du chômage - Carence de la main d'œuvre qualifiée ; - Amateurisme dans l'exercice de certains métiers ; - Recours à la main d'œuvre qualifiée vers d'autres régions pour effectuer certains travaux. 	Plaidoyer pour la création d'une SAR/SM à Dir et d'un centre privé de formation	Dir
			Établissement d'un fichier de tous les jeunes formés résidents dans la Commune	Toute la Commune
			Sensibilisation des employeurs à respecter les procédures de recrutement	Toute la Commune
			Sensibilisation des Chefs d'entreprise sur la publication des offres d'emplois par les canaux légaux	Toute la Commune
			Sensibilisation des jeunes sur l'importance de la formation professionnelle afin de faciliter leur insertion	Toute la Commune
			Élaboration du plan communal de formation, de recyclage et d'insertion et de réinsertions professionnelles	Toute la Commune
			Mise en place de Comité d'Appui au Développement de l'Emploi Local (CADEL)	Dir
Plaidoyer pour le financement de 100 microprojets par an par le PIAASI en vue de la migration des activités informelles vers le secteur formel	Toute la Commune			

Plan Communal de Développement de Dir

IV.2.11.4. Cadre logique : emplois et formations professionnelles

Problème central : Difficulté d'accès à un emploi décent et à une formation professionnelle adéquate

STRATEGIE SECTORIELLE:		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif Global	Garantir l'offre d'emplois décents et une formation professionnelle de qualité dans la Commune de Dir	- Taux d'amélioration de la formation professionnelle réalisé dans la Commune. - Nombre des jeunes formés dont l'insertion socioprofessionnelle a été facilitée.	- Rapports DDEFOP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	- Volonté du MINEFOP ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - volonté de la Commune et dynamisme du Maire.
Objectifs spécifiques	Os. 1: Améliorer la formation professionnelle dans la Commune.	Taux d'amélioration de la formation professionnelle réalisé dans la Commune.	- Rapports DDEFOP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	- Volonté du MINEFOP ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
	Os. 2 : Faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes formés.	Nombre des jeunes formés dont l'insertion socioprofessionnelle a été facilitée	- Rapports DDEFOP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	- Volonté du MINEFOP ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 Les structures de formation professionnelles sont créées et opérationnelles.	Nombre de structures de formation professionnelle créées et opérationnelles	- Rapports DDEFOP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	- Volonté du MINEFOP ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
	2.1 Tous les jeunes formés sont identifiés	Nombre des jeunes formés identifiés	- Rapports DDEFOP ; - Rapport de la Commune.	- Volonté du MINEFOP ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
	2.2 Tous les jeunes formés ont un emploi décent	Nombres des jeunes formés ayant eu un emploi décent	- Rapports DDEFOP ; - Rapport de la Commune.	- Volonté du MINEFOP ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
ACTIVITES:				COÛTS ESTIMATIFS
1.1.1.	sensibilisation des jeunes sur l'importance de la formation professionnelle afin de faciliter leur insertion			PM
1.1.2.	Plaidoyer pour la création d'une SAR/SM à Dir et d'un centre privé de formation			PM
1.1.3	Renforcement de la collaboration entre la Commune et la délégation de l'emploi et de la formation professionnelle par la mise en place du CADEL			PM
Sous-Total Activités 1.1				PM
2.1.1	Établissement d'un fichier de tous les corps des métiers opérant dans la Commune 1 x 1 000 000 FCFA = 1 000 000 FCFA			1 000 000 FCFA

Plan Communal de Développement de Dir

Sous-Total Activités 2.1		1 000 000 FCFA
2.2.1	Sensibilisation des employeurs à respecter les textes en matière d'emplois (procédures de recrutement) Forfait : 500 000 FCFA	500 000 FCFA
2.2.2	Mise en place d'un fonds d'insertion des jeunes formés	PM
2.2.3	Financement d'au moins 100 microprojets par an par le PIAASI 100 x 1 000 000 FCFA = 100 000 000 FCFA	100 000 000 FCFA
2.2.4	Sensibilisation des Chefs d'entreprise sur la publication des offres d'emplois par les canaux légaux	PM
2.2.5	Actualisation et mise en application du plan communal de formation, de recyclage et d'insertion et de réinsertions professionnelles 1 x 20 000 000 = 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
2.2.6	Mise en place de Comité d'Appui au Développement de l'Emploi Local (CADEL) PM	PM
2.2.7	Appui à l'opérationnalisation du Bureau d'Emploi Municipal (BEM). PM	10 000 000 FCFA
2.2.8	Mise à la disposition du service de l'emploi et de la formation professionnelle des plans d'activités bien détaillés sur l'emploi, l'orientation et la formation professionnelle Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.2.9	Production d'une base de données sur les opportunités de formation et d'insertion, sur le nombre de jeunes par localité Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.2.10	Mise en place d'une cellule d'emploi et de formation à la mairie PM	PM
2.2.11	Organisation des rencontres d'échanges et d'évaluation avec la DDEFOP Forfait= 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
2.2.12	Repertoire et accompagnement des élites qui désirent créer des centres de formation professionnelle PM	PM
2.2.13	Facilitation de l'acquisition des compétences professionnelles des jeunes par l'octroi de financements et même des bourses de formation Forfait : 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
2.2.14	Initiation d'une formation à la carte des jeunes sous-scolarisés Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
2.2.15	Transmission des données utiles à l'emploi et la formation professionnelle PM	PM
2.2.16	Fourniture de toutes les pièces des dossiers concernant la création des centres de formation professionnelle en tenant compte des priorités étatiques de la vision 2035 PM	PM
2.2.17	Facilitation de certaines tâches de la DDEFOP au niveau communal Forfait = 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
Sous-Total Activités 2.2		151 500 000 FCFA
SOUS-TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		152 500 000 FCFA

IV.2.12 Travail et securite sociale

IV.2.12.1. État des lieux

A Dir, il n'existe pas d'entreprises dignes de ce nom. Les initiatives existantes sont dans l'informel. Les initiateurs des activités génératrices des revenus ne prennent pas de mesures de protection du personnel qu'ils utilisent. De même les entrepreneurs des chantiers publics et/ou privés affichent les mêmes comportements. C'est la raison pour laquelle, l'on déplore souvent des accidents liés au travail chez les bouchers, les maçons, les menuisiers, les artisans...).

IV.2.12.2. Identification des atouts/potentialités du secteur travail et sécurité sociale

- Présence des plusieurs corps de métiers (artisans, tisserands, potiers, moto-taxi, call-boxeur, vanniers, commerçants ...)

IV.2.12.3. Analyse des problèmes secteur : Travail et sécurité sociale

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Difficulté d'accès à un travail décent	<ul style="list-style-type: none"> - Absence des mutuelles de sécurité sociales - Absence de syndicat de travailleurs - faible affiliation des employés à la CNPS ; - Ignorance de l'importance de la CNPS - condition précaire de travail ; - absence de contrat de travail pour certains employés 	<ul style="list-style-type: none"> - Non prise en charge des malades et des accidentés - Non prise en charge des accidents de travail ; - Perte des certains avantages - Absence de pension retraite. 	Plaidoyer pour la mise en place de 04 mutuelles de santé	Dir ; Kalaldi ; Bagodo et Bindiba
			Sensibilisation des employeurs sur les conditions de travail régies par la réglementation en vigueur	Toute la Commune
			sensibilisation des employeurs par rapport à l'immatriculation des travailleurs	Toute la Commune
			Multiplication des enquêtes de dépistage des employeurs véreux	Toute la Commune
			Sensibilisation des employés et employeurs sur le code de travail	Toute la Commune
			Plaidoyer pour la mise en place d'un service en charge du travail et de la sécurité sociale	Toute la Commune
			Construction et équipement d'une structure d'encadrement des retraités	Toute la Commune
			Sensibilisation des employeurs sur la promotion du travail décent (séminaires, formations ...)	Toute la Commune

IV.2.12.4. Cadre logique : travail et sécurité sociale

Problème central : Difficulté d'accès à un travail décent et à une sécurité sociale

STRATEGIE SECTORIELLE:		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif Global	Faire l'extension du réseau de la sécurité sociale dans la Commune de Dir	- Taux de facilitation des services relatifs à la sécurité sociale réalisé ; - Nombre d'employés affiliés à la CNPS.	- Rapports DDTRSS ; - Rapport de la Commune.	Forte implication du MINTRASS et volonté des privés. Volonté de la Commune
Objectifs spécifiques	Os. 1:Faciliter l'offre des services relatifs à la sécurité sociale.	Nombre de mutuelles de santé formées et opérationnelles.	- Rapports DDTRSS ; - Rapport de la Commune ; - Dossiers administratifs des mutuelles formées.	Forte implication du MINTRASS, de la Commune et volonté de la société civile.
	Os. 2 : Affiler tous les employés à la CNPS.	Nombre d'employés affiliés à la CNPS.	- Rapports DDTRSS ; - Rapport de la Commune ; - Rapport CNPS Banyo	Forte implication du MINTRASS et volonté des privés. Volonté de la Commune
Résultats (Axes stratégiques)	L'offre des services relatifs à la sécurité sociale est facilitée.	Nombre d'associations sociales mises en place et opérationnelles	- Rapports DDTRSS ; - Rapport de la Commune ; - Dossiers administratifs des mutuelles formées.	Forte implication du MINTRASS, de la Commune et volonté de la société civile.
	2.1 Tous les employés sont affiliés à la CNPS	- Nombre de personnes sensibilisées sur l'importance de la CNPS ; - Nombre d'employeurs sensibilisés sur le code de travail.	- Rapports DDTRSS ; - Rapport de la Commune ; - Rapport CNPS Banyo	Forte implication du MINTRASS et volonté des privés.
ACTIVITES:				COÛTS ESTIMATIFS

Plan Communal de Développement de Dir

1.1.1.	Mise en place de 04 mutuelles de santé (Dir \$Kalaldi ; Bagodo et Bindiba)	PM
1.1.3	Plaidoyer pour la mise en place d'un service en charge du travail et de la sécurité sociale (voir Decret organique du MINTSS)	PM
1.1.4	Sensibilisation des employeurs sur la promotion du travail décent (séminaires et formations des partenaires sociaux) Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.1.5	Sensibilisation des populations pour la lutte contre le travail des enfants Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
Sous-Total Activités 1.1		7 000 000 FCFA
2.1.1	Sensibilisation des employeurs sur les conditions de travail régies par la réglementation en vigueur Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.1.2	Sensibilisation des employeurs par rapport à l'immatriculation des travailleurs Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.1.3	Multiplication des enquêtes de dépistage des employeurs véreux (organisation des contrôles trimestriels) Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.1.4	Sensibilisation des employés et employeurs sur le code de travail (vulgarisation du code du travail et des textes d'application) Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.1.5	Sensibilisation des non travailleurs pour l'assurance volontaire et l'assurance maladie pour tous Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.1.6	Renforcement de capacité des travailleurs à travers des séminaires et formations sur les lois et réglementation en vigueur Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
Sous-Total Activités 2.1		17 000 000 FCFA
TOTAL GENERAL DUSECTEUR		24 000 000 FCFA

IV.2.13 Tourisme et loisirs

IV.2.13.1. État des lieux

Les richesses touristiques de la commune de Dir ne sont pas encore valorisées. Les différentes potentialités valorisées permettront à la commune de devenir une véritable destination touristique.

IV. 2.13.2 Identification atouts/potentialités

- Présence des sites à potentialité touristique : (Simi II Grottes : Beombo et Dibisaï 15 km) ; (Boybaya Lac historique : Begué 40 km) ; (Beka-ziki chutes : 03 sur le fleuve Mbaah à 10 km) ; Bagodo (Massala-Mban) ; (Beyala, Gazagazade, Waah ; Mbella, Mbinmbappé) ; (Mbezah chute : 01 Mada) ;
- Existence de 02 Sites archéologiques avec des Grottes et des tranchées à WAAH
- Présence d'un pont naturel en terre à Kalaldi ;
- Présence d'une, montagne lumineuse à Batouta Pangar ;
- Présence des marais fleuris de moko à Batouta pangar ;
- La forêt vierge (Kombo fambé) Gazagazade ;
- Les rapides de Manana(Dir) ;Traparé ;à Batoua Pangar ;
- Le Lac de Batoua pangar et de Sourma ;
- Bloc rocheux de 978m de haut (Go Gbada'a).

IV.2.13.3. Analyse des problèmes

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Faible valorisation du potentiel touristique communal	<ul style="list-style-type: none"> - Enclavement des sites touristiques ; - Non-valorisation des sites touristiques - Absence de musées - Absence des points des loisirs aménagés - Absence des structures d'accueils d'hébergement et de restauration 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès limité ; - Réduction du potentiel local en matière touristique ; - Attraction des touristes limitée ; - Manque à gagner ; - Sous information - Faible épanouissement des jeunes - Exode - Faible notoriété de la commune sur le plan national 	Désenclavement et mise en valeur des sites touristiques existants	Simi II (grottes : Bebombo, Dibisai distant de 15 km) ; Boybaya (Lac historique : Begué à 40 km) ; Bagodo (Massala-mban) Mbimmbappé (chute : Gbago à 2 km) (Beka-ziki chutes : 03 sur le fleuve Mbaah à 10 km) ; (Beyala, Gazagazade, Waah ; Mbella, Mbinmbappé) ; (Mbezah chute : 01 Mada)
			Construction d'un musée	Dir
			Construction et équipement d'un complexe hôtelier	DIR
			Recensement des sites touristiques prioritaires sur la base de la fiche d'identification technique des sites touristiques	Commune
			Création d'un office du tourisme afin de sensibiliser les opérateurs économiques à investir dans le secteur hébergement et restauration	DIR
Étude de faisabilité en vue de la construction d'un centre de loisirs (logements, bar/restaurant et autres commodités et soumission au MINTOUL	DIR			

IV.2.13.4. Cadre logique: tourisme et loisirs

Problème central: Difficulté liées à la valorisation des sites touristiques existants et d'accès aux structures d'accueil appropriées.

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	Développer un tourisme attractif et durable	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des sites touristiques accessibles et aménagés ; - Nombre de structures d'accueil existantes bien entretenues. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports DDTOUR ; - Rapport de la Commune ; - comité de suivi évaluation du PCD - PV des travaux effectués. 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte implication du MINTOUL ; - Financement du FEICOM disponible.
Objectifs spécifiques	Os. 1: Améliorer l'accessibilité des sites touristiques existants et leur état.	Nombre des sites touristiques accessibles et aménagés.	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports DDTOUR ; - Rapport de la Commune ; - comité de suivi évaluation du PCD - PV des travaux effectués. 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte implication du MINTOUL ; - Financement du FEICOM disponible.
	Os. 2 : Améliorer le cadre des structures d'accueil existant.	Nombre de structures d'accueil existantes bien entretenues	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports DDTOUR ; - Rapport de la Commune ; - comité de suivi évaluation du PCD - PV des travaux effectués. 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte implication du MINTOUL ; - Financement du FEICOM disponible.
	Tous les sites touristiques existants sont accessibles et aménagés	Nombre des sites touristiques accessibles et aménagés	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports DDTOUR ; - Rapport de la Commune ; - comité de suivi évaluation du PCD - PV des travaux effectués. 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte implication du MINTOUL ; - Financement du FEICOM disponible.
	2.1 La Commune dispose des structures d'accueil adéquates	Nombre de structures d'accueil existantes bien entretenues	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports DDTOUR ; - Rapport de la Commune ; - comité de suivi évaluation du PCD - PV des travaux effectués. 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte implication du MINTOUL ; - Financement du FEICOM disponible.

Plan Communal de Développement de Dir

ACTIVITES :		COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Étude de faisabilité pour désenclaver les sites touristiques : Simi II (grottes : Bebombo, Dibisaï) ; Boybaya (Lac historique : Begué à) ; Bagodo (Massala-mban) Mbimnbappé (chute : Gbago) (Beka-ziki chutes : 03 sur le fleuve Mbaah) ; (Beyala, Gazagazade, Waah ; Mbella, Mbinmbappé) ; (Mbezah chute : 01 Mada) 10 000 000 X 1 = 10 000 000	10 000 000 FCFA
1.1.2.	Désenclavement et mise en valeur des sites touristiques existants: Simi II (grottes : Bebombo, Dibisaï) ; Boybaya (Lac historique : Begué à) ; Bagodo (Massala-mban) Mbimnbappé (chute : Gbago) (Beka-ziki chutes : 03 sur le fleuve Mbaah) ; (Beyala, Gazagazade, Waah ; Mbella, Mbinmbappé) ; (Mbezah chute : 01 Mada) PM	PM
1.1.3.	Recensement des sites touristiques prioritaires sur la base de la fiche d'identification technique des sites touristiques Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1		12 000 000 FCFA
2.1.1	Construction et équipement d'une auberge municipale à Dir 100 000 000 x 1 = 100 000 000 FCFA	100 000 000 FCFA
2.1.2	Construction d'un musée communal à Dir 10 000 000 X 1=10 000 000	10 000 000 FCFA
2.1.3	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un centre de loisirs (logements, bar/restaurant et autres commodités et soumission au MINTOUL Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.1.4	Construction d'un centre de loisirs (logements, bar/restaurant et autres commodités et soumission au MINTOUL PM	PM
Sous-total Activités 2.1		112 000 000 FCFA
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		124 000 000 FCFA

IV.2.14 Forêts et faune

IV.2.14.1. État des lieux

- Présence de plusieurs espèces forestières et fauniques ;
- Présence de quelques espèces ligneuses (Acacia, Pachyloba, Gmelina, Pins, Iroko, Acajou, bibolo ...)
- Présence de plusieurs espèces fauniques (biches, rat de Gambie, perdrix, phacochère, sanglier, pintade, colibri, tortue, varans, python, singes, loutre, civette, antilope...)

IV.2.14.2. Analyse des problèmes

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Difficulté d'exploiter légalement et de	- Exploitation anarchique des ressources forestières et fauniques	- Disparition des produits forestiers non ligneux et des espèces fauniques	Sensibilisation des populations sur la gestion durable des ressources fauniques	Tous les villages de la Commune

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
			Organisation et sensibilisation de la population sur les effets néfastes liés aux feux de brousse non contrôlés	Tous les villages de la Commune
			Mise en place d'une pépinière communale d'au moins 10 000 plants	Dir
			Mise en place de 03 pépinières communautaires d'au moins 5000 plants	Kalaldi, Bagodo, Bindiba
			Création d'une forêt Communale de 500 hectares	Dir
			Organisation de la population et création de comité de vigilance sur le braconnage	Tous les villages de la Commune
			sensibilisation des populations sur la bonne utilisation des produits forestiers non ligneux	Tous les villages de la Commune
			Identification des détenteurs d'armes artisanales	Tous les villages de la Commune
			Sensibilisation des braconniers sur la nécessité d'obtenir les permis de chasse	Tous les villages de la Commune
			Sensibilisation des populations sur la protection des galeries forestières	Tous les villages de la Commune
			Mise en place des forêts communautaires dans la quasi-totalité des villages de la Commune	Tous les villages de la Commune
			Plaidoyer pour le renforcement des Postes de contrôle forestier et de Chasse de Dir en personnel qualifié	Dir
			Équipement du poste forestier et de	Dir

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
			chasse en outils informatiques Sensibilisation des populations de la Commune à la pratique de l'agroforesterie	Tous les villages de la Commune

Plan Communal de Développement de Dir

IV.2.14.3. Cadre logique : forêts et faune

Problème central : Difficulté d'exploiter légalement et de protéger les ressources forestières et fauniques existantes.

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	Promouvoir la gestion durable des ressources forestières existantes	- Nombre de PV et PPCI établis ; - Nombre de titres valides émis	- Rapports DDFOF ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du suivi-évaluation du PCD ; - Rapports des exploitants; - Rapports des CC.	- Disponibilité des plants à l'ANAFOR et/ou du MINFOF ; - Implication de la Commune ; - Financement du centre technique des forêts communales ou autres bailleurs de fonds ; - Délivrance des documents d'exploitation par le MINFOF
Objectifs spécifiques	Os. 1: Améliorer l'exploitation des ressources forestières existantes.	Nombre de titres de permis d'exploitation émis	- Rapports DDFOF ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du suivi-évaluation du PCD ; - Divers PV de réception ; - Rapports des CC.	- Disponibilité des plants à l'ANAFOR et/ou du MINFOF; - Implication de la Commune ; - Financement du centre technique des forêts communales ou autres bailleurs de fonds ; - prise de conscience de la population par rapport à la nécessité de reboiser
	Os. 2 : Aménager les espaces forestiers dans la Commune et protéger la faune sauvage.	Nombre de PV, PVE, PPCI dressés	- Rapports DDFOF ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du suivi-évaluation du PCD ; - Rapports des exploitants forestiers ; - Rapports des CC.	- Disponibilité des plants à l'ANAFOR et/ou du MINFOF; - Implication de la Commune ; - conventions de reboisement signées ; - Financement du centre technique des forêts communales ou autres bailleurs de fonds ; - prise de conscience de la population par rapport à la nécessité de reboiser
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Le poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Dir est doté du personnel, d'infrastructures et d'équipements de qualité.	Nombres d'infrastructures et d'équipements de qualité mises en place au poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Dir.	- Rapports DDFOF ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du suivi-évaluation du PCD ; - Rapports des exploitants;	- Disponibilité des fonds dans le PTA du MINFOF ou de la Commune ; - Affectation du personnel par le MINFOF et mise à la disposition des agents communaux ou près du PCFC.

Plan Communal de Développement de Dir

			- Rapports des CC.	
	1.2 : les ressources forestières existantes sont bien gérées.	- Volume de bois légalement exploité ; - quantités des produits fauniques légalement prélevés ; - quantités de bois d'énergie et PFNL légalement exploités.	- Rapports DDFOF ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du suivi-évaluation du PCD. - Rapports des exploitants forestiers ;	- Forêts attribuées et plan d'aménagement respecté ; - mise en place des unités de transformation de bois agréées.
	2.1 Des espaces forestiers sont mis en place	Nombre d'espaces forestiers mis en place	- Rapports DDFOF ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du suivi-évaluation du PCD ; - Rapports des exploitants forestiers ;	- Disponibilité des plants à l'ANAFOR et/ou du MINFOF ; - Implication de la Commune ; - Financement du centre technique des forêts communales ou autres bailleurs de fonds.
	2.2 Des espèces fauniques existantes sont protégées	- Nombre de PV, PPCI élaborés - Nombre de contentieux aux tribunaux de Meiganga	- Rapports DDFOF ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du suivi-évaluation du PCD	- Barrières de contrôle forestier opérationnelles ; - exécution des patrouilles ; - opérations coupe de points.
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Plaidoyer pour le renforcement des Postes de contrôle forestier et de Chasse de Dir en personnel qualifié PM			PM
1.1.2.	Équipement du poste forestier et de chasse en outils informatiques Forfait : 2 000 000 FCFA			2 000 000 FCFA
1.1.3.	Dotation du poste forestier de Dir de 02 motos tout terrain 2 500 000 X 2 = 5 000 000 FCFA			5 000 000 FCFA
1.1.4	Construction d'un bâtiment pour le poste de contrôle forestier et chasse de Dir Forfait : 20 000 000 FCFA			20 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1				27 000 000 FCFA
1.2.1.	Organisation et sensibilisation de la population sur les effets néfastes liés aux feux de brousse non contrôlés Forfait : 5 000 000 FCFA			5 000 000 FCFA
1.2.2	Sensibilisation des populations sur la gestion durable des ressources fauniques			5 000 000 FCFA

Plan Communal de Développement de Dir

	Forfait : 5 000 000 FCFA	
1.2.3	Sensibilisation des populations sur la bonne utilisation des produits forestiers non ligneux Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.2.4.	Sensibilisation des populations sur la protection des galeries forestières Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.2		20 000 000 FCFA
2.1.1.	Mise en place d'une pépinière communale d'au moins 10 000 plants Forfait : 15 000 000 FCFA	15 000 000 FCFA
2.1.2.	Mise en place de 03 pépinières communautaires d'au moins 5000 plants 3 x 5 000 000 FCFA = 15 000 000 FCFA	15 000 000 FCFA
2.1.3.	Création d'une forêt communale de 500 hectares Forfait : 70 000 000 FCFA	70 000 000 FCFA
2.1.4.	Mise en place des forêts communautaires dans la quasi-totalité des villages de la Commune 43 x 20 000 000 FCFA = 860 000 000 FCFA	860 000 000 FCFA
2.1.5.	Sensibilisation des populations de la Commune à la pratique de l'agroforesterie Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.1.6	Reboisement de la ville de Dir Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.1.		970 000 000 FCFA
2.2.1	Organisation de la population et création de comité de vigilance sur le braconnage Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
2.2.2	Identification des détenteurs d'armes artisanales Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.2.3	Sensibilisation des braconniers sur la nécessité d'obtenir les permis de chasse Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.2.		8 000 000 FCFA
TOTAL GÉNÉRAL SU SECTEUR		1 025 000 000 FCFA

IV.2.15 Environnement, protection de la nature et développement durable

IV.2.15.1. État des lieux

Dans la commune de Dir il existe des initiatives visant à protéger la nature et préserver l'environnement à savoir l'existence d'un massif forestier à Beka Ziki, la création de 10 champs de moringa dans dix villages, la création des pépinières d'arbres fruitiers, l'existence des clubs des amis de la nature qui mènent des activités de protection de la nature. Toutes fois nous notons l'absence des espaces verts et la mauvaise gestion des ordures ménagères.

IV.2.15.2. Identification des Atouts/potentialités du secteur Environnement et protection de la nature

- Existence dans la Commune d'un service d'hygiène et d'assainissement ;
- Existence d'une journée d'hygiène et salubrité à Dir ;
- Existence d'un massif forestier (puits de carbone)
- Existence d'un projet de création de 10 champs de Morinaga de 1Ha dans 10 villages
- Existence des clubs des amis de la nature dans les établissements scolaires de Dir ; Contrôle des emballages plastiques non contrôlés
- sensibilisation sur les méfaits de la pratique des feux de brousse, sur la protection de la nature ;
- 50 Plants plantés dans la ville de Dir.

IV.2.15.3. Analyse des problèmes

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Dégradation de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un système de collecte des ordures ménagères - Insuffisance des bacs de collectes des déchets dans les écoles et lieux publics de l'ensemble de la Commune - Absence d'une aire aménagée pour la décharge des ordures ménagères au niveau de Dir ; - Envasement des nombreux cours d'eau - Prolifération des dépôts des déchets ménagers dans les grandes agglomérations (Dir, Bindiba, Bagodo, Kaladi, Gbazer) ; - Déforestation abusive dans plusieurs villages ; - Erosion fluviale ; - Inexistence de postes de contrôle environnemental dans la Commune; - Non-respect des arrêtés préfectoraux réglementant les feux de brousse; - Absence de la célébration de la journée mondiale de l'environnement ; - Absence de la célébration de la journée mondiale de lutte de contre la désertification ; - Inexistence d'un plan communal de gestion de déchets ménagers et assimilé ; - Absence de sensibilisation menée en faveur du bien-fondé de la protection de la nature ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Prolifération des dépotoirs ; - prolifération des déchets non biodégradables. - déforestation accentuée - destruction des microorganismes du sol ; - destruction de la flore et de la faune ; - destruction de la couche d'ozone. - réduction de la capacité d'absorption du gaz carbonique par les feuilles vertes. - prolifération des moustiques et d'autres insectes nuisibles. - faible sensibilisation des élèves sur l'importance de préserver l'environnement ; - non prise en compte au sérieux des problèmes environnementaux par les élèves ; - pollution de l'environnement ; - exposition aux maladies ; - avancée du désert ; - l'exposition aux changements climatiques ; - risques d'inondations ; - infertilité des sols. 	<p>Mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères ; Aménagement d'une décharge municipale Acquisition de (03) trois moto tricycles pour la collecte des ordures ménagères Dotation des lieux publics de la Commune en bacs de collectes des déchets Formation des membres des clubs des amis de la nature des établissements scolaires dans la Commune Sensibilisation des populations sur la protection de l'environnement Mise en place des comités de protection de l'environnement ainsi que leur formation Mise en place d'une politique de vulgarisation des foyers améliorés Sensibilisation des populations sur les méfaits de la déforestation, l'exploitation illégale des ressources naturelles et les feux de brousse Plaidoyer pour la création d'un poste de contrôle environnemental Instauration dans les établissements secondaires des cours en éducation environnementale Célébration chaque année de la journée mondiale de l'environnement (05 juin). Création des espaces verts dans toutes les grandes agglomérations de la</p>	Dir ; Kalaldi ; Bagodo ; Bindiba
				Dir
				Dir
				Tous les villages de la Commune
				Tous les villages de la Commune
				Tous les villages
				Tous les villages de la Commune
				Dir
				Tous les villages de la Commune
				Dir
				Dir, Kaladi, Bagodo
				Tous les villages de la Commune
				ville de Dir, Bindiba, Bagodo, Kaladi, Gbazer
				Tous les villages de la Commune
				Dir
Dir				
Tous les villages de la Commune				
Tous les villages de la Commune				
Tous les villages de la Commune				
Tous les villages de la Commune				
Tous les villages de la Commune				

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une unité agréée par le MINEPDED de recyclage des déchets non biodégradables ; - Utilisation abusive du bois de chauffe ; - Absence des points d'approvisionnement en foyers améliorés ; - Envahissement de la ville par les emballages non biodégradables ; - Non-application des textes relatifs à la NIE ; - Absence de réalisation de la NIE 		<p>Commune</p> <p>Reboisement dans tous les villages de la Commune par le lancement de l'opération un arbre par individu dans tous les villages</p> <p>Plaidoyer pour la signature d'un contrat de partenariat avec une unité agréée par le MINEPDEP de recyclage/traitement des déchets non ménagers ou spéciaux niveau de Dir</p> <p>Élaboration d'un plan communal de gestion des déchets ménagers et assimilés</p> <p>Célébration de la journée mondiale de lutte contre la désertification dans la Commune de Dir (17 juin)</p> <p>Respect des textes relatifs à la Notice d'Impact Environnemental (NIE)</p> <p>Réalisation de la notice d'impact environnemental par toutes les structures et microprojets assujettis à cette étude</p> <p>Assainissement de la ville et tous les villages de la Commune de Dir</p>	Commune

IV.2.15.4. Cadre logique : environnement, de la protection de la nature et du développement durable

Problème central : difficultés liées à la protection de l'environnement, de la nature et du développement durable

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	Promouvoir la protection durable de l'environnement	- Taux d'amélioration de l'assainissement environnemental réalisé ; - Taux d'amélioration de reboisement dans la Commune réalisé.	- Rapports DDEPDED ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD ; - Rapports des CC.	- Disponibilité du financement de l'État, d'autres bailleurs de fonds ou des projets ; - Forte sensibilisation de la DDEPDED ; - Adhésion des populations
Objectifs spécifiques	Os. 1: Améliorer l'assainissement environnemental dans la Commune de Dir.	Taux d'amélioration de l'assainissement environnemental réalisé.	- Rapports DDEPDED ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Volonté de la Commune ; - Disponibilité du financement de l'État, d'autres bailleurs de fonds ou des projets.
	Os. 2 : Faciliter l'opération de reboisement dans la Commune de Dir.	Taux d'amélioration de reboisement dans la Commune réalisé.	- Rapports DDEPDED ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Volonté de la Commune et du MINEPDED ; - Disponibilité du financement de l'État, d'autres bailleurs de fonds ou des projets.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1: Toutes les localités de la Commune de Dir sont assainies.	Nombre de localités de la Commune de Dir assainies.	- Rapports DDEPDED ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Volonté de la Commune ; - Disponibilité du financement de l'État, d'autres bailleurs de fonds ou des projets.
	2.1: Toutes les localités de la Commune sont reboisées.	Nombre de localités de la Commune reboisées.	- Rapports DDEPDED ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Volonté de la Commune et du MINEPDED ; - Disponibilité du financement de l'État, d'autres bailleurs de fonds ou des projets.

Plan Communal de Développement de Dir

		des projets.
ACTIVITES :		COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Mise en place d'une décharge municipale : Ville de Dir 5 000 000 X 1 = 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.1.2	Mise en place d'un système de collecte et de transport des déchets ménagers par l'acquisition de 03 motos tricycles à Dir 1 500 000 FCFA X 3 = 4 500 000 FCFA	4 500 000 FCFA
1.1.3	Formation des membres des clubs des amis de la nature des établissements scolaires dans la Commune Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
1.1.4.	Sensibilisation des populations sur la protection de l'environnement Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000FCFA
1.1.5	Mise en place et financement de 44 comités locaux de protection de l'environnement et de lutte contre les feux de brousse : un comité par village y compris la ville de Dir, ainsi que leur formation. 44 x 500 000 = 22 000 000 FCFA	22 000 000 FCFA
1.1.6	Mise en place d'une politique de vulgarisation des foyers améliorés Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000FCFA
1.1.7	Sensibilisation des populations sur les méfaits de la déforestation, l'exploitation illégale des ressources naturelles et les feux de brousse Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000FCFA
1.1.8	Plaidoyer pour la création d'un poste de contrôle environnemental à Dir PM	PM
1.1.9	Instauration dans les établissements secondaires des cours en éducation environnementale et création des « clubs environnement » dans les établissements scolaire PM	PM
1.1.10	Plaidoyer pour la signature d'un contrat de partenariat avec une unité agréée par le MINEPDEP de recyclage/traitement des déchets non ménagers ou spéciaux niveau de Dir PM	PM
1.1.11	Disposition des bacs à ordures dans tous les établissements et dans les quartiers de la ville Dir Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000FCFA
1.1.12	Élaboration d'un plan communal de gestion des déchets ménagers et assimilés Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
1.1.13	Établissement de la liste consultative des activités et opérations soumises à la NIE	1 000 000FCFA

Plan Communal de Développement de Dir

	1 x 1 000 000 FCFA = 1 000 000 FCFA	
1.1.14	Réalisation de la notice d'impact environnemental par toutes les structures et microprojets assujettis à cette étude PM	PM
1.1.15	Assainissement de la ville et tous les villages de la Commune de Dir Forfait : 45 000 000 FCFA	45 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1		113 500 000 FCFA
2.1.1.	Création des espaces verts dans toutes les grandes agglomérations de la Commune (ville de Dir, Bindiba, Bagodo, Kaladi, Gbazer) PM	PM
2.1.2.	Reboisement dans tous les villages de la Commune par le lancement de l'opération un arbre par individu dans tous les villages PM	PM
2.1.3.	Création d'un (01) ha de champ de MORINGA dans dix (10) villages de la commune de Dir 10 x 2 000 000 = 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
2.1.4.	Création et formation des comités de lutte contre les emballages plastiques non conformes dans la Commune de Dir Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
2.1.5.	Prise des mesures d'accompagnement des populations face à la résilience due aux Changements Climatiques Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
2.1.6.	Désignation et formation des agents d'encadrement pour atteindre l'objectif de 2200 ha de reboisement dans la Commune Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
2.1.7.	Célébration chaque année de la journée mondiale de l'environnement dans la Commune de Dir (05 juin) PM	PM
2.1.8.	Célébration chaque année de la journée mondiale de lutte contre la désertification dans la Commune de Dir (17 juin) PM	PM
Sous total Activité 2.1.		50 000 000 FCFA
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		163 500 000 FCFA

IV.2.16 Habitat et développement urbain

IV.2.16.1. État des lieux

La ville de Dir, malgré sa position géographique sur un axe bitumé et fréquenté, ne dispose pas d'un plan d'urbanisation et ne parvient pas à émerger rapidement à cause de ses constructions anarchiques et du manque de plan d'occupation des sols.

Tableau 44 : Ensemble des réseaux routiers de l'espace urbain communal de Dir

Tronçon	Distance (km)	Type de voie	Observations
Centre Ville –Sous-préfecture	1	Route en terre	Praticable en voiture, moto et à pieds
Carrefour–Gazagazade – Centre – EP Groupe I	1,8	Route en terre	En cours de refection
Marché à bétail–Carrefour Gazagazade	1,7	Route en terre	Points critiques, non entretenue
Joli soir – CMA (Centre)	1,6	Route en terre	Non entretenue

Source: ADEES, 2017

IV.2.16.2. Identification atouts/potentialités du secteur Habitat et développement urbain

- Vaste étendue de l'espace urbain habité ;
- Disponibilité des espaces inoccupés ;
- Présence de quelques édifices publics (sous-préfecture, DAEPIA.....)
- Présence de la nationale N°6 bitumée.

IV.2.16.3. Analyse de problèmes

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Faible urbanisation de la ville de Dir et difficulté de se doter d'un habitat adéquat.	<ul style="list-style-type: none"> - Irrégularité de l'entretien de la voirie urbaine ; - inexistence d'un plan d'urbanisation dans la ville de Dir ; - inexistence de plans de secteurs dans les villages ; - absence d'un représentant du sectoriel dans la ville de Dir ; - inefficacité de la commission de contrôle de construction de la Commune ; - insuffisance des caniveaux aménagés aussi bien en zone urbaine que rurale ; - précarité des latrines dans la quasi-totalité des villages de la Commune ; - insuffisance des fosses septiques aménagées dans la ville de Dir et dans les villages; - insuffisance des routes secondaires dans les quartiers ; - absence d'une délimitation formelle du centre urbain communal ; - prédominance d'habitats ne respectant pas les normes requises dans la Commune de Dir; - ignorance de la nécessité d'obtention des actes d'urbanisme (permis de construire, permis de lotir, permis de 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction anarchique ; - Pénibilité de circulation ; - Prédominance des maisons en matériaux précaire ; - Risque d'écroulement ; - Manque à gagner pour la commune - Hébergements difficiles - Insalubrité - Pollution - Recrudescence des maladies - Dégradation de la voirie urbaine ; - construction anarchique des habitations ; - ruine prématurée des habitations ; - Précarité des habitats; - prolifération des dépotoirs dans la ville ; - multiplication des cambriolages ; - faible embellissement de la ville ; - soulagement pénible des populations sur les lieux publics ; - prolifération des constructions sans contrôle et sans respect des 	Élaboration des documents de planification (POS, PSU)	Dir
			Sensibilisation des populations sur les normes de construction	Tous les villages de la Commune
			Élaboration de 04 plans de secteurs dans certains villages	Kalaldi(01); Bagodo(01) ; Bindiba(01) ; Gbazer
			Opérationnalisation des commissions d'examen d'actes d'urbanisme	Dir
			Réalisation de la maîtrise d'œuvres des projets de bâtiments	Toute la Commune
			Plaidoyer pour la mise en place d'un représentant du MINH DU	Dir
			Assainissement permanent de la ville et les villages	Toute la Commune
			Embellissement de la ville (éclairage public par les lampadaires solaires sur tous les carrefours, espaces verts, plantation d'alignement)	Dir
			Construction des caniveaux des axes du centre urbain et les ouvrages d'assainissement (buses et dalots)	Dir
			Entretien régulier des routes secondaires de la ville de Dir	Dir

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
	<p>démolir...);</p> <ul style="list-style-type: none"> - faible participation à la journée jeudi propre de la ville de Dir ; - faible promotion de l'hygiène et salubrité dans les villages ; - faible respect des règles d'urbanisme dans l'ensemble de la Commune; - insuffisance des ouvrages d'assainissement (caniveaux aménagés, dalots et exutoires) dans la ville de Dir ; - insuffisance des bacs à ordures dans la ville de Dir ; - absence d'une décharge municipale ; - inexistence de dépotoirs d'immondices dans les villages ; - insuffisance d'éclairage public de la ville de Dir ; - insuffisance d'espaces verts dans la ville de Dir ; - absence des documents d'urbanisme dans la ville de Dir et dans les villages; - absence d'un Plan Directeur d'urbanisme, plan d'occupation des sols pour la Commune ; - mise en œuvre pas effective de la commission d'examen des dossiers d'urbanisme (construire, démolir, lotir) ; 	<p>règles de l'art.</p> <ul style="list-style-type: none"> - pollution de l'environnement et prolifération des maladies liées ; - faible respect des normes de construction ; 	<p>Fabrication et placement des bacs à ordures dans les lieux publics de la ville de Dir et dans certains villages</p> <p>construction des toilettes publiques</p> <p>Étude de faisabilité en vue de l'ouverture de 5 km de rues secondaires dans la ville de Dir répartis en 4 tronçons</p> <p>construction de 03 points de franchissement</p> <p>Mise en place d'un plan de gestion des ordures ménagères</p>	<p>Dir, Kalaldi; Bagodo ; Bindiba ; Gbazer</p> <p>Dir</p> <p>Dir</p>

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
	<ul style="list-style-type: none"> - absence des parkings aménagés ; - faible valorisation des matériaux locaux de construction ; - Absence de plan de gestion des ordures ménagères 			

Plan Communal de Développement de Dir

IV.2.16.4. Cadre logique : habitat et développement urbain

Problème central : Difficultés d'accès à l'urbanisation et à l'habitat décent

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	Faciliter l'urbanisation de la Commune de Dir et améliorer l'accès des populations à un habitat adéquat	- Nombre d'infrastructures d'urbanisation construites ; - Nombre des populations ayant accès à un habitat adéquat.	- Rapports DDH DU ; - Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD - PV de réception des travaux faits.	- Volonté du MINH DU et de la Commune ; - Adhésion de la population urbaine ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
Objectifs spécifiques	Os. 1:Faciliter l'urbanisation de la Commune de Dir.	Nombre d'infrastructures d'urbanisation construites.	- Rapports DDH DU ; - Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD - PV de réception des travaux faits.	- Volonté du MINH DU et de la Commune ; - Adhésion de la population urbaine ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
	Os. 2 : Améliorer l'accès des populations à un habitat adéquat.	Nombre des populations ayant accès à un habitat adéquat.	- Rapports DDH DU ; - Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD - PV de réception des travaux faits.	- Volonté du MINH DU et de la Commune ; - Adhésion de la population urbaine ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 Les documents de planification de l'urbanisation de la Commune de Dir sont élaborés et opérationnels	Nombre de documents de planification élaborés et mis en place	- Rapports DDH DU ; - Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD - PV de réception des travaux faits.	- Volonté du MINH DU et de la Commune ; - Adhésion de la population urbaine ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.

Plan Communal de Développement de Dir

	1.2 : Les infrastructures et équipements d'urbanisation sont disponibles dans la Commune de Dir.	Nombre d'infrastructures, outils et équipements d'urbanisation disponibles	- Rapports DDH DU ; - Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD - PV de réception des travaux faits.	- Volonté du MINH DU et de la Commune ; - Adhésion de la population urbaine ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
	2.1 Les actes d'urbanisme et de construction sont respectés par les populations	Type des matériaux locaux de construction valorisés	- Rapports DDH DU ; - Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD - PV de réception des travaux faits.	- Volonté du MINH DU et de la Commune ; - Adhésion de la population urbaine ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
	2.2 : Les populations ont accès à un habitat adéquat.	- Nombre de personnes sensibilisées sur les procédures d'obtention des permis de construire ; - Nombre de personnes sensibilisées sur les normes de construction requises ; - Nombre des matériaux locaux de construction vulgarisés.	- Rapports DDH DU ; - Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD - PV de réception des travaux faits.	- Volonté du MINH DU et de la Commune ; - Adhésion de la population urbaine ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Élaboration des documents de planification (POS, PSU, PS, PU) de la ville de Dir Forfait : 20 000 000			20 000 000 FCFA
1.1.2	Délimitation du périmètre urbain de Dir Forfait : 5 000 000 FCFA			5 000 000 FCFA
1.1.3	Élaboration de 04 plans de secteurs dans les villages Kaladi, Bagodo, Bindiba et Gbazer 4 X 2000 000 FCFA = 8 000 000 FCFA			8 000 000 FCFA
1.1.4.	Fonctionnement effectif des commissions d'examen d'actes d'urbanisme			PM

Plan Communal de Développement de Dir

	PM	
1.1.5	Opérationnalisation d'un service en charge de la maîtrise d'œuvres des projets communaux PM	PM
Sous-total Activités 1.1		28 500 000 FCFA
1.2.1.	Assainissement régulier de la ville et des villages PM	1 500 000 FCFA
1.2.2.	Accompagnement des CDQ (formalisation, équipement en petits matériels de génie civil, formation) dans le développement urbain 7 x 1 000 000 = 7 000 000 FCFA	7 000 000 FCFA
1.2.3.	Embellissement de la ville de Dir (éclairage public par les lampadaires solaires sur tous les carrefours, espaces verts, plantation d'alignement) Forfait : 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA
1.2.4.	Construction des caniveaux des axes du centre urbain et les ouvrages d'assainissement (buses et dalots) Forfait : 70 000 000 FCFA	70 000 000 FCFA
1.2.5.	Entretien régulier des routes secondaires de Dir ville Forfait : 80 000 000 FCFA	80 000 000 FCFA
1.2.6.	Fabrication et placement des bacs à ordures dans les lieux publics de la ville de Dir (10) et dans certains villages (Kaladi (3), Bagodo (3), Bindiba (3) et Gbazer (3)) 22 x 1 000 000 FCFA = 22 000 000 FCFA	22 000 000 FCFA
1.2.7.	Construction de 02 blocs de toilettes publiques à Dir au niveau du marché 2 x 3 000 000 = 6 000 000 FCFA	6 000 000 FCFA
1.2.8.	Étude de faisabilité en vue de l'ouverture de 5 km de rues secondaires dans la ville de Dir répartis en 4 tronçons Forfait : 4 000 000 FCFA	4 000 000 FCFA
1.2.9.	Aménagement de de 5 km de rues secondaires dans la ville de Dir répartis en 4 tronçons PM	PM
1.2.10.	Bitumage de toutes les voies principales de la ville de Dir distantes de 6 km (activité transversale dans plusieurs secteurs) 6 x 250 000 000 FCFA = 1 500 000 000 FCFA	1 500 000 000 FCFA
1.2.11.	Acquisition d'un pool d'engins (hangar, magasin des pièces de rechange, des mécaniciens, conducteurs d'engins, bulldozer, tractopelle, niveleuse, camion citerne à eau, tracteur et accessoires) pour l'entretien routier Forfait : 300 000 000 FCFA	300 000 000 FCFA

Plan Communal de Développement de Dir

1.2.12.	Fabrication et placement de 10 bacs de pré collecte des ordures dans les lieux publics et dans toute la ville de Dir 10 x 2 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
Sous total Activité 1.2.		2 040 500 000 FCFA
2.1.1	Mise en place d'une unité de production et de vulgarisation des matériaux locaux de construction d'habitats décents 1 x 5 000 000 = 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.1.2	Sensibilisation des populations sur le respect des normes de construction PM	PM
2.1.3	Formation des jeunes aux petits métiers de la ville (5 sessions) 5 x 500 000 = 2 500 000 FCFA	2 500 000 FCFA
Sous total Activité 2.1.		7 500 000 FCFA
2.2.1	Création et opérationnalisation d'une unité d'urbanisme et de construction conforme aux tableaux types des emplois communaux au sein de la Commune PM	PM
2.2.3	Mise en place d'une unité de production et de vulgarisation des matériaux locaux de construction d'habitats décents 1 x 15 000 000 FCFA = 15 000 000 FCFA	15 000 000 FCFA
2.2.4	Harmonisation des baptêmes officiels des quartiers et édifices publiques par des termes appropriés PM	PM
Sous total Activité 2.2.		15 000 000 FCFA
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		1 091 500 000 FCFA

IV.2.17 Domaines et affaires foncières

IV.2.17.1. État des lieux

Le secteur des domaines et affaires foncières n'est pas représenté dans la commune de Dir, ce qui expose les populations aux risques de perte de leur patrimoine. Cependant, les potentialités existent dans la commune, des actions en faveur de la vulgarisation de titres fonciers ne sont pas visibles.

IV.2.17.2. Atouts/potentialités du secteur domaine et affaires foncières

- Disponibilité des sols à exploiter
- présence des terres vacantes
- Existence d'un projet d'utilité publique portant sur la protection de plus de 200 000 Ha par l'Etat pour les activités agro-industrielle ;
- Existence d'un zonage ;
- Existence des terrains mis en défend pour les activités agricoles et pastorales.

IV.2.17.3. Analyse des problèmes

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Difficulté d'accès à la sécurité foncière et faible respect des normes d'occupation des domaines	- Patrimoine foncier communal non sécurisé ; - Inexistence des plans cadastraux ; - Occupation anarchique du domaine privé de l'État et public ; - Ignorance des populations de l'importance de l'immatriculation des terrains ; - Inexistence des cartes d'utilisation des terres ; - Faible immatriculation des terres dans la ville ; - Non-maitrise des procédures d'immatriculation des terres par la population ; - Éloignement des services en charge des affaires foncières et du cadastre ; - Faible équipement en matière de levé topographique ; - Inexistence d'une réserve foncière communale ; - absence d'une cellule chargée des affaires foncières.	- Multiplication des litiges fonciers ; - Occupation du patrimoine par les populations ; - Insuffisance des terres pour utilité publique ; - Conflits agropastoraux ; - Déguerpissement des populations - Occupation des zones d'intérêts agricoles ; - Occupation anarchique des terres.	Sécurisation du patrimoine foncier de la Commune	Commune
			Sensibilisation des populations sur l'importance d'immatriculation des terres	Commune
			Vulgarisation des procédures d'obtention des titres fonciers	Commune
			Sensibilisation des populations sur les procédures d'immatriculation des terres	Commune
			Plaidoyer pour la mise en place d'un représentant du secteur des domaines et affaires foncières	Commune
			Inventaire de tout le domaine privé et public de l'État	Commune
			Sensibilisation des populations sur la protection du domaine privé et public de l'État	Commune
			Élaboration du plan cadastral de la ville	Dir
			Élaboration des cartes d'utilisation des terres	Commune
			Mise en place d'un zonage à l'échelle communale (tous les villages)	Commune
Mise en place d'une réserve foncière communale	Commune			
Création des lotissements	Dir			

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
			communaux aux extrémités de la ville	
			Élaboration des plans de secteur dans certains villages	Dir ; Kalaldi ; Bindiba ; Bagodo
			Mise en place d'une cellule chargée des affaires foncières dans l'institution communale	Dir
			Mise en place du zonage de l'espace urbain	Dir
			Mise en place des réserves foncières dans certains villages de la Commune	Dir ; Kalaldi ; Bindiba ; Bagodo

IV.2.17.4. Cadre logique: domaines et affaires foncières

Problème central: Difficulté d'accès à la sécurité foncière et faible respect des normes d'occupation des domaines

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	Faciliter l'obtention des titres fonciers et promouvoir le respect des normes d'occupation des terres	- Nombre des titres fonciers établis ; - Degrés de respect des normes d'occupation des terres réalisé.	- Rapports DDDAF ; - Rapport de la commune ; - Titres fonciers divers.	- Implication de la DDDAF et avis favorable de la tutelle ; - Disponibilité des services de cadastre ; - Adhésion des populations.
Objectifs spécifiques	OS1 : Faciliter l'obtention des titres fonciers	Nombre des titres fonciers établis.	- Rapports DDDAF ; - Rapport de la commune ; - Divers rapports de sensibilisation.	- Implication de la DDDAF et avis favorable de la tutelle ; - Disponibilité des services de cadastre ; - Adhésion des populations.
	OS.2 : Promouvoir le respect des normes d'occupation des terres	Degrés de respect des normes d'occupation des terres réalisé	- Rapports DDDAF ; - Rapport de la commune ; - Divers rapports de sensibilisation.	- Implication de la DDDAF et avis favorable de la tutelle ; - Disponibilité des services de cadastre ; - Adhésion des populations.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : L'obtention des titres fonciers est facilitée.	- Nombre de personnes sensibilisées sur les procédures d'obtention de titres fonciers ; - Nombre de terres à utilité publique sécurisées.	- Rapports DDDAF ; - Rapport de la commune ; - Divers rapports de sensibilisation.	- Implication de la DDDAF et avis favorable de la tutelle ; - Disponibilité des services de cadastre ; - Adhésion des populations.
	2.1 : La promotion du respect des normes d'occupation des terres est effective.	- Nombre d'outils d'occupation des terres mis en place ; - Nombre de personnes sensibilisées sur le domaine privé de l'État.	- Rapports DDDAF ; - Rapport de la commune ; - Divers rapports de sensibilisation.	- Implication de la DDDAF et avis favorable de la tutelle ; - Disponibilité des services de cadastre ; - Adhésion des populations.
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Sécurisation du patrimoine foncier de la Commune			10 000 000 FCFA

Plan Communal de Développement de Dir

	Forfait : 10 000 000 FCFA	
1.1.2	Sensibilisation des populations sur l'importance d'immatriculation des terres Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.1.3	Sensibilisation des populations sur les procédures d'immatriculation des terres Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.1.4	Plaidoyer pour la mise en place d'un représentant du secteur des domaines et affaires foncières PM	PM
1.1.5	Élaboration des plans de secteur dans les villages Dir, Kalaldi, Bindiba, Bagodo 4 X 2 000 000 FCFA = 8 000 000 FCFA	8 000 000 FCFA
1.1.6	Élaboration du plan cadastral de la ville de Dir 1 X 2 000 000 FCFA = 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
1.1.7	Création des lotissements communaux aux extrémités de la ville de Dir Forfait : 4 000 000 FCFA	4 000 000 FCFA
1.1.8	Mise en place d'une réserve foncière communale dans la ville de Dir Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.1.9	Mise en place des réserves foncières dans certains villages de la Commune : Kalaldi, Bindiba, Bagodo 3 X 3 000 000 FCFA	9 000 000 FCFA
1.1.10	Mise en place d'une cellule chargée des affaires foncières dans l'institution communale	PM
Sous-total Activités 1.1		48 000 000 FCFA
2.1.1	Inventaire de tout le domaine privé et public de l'État Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.1.2	Sensibilisation des populations sur la protection du domaine privé et public de l'État Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.1.3	Élaboration des cartes d'utilisation des terres Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
2.1.4	Mise en place du zonage de l'espace urbain Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
2.1.5	Mise en place d'un zonage à l'échelle communale (tous les villages) Forfait : 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
2.1.6	Estampillage des bâtiments communaux Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.1.		84 000 000 FCFA
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		132 000 000 FCFA

IV.2.18 Recherche scientifique et innovation

IV.2.18.1. État des lieux

Ce secteur reste très peu connu à cause de non vulgarisation des résultats de la recherche, néanmoins des solutions scientifiques apportent des solutions appropriées aux problèmes rencontrés à l'intérieur de la commune

IV.2.18.2. Atouts/potentialités

- Existence des domaines et sites de recherche ;
- Existence des services d'encadrement des producteurs ;
- Présence de plusieurs types de plantes médicinales ;

Plan Communal de Développement de Dir

IV.2.18.3. Analyse des problèmes

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Application difficile des résultats de la recherche scientifique.	Absence des points de vente des semences améliorées	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance des méthodes modernes - Faible rentabilité des activités agricoles et d'élevage - Baisse de revenus - cout élevé - Recrudescence de l'utilisation des variétés non améliorées - Faible productivité - Dégradation de l'environnement - Faible modernisation des systèmes de production 	Création des points d'approvisionnement en semence améliorées	Dir, Kalaldi, Bagodo, Bindiba
	Faible encadrement des producteurs sur les nouvelles techniques et variétés de cultures		Sensibilisation et vulgarisation des nouvelles techniques de production	Commune
	Éloignement des points de vente des produits issus de la recherche		Appui à la mise en place des points de vente des produits issus de la recherche	Dir ; Kalaldi ; Bagodo ; Bindiba
	Rareté des semences améliorées de qualité		Création de 05 champs semenciers de 20ha	DIR (5ha) ; Bagodo (05ha) ; Kalaldi (05ha) ; Bindiba (05ha)
	Faible vulgarisation des résultats de la recherche		Organisation des séances de vulgarisation des résultats de la recherche	Commune
	Non-valorisation des déchets organiques pour trouver un début des solutions au problème de l'énergie		Plaidoyer auprès du MINRESI à travers le Comité National de Développement Technologique (CNDT) afin de valoriser les déchets organiques aux fins d'améliorer l'énergie électrique	Commune
	Faible protection et valorisation des plantes médicinales.		Réalisation d'une étude en vue d'évaluer toutes les plantes médicinales existantes	Commune
			Protection et exploitation des plantes médicinales.	Commune

Plan Communal de Développement de Dir

IV.2.18.4. Cadre logique: Recherche scientifique et de l'innovation

Problème central : Application difficile des résultats de la recherche scientifique.

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	Vulgariser et appliquer les résultats de la recherche	- Nombre des producteurs ayant accès aux innovations de la recherche agronomique ; - Nombre de guérisseurs traditionnels ayant vu leur service amélioré	- Rapports DDADER/DDEPIA ; - Rapport de la commune ; - Rapports des chefs de poste agricoles et des chefs des centres.	- Collaboration des IRAD ; - Implication des sectoriels du MINADER et MINAPIA ; - Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible.
Objectifs spécifiques	OS.1 : Faciliter l'accès des producteurs aux innovations de la recherche agronomique	Nombre des producteurs ayant accès aux innovations de la recherche agronomique.	- Rapports DDADER/DDEPIA ; - Rapport de la commune ; - Rapports des chefs de poste agricoles et des chefs des centres.	- Collaboration des IRAD ; - Implication des sectoriels du MINADER et MINAPIA ; - Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible.
	OS.2 : Améliorer le service des guérisseurs traditionnels	Nombre de guérisseurs traditionnels ayant vu leur service amélioré.	- Rapport de la commune ; - Rapports des chefs de centre de santé.	- Implication de la commune et des chefs traditionnels ; - Volonté des populations.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Les producteurs ont accès aux innovations de la recherche agronomique.	- Nombre des producteurs sensibilisés sur les nouvelles techniques agropastorales ; - Nombre de producteurs formés sur les thématiques de production spécifiques.	- Rapports DDADER/DDEPIA ; - Rapport de la commune ; - Rapports des chefs de poste agricoles et des chefs des centres.	- Collaboration des IRAD ; - Implication des sectoriels du MINADER et MINAPIA ; - Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible.
	2.1 : Les guérisseurs traditionnels ont vu leur service amélioré.	Nombre de plantes médicinales recensées et protégées.	- Rapport de la commune ; - Rapports des chefs de centre de santé.	- Implication de la commune et des chefs traditionnels ; - Volonté des populations.
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur des nouvelles techniques agricoles et d'élevage : Tous les villages de la Commune 500 000 X 44 = 22 000 000 FCFA			22 000 000 FCFA
1.1.2	Rapprochement des producteurs des résultats de la recherche agronomique : Tous les villages de la Commune			PM

Plan Communal de Développement de Dir

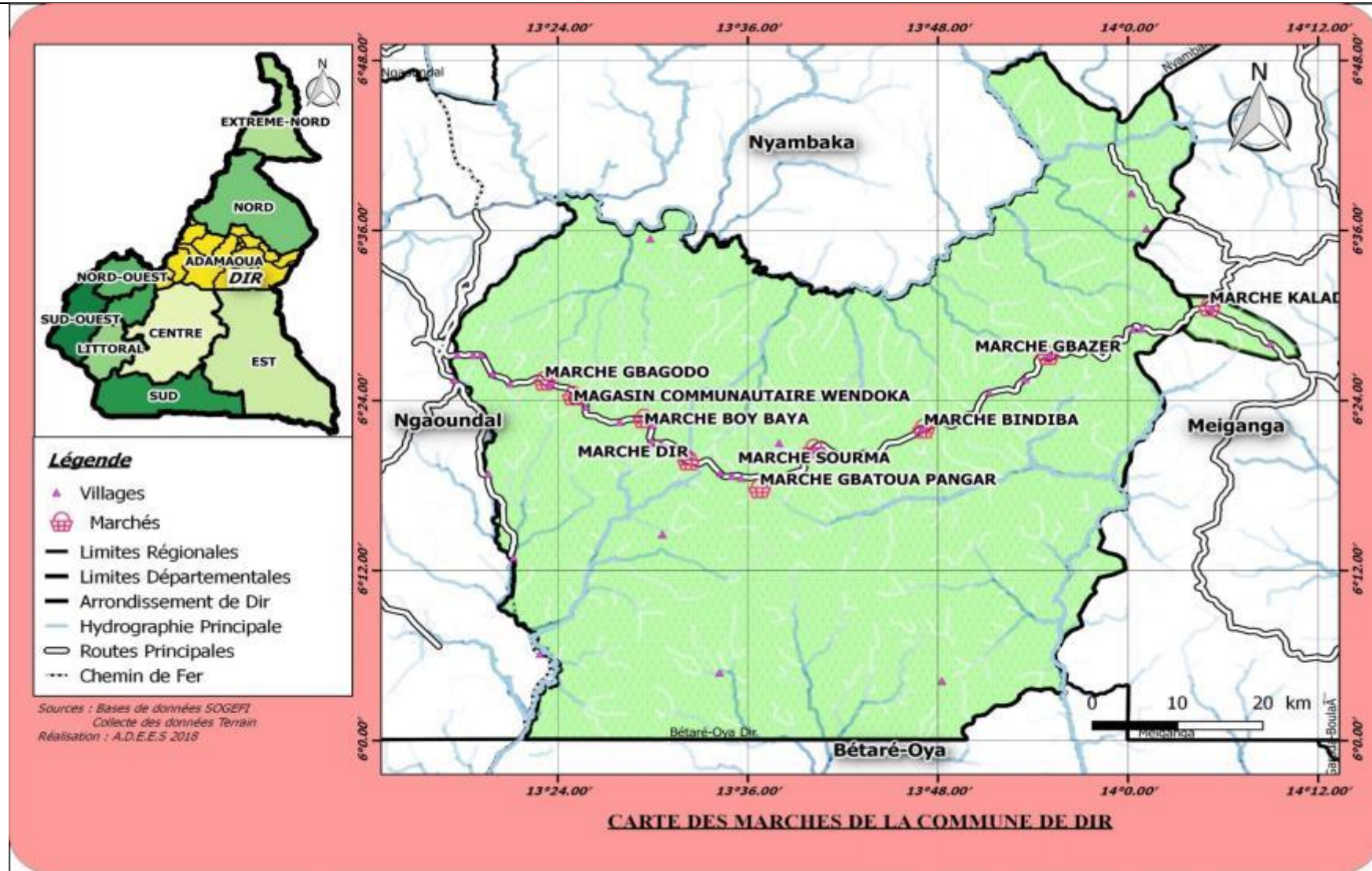
	PM	
1.1.3	Organisation Chaque année des séances de démonstration des résultats de la recherche agronomique par les agents vulgarisateurs : Tous les villages de la Commune 500 000 X 44 = 22 000 000 FCFA	22 000 000 FCFA
1.1.4.	Renforcement de l'encadrement des producteurs sur des thématiques spécifiques : Tous les villages 500 000 X 44 = 22 000 000 FCFA	22 000 000 FCFA
1.1.5.	Plaidoyer auprès du MINRESI à travers le Comité National de Développement Technologique (CNDT) afin de valoriser les déchets organiques aux fins d'améliorer l'énergie électrique PM	PM
Sous-total Activités 1.1		66 000 000 FCFA
2.2.1.	Structuration des tradithérapeutes par spécialité : Tous les villages de la Commune PM	PM
2.2.2.	Réalisation d'une étude en vue d'évaluer toutes les plantes médicinales existantes Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.2.3.	Renforcement de la protection des plantes médicinales : Tous les villages de la Commune PM	PM
Sous total Activité 2.1.		5 000 000 FCFA
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		71 000 000 FCFA

IV.2.19 Commerce

IV.2.19.1 Etat des lieux

L'activité commerciale occupe une part belle dans la commune de Dir, l'on note l'existence de 8 marchés périodiques qui drainent chaque semaine de nombreux revendeurs venant de localités éloignées. On note

Plan Communal de Développement de Dir



Carte 6. Différents marchés périodiques de la Commune de Dir

IV.2.19.2 Atouts/potentialités

- Abondance et variété des produits commercialisables ;
- Présence de la nationale N°6 bitumée ;
- Existence de 8 marchés périodiques ;
- Existence de quelques hangars dans certains marchés de la Commune.

Plan Communal de Développement de Dir

IV.2.19.3. Analyse des problèmes

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Difficulté de pratiquer un commerce de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Faible structuration des commerçants ; - Absence d'énergie électrique dans les marchés ; - insuffisance des boutiques et hangars dans les marchés - Absence de points d'eau et les toilettes publiques dans les marchés ; - Absence des bacs à ordures dans les marchés <p>Enclavement des certaines villages / marchés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Limitation des recettes propres de la Commune ; - exposition des marchandises aux intempéries climatiques (pluies, soleil, vent ...) ; - Découragement des commerçants ; - Prolifération des déchets non biodégradables dans les marchés 	Structuration des commerçants	Toute la Commune
			Électrification de tous les marchés par énergie solaire	Dir ; Kalaldi ; Bagodo ; Bindiba ; Waah ; Gbazer ; Sourma ; Boybaya
			Construction d'un complexe commercial	Dir
			Construction de 08 hangars équipés de 30 comptoirs chacun	Kalaldi (01) ; Bagodo (01) ; Bindiba(01) ; Waah (01); Gbazer (01), Sourma (01) ; Boybaya (01)
			Construction de 85 boutiques dans certains marchés hebdomadaires	Kalaldi (15) ; Bagodo (15) ; Bindiba (15); Waah (10); Gbazer (10); Sourma (10) ; Boybaya (10)
			Construction de 08 forages dans certains marchés hebdomadaires	Dir, Kaladi, Bagodo, Gbazer, Sourma, Boybaya, Bindiba, Waah
			Construction de 8 blocs de 6 latrines dans certains marchés hebdomadaires	Dir, Kaladi, Bagodo, Gbazer, Sourma, Boybaya, Bindiba, Waah
			Acquisition de 33 bacs à ordures pour les marchés de la commune	Dir 05 ; Kalaldi 05 ; Bagodo 05 : Gbazer 04 : Bindiba 05 ; Sourma 05 ; Boybaya 04
			Aménagement de 02 routes de désenclavement de certains marchés hebdomadaires	Djerem-Kabawa 40 km à la N°6 et Waah 39 km à N°6

IV.2.19.4. Cadre logique : Commerce

Problème central : Difficultés liées à la pratique des activités commerciales

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	Objectif global : Améliorer le ravitaillement et l'écoulement permanent des biens et services	- Nombre des marchés existants ayant accès aux infrastructures marchandes de qualité ; - Nombre des populations ayant accès facile aux produits manufacturés.	- Rapports DDCOMMERCE ; - Rapport de la commune ; - PV de réception des travaux ; - Rapports DDTP.	- Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible ; - Forte implication de la DDCOMMERCE et de la commune.
Objectifs spécifiques	OS.1-Améliorer l'accès aux infrastructures marchandes de qualité	Nombre des marchés existants ayant accès aux infrastructures marchandes de qualité.	- Rapports DDCOMMERCE ; - Rapport de la commune ; - PV de réception des travaux ; - Rapports DDTP.	- Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible ; - Forte implication de la DDCOMMERCE et de la commune.
	OS.2-Améliorer l'offre des produits manufacturés aux populations.	Nombre des populations ayant accès facile aux produits manufacturés.	- Rapports DDCOMMERCE ; - Rapport de la commune.	- Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible ; - Forte implication de la DDCOMMERCE et de la commune.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 Tous les marchés existants disposent d'infrastructures marchandes de qualité	- Nombre d'infrastructures marchandes construites ; - Nombre de dispositifs de traitement des déchets mis en place ; - Nombre de points d'eau construits dans les marchés existants.	- Rapports DDCOMMERCE ; - Rapport de la commune ; - PV de réception des travaux ; - Rapports DDTP.	- Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible ; - Forte implication de la DDCOMMERCE et de la commune.
	2.1 Toutes les populations ont	- Nombre des marchés	- Rapports DDCOMMERCE ;	- Financement de l'État ou

Plan Communal de Développement de Dir

	accès facile aux biens et services.	hebdomadaires désenclavés ; - Nombre des commerçants organisés.	- Rapport de la commune.	d'autres bailleurs de fonds disponible ; - Forte implication de la DDCOMMERCE et de la commune.
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Construction d'un complexe commercial : Ville de Dir 150 000 000 X 1 = 150 000 000 FCFA			150 000 000 FCFA
1.1.2	Construction de 08 hangars équipés de comptoirs dans certains marchés de la Commune ; Kalaldi (01) ; Bagodo (01) ; Bindiba(01) ; Waah (01); Gbazer (01), Sourma (01) ; Boybaya (01) 30 000 000 X 8 = 240 000 000 FCFA			240 000 000 FCFA
1.1.3	Construction de 85 boutiques dans certains marchés hebdomadaires : Kalaldi (15) ; Bagodo (15) ; Bindiba (15); Waah (10); Gbazer (10); Sourma (10) ; Boybaya (10) 85 x 2 500 000 FCFA = 212 500 000 FCFA			212 500 000 FCFA
1.1.4	Construction de 08 forages dans les différents marchés de la Commune: Dir(1), Kalaldi(1) ; Bagodo(1) ; Gbazer(1) ; Sourma(1) ; Boybaya(1) ; Bindiba(1) 8 X 8 000 000 = 64 000 000 FCFA			64 000 000 FCFA
1.1.5.	Construction de 8 blocs de 6 latrines dans certains marchés hebdomadaires: Dir ; Kalaldi; Bagodo ; Gbazer ; Sourma; Boybaya; Bindiba ; Waah 8 x 6000 000 FCFA = 48 000 000 FCFA			48 000 000 FCFA
1.1.6	Etudes de faisabilité pour l'installation des plaques solaires dans les différents marchés de la Commune : Dir ; Kalaldi ; Bagodo ; Bindiba ; Waah ; Gbazer ; Sourma ; Boybaya 8 x 1 000 000 FCFA = 8 000 000 FCFA			8 000 000 FCFA
1.1.7	Électrification de tous les 8 marchés par panneaux solaires : Dir ; Kalaldi ; Bagodo ; Bindiba ; Waah ; Gbazer ; Sourma ; Boybaya PM			PM
1.1.8	Acquisition de 33 bacs à ordures pour les marchés de la commune : Dir 05 ; Kalaldi 05 ; Bagodo 05 ; Gbazer 04 ; Bindiba 05 ; Sourma 05 ; Boybaya 04 33 X 500 000 FCFA = 16 500 000 FCFA			16 500 000 FCFA
1.1.9	Construction d'un magasin témoin en vue des ventes promotionnelles à Dir 1 x 20 000 000 = 20 000 000 FCFA			20 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1				639 000 000 FCFA
2.2.1.	Étude de faisabilité en vue du reprofilage de 52 km pour désenclaver certains marchés hebdomadaires : Djerem			10 000 000 FCFA

Plan Communal de Développement de Dir

	Kabawa- Boybaya (30 km) ; Gbema-Gbazer (22 km). Forfait : 10 000 000 FCFA	
2.2.2.	Reprofilage de 52 km pour désenclaver certains marchés hebdomadaires : Djerem Kabawa- Boybaya (30 km) ; Gbema-Gbazer (22 km). PM	PM
2.2.3.	Incitation des privés à mettre en place un magasin de distribution des produits manufacturés : Ville de Dir PM	PM
2.2.4.	Structuration de tous les commerçants de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.1.		15 000 000 FCFA
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		654 000 000 FCFA

IV.2.20 Jeunesse et éducation civique

IV.2.20.1 Etat des lieux

- Existence d'une délégation d'arrondissement de jeunesse et de l'éducation civique;
- existence d'un Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes CMPJ non fonctionnel ;
- présence des membres du bureau communal du CNJC (Conseil National de la Jeunesse Camerounaise) ;
- existence des associations des jeunes dans la Commune et précisément dans la ville de Dir ;
- présence des jeunes formés par le Service Civique National de Participation au Développement (SCNPD).
- présence des jeunes ayant bénéficié du crédit PAJER-U.

IV.2.20.2 Identification des Atouts/potentialités

- Présence d'un CMPJ à Dir ;
- Présence d'une délégation d'arrondissement de la jeunesse ;
- Présence de nombreux jeunes (2960 jeunes dont l'âge est compris entre 15 et 34 ans);
- Présence des établissements d'enseignements secondaires (Lycée bilingue de Dir, CETIC de Dir, CES Kaladji, CES de Bagodo);
- Présence d'un Centre d'Ecoute, d'Orientation, de Conseil et d'Accompagnement des jeunes à Dir

IV.2.20.3. Analyse des problèmes

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEESDE PROJETS	SITE CONCERNE
Difficile insertion socioprofessionnelle des jeunes dans la vie active	- Faible financement des projets des jeunes ; - absence d'un bâtiment abritant la DAJEC ;	- Faible inscription des jeunes au centre multifonctionnel et de promotion des jeunes ;	Construction et Équipement du CMPJ ;	Dir
	- Inexistence du matériel roulant à la délégation d'arrondissement de la jeunesse ;	- Faible fonctionnement du CNCJ - faible vitalité du secteur associatif ;	Appuis financiers pour l'accompagnement des activités multiformes des jeunes	Commune
	- faible équipement et du matériel au CMPJ ; - faible sensibilisation des jeunes sur les projets du plan d'urgence en faveur des jeunes ;	- faible capacité des jeunes à produire les projets novateurs ; - faible suivi dans la réalisation des projets des jeunes ;	Plaidoyer pour l'organisation des ateliers de formation sur le renforcement des capacités des membres du CNJC et la sensibilisation sur les missions de cette plate forme	Dir
	- faible prise d'initiative par les jeunes ; - faible fonctionnement de l'Equipe Mobile d'Animation Urbain et Rural (EMAPUR) au niveau urbain; - absence d'EMAPUR en milieu rural ;	- pas d'abnégation au travail et au goût de l'effort ; - faible engagement patriotique et goût prononcé du lucre et de l'incivisme ; - alcoolisme ;	Plaidoyer pour l'affectation du personnel qualifié au CMPJ (filière informatique et industrie d'habillement)	Dir

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
	<ul style="list-style-type: none"> - absence d'équipements au bureau du CNCJ ; - crédit de fonctionnement insuffisant au niveau de la DAJEC et CMPJ ; - faible fonctionnement du CMPJ ; - absence d'une ligne budgétaire à la Commune pour accompagner le CNCJ dans ses activités multiformes ; - faible maîtrise des missions du CNJC par ses membres ; - inexistence d'un bâtiment accommodé au CMPJ ; - insuffisance du personnel qualifié au CMPJ (filiale informatique et industrie d'habillement) ; - insuffisance des spécialités au CMPJ ; - insuffisance de suivi des activités des jeunes après leurs financements ; - faible dynamisme des jeunes du service civique après leur formation ; - absence des colonies de vacances pour les jeunes de Dir ; - insuffisance des points de loisirs pour les jeunes de Dir ; - faible alimentation de la ville en énergie électrique ; - faible sensibilisation des jeunes sur le plan d'urgence triennal jeune du Président de la république ; - absence des villages pionniers de 2^{ème} génération ; - lourdeurs administratives dans le financement des 	<ul style="list-style-type: none"> - quasi absence des jeunes dans les secteurs d'activités porteurs ; - découragements des jeunes ; - peu de crédit accordé aux programmes du gouvernement ; - précarité des populations ; - faiblesse du tissu associatif ; - non prise en compte dans les projets sociaux ; - opposition stérile et problème de leadership. 	Équipement CMPJ en matériel informatique et de sonorisation	Dir
			Construction des ateliers pour le CMPJ	Dir
			Construction et équipement d'un bloc administratif pour le CMPJ	Dir
			Redynamisation d'EMAPUR au niveau urbain	Dir
			Développement effectif des EMAPUR au milieu rural	Commune
			Équipement des ateliers de couture et informatique au CMPJ	Dir
			Aménagement des locaux servant de bureau aux membres du CNJC	Dir
			Construction et équipement de la délégation d'arrondissement de la jeunesse et de l'éducation civique	Dir
			Dotation de la délégation d'arrondissement de jeunesse en matériel roulant	Dir
			Plaidoyer pour la constitution d'un fonds d'insertion des jeunes ayant bénéficié du service civique	Dir
Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation des jeunes de la	Commune			

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
	projets ; - formations qualifiantes des jeunes au rabais ; - faible implication des élites à résoudre les problèmes des jeunes ; - taux de bancarisation médiocre des projets des jeunes ; - faible accès à l'information juste et pertinente ; - faible prise en compte des problèmes des jeunes.		Commune de Dir sur le plan d'urgence triennale jeune du Président de la République	
			Sensibilisation des jeunes de l'existence et de l'importance du CMPJ	Commune
			Sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants à la formation civique	Commune
			Développement des villages pionniers de 2 ^{ème} génération	Bindiba, Kaladi, Bagodo, Gbazer
			Implication davantage du Conseil National de la Jeunesse dans les processus de prise de décision au PTS/jeunes	Dir
			Plaidoyer pour responsabiliser les jeunes du CNJC dans les petites prestations	Dir
			Mise à disposition des informations aux jeunes par les sectoriels ou la Commune	Commune
			construction de la maison des jeunes	Dir

Plan Communal de Développement de Dir

IV.2.20.4. Cadre logique : Jeunesse et éducation civique

Problème central : Difficulté d'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans la vie active

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	Promouvoir l'épanouissement des jeunes de la Commune de Dir	- Nombre d'infrastructures d'encadrement des jeunes mises en place ; - Nombre des jeunes insérés dans les activités socio professionnelles.	- Rapports DDJEC ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception divers ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Volonté du MINJEC ; - Implication de la Commune ; - Disponibilité financière ; - sens civique et citoyen des jeunes ; - engagement des jeunes dans les activités de volontariat.
Objectifs spécifiques	Os. 1: Améliorer l'encadrement des jeunes de la Commune de Dir.	Nombre d'infrastructures d'encadrement des jeunes mises en place.	- Rapports DDJEC ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception divers ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Volonté du MINJEC ; - Implication de la Commune ; - resserrement de la collaboration CNJC/DAJEC/CMPJ ; - fonctionnement des différents services (CNJC/DAJEC/CMPJ) - Disponibilité financière.
	Os. 2 : Faciliter l'insertion socio professionnelle des jeunes de la Commune de Dir	Nombre des jeunes insérés dans les activités socio professionnelles	- Rapports DDJEC ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception divers ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Volonté du MINJEC ; - volonté des jeunes eux-mêmes ; - Implication de la Commune ; - implication des élites et du pouvoir traditionnel ; - Disponibilité financière.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Les infrastructures d'encadrement sont construites et équipées.	Nombre d'infrastructures d'encadrement des jeunes construites, équipées et opérationnelles	- Rapports DDJEC ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception divers ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Volonté du MINJEC ; - Implication de la Commune ; - Disponibilité financière.
	1.2 : Les infrastructures d'encadrement des jeunes sont	Nombre d'infrastructures d'encadrement des jeunes opérationnelles	- Rapports DDJEC ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception divers ;	- Volonté du MINJEC ; - Implication de la Commune ; - Disponibilité financière.

Plan Communal de Développement de Dir

	opérationnelles.		- Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	
	2.1 Les capacités des jeunes de la Commune de Dir sont renforcées	Nombre des jeunes formés.	- Rapports DDJEC ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Volonté du MINJEC ; - Implication de la Commune ; - Disponibilité financière.
	2.2 Les jeunes formés ont accès à l'information sur les différents emplois.	Nombre des jeunes formés et ayant accès à l'information sur les différents emplois	- Rapports DDJEC ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Volonté du MINJEC ; - Implication de la Commune ; - Disponibilité financière.
	2.3 Tous les jeunes formés sont appuyés pour une insertion socioprofessionnelle.	Nombre des jeunes formés appuyés pour une insertion socio professionnelle	- Rapports DDJEC ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Volonté du MINJEC ; - Implication de la Commune ; - Disponibilité financière.
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Construction du Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes (CMPJ) : Ville de Dir 150 000 000 X 1 = 150 000 000 FCFA			150 000 000 FCFA
1.1.2	Équipement du CMPJ de Dir en 20 ordinateurs et 20 machines à coudre 500 000 X 20 + 120 000 X 20 = 12 400 000 FCFA			12 400 000 FCFA
1.1.3	Connexion du CMPJ au réseau internet Forfait : 2 000 000 FCFA			2 000 000 FCFA
1.1.4	Construction et équipement de la Délégation d'arrondissement de la jeunesse de Dir : Ville de Dir 30 000 000 X 1 = 30 000 000 FCFA			30 000 000 FCFA
1.1.5	Création, construction et équipement d'un centre de formation aux métiers ruraux 150 000 000 X 1 = 150 000 000 FCFA			150 000 000 FCFA
1.1.5.	Construction des ateliers pour le CMPJ de Dir 2 X 10 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA			20 000 000 FCFA
1.1.6.	Construction et équipement d'un bloc administratif pour le CMPJ de Dir 1 X 10 000 000 FCFA = 10 000 000 FCFA			10 000 000 FCFA
1.1.7.	Dotation de la délégation d'arrondissement de jeunesse d'une moto tout terrain 1 X 3 500 000 FCFA = 3 500 000 FCFA			3 500 000 FCFA
1.1.8.	Construction et équipement d'un bureau du CNJC à Dir 1 X 10 000 000 FCFA = 10 000 000 FCFA			10 000 000 FCFA

Plan Communal de Développement de Dir

1.1.9.	Construction et équipement de 05 maisons des jeunes à (Waah, Boforo, Kila Sami, Doua, Kalaldi, Bindiba, Gbazer et Bagodo). 8 X 25 000 000 FCFA =200 000 000 FCFA	200 000 000FCFA
Sous-total Activités 1.1		502 400 000 FCFA
1.2.1	Plaidoyer pour l'affectation du personnel qualifié au CMPJ de Dir (filère informatique et industrie d'habillement) PM	PM
1.2.2	Plaidoyer pour l'organisation des ateliers de formation sur le renforcement des capacités des membres du CNJC et la sensibilisation sur les missions de cette plate forme PM	PM
Sous-Total Activités 1.2		PM
2.1.1	Organisation des ateliers de formation sur le renforcement des capacités des jeunes sur les petiers métiers et les prestations diverses Forfait : 15 000 000 FCFA	15 000 000 FCFA
2.1.2	Sensibilisation des membres du CNJ au niveau local sur leurs missions Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.1.3	Structuration des jeunes formés par type d'activités et par canton Forfait : 12 000 000 FCFA	12 000 000
2.1.4	Implication des membres du Conseil National de la Jeunesse au niveau local dans les activités menées dans la Commune (sessions du conseil municipal et autres activités) PM	PM
2.1.5	Renforcement des capacités des membres du CNJ PM	PM
2.1.6	Mise à disposition des informations aux jeunes par les sectoriels, la Commune et le FNE PM	PM
2.1.7	Organisation des causeries éducatives des jeunes dans toute la Commune (05 pôles : Dir, Bindiba, Bagodo, Kalaldi, Gbazer) 5 x3 000 000 =15 000 000 FCFA	
Sous-Total Activités 2.1		29 000 000 FCFA
2.2.1	Élaboration d'un fichier des jeunes formés Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.2.2	Mise en place d'une plate forme d'échanges sur les opportunités d'emplois des jeunes Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA

Plan Communal de Développement de Dir

2.2.3	Formation des jeunes sur l'utilisation de cette plate forme à travers les réseaux sociaux Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.2.4	Mise en connexion de la plate forme avec les différents promoteurs d'emplois officiellement reconnus Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
Sous-Total Activités 2.2		8 000 000 FCFA
2.3.1	Financement de 50 microprojets des jeunes par an $50 \times 10\,000\,000 = 500\,000\,000$ FCFA	500 000 000 FCFA
2.3.2	Plaidoyer pour la constitution d'un fonds d'insertion des jeunes au niveau communal PM	PM
2.3.3	Création d'un fonds d'insertion économique des jeunes pour le financement de leurs micros activités et micros entreprises PM	PM
2.3.4	Mise sur pied d'une commission ad hoc pour l'accompagnement des jeunes bénéficiaires en vue du recouvrement de crédit du PAJER-U Forfait : 500 000 FCFA	500 000 FCFA
2.3.5	Sensibilisation des jeunes de l'existence et de l'importance des structures d'encadrement des jeunes(CMPJ, CNJ, SCNPD et autres projets) Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.3.6	Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation des jeunes de la Commune de Dir sur le plan d'urgence triennale jeune du Président de la République Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.3.7	Développement des villages pionniers de 2ème génération notamment à Dir, Bindiba, Bagodo, Kalaldi, Gbazer par la mise en valeur de 50 ha sur chaque site $5 \times 20\,000\,000$ FCFA = 100 000 000 FCFA	100 000 000 FCFA
2.3.8	Redynamisation d'EMAPUR (Equipe Mobile d'Animation Populaire Urbaineet Rural) au niveau urbain Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.3.9	Développement effectif des EMAPUR en milieu rural Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.2.		616 500 000 FCFA
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		1 239 400 000 FCFA

IV.2.21 Sports et éducation physique

IV.2.21.1 Etat des lieux

- Existence de la délégation d'arrondissement des sports et de l'éducation physique ;
- existence de 01 stade municipal de football;
- existence des aires des jeux dans certains établissements scolaires notamment au lycée;
- existence de la FENASCO ligue A et B;
- existence d'un club des vétérans ;
- existence de la pratique du sport civil et sport de masse.

IV.2.21.2 Atouts/potentialités du secteur Sports et Éducation

- présence des cadres en charges des sports et de l'éducation physique
- existence des espaces appropriés à la construction des infrastructures sportives
- existence d'une délégation d'arrondissement des sports et de l'éducation physique

IV.2.21.3 Analyse des problèmes

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Difficulté d'accès aux infrastructures sportives et d'éducation physique de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> - Délégation d'arrondissement des sports et de l'éducation physique non construite et non équipée ; - insuffisance du personnel qualifié à la délégation d'arrondissement des sports et de l'éducation physique ; - mauvais état des infrastructures sportives existantes ; - absence de l'outil informatique au niveau de la délégation ; - absence d'un complexe sportif municipal ; - absence de soutien aux mouvements sportifs ; - faible implication de la Commune dans le soutien des 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible organisation des activités sportives - faible pratique des activités sportives - faible perfectionnement des acteurs du sport dans différentes disciplines ; - développement des maladies dites opportunistes ; - faible adhésion des populations aux mouvements sportifs ; - désintéressement des jeunes à pratiquer certaines disciplines sportives. 	Plaidoyer pour le financement ou le soutien aux mouvements sportifs	Commune
			Implication de la Commune aux mouvements sportifs	Commune
			Sensibilisation des populations à adhérer aux mouvements sportifs	Commune
			Plaidoyer pour l'augmentation des encadreurs dans le domaine des sports et éducation physique	Dir
			Sensibilisation des jeunes à pratiquer d'autres disciplines sportives en dehors du football	Commune
			Construction d'un complexe sportif (avec 02 terrains de volley-ball, 02 terrains de basket-ball, 02 terrains de hand-ball et 02 terrains de lawn	Dir

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
	mouvements sportifs ; - absence d'une plate forme d'entente formelle entre la Commune et la délégation des sports et de l'éducation physique ; - inexistence des clubs sportifs affiliés aux différentes ligues; - absence des dirigeants des ligues de handball, volleyball, sport pour tous, athlétisme, tennis de table... ; - faible organisation des associations sportives ; - absence d'un mini gymnase sportif dans la ville de Dir ; - faible financement à l'organisation des manifestations sportives ; - insuffisance des matériels sportifs dans certaines disciplines.		tennis) à Dir	
			Aménagement de 04 terrains de football dans certains villages	Bindiba, Bagodo, Kaladi et Gbazer
			Aménagement de 04 plates formes multisports dans certains villages	Bindiba, Bagodo, Kaladi et Gbazer
			Construction d'un gymnase sportif	Dir
			construction d'une salle pour les sports de combat	Dir
			Création des espaces sous forme de « parcours vita » pour les vétérans	Dir
			Construction et équipement d'un bâtiment pour abriter la Délégation d'arrondissement des sports et de l'éducation physique	Dir
			Mise en place d'une plate forme d'entente formelle entre la Commune et la délégation des sports et d'éducation physique	Dir
			Mise sur pied de l'Assemblée Générale de la FENASCO ligue A et B	Dir
			Organisation des marches sportives au moins une fois par mois	Dir, Bindiba, Bagodo, Kaladi et Gbazer
			Organisation d'un championnat inter services chaque année	Dir
		Aménagement des espaces des jeux dans chaque quartier de la ville de Dir	ville de Dir	
		Equipement des	ville de Dir	

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
			installations en matériels sportifs	

IV.2.21.4. Cadre logique : Sports et éducation physique

Problème central : Difficultés d'accès aux infrastructures sportives et à l'éducation physique.

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	Favoriser le développement des activités sportives et de l'éducation physique dans la Commune	- Nombre d'infrastructures sportives construites ; - Taux d'amélioration de l'accès à l'encadrement sportif réalisé.	- Rapports DDSEP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	Financements de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponibles.
Objectifs spécifiques	Os. 1: Faciliter l'accès des populations à un encadrement sportif et éducation physique de qualité.	Nombre d'infrastructures sportives construites et opérationnelles.	- Rapports DDSEP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	Financements de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponibles.
	Os. 2 : Promouvoir les mouvements sportifs dans la Commune	Nombre de mouvements sportifs mis en place et opérationnels.	- Rapports DDSEP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	Financements de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponibles.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 Les infrastructures sportives de qualité sont construites.	Nombre d'infrastructures sportives de qualité construites	- Rapports DDSEP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	Financements de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponibles.
	1.2 : Les infrastructures sportives existantes sont opérationnelles.	Nombre d'infrastructures sportives opérationnelles	- Rapports DDSEP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	Financements de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponibles.
	2.1 : Les mouvements sportifs sont effectifs et opérationnels dans la Commune de Dir	Nombre de mouvements sportifs effectifs et opérationnels	- Rapports DDSEP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	Financements de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponibles.
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Construction d'un complexe sportif (avec 02 terrains de volley-ball, 02 terrains de basket-ball, 02 terrains de hand-ball et 02 terrains de lawn tennis) à Dir 1 X 200 000 000 FCFA = 200 000 000 FCFA			200 000 000 FCFA
1.1.2	Construction de 04 plate formes multisports de proximité (terrain de volley-ball, terrain de basket-ball, terrains de			120 000 000 FCFA

Plan Communal de Développement de Dir

	hand-ball, terrains de lawn tennis) : Bindiba, Bagodo, Kalaldi et Gbazer 4 X 30 000 000 FCFA = 120 000 000 FCFA	
1.1.3	Aménagement de 04 terrains de football avec tribune de 500 places, vestiaire et latrines dans certains villages (Bindiba, Bagodo, Kaladi et Gbazer) 4 X 20 000 000 FCFA = 80 000 000 FCFA	40 000 000 FCFA
1.1.4	Construction et équipement d'un bâtiment pour abriter la Délégation d'arrondissement des sports et de l'éducation physique 1 X 25 000 000 FCFA = 25 000 000 FCFA	25 000 000 FCFA
1.1.5	Construction et équipement d'un gymnase sportif à Dir 1 X 75 000 000 FCFA = 75 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
1.1.7	Aménagement et équipement d'un espace ludique pour enfants, jeunes et adultes à Dir 1 X 20 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	140 000 000 FCFA
1.1.9	Création des espaces sous forme de « parcours vita » pour sport pour tous à Dir Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
1.1.10	Aménagement de 09 plate formes sportives dans certains villages : Bagodo (1) ; Bindiba (1) ; Kalaldi (1) ; Gbazer (1) ; Djerem kabawa (1) ; Boy baya (1), Doua(1), Dir (2) 20 000 000x9 = 180 000 000 FCFA	180 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1		785 000 000 FCFA
1.2.1.	Plaidoyer pour l'augmentation des encadreurs dans le domaine des sports et éducation physique PM	PM
1.2.2.	Mise en place d'une plate forme d'entente formelle entre la Commune et la délégation des sports et de l'éducation physique PM	PM
Sous-total Activités 1.2		PM
2.1.1	Organisation du mouvement sportif dans la Commune Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.1.2	Sensibilisation des populations à adhérer aux mouvements sportifs des vacances Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.1.3	Promotion des disciplines sportives par l'organisation chaque année des différents championnats (foot-ball, hand-ball, voley-ball, basket-ball, tennis de table, lawn tennis) 6 X 2 000 000 FCFA = 12 000 000 FCFA	12 000 000 FCFA
2.1.4	Appui aux activités de la FENASCO ligue B chaque année 2 000 000 x 5 = 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA

Plan Communal de Développement de Dir

2.1.5	Organisation des marches sportives dans la ville de Dir tous les premiers jeudi du mois 12 X50 000 x 5 = 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
2.1.6	Organisation d'un championnat inter services chaque année Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
2.1.7	Financement/soutien des mouvements sportifs des vacances dans la Commune de Dir Forfait : 15 000 000 FCFA	15 000 000 FCFA
2.1.8	Mise en place de l'Assemblée Générale de la FENASCO ligue B Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.1.		59 000 000 FCFA
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		844 000 000 FCFA

IV.2.22 Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat

IV.2.22.1 Etat des lieux

- Activités artisanales pratiquées dans la Commune de Dir : la confection, la décoration, l'ameublement et menuiseries, artisanat utilitaire (fabrication des nasses, filets, menuiserie métallique), poterie et vannerie en argile) ;
- Aucun financement jusqu'à ce jour en faveur des artisans et des OES;
- Existence d'un bureau équipé (table, chaise et ordinateur complet) d'enregistrement des artisans logé à l'hôtel de ville.

IV.2.22.2 Atouts/potentialités du secteur petites et moyennes entreprises

- Présence des matériaux locaux
- Disponibilité des ressources naturelles
- Présence de plusieurs corps de métiers
- Existence de plusieurs artisans

IV.2.22.3 Analyse des problèmes

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Difficulté de promouvoir les activités des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat.	<ul style="list-style-type: none"> - Faible structuration des artisans ; - faible structuration des promoteurs des PME par corps ; - absence d'un Centre Artisanal ; - faible implication de la Commune dans la promotion des activités des PME ; - absence d'un fichier actualisé dans le secteur de l'artisanat, de l'économie sociale et des petites et moyennes entreprises; - fausse déclaration des chiffres d'affaires par les promoteurs des PME ; - absence des moyens financiers alloués au responsable d'enregistrement des artisans ; - absence de financement ou de subvention en faveur des artisans et 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible développement de l'économie locale - réticence dans le paiement de certaines taxes - faible vulgarisation des produits artisanaux - non renforcement des capacités des artisans - faible recouvrement des recettes propres ; - faible promotion des activités des PME et de l'artisanat ; - faible rentabilité des activités ; - structuration difficile des acteurs de l'artisanat et de l'économie sociale. 	- Structuration des artisans et des promoteurs des PME par corps	Commune
			- Plaidoyer pour l'octroie des subventions aux artisans	Commune
			- Établissement d'un fichier actualisé des artisans	Commune
			- Mise en place d'une association des artisans	Dir
			- Organisation des expositions artisanales	Ville de Dir
			- Implication de la Commune dans la promotion des activités de l'artisanat et des PME	Ville de Dir
			- Construction et équipement d'une structure d'encadrement des artisans	Ville de Dir
			- Sensibilisation des artisans à participer aux salons départementaux de l'artisanat	Commune
			- Accompagnement des artisans	Commune

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
	<p>promoteurs des petites et moyennes entreprises;</p> <p>- non-participation des artisans de Dir lors des salons départementaux de l'artisanat.</p>		<p>- Appui de la mairie pour le fonctionnement du bureau d'enregistrement des artisans (matériels didactiques, carburant pour le déplacement du responsable)</p>	Commune
			<p>Sensibilisation des entreprises artisanales pour leur formalisation au CFCE de Ngaoundéré</p>	Commune
			<p>Accompagnement de la Commune dans l'enregistrement des artisans dans le registre communal</p>	Ville de Dir

Plan Communal de Développement de Dir

IV.2.22.4. Cadre logique : Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat

Problème central : Difficulté de promouvoir les activités des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat.

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	OS.1 : Promouvoir les activités des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat dans la Commune de Dir.	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'amélioration de l'organisation des acteurs des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat réalisé ; - Taux d'amélioration de l'accès des acteurs des PME aux financements et aux structures d'encadrement réalisé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de la DDPMESA ; - Rapport de la commune ; - Dossiers des organisations formées ; - Rapports de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration budget de fonctionnement de la DDPMESA ; - Forte implication du MINPMESA et de la commune ; - Adhésion des bénéficiaires ; - Disponibilité des consultants.
Objectifs spécifiques	OS.2 : Améliorer l'organisation des acteurs des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat	Taux d'amélioration de l'organisation des acteurs des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat réalisé.	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de la DDPMESA ; - Rapport de la commune ; - Dossiers des PME structurées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration budget de fonctionnement de la DDPMESA ; - Forte implication du MINPMESA et de la commune ; - Adhésion des bénéficiaires ; - Disponibilité des consultants.
	Améliorer l'accès aux financements et aux structures d'encadrement.	Taux d'amélioration de l'accès des acteurs des PME aux financements et aux structures d'encadrement réalisé.	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de la DDPMESA ; - Rapport de la commune ; - Avis de virement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Financements disponibles. - Adhésion des bénéficiaires ;
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Les acteurs des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat sont organisés par corps d'activité.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'acteurs des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat organisés par corps d'activité ; - Nombre de centre artisanal construit et équipé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de la DDPMESA ; - Rapport de la commune ; - Rapports de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration budget de fonctionnement de la DDPMESA ; - Forte implication du MINPMESA et de la commune ; - Adhésion des bénéficiaires ; - Disponibilité des consultants.
	2.1 : Les acteurs des PME ont l'accès facile aux financements et aux structures d'encadrement.	Nombre d'acteurs des PME appuyés en financements et en encadrement.	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de la DDPMESA ; - Rapport de la commune ; - Avis de virement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Financements disponibles. - Adhésion des bénéficiaires ;

Plan Communal de Développement de Dir

ACTIVITES :		COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Structuration des artisans et des promoteurs des PME (populations hôtes et réfugiés) par type d'activités Forfait : 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA
1.1.2	Établissement d'un fichier actualisé des artisans et promoteurs d'entreprises (populations hôtes et réfugiés) Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
1.1.3	Appui de la mairie pour le fonctionnement du bureau d'enregistrement des artisans (matériels didactiques, carburant pour le déplacement du responsable) Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
1.1.4.	Accompagnement de la Commune dans l'enregistrement des artisans dans le registre communal Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
1.1.5.	Sensibilisation des entreprises artisanales pour leur formalisation au CFCE de Ngaoundéré Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
1.1.6.	Implication de la Commune dans la promotion des activités de l'artisanat et des PME (exposition des expositions et des foires) Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
1.1.4.	Sensibilisation des artisans à participer aux formations (formation en business) Forfait : 4 000 000 FCFA	4 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1		50 000 000 FCFA
2.1.1.	Appuis financiers aux organisations des artisans et promoteurs des PME (populations hôtes et réfugiés) 20 x 10 000 000 = 200 000 000 FCFA	200 000 000 FCFA
2.1.2.	Organisation des expositions artisanales dans la ville de Dir Forfait : 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
2.1.3.	Sensibilisation des artisans à participer aux salons départementaux de l'artisanat Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.1.4.	Construction et équipement d'une vitrine artisanale à Dir 1X 35 000 000 FCFA = 35 000 000 FCFA	35 000 000 FCFA
2.1.5.	Dotation d'une moto tout terrain pour l'agent recenseur 1 X 2 000 000 FCFA = 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.1.6.	Appui de la Commune à l'organisation du salon départemental de l'artisanat Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.1.		259 000 000 FCFA
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		309 000 000 FCFA

IV.2.23 Industries, mines et développement technologique

IV.2.23.1. État des lieux

Le sous-sol de la commune est riche en minerais, malgré la présence du CAPAM, le secteur reste peu exploité, l'exploitation reste clandestine et avec des méthodes archaïques.

IV.2.23.2. Atouts/potentialités

- Existence des ressources minières (sable, or, diamant, zinc...)

IV.2.23.3. Analyse des problèmes

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Difficultés liées à l'exploitation minières	Faible exploration des ressources minières Faible valorisation des ressources minières ; Exploitation anarchique du sable Absorption de la population jeune dans les chantiers Carence des matériels de travail Manque d'organisation Pas de traçabilité de la production	Faible rendement Prolifération des déchets faible amélioration des recettes propres de la Commune faible financement des exploitants miniers non paiement des taxes par les établissements insalubres	Intensification des activités exploratoires des ressources minières Désenclavement des sites d'exploitation des sables Aménagement de la piste Réglementation de l'exploitation du sable Structuration des exploitants miniers Orientation de la vente de l'or aux collecteurs titulaires de leur carte	Commune
				Gazagazade, Beyala, Boybaya, Wendoka, Tomedo, Bindiba
				Djerem-kabawa à N°6 distant de 40 km
				Commune
				Commune
Commune				

Plan Communal de Développement de Dir

IV.2.23.4. Cadre logique : Industries, mines et développement technologique

Problème central : Difficultés liées à l'exploitation anarchique des ressources minières

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS	OBJECTIVEMENT	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES	DE
NIVEAUX	FORMULATIONS	VERIFIABLES			REALISATION	
Objectif global	Moderniser l'exploitation des ressources minières	- Taux d'amélioration de l'exploitation des ressources minières réalisé ; - Taux d'organisation d'exploitants miniers réalisé.		- Rapports DDIMIDT ; - Rapport de la commune ; - Dossiers administratifs d'exploitants structurés.	- Forte implication de la DDIMIDT et de la commune ; - Disponibilité financière.	
Objectifs spécifiques	OS.1 : Améliorer l'exploitation des ressources minières.	Taux d'amélioration de l'exploitation des ressources minières réalisé.		- Rapports DDIMIDT ; - Rapport de la commune.	- Forte implication de la DDIMIDT et de la commune ; - Disponibilité financière.	
	OS.2 : Organiser les exploitants miniers.	-Taux d'organisation d'exploitants miniers réalisé. - nombre de sites repertoriés - types de minerais repertoriés		- Rapports DDIMIDT ; - Rapport de la commune.	- Forte implication de la DDIMIDT et de la commune ; - Disponibilité financière.	
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 L'exploitation de toutes les ressources minières existantes s'est améliorée.	Nombre de ressources minières dont l'exploitation s'est améliorée.		- Rapports DDIMIDT ; - Rapport de la commune.	- Forte implication de la DDIMIDT et de la commune ; - Disponibilité financière.	
	2.1 Tous les exploitants miniers sont organisés.	Nombre d'exploitants miniers organisés		- Rapports DDIMIDT ; - Rapport de la commune.	- Forte implication de la DDIMIDT et de la commune ; - Disponibilité financière.	
ACTIVITES :					COUTS ESTIMATIFS	
1.1.1.	Règlementation de l'exploitation du saphir : Djerem kabawa					
1.1.2	Aménagement et désenclavement de 07 carrières artisanalesde sable : Djerem kabawa (1) ; Gazagazade (1) ; Beyala (1) ; Boybaya (1) ; Wendoka (1) ; Tomedo (1) ; Bindiba (1). 1 000 000 X 7 = 7 000 000 FCFA					7 000 000 FCFA
1.1.3	Aménagement d'une carrière municipale de sable : Beyala Forfait : 5 000 000 FCFA					5 000 000 FCFA
1.1.4.	Étude de faisabilité pour la Construction de la route Djerem-kabawa à Boybaya (31 km) 1 500 000 X 1					1 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1					13 000 000 FCFA	
2.1.1.	Structuration des exploitants miniers par type d'activité : Djerem kabawa, Gazagazade, Beyala, Boybaya, Wendoka, Tomedo, Bindiba Forfait : 7 000 000 FCFA					7 000 000 FCFA
2.1.2.	Réalisation d'une base de données SIG pour le monitoring des activités minières Forfait : 2 000 000 FCFA					2 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.1.					9 000 000 FCFA	
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR					22 000 000 FCFA	

IV.2.24 Transport

IV.2.24.1. Etat des lieux

- Existence de 249 mototaximen
- Existence de 05 transporteurs autos

IV.2.24.2. Atouts/potentialités du secteur transport

- Existence d'un axe bitumé (Nationale N°6) ;
- Existence de nombreuses motos taximen ;
- Existence d'un espace de stationnement à Dir ;
- Existence d'une association de moto taximen à Dir ;

IV.2.24.3 Analyse des problèmes

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Mauvaise structuration du secteur des transports	- Faible réalisation de contrôle technique de véhicules ;	- Faible entrée des recettes de la Commune ;	Aménagement de 6 sites de stationnement d'autos dans certains villages de la Commune	Kalaldi ; Bagodo ; Bindiba ; Sourma ; Gbazer ; Boybaya
	- non-construction de gares routières existantes ;	- Stationnement anarchique ;	Appui à la création d'un syndicat des transporteurs	Dir
	- Insuffisance des plaques de signalisation le long de la nationale N°6 ;	- Multiplication des conducteurs non réglementaires ;	Organisation des séances de formation en conduite automobile	Tous les villages de la Commune
	- Inexistence d'un syndicat des transporteurs au niveau d'arrondissement	- Mauvaise orientation des usagers ;	Application effective de la réglementation des activités de moto taximen dans la Commune	Tous les villages de la Commune
	- Faible détention des permis de conduire chez les transporteurs motos taxis	- Exposition de la population aux nombreux accidents ;	Renforcement de la structuration des transporteurs	Tous les villages de la Commune
	- inexistance d'un parc de stationnement pour camions	- Mauvaise identification des moto-taximen et conducteurs autos ;	Sensibilisation des moto-taximen et conducteurs autos sur le respect de la réglementation en vigueur en matière de transport	Tous les villages de la Commune
	- Incivisme routier	- Formation informelle des conducteurs ;	Implication de la Commune dans	Tous les villages de la
- faible implication de la Commune dans l'organisation des moto-taximen	- Accidents de circulation ;			
- braquage des motos ;	- Faible structuration des moto-taximen ;			
- absence d'une auto-école	- Tracasseries policières ;			
- inexistance des panneaux de	- insécurité des personnes et leurs biens ;			
	- cout élevé des frais de transport ;			
	- déplacements non confortables.			

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
	signalisation dans la ville de Dir - éloignement de la délégation départementale de transport - insuffisance des moyens de transport dans les villages ; - mauvais état de certaines routes - absence des panneaux de signalisation - absence d'une fourrière municipale - absence d'une police municipale - absence d'une piste d'atterrissage à Dir - absence d'une compagnie d'assurance. - Absence d'une station météorologique	Non contrôle des perturbations climatiques	l'organisation des moto-taximen	Commune
			Organisation annuelle de 02 campagnes de sensibilisation sur la sécurité routière, la prévention routière au profit des conducteurs autos et motocycles	Dir
			Sensibilisation des motocyclistes en matière d'obtention des permis de conduite, des vignettes et de port des gilets chaque année	Tous les villages de la Commune
			Plaidoyer pour la construction et équipement d'une station météorologique	Dir
			construction d'un parking à camions y compris les travaux connexes (garage, fosse à vidange, latrines, boutiques, chambres pour repos des conducteurs, etc.)	Dir
			Construction d'une gare routière municipale à Dir y compris des travaux connexes (boutiques, latrines, chambres pour repos des chauffeurs, etc.)	Dir
			Aménagement de 02 sites pour moto taxis	Dir
			Organisation de 02 sessions de	Dir

Plan Communal de Développement de Dir

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
			formation des motocycles et conducteurs autos en matière de conduite chaque année	
			Aménagement d'une fourrière municipale	Hôtel de ville de Dir
			Plaidoyer pour la mise en place d'une compagnie d'assurance des moto-taximen à Dir	Dir

Plan Communal de Développement de Dir

IV.2.24.4. Cadre logique : Transports

Problème central : Mauvaise structuration du secteur des transports

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	Moderniser le secteur de transport	- Nombre d'infrastructures de transport aménagées ; - Nombre des conducteurs ayant vu leurs capacités renforcées en matière de conduite.	- Rapports DDTRANS ; - Rapport de la commune ; - PV de réception des travaux ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Disponibilité financière ; - Implication de la commune et de la DDTRANS.
Objectifs spécifiques	OS.1 : Aménager les infrastructures de transport	Nombre d'infrastructures de transport aménagées.	- Rapports DDTRANS ; - Rapport de la commune ; - PV de réception des travaux ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Disponibilité financière ; - Implication de la commune et de la DDTRANS.
	OS.2 : Renforcer les capacités des conducteurs (autos, et motocycles) en matière de conduite.	Nombre des conducteurs ayant vu leurs capacités renforcées en matière de conduite.	- Rapports DDTRANS ; - Rapport de la commune ; - Rapports de formation ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Disponibilité financière ; - Implication de la commune et de la DDTRANS.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Les infrastructures de transport sont aménagées.	- Nombre de parking pour motos aménagé ; - Nombre de poste de météorologie construit et équipé ; - Nombre de plaques de signalisation mises en place.	- Rapports DDTRANS ; - Rapport de la commune ; - PV de réception des travaux ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Disponibilité financière ; - Implication de la commune et de la DDTRANS.
	2.1 : Les capacités des conducteurs en matière de conduite sont renforcées.	- Nombre de motocycles et conducteurs autos formés ; - Nombre de motocycles et conducteurs autos sensibilisés sur la sécurité routière ; - Nombre de motocycles titulaires d'un permis de conduire.	- Rapports DDTRANS ; - Rapport de la commune ; - Rapports de formation ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Disponibilité financière ; - Implication de la commune et de la DDTRANS.
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS

Plan Communal de Développement de Dir

1.1.1.	Plaidoyer pour la construction et équipement d'une station météorologique à Dir 1 X 20 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
1.1.2	Construction d'un parking des camions à Dir y compris les travaux connexes (garage, fosse à vidange, latrines, boutiques, chambres pour repos des conducteurs, etc.) 1 X 50 000 000 FCFA = 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
1.1.3	Construction d'une gare routière municipale à Dir y compris des travaux connexes (boutiques, latrines, chambres pour repos des chauffeurs, etc.) 1 X 50 000 000 FCFA = 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
1.1.4	Aménagement de 02 sites pour moto taxis à Dir 2 X 5 000 000 FCFA = 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
1.1.5	Aménagement d'une fourrière municipale au niveau de l'hôtel de ville de Dir 1 X 5 000 000 FCFA = 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.1.6	Aménagement de 6 sites de stationnement d'autos dans certains villages de la Commune : Kalaldi ; Bagodo ; Bindiba ; Sourma ; Gbazer ; Boybaya 6 X 5 000 000 FCFA = 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1		165 000 000 FCFA
2.1.1.	Application effective de la réglementation des activités de moto taximen dans la Commune PM	PM
2.1.2.	Renforcement de la structuration des transporteurs Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000
2.1.3.	Sensibilisation des moto-taximen et conducteurs autos sur le respect de la réglementation en vigueur en matière de transport Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000
2.1.4.	Implication de la Commune dans l'organisation des moto-taximen PM	PM
2.1.5.	Organisation de 02 campagnes de sensibilisation sur la sécurité routière, la prévention routière au profit des conducteurs autos et motocycles chaque année Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
2.1.6.	Sensibilisation des motocycles en matière d'obtention des permis de conduite, des vignettes et de port des gilets chaque année Forfait : 3 000 000 FCA	3 000 000
2.1.7.	Organisation de 02 sessions de formation des motocycles et conducteurs autos en matière de conduite chaque année sur toute l'étendue de la Commune	10 000 000

Plan Communal de Développement de Dir

	Forfait : 10 000 000 FCFA	
2.1.8.	Plaidoyer pour la mise en place d'une compagnie d'assurance des moto-taximen à Dir PM	PM
Sous total Activité 2.1.		28 000 000 FCFA
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		193 000 000 FCFA

IV.2.25 Postes et telecommunications

IV.2.25.1 Etat des lieux

- Existence du réseau de la téléphonie mobile dans 41 villages y compris la ville communale
- Existence d'une vingtaine de gérants des calls box dans la Commune;
- Existence d'un autre service de transfert et d'épargne d'argent (Express Union) à Dir

IV.2.25.2 Atouts/potentialités du secteur poste et télécommunication

- Existence des réseaux de téléphonies mobiles (MTN, Orange et Nexttel) à Dir

IV.2.25.3 Analyse des problèmes

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Difficultés d'accès aux services postaux et aux réseaux de téléphonie mobile de qualité	- Mauvais qualité du signal des réseaux (orange et MTN) dans certains endroits de l'espace communal;		Plaidoyer pour la création et construction d'un bureau de poste	Dir
	- Inexistence de bureau de poste et télécommunication ;	- Mauvaise réception et émission des appels ;	Plaidoyer pour la création, la construction et l'équipement d'un télé centre polyvalent communautaire à Dir	Dir
	- Inexistence de télé centre communautaire ;	- Communication entrecoupée ;	Plaidoyer auprès des opérateurs de la téléphonie mobile pour l'arrosage de la Commune en téléphonie mobile de qualité	Commune
	- Nonaccès au service d'internet ;	- Disparition inexplicquée du crédit de communication ;	Plaidoyer pour l'alimentation de la ville de Dir en réseau CAMTEL	Dir
	- Inexistence du réseau de la téléphonie mobile dans certains villages	- Accès difficile aux services postaux		
- Absence d'énergie électrique	- Sous information des populations			
- faible pénétration des TIC	- Accès limité aux TIC ;			
- faible développement de l'économie numérique	- Nonaccès à l'économie numérique			
- absence du réseau de la téléphonie (CAMTEL)	- Absence d'éclairage publique			

IV.2.25.4 Cadre logique : Poste et télécommunications

Problème central : Difficulté d'accès aux infrastructures de télécommunications de qualité

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	Faciliter l'accès aux infrastructures de télécommunication de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'amélioration de l'offre en matière de la téléphonie mobile ; - Qualité de la connexion internet acquise. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD. 	<ul style="list-style-type: none"> - Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible ; - Volonté des opérateurs de la téléphonie mobile et de la commune.
Objectifs spécifiques	Os.1 : Améliorer l'offre en matière de la téléphonie mobile.	Taux d'amélioration de l'offre en matière de la téléphonie mobile.	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD. 	- Volonté des opérateurs de la téléphonie mobile et de la commune.
	OS.2 : Accéder à la connexion internet.	Qualité de la connexion internet acquise.	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD. 	- Volonté des opérateurs de la téléphonie mobile et de la commune.
Résultats (Axes stratégiques)	Tous les villages de la Commune sont arrosés par les réseaux de la téléphonie mobile	Nombre de villages arrosés par les réseaux de la téléphonie mobile	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD. 	- Volonté des opérateurs de la téléphonie mobile et de la commune.
	2.1 La connexion internet est disponible et opérationnelle.	Le type de connexion acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD. 	- Volonté des opérateurs de la téléphonie mobile et de la commune.
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Plaidoyer pour la création, la construction et l'équipement d'un bureau de poste et télécommunication			30 000 000 FCFA

Plan Communal de Développement de Dir

	: Ville de Dir (1) 30 000 000 x 1 = 30 000 000 FCFA	
1.1.2	Plaidoyer pour la création, la construction et l'équipement d'un télé centre polyvalent communautaire à Dir 40 000 000 X 1 = 40 000 000 FCA	40 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1		70 000 000 FCFA
2.1.1.	Multiplication des lobbyings auprès des opérateurs de la téléphonie mobile afin d'arroser tous les villages de la Commune en réseaux de la téléphonie mobile PM	PM
2.1.2.	Étude de faisabilité en vue du passage de la fibre optique dans la Commune de Dir PM	PM
2.1.3	Création et opérationnalisation d'un site internet de la commune de Dir PM	PM
2.1.4	Pladoyer auprès des opérateurs de téléphonie (MTN, ORANGE, NEXTELL, CAMTEL) pour l'installation des appareils relais 102.5 FM	PM
Sous total Activité 2.1.		PM
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		70 000 000 FCFA

IV.2.26 Communication

IV.2.26.1. État des lieux

La Commune de Dir est couverte par endroit par le réseau CRTV du poste national. Les populations utilisent les antennes paraboliques pour suivre les informations du pays et extérieures. Il n'y pas de radio communautaire au sein de la Commune. Il n'existe non plus des professionnels formés en la matière.

IV.2.26.2. Atouts/potentialités du secteur communication

- Présence d'autres moyens de communication traditionnels (tam-tams, crieurs...)
- Utilisation des antennes paraboliques et des plaques solaires par certains citoyens

IV.2.26.3. Analyse des problèmes

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Difficultés d'accès aux informations	- Pas de couverture du réseau de la CRTV Télé ; - absence d'une radio communautaire à Dir; - pas d'émetteur radio FM ; - absence des points de vente des presses ; - absence des animateurs événementiels formés ; - faibles signaux du poste national et de la télévision nationale si ce n'est pas le moyen satellitaire.	- Faible diffusion de l'information dans la Commune ; - Information très limitée - faible prise en compte des problèmes de communication - Populations peu cultivées.	Plaidoyer pour l'obtention de droit de création de radio communautaire	Dir
			Construction et équipement d'une radio communautaire	Dir
			Installation et opérationnalisation d'un émetteur FM	Dir
			Plaidoyer pour l'amélioration du signal de la CRTV radio et télé	Commune
			Plaidoyer auprès des opérateurs téléphoniques comme MNT, Orange, Nextell et CAMTELL pour l'installation des appareils relais 102.5	Commune
			Création et opérationnalisation d'un site internet de la Commune	Mairie de Dir
			Négociation avec la délégation de la communication pour la couverture médiatique de tous les événements organisés dans la ville de Dir afin de la faire découvrir par les partenaires	Dir
			Diffusion du plan communal de développement de la Commune de Dir	

IV.2.26.4. Cadre logique : Communication

Problème central : Difficultés d'accès aux informations

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	Faciliter l'accès de la population à l'information	Taux d'amélioration des services de communication réalisé	-Délégué départemental MINCOM	- Financements de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponibles ; - Volonté du MINCOMM et de la commune.
Objectifs spécifiques	OS.1. Faciliter l'accès aux infrastructures de communication de qualité	Infrastructures améliorées	-Délégué départemental MINCOM	Financements de l'État disponibles
	1. L'accès à la communication est facilité	-Infrastructures améliorées,	-Obtention de la licence d'exploitation audiovisuelle -Disponibilité des fonds	Financements de l'État disponibles
Résultats stratégiques) (Axes	Taux d'amélioration des services de communication réalisé.	- PV de réception des équipements ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	-Obtention de la licence d'exploitation audiovisuelle -Disponibilité des fonds	Financements de l'État disponibles
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Plaidoyer pour l'obtention de droit de création de radio communautaire PM			PM
1.1.2	Construction et équipement d'une radio communautaire à Dir 1 X 80 000 000 FCFA = 80 000 000 FCFA			80 000 000
1.1.3	Installation et opérationnalisation d'un émetteur FM et TV: Ville de Dir Forfait : 25 000 000 FCFA			50 000 000

Plan Communal de Développement de Dir

1.1.4	Plaidoyer pour l'amélioration du signal de la CRTV radio et télé dans la Commune PM	PM
1.1.5	Désignation d'un cadre communal pour le relais ou la remontée des informations afin de les diffuser à la CRTV, à TIKIRI FM et ECHO du Mbéré PM	PM
1.1.6	Intensification de la formation et de la production du bulletin communal à travers une société d'édition de renom PM	PM
Sous-total Activités 1.1		130 000 000 FCFA
2.1.1.	Négociation avec la délégation de la communication pour la couverture médiatique de tous les événements organisés dans la ville de Dir afin de la faire découvrir par les partenaires PM	PM
2.1.2.	Diffusion du plan communal de développement de la Commune de Dir PM	PM
2.1.3.	Mise en place d'un magazine d'informations communales 1 x 5 000 000 FCFA = 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
Sous total Activité 1.2		5 000 000 FCFA
TOTAL GÉNÉRAL SU SECTEUR		135 000 000 FCFA

IV.2.27 Administration territoriale, décentralisation, sécurité, maintien de l'ordre

IV.2.27.1. État des lieux

Dans la Commune de Dir l'Administration territoriale est représentée par la sous-préfecture, elle est appuyée par quelques services déconcentrés de l'État à l'instar de la jeunesse, l'Agriculture et la forêt et la faune. On note également la présence de trois cantons. Il existe aussi la gendarmerie avec un faible effectif en personnels et un commissariat confronté au même problème.

IV.2.27.2. Identification des problèmes/contraintes-Atouts/potentialités

- Existence d'une sous-préfecture à Dir ;
- Existence de 3 Lamidats ;
- Existence de plusieurs chefferies de 3^{ème} degré ;
- Existence d'une brigade de gendarmerie à Dir ;
- Existence d'un Commissariat de police à Dir ;
- Existence d'une base de BIM ;
- Existence d'un centre d'état civil Principal à Dir ;

IV.2.27.3. Analyse des problèmes

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Difficulté d'accès aux infrastructures et équipements des centres d'état civil et des services des forces de maintien de l'ordre.	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de plusieurs zones d'insécurité aux alentours des villages (Waah, Tomedo, Djerem-kabawa, Mbaah, ...) - Insuffisance des centres d'état civil secondaires ; - Insuffisance des effectifs de force de maintien de l'ordre - Absence d'un bâtiment abritant le poste de sécurité publique de Dir ; - Absence de la salle d'archives aux normes et standards en vigueur au Centre d'état civil principal de Dir - Absence des bâtiments abritant les centres d'état civil secondaires existants 	<ul style="list-style-type: none"> - Population dans un état de psychose - Présence de nombreux enfants sans actes de naissance ; - Faible couverture sécuritaire de populations ; - Enlèvement des éleveurs avec demande de rançons 	Plaidoyer pour la mise en place d'un poste de BIM/BIR dans certains villages de la commune	Djerem-kabawa ; Beka-ziki ; Tomedo ;
			Création de 16 centres d'état civil secondaires	Boforo, Lamou, Kela Sami, Boy Baya, Binmbapé, Mbigoro I, BatouaPangar, Raouzzanam, Sourma, Bindiba, Koundé, Badjer, Djerem-Kabawa, Gazagazade, Waah et Tomedo
			Construction et équipement de la salle d'archives aux normes et standards en vigueur.	Centre d'état civil principal de Dir
			Construction et équipement de 04 centres secondaires d'état civil	Bagodo, Kalaldi, Doua et Goro
			Renforcement des effectifs et du matériel roulant (véhicules et moto tout-terrain)	Dir ; Waah ; Kalaldi ; Bagodo ;
Construction et équipement du poste de sécurité publique	Dir			

Plan Communal de Développement de Dir

IV.2.27.4. Cadre logique : Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre

Problème central : Difficulté d'accès aux infrastructures et équipements des centres d'état civil et des services des forces de maintien de l'ordre.

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	Améliorer l'offre des infrastructures et équipements dans les centres d'état civil et dans les services des forces de maintien de l'ordre	- Niveau d'amélioration des infrastructures et logistiques des FMO atteint ; - Taux d'amélioration de la qualité de l'état civil réalisé.	- Rapport de la commune ; - Rapport des FMO concernées ; - Registres d'état civil.	- Financements de l'État disponibles ; - disponibilité de la Commune
Objectifs spécifiques	Os.1 : Améliorer les infrastructures et logistiques dans les centres d'état civil et dans les services des FMO.	Nombre d'infrastructures et équipements acquis.	- Rapport de la commune ; - PV de réception des travaux.	Financements de l'État disponibles
	OS.2 : Améliorer la qualité du service de l'état civil.	Taux d'amélioration de la qualité de l'état civil réalisé.	- Rapport de la commune ; - Différents registres d'état civil.	Disponibilité de la Commune
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Les infrastructures et logistiques dans les centres d'état civil et dans les services des FMO améliorées	- Nombre de poste de police construit et équipé ; - Nombre de véhicule tout terrain doté au poste de police ; - Nombre d'infrastructures construites et équipées dans les centres d'état civil ; - Nombre d'agents des FMO augmentés.	- Rapport de la commune ; - PV de réception des travaux.	Financements de l'État disponibles
	2.1 La qualité du service de l'état civil s'est améliorée.	- Nombre des Secrétaires d'état civil formé ; - Nombre de centres d'état civil équipés.	- Rapport de la commune ; - Différents registres d'état civil.	Disponibilité de la Commune
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Construction et équipement d'un poste de police à Dir (1) 30 000 000 X 1 = 30 000 000 FCFA			30 000 000 FCA
1.1.2	Dotation du poste de police d'un véhicule tout terrain 27 000 000 X 1 = 27 000 000 FCFA			27 000 000 FCFA
1.1.3	Plaidoyer pour l'affectation de 08 agents au niveau des FMO : Poste de police de Dir (05) ; Brigade de Dir (3) PM			PM

Plan Communal de Développement de Dir

1.1.4.	Construction d'une maison d'astreinte pour les éléments du BIR : Ville de Dir 10 000 000 X 1 = 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
1.1.5	Plaidoyer pour la création de 16 centres d'état civil secondaires : Boforo, Lamou, Kela Sami, Boy Baya, Binmbapé, Mbigoro I, BatouaPangar, Raouzzanam, Sourma, Bindiba, Koundé, Badjer, Djerem-Kabawa, Gazagazade, Waah et Tomedo PM	PM
1.1.6	Construction et équipement de la salle d'archives aux normes et standards en vigueur au Centre d'état civil principal de Dir 1 x 25 000 000 FCFA = 25 000 000 FCFA	25 000 000 FCFA
1.1.7	Construction et équipement de 04 centres secondaires d'état civil : Bagodo, Kalaldi, Doua et Goro 4 x 5 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1		112 000 000 FCFA
2.1.1.	Renforcement des capacités des Secrétaires d'état civil : Dir ; Bagodo ; Kaladji 150 000 X 3 = 450 000 FCFA	450 000 FCFA
2.1.2.	Équipement de 02 centres spéciaux d'état civil existants : Bagodo (1) ; Kaladji (1) 500 000 X 2 = 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.1.3.	Équipement du centre principal d'état civil en outil informatique : Mairie de Dir 2 000 000 X 1 = 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.1.4.	Prise en charge des coûts liés aux procédures d'obtention d'actes de naissance Forfait : 400 000 000 FCFA	400 000 000 FCFA
2.1.5.	Sensibilisation des populations sur l'obtention des actes d'Etats civils Forfait : 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
2.1.6.	Acquisition des matériels des centres d'Etats Civils (Registre d'Etat Civil, Registre d'enregistrement des faits d'état civil) Forfait : 200 000 000 FCFA	200 000 000 FCFA
2.1.7.	Prise en charge du personnel d'Etat Civil Forfait : 15 000 000 FCFA	15 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.1.		668 450 000 FCFA
TOTAL GÉNÉRAL SU SECTEUR		780 450 000 FCFA

IV.2.28 Enseignement supérieur

IV.2.28.1. État des lieux

Ce secteur reste très peu représenté au sein de la commune malgré quelques diplômés en chômage dans la commune.

IV.2.28.2. Atouts/potentialités du secteur Enseignement Supérieur

- Présence de nombreux bacheliers dans l'arrondissement ;
- Existence d'un lycée, d'un CETIC, et 02 CES ;
- Présence de nombreux étudiants dans l'arrondissement

IV.2.28.3. Analyse des problèmes

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS	SITE CONCERNE
Difficultés d'accès à l'enseignement supérieur	<ul style="list-style-type: none"> - Éloignement des grandes écoles et Universités ; - Insuffisance des moyens financiers ; - faible suivi des étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés de prise en charge des étudiants (hébergement et alimentation) ; - Arrêt précoce des études ; - Abandon du cursus ; - Chômage - Dérapage ; - Désordre sexuel ; - Mauvais résultat 	Construction de 02 mini-cités municipales de 20 chambres aux étudiants ressortissants de l'arrondissement de Dir	Meiganga ; Ngaoundéré
			Octroi des stages de vacances et bourses aux élèves et étudiants	Dir / Commune
			Organisation des séances de débat inter actif avec élèves/étudiants, de conseil et d'orientation sur les filières porteuses	Dir / Commune
			Établissement d'un fichier des étudiants de la commune	Dir / Commune
			Octroi des bourses aux étudiants	Dir / Commune

IV.2.28.4. Cadre logique : enseignement supérieur

Problème central : Difficultés d'accès à l'enseignement supérieur

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS VERIFIABLES	OBJECTIVEMENT	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION	DE
NIVEAUX	FORMULATIONS					
Objectif global	Apporter certaines facilités aux étudiants démunis originaires de la commune de Dir.	- Nombre des nouveaux étudiants démunis originaires de Dir ayant accès à l'enseignement supérieur ; - Nombre des étudiants originaires de la Commune de Dir installés dans les universités d'état.		- Rapport de la commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD ; - Feuilles de décharges des frais de pension.	- Implication de toutes élites et de la commune ; - Volonté des étudiants dans les universités.	
Objectifs spécifiques	OS.1 :Faciliter l'accès des nouveaux bacheliers démunis à l'enseignement supérieur	Nombre des nouveaux étudiants démunis originaires de Dir ayant accès à l'enseignement supérieur.		- Rapport de la commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD ; - Feuilles de décharges des frais de pension.	Implication de toutes les élites et de la commune.	
	OS.2 : Faciliter l'installation des étudiants dans les universités et leur insertion socioprofessionnelle	Nombre des étudiants originaires de la Commune de Dir installés dans les universités d'état.		- Rapport de la commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	Implication de toutes les élites et de la commune.	
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 Tous les bacheliers originaires de la Commune de Dir ont accès à l'enseignement supérieur	- Nombre d'étudiants originaires de Dir recensés ; - Montant de fonds d'appuis aux étudiants démunis mobilisés ; - Nombre d'étudiants démunis appuyés chaque année.		- Rapport de la commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD ; - Feuilles de décharges des frais de pension.	Implication de toutes les élites et de la commune.	
	2.1 Tous les étudiants originaires de Dir sont facilement installés dans les universités d'état.	- Nombre de commission d'accueils des nouveaux étudiants mise en place ; - Nombre de mini-cité construit.		- Rapport de la commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	Implication de toutes les élites et de la commune.	
ACTIVITES :					COUTS ESTIMATIFS	
1.1.1.	Élaboration chaque année d'un fichier des bacheliers de la Commune de Dir : Mairie de Dir PM.					PM
1.1.2	Constitution d'un fonds d'appuis aux étudiants démunis : Mairie de Dir PM					PM
1.1.3	Appuis chaque année des étudiants démunis par l'octroi des bourses et l'organisation des stages de vacances PM					PM
1.1.4.	Construction à Meiganga et Ngaoundéré de 02 mini-cités municipales de 20 chambres chacune pour encadrer les étudiants ressortissants de l'arrondissement de Dir 80 000 000 X 2 = 160 000 000 FCFA					160 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1						160 000 000 FCFA
1.2.1.	Mise en place d'une commission d'accueil des nouveaux étudiants : Université de Ngaoundéré PM					PM
Sous total Activité 2.1.						PM
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR						160 000 000 FCFA

Plan Communal de Développement de Dir

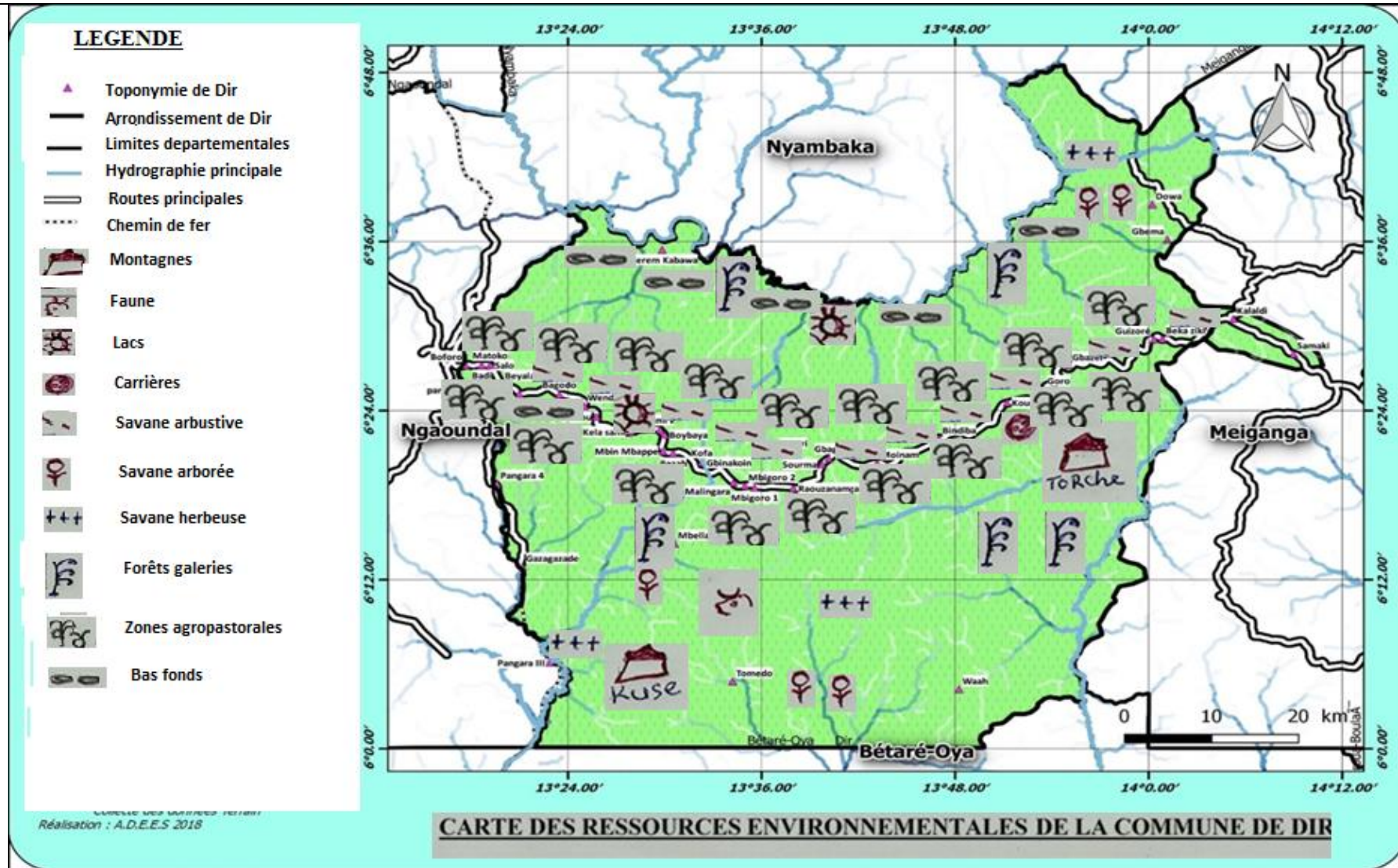
IV.3 Principales potentialités de la Commune et esquisse du PUGT

Ressources naturelles	Localisation	Potentiels	Utilisation / Utilisateurs	Contrôleurs	Mode de Gestion	Tendances	Problèmes / Contraintes	Actions à entreprendre
Carrières de Sable et de gravier	Djerem kabawa Beka ziki Dir (gravier)	Très faibles exploitations familiales	Les riverains constitués des hommes	Chefs traditionnels	Gestion anarchique	Erosion ; Inondation ; Dégradation de la végétation ;	Absence d'équipement d'exploitation ; Exploitation anarchique ; Accès difficile aux sites ; Longue distance à parcourir	Aménagement des sites ; Construction des voies d'accès aux sites ; Acquisition du matériel d'exploitation
Lacs	Lac communal de Batoua-pangar Sourma	Production des poissons (capitains, tilapia, silure, crevettes...) ; Ecotourisme ;	Lessive ; Visite ;	Abandonné	Abandonné	Envasement	Envasement ; Présence des souches et des débris végétaux ; Envahissement par les herbes et les arbustes ; Absence des canaux d'alimentation et d'évacuation ; Inexistence du moine	Curage du lit ; Construction des canaux d'alimentation et d'évacuation ; Dessouchage et désherbage du lit ; Construction du moine ; Aménagement des bordures.
Marécages	La quasi-totalité des villages de la commune	Zone de culture maraichères et tubercule, disponibilité de raphia.	Utilisation des bois pour la construction, cultures maraichères, construction des meubles en bambous.	Les riverains, chefs de famille	Incontrôlé	Diminution de bois, du raphia et tarissement de l'eau Envasement	Surexploitation du raphia et de bois ; Assèchement ;	Limitation et réglementation de l'accès ; Ensemencement des raphias ; Plantation des arbres.
Sites touristiques (monts, grottes et chutes)	Waah, Simi II, Kalaldi, Kombo fambe à Gazagazade, Batoua pangar Dir, Taparé GO GBADA Boybaya, Bagodo Massala-mban, Mbimnbappé, Gbago, Beka-ziki, Beyala, Gazagazade, Mbella, Mbinmbappé, Mbezah.	0% d'exploitation	Non exploité	Chefs traditionnels	Aucune gestion pour le moment	Abandon, ignorance des riverains pour la valorisation des sites	Enclavement ;	Désenclavement et valorisation de certains sites touristiques, construction d'un campement touristique par la commune
Pâturage	Tous les villages de la commune	Important	Élevage du gros bétail et des petits ruminants	Chefs traditionnels	Contrôlé par les chefs traditionnels	Surexploitation	Envahissement du pâturage par le <i>bokassa grass</i> , feux de brousse précoces ou tardifs et incontrôlés ;	Application du zonage ; Sensibilisation des populations sur les méfaits des feux de brousse ; création des champs

Plan Communal de Développement de Dir

Ressources naturelles	Localisation	Potentiels	Utilisation / Utilisateurs	Contrôleurs	Mode de Gestion	Tendances	Problèmes / Contraintes	Actions à entreprendre
							conflits agropastoraux ; insuffisance du pâturage en saison sèche	fourragers.
Terres cultivables	Tous les villages	Plus de 75 % de terre encore non cultivée	Cultures vivrières (maïs, manioc, arachide, pistache, macabo, patate douce	Chefs traditionnels, chefs de famille	Gérées par les chefs de famille et les autorités traditionnelles.	Dégradation progressive des terres cultivables à cause des méthodes rudimentaires (cultures itinérantes sur brulis).	Dévastation des cultures par les bœufs, les inondations, érosion pluviale, diminution de la fertilité du sol	Un plan de zonage est nécessaire ; clôtures des champs par des fils barbelés ; assolement ; pratique de la jachère ; utilisation de la bouse des vaches ; pratique du pacage.
Forêts galeries	Tous les villages	Bois, raphia, lianes, animaux	Les riverains pour la construction des logements, vannerie, bois de chauffe	Les chefs traditionnels et le MINFOF	Gestion anarchique	Diminution progressive de certaines espèces et disparition progressive des autres essences	Surexploitation, abattage illégal des arbres pour la création des champs, feux de brousse	Sensibilisation sur les méfaits des feux de brousse et une exploitation durables des ressources naturelles
Forêt dense	Au sud de la commune	Important	Sciage du bois d'œuvre et braconnage	Chefs traditionnels, Commune et MINFOF	Gestion anarchique	Diminution progressive de certaines espèces fauniques et floristiques.	abattage des arbres pour implantation des champs	Règlementation de l'exploitation.
Cours d'eau	Bindiba Djerem kabawa waah pangara 3	Pêche usage domestique abreuvement du bétail	présence de poisson et des crevettes sable argile	Libre	Gestion anarchique	Tous les villages de la Commune	-Pollution -envasement des lits	

Plan Communal de Développement de Dir



Carte7 : Carte des ressources naturelles de la Commune de Dir

Commune de Dir, BP : 14 Ngaoundal, E-mail : communedir@yahoo.fr

IV.4 Synthèse des données collectées sur la petite enfance

IV.4.1 Etat des lieux

Par définition, l'enfant est l'être humain âgé de 0 à 18 ans au sens tant de la convention relative au droit de l'enfant que de la charte africaine des droits et du bien être de l'enfant. Dans la Commune de Dir l'état des lieux de la petite enfance se présente ainsi que suit :

Tableau 50 : Populations cibles de la petite enfance de la Commune de Dir

Groupes spécifiques/Sexe	Urbain	Rural	Total
0 à 35 mois (nourrissons)	912	6 004	6 916
0 à 59 mois (population cible du PEV)	1 454	9 577	11 031
4 à 5 ans (population préscolaire)	550	3 623	4 173
6 à 14 ans (population scolarisable au primaire)	2345	15 441	17 785
12 à 19 ans (population du début de la vie active)	1 870	12 312	14 182

Source : Diagnostic participatif ADEES 2017

IV.4.2 Analyse des populations de la petite enfance

ASPECTS	ACTIVITÉS MENÉES	ATOUS/POTENTIALITÉS	PROBLÈMES/CONTRAINTES	SOLUTIONS ENVISAGÉES
Enregistrement des naissances	Enregistrement des naissances dans les formations sanitaires, auprès des centres d'état civil secondaires et du centre d'état civil principal.	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un centre d'état civil principal logé à la Mairie de Dir ; Existence des centres secondaire dans 4 villages (Kalaldi, Bagodo, Goro et Doua); - Plusieurs actes de naissance sont en train d'être délivrés par le centre principal d'état civil ; - Existence de 4 formations sanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'éloignement de la majorité des villages des formations sanitaires - L'ignorance de l'importance de l'acte de naissance par des nombreux parents en milieu rural ; - Obtention parfois tardive des registres - La prolifération des accouchements traditionnels à domicile qui sont pour la plus part non enregistrés. - Existence de 2 centres d'état civil secondaire créés mais non fonctionnels 	<p>Sensibiliser des populations sur l'importance et les procédures d'élaboration des actes de naissance ;</p> <p>Mettre sur pied un mécanisme qui permet de responsabiliser les CC dans au dénombrement des enfants et adultes sans actes de naissance ;</p> <p>Sensibiliser les populations pour la vérification de l'authenticité des actes</p> <p>Construction et équipement de deux centres d'état civil (Goro et Doua)</p> <p>mettre à disposition des centres d'état civil des registres en quantité suffisante.</p> <p>Pladoyer pour la création des nouveaux centres d'état civil (Bindiba, koundé, Waah, Gazagazade).</p>
Éducation des enfants	L'éducation des enfants se fait actuellement dans les écoles maternelles, préscolaires, primaires et franco arabes opérationnelles dans la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de 08 écoles maternelles ; - Existence de 33 écoles primaires ; - Existence des enseignants formés ; - Existence des bâtiments en bon état dans certaines écoles maternelles et primaires ; - Existence des points d'eau aménagés dans certaines écoles maternelles et primaires ; - Existence des latrines dans certaines écoles maternelles et primaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> - La présence de plusieurs enfants sans acte de naissance ; - 03 écoles maternelles non fonctionnelles sur les 8 faute d'enseignants - L'incompréhension des nombreux parents ; - L'ignorance de l'importance de l'école par des nombreux parents ; - L'éloignement de plusieurs villages des écoles primaires ; - L'insuffisance d'infrastructures scolaires ; - L'insuffisance d'enseignants formés. 	<p>Construction de 26 forages dans certaines écoles de la commune de Dir ;</p> <p>Construction d'un bloc de 3 latrines dans 12 écoles primaires de la commune de Dir ;</p> <p>Construction de 33 clôtures autour de quelques écoles primaires de la commune de Dir ;</p> <p>Construction de 32 logements pour enseignants dans les écoles primaires ;</p> <p>Reboisement de toutes les écoles primaires de la Commune de Dir;</p> <p>Construction et équipement de 32</p>

Plan Communal de Développement de Dir

ASPECTS	ACTIVITÉS MENÉES	ATOUTS/POTENTIALITÉS	PROBLÈMES/CONTRAINTES	SOLUTIONS ENVISAGÉES
		<ul style="list-style-type: none"> - Proximité du sectoriel en charge de l'éducation de base. 		<p>bureaux du Directeur; Équipement des écoles primaires de la Commune de Dir en 338 bacs à ordures; Construction et équipement de 33 cantines scolaires dans les écoles primaires de la Commune de Dir; Electrification de toutes les 33 écoles primaires de la Commune de Dir en énergie solaire; Dotation de toutes les écoles primaires de la Commune de Dir en manuels scolaires des enfants den nombre suffisant ; Construction et équipement de de 33 salles informatiques dans les écoles primaires de la Commune de Dir; Construction et équipement de 33 mini-bibliothèques dans les écoles primaires de la Commune de Dir; Sensibilisation des parents et enfants de l'importance de l'école; Organisation des audiences foraines pour l'établissement d'actes de naissance aux enfants en âge scolaire;</p>
Nutrition des enfants	<ul style="list-style-type: none"> -organisation des séances de sensibilisation des mères sur la malnutrition -conseils éducatifs et pratiques -distribution des suppléments alimentaires par l'UNICEF 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un médecin au CMA de Dir - Existence de 4 formations sanitaires ; - Organisation des causeries éducatives relatives à l'alimentation des enfants dans certaines formations sanitaires ; - Le ravitaillement des formations sanitaires en vitamine A. 	<ul style="list-style-type: none"> - La faible sensibilisation des parents d'enfants par les chefs des centres de santé ; - La faible couverture des villages par les formations sanitaires existantes ; - L'éloignement de certains villages des formations sanitaires existantes ; - Des pesanteurs socioculturelles dans certains ménages ; - L'analphabétisme de certaines mères d'enfants ; - Le faible ravitaillement de certains centres de santé en vitamine A. 	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamiser et suivre les relais communautaires ; - Formation des femmes et pour la fabrication des aliments complets pour enfants.

Plan Communal de Développement de Dir

ASPECTS	ACTIVITÉS MENÉES	ATOUTS/POTENTIALITÉS	PROBLÈMES/CONTRAIINTES	SOLUTIONS ENVISAGÉES
La vaccination des enfants	Malgré la faible répartition des formations sanitaires dans la Commune, les taux de vaccination sont assez élevés et vont de 90 à 100 % ceci est due au fait qu'il existe des Agents relais communautaires dans tous les villages jusqu'aux campements les plus éloignés. (statistiques)	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation régulière des campagnes de vaccination ; - Implication des autorités administratives et traditionnelles lors des campagnes de vaccination ; - Existence des relais communautaires dans les villages. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une faible sensibilisation des parents ; - L'absence de certains ménages lors des passages des équipes de vaccination ; - Accouchements à domicile ; - Absence d'unité de prise en charge du VIH SIDA dans toute la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des parents sur l'importance de la vaccination des enfants ;
Eau, hygiène et assainissement	L'aspect eau, hygiène et assainissement en faveur des enfants demeure peu satisfaisant dans l'ensemble de la commune et surtout dans les villages.	<ul style="list-style-type: none"> - Existence au total de plusieurs points d'eau aménagés en bon état dans l'ensemble de la commune ; - Présence de 24 forages dans la commune ; - Implication de la commune dans la construction des points d'eau aménagés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le faible nettoyage des alentours des habitations ; - L'insuffisance des latrines appropriées dans les habitations et dans les écoles ; - La faible sensibilisation des enfants sur le lavage des mains avant tout repas ; - La prolifération de la matière fécale dans l'environnement ; - La faible utilisation de la moustiquaire imprégnée par les enfants ; - L'existence de plusieurs points d'eau endommagés ; - L'insuffisance des points d'eau aménagés dans les établissements scolaires ; - L'absence des dispositifs de lavage des mains dans les établissements scolaires et dans les marchés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des points d'eau dans les établissements scolaires primaires - Renforcer les capacités des CC pour la promotion des pratiques familiales essentielles - Construire les blocs latrines dans les établissements scolaires primaires de la commune - Doter les établissements primaires des dispositifs « lave-main » - Renforcement des capacités des enseignants sur l'utilisation et l'entretien des latrines et des dispositifs « lave-Main »
Enfants en détention	Durant le diagnostic, il n'a pas été signalé des enfants en détention	Absence d'enfants en détention dans la commune		

IV.5 Synthèse des données sur les populations réfugiées

Les populations réfugiées centrafricaines sont en nombre important dans la commune de Dir, car elle est limitrophe au sud avec la Commune de Bétaré-Oya qui est à son tour limitrophe avec la RCA. Celles-ci sont beaucoup plus concentrées dans la ville de Dir et dans les villages Bindiba, Boforo, Mbigoro et Goro.

Localités/ Espace Urbain / Villages	Population réfugiée			Nationalité	Activités pratiquées	Année d'installation	Accès au service sociaux de base	Principaux problèmes	Appuis reçus	Organisme d'accompagnement
	Homme	Femme	Total							
Espace urbain de Dir	343	778	1121	RCA	-Élevage bovin et caprin -Agriculture -Commerce -Artisanat -Petits métiers (moto taxi.)	2014	- Accès au CMA de Dir - Accès à l'éducation de base - Accès à l'enseignement secondaire - Accès à l'eau	- Analphabétisme - Insuffisance d'offre de formation professionnelle - Chômage - Délinquance juvénile - Faible encadrement des éleveurs - Faible subvention des commerçants - Faible financement des activités agricoles - Faible revenu - IST/VIH/SIDA		- HCR - Première Urgence - Plan international - Filets sociaux - PAM
Bagodo	78	217	295	RCA	- Élevage bovin et caprin - Agriculture - Commerce - Artisanat - Petits métiers (moto taxi.)	2014	- Accès à l'eau - Accès à l'éducation de base	- Analphabétisme - Insuffisance d'offre de formation professionnelle - Chômage - Délinquance juvénile - Faible encadrement des éleveurs - Faible subvention des commerçants - Faible financement des activités agricoles - Faible revenu - IST/VIH/SIDA		- HCR - Première Urgence - Plan international - Filets sociaux - PAM
Batoua Pangar	22	52	74							
Beyala	14	26	40							
Gbeza	15	30	45							
Bindiba	119	225	344							
Boforo	250	450	700							
Djerem Kabawa	03	06	09							
Gbazer	27	59	86							
Goro	153	370	523							
Kalaldi	55	110	165							
Kela Sami	37	50	77							
Kofa	11	19	30							
Malingara	02	05	07							
Mbigoro 1	98	250	348							
Raouzanam	32	69	101							
Salo	25	48	73							
Simi 1	15	40	55							
Simi 2	18	46	64							
Sous-total rural	961	2064	3025							
TOTAL GÉNÉRAL	1304	2842	4146							

Le tableau 51 ci-dessus présente sur le plan statistique une population réfugiée estimée à 4146 personnes réfugiées installées dans 19 villages. Cette forte présence s'explique par la proximité de la localité avec la Commune de Bétaré-Oya. Les problèmes rencontrés par ces populations sont de plusieurs ordres : des taux d'analphabétisation et de sous scolarisation très élevés, une insuffisance en matière d'offre de formation professionnelle malgré les efforts effectués par les organisations humanitaires. Dans le domaine agropastoral, l'on note les difficultés d'accès aux intrants, un encadrement insuffisant des agriculteurs et des éleveurs, la difficulté d'accès aux infrastructures et équipements de conservation et de transformation des produits agropastoraux. Elles rencontrent également des problèmes de santé, notamment le paludisme, les IST/VIH/SIDA ; les maladies liées à l'hygiène et salubrité. Sur le plan culturel, l'on note au sein de cette population des pratiques socio-culturelles néfastes à l'épanouissement de la femme et de la jeune fille à l'instar des mariages précoces et forcés ; des grossesses précoces causant des cas de fistules obstétricales et bien d'autres. Les activités menées par ces populations portent sur l'élevage, le commerce, l'artisanat, les petits métiers et le transport notamment le mototaxi.

IV.6 Synthèse des données sur les populations vulnérables y compris les Bororo

Tableau 51 : Synthèse des données sur les populations vulnérables

Couche vulnérable	Urbain	Rural	Total	Activité pratiquée	Difficultés rencontrées	Besoins
Vieillards	6	11	17	Artisanat travaux champêtres	Abandon par les familles Non prise en charge par les services sanitaires	-assistance sanitaire et social
Handicapés visuels	6	71	77	Néant	- Faible prise en charge des personnes mal voyantes par les différents services compétents et les organisations spécialisées - Désintéressement des familles - Absence des structures d'encadrement - Absence de matériels (lunettes, canettes)	-lunettes -canettes
Handicapés moteurs	7	217	223	-commerce -petit commerce	- Faible prise en charge des handicapés par les différents services compétents et les organisations spécialisées - Absence de moyens financiers et des appareillages	-fauteuils roulants - béquilles -subventions financières
Bororo	ind	ind	ind	-élevage -agriculture -vente de lait	-Sous scolarisation - faible établissement d'actes de naissance - mariages précoces	- assistance social - établissement des actes de naissance - éducation des enfants - financement des AGR
veuves	23	398	421	-agriculture -apiculture -élevage de la volaille	-Absence d'AGR - dés héritage - Lévirat - Abandon par les familles	-AGR -assistance sociale
orphelins	42	471	513	-agriculture -travaux domestiques	-sous scolarisation -absence de bourse d'étude -déperditions scolaires -consommation des stupéfiants	-fournitures scolaires -bourses d'études -encadrement psychosocial
PVVS	37	75	112	-agriculture -artisanat	-stigmatisation -faible accompagnement psychosocial	-ARV -suivi sanitaire -assistance psychosocial
Petite enfance	ind	ind	ind	néant	Faible couverture vaccinale -malnutrition -insuffisance des écoles maternelles	-bonne couverture sanitaire -prise en charge alimentaire -établissement des actes de naissance -construction des écoles maternelles
Réfugiés	75			Agriculture, petit élevage,	Difficultés d'accès aux terres agricoles et aux intrants ; -accès aux soins de santé difficile ; Accès difficile au logement	-plaidoyer auprès des chefs de villages pour faciliter l'accès aux terres aux réfugiés ; -faciliter l'accès aux soins de santé et à l'eau potable ; -faciliter l'accès au logement décent

IV.7 Synthèse du profil genre de la Commune de Dir

Encadré 1 : profil genre de la Commune de Dir

Les inégalités entre les hommes et les femmes ont pendant longtemps constitué un sujet de préoccupation pour les institutions des Nations Unies et les Etats à travers le monde. La recherche des solutions durables à cette problématique a abouti entre autres, à la proposition et l'adoption d'une stratégie d'intégration systématique du genre dans le processus de développement des pays lors de la quatrième conférence mondiale des Femmes tenue en 1995 à Beijing. A cet effet, la prise en compte spécifique de l'approche genre dans le plan communal de développement s'avère nécessaire au regard des enjeux de développement définis par l'État du Cameroun dans le Document de Stratégie pour l'Emploi et la Croissance (DSCE) et son engagement à assurer l'atteinte des Objectifs de Développement Durable(ODD) ; notamment l'objectif 5 : « réaliser l'égalité de sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

Le genre désigne donc une variable socio symbolique essentiellement discriminatoire, il sert de base à la construction de l'identité et de la conscience masculine ou féminine et de fondement à la discrimination sexuelle. Il renvoie à la différence de rôles et responsabilités attribués aux hommes et aux femmes dans une société donnée suivant ses cultures. Les rôles de genre font l'objet d'une tradition qui est perpétrée dans le temps. Ils sont donc appris et transmis, subissent l'influence des mutations sociales et peuvent par conséquent changer.

En effet, la femme est plus que l'homme vulnérable au risque de harcèlement, de viol et de violences sexuelles mais également aux risques associés à une eau de mauvaise qualité. Elle a besoin d'une fréquence plus élevée de toilettes. Actuellement

L'analyse du profil genre de la Commune de Dir permet de regarder de près toutes les formes d'inégalité, mais aussi de tenir compte de toutes les catégories sociales, notamment les femmes dans des modèles d'organisation sociale où celles-ci sont presque ignorées, laquelle ignorance conduit à la négation des potentialités énormes de la femme dans son contexte individuel et sa marginalisation dans le processus de développement durable.

Dans le domaine de l'éducation

En 2017, les indices de parité fille/garçon étaient de 0,96 à la maternelle, 0,79 au cycle du primaire et 0,48 au secondaire. Nous constatons qu'au fur et à mesure qu'on évolue dans le cursus scolaire, l'indice parité fille/garçon diminue et ceci est dû à un taux de déperdition scolaire élevé qui s'observe beaucoup plus chez la jeune fille à cause de :

- ✓ Les normes patriarcales : certaines familles ne valorisent pas l'éducation des filles car les rôles et les emplois des femmes ne créeraient pas beaucoup de revenus. Les familles pauvres accordent la priorité aux garçons à l'éducation ;
- ✓ Les travaux domestiques et agricoles sont attribués aux filles ;
- ✓ Les mariages et les grossesses précoces ;
- ✓ Les faibles revenus des parents à assurer la scolarité de tous les enfants (filles et garçons).

Quant aux taux de scolarisation, dans la Commune de Dir, ils étaient de 9,35% pour les filles et 7,49% pour les garçons pour les enfants en préscolaire (4 à 5 ans) ; de 38,41% pour les filles et 39,57% chez les garçons pour les enfants en âge scolaire au primaire et de 4,13% et 7,01% respectivement chez les filles et les garçons pour les enfants en âge scolaire au secondaire. De façon générale le taux de scolarisation est très faible chez la jeune fille (cf Situation de référence secteur

Education de base).

Pour ce qui du taux d'alphabétisation des femmes, il demeure faible, il s'est accentué avec l'arrivée massive des populations réfugiées centrafricains. Le taux d'alphabétisation des femmes est particulièrement faible dans les zones rurales, notamment dans les villages éloignés des écoles existantes.

Les femmes sont suffisamment représentées dans le corps enseignant et administratif dans les écoles primaires, mais moins dans les établissements secondaires de la commune. Le recrutement d'enseignantes est identifié comme un levier d'action pour améliorer la qualité de l'enseignement et promouvoir l'accès des filles aux écoles : les violences basées sur le genre et notamment le harcèlement sexuel est identifié comme l'un des problèmes les plus importants dans les écoles, perpétué contre les élèves par des enseignants, et contre des enseignantes, par d'autres enseignants, managers ou élèves plus âgées.

Dans le domaine de la santé

L'accès aux soins prénataux et maternels et aux méthodes contraceptives reste un défi majeur pour la santé publique dans la Commune de Dir. L'utilisation des méthodes contraceptives par les femmes et les hommes reste assez faible auprès des couples mariés ou en union libre dans la localité.

Le taux de mortalité maternelle a considérablement regressé grâce aux nombreuses actions menées par les organisations internationales et nationales intervenant dans le domaine de la santé.

Le faible taux d'accouchements assistés, l'insuffisance de prise en charge des complications obstétricales et le taux important de mortalité maternelle témoignent d'un accès très limité des femmes aux services de santé. Ceci s'explique notamment par l'inaccessibilité géographique des services de santé (notamment en zone rurale) et au faible pouvoir d'achat des populations (et notamment des femmes).

Le nombre moyen d'enfants par femmes est de 5 enfants en milieu rural et 4 enfants en milieu urbain. Le taux d'adolescentes de 15-19 ans enceintes ou déjà mères est élevé. En milieu rural on note également une fécondité plus précoce, un phénomène lié aux mariages précoces et forcés et aux violences basées sur le genre (notamment le viol y compris dans le cadre des mariages précoces et forcés). Dans cette Commune, les filles de moins de 15 ans (21,9%) et les femmes en âge de procréer c'est-à-dire âgées de 15 à 19 ans (25,1%) intéressées par le PTME sont respectivement 14 169 et 16 239 soit 21,90% et 25,09% de la population totale. Quant à la population allaitement maternel notamment les femmes enceintes, elles sont de 2717 représentant 4,20% de la population totale.

L'épidémie du VIH/SIDA constitue une menace pour les populations de la localité de Dir. Le taux de prévalence est plus élevé chez les femmes et les jeunes filles que chez les hommes et une proportion importante des filles âgées de 12 à 15 ans sont déjà mères avec des risques de fistules obstétricales et de décès maternels, au lieu d'être à l'école comme leurs frères, pour préparer leur avenir. La population cible du programme VIH/SIDA et plus particulièrement les femmes en âge de procréer (15-49 ans), elles représentent 49,80% de la population totale soit un effectif de 32 220 (cf Situation de référence secteur Santé).

En matière de droits et législation

Les principes d'égalité et de non-discrimination sont régis par la constitution, les lois internes ou

d'autres mécanismes institutionnels. Parmi, les plus expressifs on peut citer : la constitution camerounaise (loi du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution), le droit de la famille (code civil), les droits civils et politiques, le droit à l'intégrité corporelle et les droits socio-économiques.

De nombreuses femmes sont victimes de violence de leurs droits et n'osent pas les dénoncer encore moins saisir les tribunaux pour leurs exercice de peur de subir des représailles au sein de leur communautés. Plus de 50 % de femmes dans la commune de Dir ont déjà subi des violences de divers types.

En matière de participation à la vie politique et à la prise de décision

Les statistiques en matière de participation des femmes à la vie politique et dans les instances de prise de décision sont encore très faibles dans la Commune de Dir. En effet, on est encore loin des 30 % préconisé par la conférence de Beijing. Par exemple, le conseil municipal de la Commune de Dir est constitué 06 femmes contre 19 hommes soit une représentation de femme de 24 %. La promotion des femmes aux postes de responsabilité, à compétences égales, reste faible, quel que soit le grade considéré au niveau des services publics et privés de la localité.

En matière d'accès et contrôle des ressources

Les conditions et critères d'accès aux moyens de production constituent un blocage pour l'épanouissement de la femme et de sa participation au développement (accès au crédit, accès à la terre, aux techniques et technologies appropriées) de la Commune de Dir. La faible organisation du secteur informel et le confinement des femmes à des activités peu rentables sont des obstacles au développement de l'économie locale. L'exclusion des femmes de la possession de la terre par voie successorale, selon certaines pratiques culturelles issue aussi bien des populations hôtes que des populations réfugiées centrafricains de la commune de Dir, constitue une violation de leurs droits.

IV.8 Economie locale

IV.8.1 Etat des lieux

Dans la Commune de Dir, l'activité économique repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, le petit commerce et le transport. Le secteur primaire regorge des agriculteurs qui exploitent des petites superficies et dont les produits sont destinés principalement à l'autoconsommation et le surplus est revendu sur les marchés locaux pour subvenir aux besoins familiaux. Les denrées les plus courantes dans la commune sont : le manioc, le maïs, les arachides, patates la pistache et fruitiers. Par ailleurs, l'élevage pratiqué concerne le gros bétail, des petits ruminants et la volaille. Le secteur secondaire quant à lui, connait la présence des boutiques dans les grands villages. Les industries n'ont pas encore commencé leur implantation dans la commune, alors que c'est le secteur informel qui se développe de plus en plus et résorbe le chômage des jeunes. De façon générale, les secteurs productifs de l'espace urbain sont faiblement soutenus. Ils se caractérisent par une faible capacité de production (non maîtrise des techniques de production, moyens de production assez rudimentaires...) et un accès limité au crédit et autres moyens de production (équipements, nouvelles technologies, etc.). Les efforts de développement de la Commune peuvent être soutenus soit par des Organisations non Gouvernementales (ONG) Nationales ou internationales (PAM, UNICEF, UNHCR, FILETS SOCIAUX...) soit par des projets et programmes initiés par le gouvernement (FEICOM, PNDP, PAJER-U, PIFMAS, ACEFA).

L'exécutif municipal dispose de possibilité de nouer des réseaux de relations avec les collectivités locales et nationales à travers la CVUC (Communes et Villes Unies du Cameroun). Les mêmes types de réseaux peuvent également être noués avec des partenaires internationaux.

IV.8.2 Atouts/potentialités de l'économie locale

- Diversités d'activités socioéconomiques
- Présence de plusieurs corps de métier
- Présence de trafic routier
- Passage de la nationale N°6 et qui est bitumé ;
- Accessibilité de plusieurs villages de la Commune ;
- Existence de 08 marchés périodiques ;
- Existence d'un périmètre sécurisé destiné à la pratique de l'agriculture ;
- Existence des infrastructures marchandes
- Brassage des populations.

Plan Communal de Développement de Dir

IV.8.3 Analyse de l'économie locale

PROBLEME CENTRAL	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS
<p>Difficulté à développer l'économie locale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faible structuration des acteurs de l'économie locale par secteur d'activités ; - absence de l'organisation de l'exposition des produits artisanaux ; - absence d'un Centre Artisanal ; - faible implication de la Commune dans la promotion et le développement de l'économie locale ; - insuffisance d'appuis accordés aux acteurs de l'économie locale par type d'activités ; - faible encadrement des promoteurs des PME ; - fausse déclaration des chiffres d'affaires par les promoteurs des PME ; - insuffisance des hangars et comptoirs dans l'ensemble de la commune ; - Faible application des prix homologués des produits manufacturés ; - insuffisance des distributeurs des produits manufacturés ; - inexistence d'infrastructures marchandes telles que : les hangars, le hall de vente du poisson frais, des poissonneries, des boucheries et des boutiques au marché de Dir; - Éloignement des points d'approvisionnement en produits manufacturés ; - mauvaise organisation des marchés existants ; - mauvais état de certaines routes communales ; - inexistence des comités de gestion dans certains marchés ; - Faible valorisation des sites touristiques ; - faible implication de la Commune dans la promotion du tourisme ; - enclavement des potentiels sites touristiques existants ; - inexistence d'une auberge municipale ; - non-construction des gares routières; - inexistence d'un parc de stationnement pour 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible développement de l'économie locale - réticence dans le paiement de certaines taxes - faible vulgarisation des produits artisanaux - non renforcement des capacités des artisans - faible recouvrement des recettes propres ; - faible promotion des activités des PME et de l'artisanat ; - faible rentabilité des activités ; - structuration difficile des acteurs de l'artisanat et de l'économie sociale ; - Limitation des recettes propres de la commune ; - exposition des marchandises aux intempéries climatiques (pluies, soleil, vent ...) - Découragement des commerçants ; - Prolifération des déchets non biodégradables dans les marchés ; - déplacements des commerçants pour s'approvisionner dans les grandes métropoles - vol des marchandises ; - divergence des prix pour le même produit ; - Installation des marchandises à même le sol ; - Faible fréquentation de la commune ; - Faible visite des sites touristiques existants ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Structuration des artisans et des promoteurs des PME par corps ; - plaider pour l'octroie des subventions aux artisans ; - établissement d'un fichier des artisans ; - mise en place d'un syndicat des artisans ; - organisation des expositions artisanales dans la ville de Dir ; - implication de la Commune dans la promotion des activités de l'artisanat et des PME ; - construction et équipement d'une vitrine artisanale à Dir; - construction et équipement d'une structure d'encadrement des artisans à Dir; - sensibilisation des artisans à participer aux salons départementaux de l'artisanat ; - octroie des primes aux meilleurs artisans lors des salons départementaux de l'artisanat ; - appui de la mairie pour le fonctionnement du bureau d'enregistrement des artisans (matériels didactiques, carburant pour le déplacement du responsable) ; - appui de la délégation départementale à l'organisation du salon départemental de l'artisanat ; - sensibilisation des entreprises artisanales pour leur formalisation dans les CFCE ; - accompagnement de la commune dans l'enregistrement des artisans dans le registre communal ; - Renforcement de l'organisation des commerçants ; - électrification du marché de Dir pour la vente de nuit ; - sensibilisation des commerçants à appliquer les prix homologués par le MINCOMERCE ; - organisation du marché par types de produits ; - recrutement de 02 vendeurs de nuit au marché de Dir ; - sécurisation du site actuel du marché de Dir ; - construction d'un complexe commercial à Dir ; - construction de 8 hangars de marché dans les marchés périodiques ; - élaboration de la typologie des commerçants ; - mise à jour régulière du fichier des commerçants par la commune ; - organisation régulière des contrôles généraux des infractions liées à l'activité commerciale ; - construction de 10 points d'eau dans les différents marchés existants ;

Plan Communal de Développement de Dir

<ul style="list-style-type: none"> camions ; - faible pratique de l'agroforesterie ; - absence des forêts communautaires ; - absence des pépinières communautaires ; - mauvais entretien de la pépinière communale ; - Absence des parcs vaccinogènes en matériaux définitifs ; - inexistence des bains détiqueurs ; - absence d'un abattoir moderne à Dir ; - absence d'infrastructures de conservation des produits d'élevage et halieutiques ; - absence d'aires d'abattage construites en matériaux définitifs ; - mauvais état de l'aire d'abattage de Dir ; - mauvais état des marchés à bétail ; - l'insuffisance des espaces pastoraux aménagés (champs fourragers) ; - dégradation des pâturages ; - absence des puits pastoraux ; - faible paiement des taxes à bétail par les éleveurs ; - insuffisance de zonage dans la quasi-totalité des villages de la commune; - absence des halls de vente de poisson ; - le faible encadrement de proximité des éleveurs et pisciculteurs; - absence d'un centre d'alevinage à Dir; - dégradation des lacs traditionnels existants; - faible promotion des élevages à cycle court ; - absence d'équipements adaptés pour la pratique de l'apiculture ; - faible formation des apiculteurs sur le traitement des produits de l'apiculture ; - faible implication des services du MINEPIA dans le secteur de l'apiculture ; - absence d'un centre de collecte des produits apicoles ; - faible puissance d'énergie électrique ne permettant pas de mettre en place des infrastructures de conservation des produits d'élevage et halieutiques ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Recours à des auberges délabrées ; - faible développement de l'économie locale ; - Présence des zoonoses ; - conflits agropastoraux ; - non disponibilité des statistiques fiables dans le secteur d'élevage ; - faible encadrement des éleveurs et pisciculteurs ; - baisse de la productivité des produits d'élevage et halieutiques; - non respect des conditions d'hygiène lors de l'abattage des animaux ; - détérioration des produits d'élevage et halieutiques ; - baisse du revenu des éleveurs, pisciculteurs et apiculteurs ; - pauvreté des acteurs du secteur ; - faible mobilisation des ressources propres de la commune ; - faible développement des activités d'élevage, apicoles et piscicoles ; - faible développement de l'économie locale ; - Faible encadrement des producteurs ; - faible productivité agricole ; - démotivation du personnel - destruction des cultures par les animaux - dispersion des efforts fournis par les agriculteurs ; - mauvaise conservation des produits agricoles ; - vente à vil prix des produits agricoles ; - pertes post-récoltes élevées ; - baisse des revenus ; 	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'un dispositif de traitement des déchets dans chaque marché ; - amélioration de l'organisation de chaque marché ; - mise en place d'un comité de gestion dans chaque marché ; - sensibilisation des commerçants à collaborer avec leur sectoriel (le sectoriel en charge du commerce) ; - implication de la Commune dans la promotion du tourisme ; - aménagement des sites touristiques existants et Pangari ; - construction et équipement d'un complexe hôtelier à Dir ; - construction d'une gare routière municipale ; - construction d'une aire de stationnement à Dir ; - aménagement d'un parking des camions à Dir ; - mise en place des pépinières communautaires; - mise en place des forêts communautaires dans la quasi-totalité des villages de la commune ; - extension de la forêt communale existante ; - construction des parcs vaccinogènes; - construction des bains détiqueurs ; - plaidoyer auprès des vétérinaires à clientèle privée pour la mise en place d'un point d'approvisionnement en produits vétérinaires de qualité à Dir ; - construction d'un abattoir moderne à Dir ; - construction d'une chambre froide pour la conservation des produits d'élevage et halieutiques ; - construction des aires d'abattage dans certains villages de la commune ; - construction des marchés à bétail ; - sensibilisation des éleveurs et bergers à réduire la divagation des animaux ; - Mise en place de 175 ha champs fourragers; - construction des puits pastoraux; - sensibilisation des éleveurs et des services d'élevage sur la nécessité de payer les taxes à bétail ; - étude de faisabilité en vue de la réalisation des zonages dans les autres villages de la Commune ; - construction d'une boucherie moderne à Dir ; - structuration des producteurs du secteur élevage, pêche et industries animales en coopérative par type d'activité (élevage bovins, élevage petits ruminants, pisciculture et apiculture) ; - organisation des vendeurs de poisson en coopérative simplifiée ; - construction d'un hall de vente de poisson au marché de Dir ;
---	--	---

Plan Communal de Développement de Dir

<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des crédits agricoles ; - insuffisance des magasins de stockage; - coûts élevés d'intrants agricoles; - dégradation des zones de cultures; - insuffisance d'encadrement de proximité; - insuffisance de la main d'œuvre locale; - faible mécanisation agricole ; - absence des points de vente des produits phytosanitaires agréés ; - absence d'équipements dans les postes agricoles existants ; - insuffisance des semenciers ; - faible organisation des agriculteurs ; - inondations de certaines zones de cultures ; - faible organisation des foires et mini-comices agropastoraux ; - insuffisance de zonage dans la commune ; - faible association de l'activité de l'élevage et l'agriculture ; - abus à l'endroit des agriculteurs; - Non construction du CEAC de Dir; - influence négative des changements climatiques (climat, pluviométrie, température, solde par la roche mère sur la production certains facteurs naturels); - vente des produits phytosanitaires de mauvaise de qualité ; - semis rejetés de certaines spéculations (<i>changements climatiques</i>) ; - récurrence de feu de brousse ; - pratique de l'agriculture sur brulis ; - insuffisance du matériel phytosanitaire ; - attaque des cultures par des parasites et des ravageurs de cultures ; - abattage anarchique des arbres ; - dégradation progressive des sols à certains endroits ; - enclavement de plusieurs bassins de production ; - absence des points de franchissement sur certains cours d'eau afin de désenclaver certains bassins de production ; 	<ul style="list-style-type: none"> - utilisation des variétés locales ; - faible modernisation du système de production ; - modification du calendrier agricole ; - conflits agropastoraux ; 	<ul style="list-style-type: none"> - établissement d'un plan d'occupation des terres avec délimitation des zones d'élevage des zones d'agriculture ; - renforcement de l'encadrement des éleveurs, apiculteurs et pisciculteurs de la commune par les services d'élevage ; - plaider auprès de l'État et des projets et programmes pour l'obtention des crédits de production ; - plaider auprès du MINEPIA pour la création d'un centre d'alévinage à Dir ; - dotation des services d'élevage en motos AG ; - aménagement des lacs traditionnels existants; - organisation des campagnes de promotion des élevages à cycle court ; - renforcement des capacités des apiculteurs sur le traitement des produits issus de l'apiculture ; - plaider auprès des services du MINEPIA à s'impliquer davantage dans l'encadrement des apiculteurs ; - Appuis des agriculteurs en crédits agricoles ; - plaider pour la mise en place de 03 points agréés d'approvisionnement en intrants agricoles (pesticides et engrais) et petits matériels agricoles ; - construction de 39 magasins de stockage des vivres secs ; - dotation des postes agricoles motos AG; - construction des points de franchissement sur les cours d'eau afin de désenclaver certains bassins de production ; - désenclavement des bassins de productions par l'ouverture des pistes de collecte des produits agricoles; - renforcement de la structuration des agriculteurs par la mise en place des coopératives par spéculation; - mise en place d'un fonds d'appuis aux agriculteurs victimes des inondations ; - formation des agriculteurs sur des thèmes spécifiques (gestion durable des terres à partir des méthodes locales, production des semences et plants améliorés, conservation des semences et plants.....); - recyclage permanent du personnel existant ; - redynamisation de la commission consultative (sous-préfet, chef du village, représentant du MINADER et du MINEPIA) du règlement des conflits agropastoraux ; - vulgarisation de la culture attelée ; - dotation des agriculteurs en dispositifs d'attelage complets ; - plaider pour l'institutionnalisation des foires et mini-comices agropastoraux ; - sensibilisation des producteurs à associer l'élevage à l'agriculture ;
--	--	---

Plan Communal de Développement de Dir

<ul style="list-style-type: none"> - non mise en valeur du périmètre agropastoral sécurisé par le PNDP ; - ignorance des méthodes de gestion durable des terres par les producteurs. 		<ul style="list-style-type: none"> - étude de faisabilité en vue de la réalisation du zonage dans les villages de la commune ; - installation des jeunes agriculteurs dans le périmètre sécurisé ; - acquisition d'un pool d'engins agricoles par la commune.
--	--	--

IV.8.4 Cadre logique de l'économie locale

Problème central : Difficulté de développer l'économie locale.

STRATEGIE SECTORIELLE:		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES		
NIVEAUX	FORMULATIONS		SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
Objectif Global	Améliorer le développement de l'économie locale	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des acteurs de l'économie locale formés. - Nombre d'infrastructures agropastorales améliorées ; - Nombre d'infrastructures marchandes améliorées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des sectoriels concernés ; - Rapport de la Commune ; - Dossiers des organisations formées ; - Rapports de formation ; - Ordres de virement des fonds ; - Divers PV de réception. 	<ul style="list-style-type: none"> - Financement de l'État ; - Forte implication des sectoriels concernés ; - Implication de la Commune
Objectifs spécifiques	Os. 1: Renforcer les capacités des acteurs de l'économie locale.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des acteurs de l'économie locale formés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des sectoriels concernés ; - Rapport de la Commune ; - Dossiers des organisations formées ; - Rapports de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Financement de l'État ; - Forte implication des sectoriels concernés ; - Implication de la Commune
	Os. 2: Améliorer l'accès aux infrastructures et équipements d'appui au développement agropastoral.	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'infrastructures et équipements agropastoraux améliorés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des sectoriels concernés ; - Rapport de la Commune ; - Dossiers des organisations formées ; - Rapports de formation ; - Divers PV de réception. 	<ul style="list-style-type: none"> - Financement de l'État ; - Forte implication des sectoriels concernés ; - Implication de la Commune
	Os. 3: Améliorer les infrastructures marchandes de la Commune.	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'infrastructures marchandes améliorées 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des sectoriels concernés ; - Rapport de la Commune ; - Dossiers des organisations formées ; - Rapports de formation ; - Divers PV de réception. 	<ul style="list-style-type: none"> - Financement de l'État ; - Forte implication des sectoriels concernés ; - Implication de la Commune

Plan Communal de Développement de Dir

Résultats (Axes stratégiques)	1.1. Tous les producteurs sont formés et structurés.	- Nombre de producteurs formés et structurés.	- Rapports des sectoriels concernés ; - Rapport de la Commune.	- Les sectoriels concernés ont les moyens et l'expertise ; - Les projets et organismes de développement sont disponibles ; - Les producteurs sont intéressés.
	1.2 Tous les commerçants et acteurs des PME sont formés et structurés.	Nombre des commerçants et acteurs des PME formés et structurés.	- Rapports des sectoriels concernés ; - Rapport de la Commune ; - Fiches de décharges diverses.	Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
	2.1 Toutes les infrastructures agropastorales sont construites.	Nombre d'infrastructures agropastorales améliorées	- Rapports des sectoriels concernés ; - Rapport de la Commune ; - Dossiers des organisations formées ; - Rapports de formation ; - Divers PV de réception.	- Financement de l'État ; - Forte implication des sectoriels concernés ; - Implication de la Commune
	3.1 Toutes les infrastructures marchandes sont construites.	Nombre d'infrastructures marchandes améliorées	- Rapports des sectoriels concernés ; - Rapport de la Commune ; - Dossiers des organisations formées ; - Rapports de formation ; - Divers PV de réception.	- Financement de l'État ; - Forte implication des sectoriels concernés ; - Implication de la Commune
ACTIVITES:			COÛTS ESTIMATIFS	
			QTE/NBRE	CU
1.1.1.	Promotion pour la création des coopératives agricoles par filière dans l'ensemble de la Commune		Forfait	5 000 000
1.1.2.	Formation des agriculteurs sur des thèmes spécifiques (technique de fertilisation des sols, technique de conservation des semences améliorées)		Forfait	10 000 000
1.1.3.	Redynamisation de la commission consultative (sous-préfet, chef du village, représentant du MINADER et du MINEPIA) du règlement des conflits agropastoraux			PM
1.1.4.	Sensibilisation des producteurs à associer davantage l'élevage à l'agriculture		Forfait	3 000 000
1.1.5.	Mise en place d'une coopérative d'éleveurs par spéculation		1	2 000 000
1.1.6.	Mise en place d'une coopérative des apiculteurs		1	2 000 000
Sous-Total Activités 1.1				22 000 000
1.2.1.	Renforcement de l'organisation des commerçants		Forfait	3 000 000
1.2.2.	Sensibilisation des commerçants à appliquer les prix homologués par le MINCOMERCE		Forfait	3 000 000
1.2.3.	Organisation des marchés par types de produits		Forfait	3 000 000
1.2.4.	Actualisation du fichier des commerçants		Forfait	1 000 000

Plan Communal de Développement de Dir

1.2.5.	Structuration des artisans et des promoteurs des PME par corps	Forfait		5 000 000
1.2.6.	Mise en place d'une association des artisans			PM
1.2.7.	Mise en place effective du bureau d'enregistrement des artisans à la Commune			PM
1.2.8.	Actualisation du fichier des artisans	Forfait		2 000 000
Sous-Total Activités 1.2				17 000 000
2.1.1	Plaidoyer pour la mise en place de 04 points agréés d'approvisionnement en intrants agricoles (pesticides et engrais) et petits matériels agricoles Dir, Bindiba, Boforo et Bagodo	3	10 000 00 0	30 000 000
2.1.2	Formation des agriculteurs sur l'achat groupé des intrants agricoles	Forfait		10 000 000
2.1.4	Appuis des agriculteurs en crédits agricoles	Forfait		70 000 000
2.1.5	Mise en place des champs semenciers dans la Commune	4	2 500 000	10 000 000
2.1.6	Étude de faisabilité en vue de la réalisation du zonage dans les autres villages de la Commune	Forfait		20 000 000
2.1.8	Mise à la disposition de la Commune d'un pool d'engins agricoles	Forfait		150 000 000
2.1.9	Désenclavement des bassins de productions par l'aménagement des pistes de collecte des produits agricoles	114	2 500 000	285 000 000
2.1.10	Étude de faisabilité en vue de la construction des points de franchissement sur certains cours d'eau afin de désenclaver certains bassins de production	39	2 000 000	12 000 000
2.1.11	Construction de 39 magasins de stockage des vivres secs d'une capacité de 20 tonnes chacun	6	30 000 00 0	900 000 000
2.1.12	Construction d'un magasin de stockage des vivres secs d'une capacité de 50 tonnes à Dir	1	150 000 0 00	150 000 000
2.1.13	Mise en place des moulins communautaires à gasoil dans les villages	8	4 000 000	32 000 000
2.1.14	Plaidoyer pour l'institutionnalisation des foires et mini-comices agropastoraux			PM
2.1.15	Formation des agriculteurs sur les techniques de marketing et de commercialisation des produits agricoles	Forfait		5 000 000
2.1.16	Mise en place des champs fourragers d'au moins 175 ha dans les villages de la Commune	26	4 000 000	104 000 000
2.1.17	Construction des bains détiqueurs	3	25 000 00 0	75 000 000
2.1.18	Construction des puits pastoraux (Ri	6	25 000 000	150 000 000
2.1.19	Construction d'un abattoir moderne à Dir	1	40 000 00 0	40 000 000
2.1.20	Construction d'une chambre froide pour la conservation des produits d'élevage	1	25 000 00 0	25 000 000
2.1.21	Construction d'un abattoir moderne à Dir	1	40 000 00	40 000 000

Plan Communal de Développement de Dir

			0	
2.1.22	Construction d'une boucherie moderne à Dir	1	15 000 00 0	15 000 000
2.1.23	Construction de 04 aires d'abattage dans certains villages de la Commune	4	40 000 00 0	40 000 000
2.1.24	Construction de 02 marchés à bétail	2	37 500 00 0	75 000 000
Sous-Total Activités 2.1				1 836 000 000
3.1.1	Électrification du marché de Dir pour la vente de nuit	Forfait		50 000 000
3.1.2	Construction d'un complexe commercial à Dir	1	150 000 0 00	150 000 000
3.1.3	construction de 8 hangars de marché	8	30 000 00 0	240 000 000
3.1.5	Appuis financiers des artisans et promoteurs des PME	Forfait		50 000 000
3.1.6	Organisation des expositions artisanales	Forfait		20 000 000
3.1.7	Construction et équipement d'une vitrine artisanale	1	35 000 00 0	35 000 000
3.1.8	Construction et équipement d'une structure d'encadrement des artisans	1	35 000 00 0	35 000 000
3.1.9	Dotation d'une moto tout terrain pour l'agent recenseur	1	1 500 000	1 500 000
Sous-Total Activités 3.1				585 500 000
SOUS-TOTAL GÉNÉRAL DU SOUS-SECTEUR				2 438 500 000
FONCTIONNEMENT (10%)				243 850 000
IMPREVUS (5%)				121 925 000
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR				2 804 275 000

Plan Communal de Développement de Dir

IV.9. Synthèse des données sur les changements climatiques

Tableau 52 : Matrice de captage de la gravité des problèmes, contraintes et identification des mesures d'adaptation aux changements climatiques

Unité d'exposition	Tendances des CC	Effets biophysiques	Effets socio-économiques	Niveau de risque	Potentiel local pour résoudre/ capacité d'adaptation	Solutions envisagées	zones concernées
Unité D'exposition 1 : Centre Urbain							
Agriculture	Baisse de la pluviosité	Aridité du sol	Baisse de productivité	Moyen	Pratique des cultures irriguées	Irrigation des exploitations agricoles ; Pratique des cultures maraichères ;	Une partie de l'espace urbain
Élevage	Sècheresse prolongée	Prolongement de la période de froid	Baisse de la production	Élevé	Vaccination des sujets	Organisation des campagnes de vaccination de la volaille	Une partie de l'espace urbain
Habitat	Vents violents ; Pluies diluviennes	Destruction des maisons	Perte des biens	Faible	Construction des maisons avec les matériaux adaptés	Sensibilisation des populations sur les matériaux de construction	Espace urbain
Transport	Réchauffement prolongé du sol	Eclatement de pneus	Dépenses élevés	Elevé	Atelier de collage de pneus		
Eau Et Assainissement	Tarissement des points d'eau	Maladies hydriques	Dépenses sanitaires	Moyen	Creusage des puits	Création des forages	Espace urbain
Unité D'exposition 2 : Zone De Savane Arbustive							
Agriculture	Hausse de température et de pluviosité	Assèchement précoce de culture ; Inondation des cultures	Baisse de la productivité	Elevé			
Pêche	Sècheresse	Prolongement de la période de froid	Faible revenu des pêcheurs	Faible	Présence des cours d'eau	Création des étangs piscicoles	Toute la Commune
Élevage	Sècheresse prolongée	Assèchement des herbes (pâturages) ; Diminution d'eau dans les rivières ; Prolongement de la période de froid	Amaigrissement des bœufs Réduction du cheptel ; Perte de la volaille	Élevé	Transhumance ; Vaccination des sujets	Création des champs fourragers Construction des puits pastoraux	Tous les villages
Habitat	Vents violents ; Pluies diluviennes	Destruction des maisons	Perte des biens	Faible	Construction des maisons avec les matériaux adaptés	Sensibilisation des populations sur les matériaux de construction	Tous les villages
Forêts Et Faune	Sècheresse	Braconnage ; Abatage de bois de	Diminution de la faune sauvage ;	Elevé	Existence des postes de contrôle forestier et de	Reboisement ; Règlementer les feux de	Tous les villages

Plan Communal de Développement de Dir

Unité d'exposition	Tendances des CC	Effets biophysiques	Effets socio-économiques	Niveau de risque	Potentiel local pour résoudre/ capacité d'adaptation	Solutions envisagées	zones concernées
		chauffé et bois de service ; Feux de brousse non contrôlé	Migration de certaines espèces fauniques ; Réduction de superficies forestières		chasse ; Présence de comité de concertation ; Présence de comité de vigilance	brousse ; Protection des espèces rares	
Eau et Assainissement	Tarissement des points d'eau	Maladies hydriques	Dépenses sanitaires	Moyen	Creusage des puits ; Aménagement des sources d'eau	Construction des forages	Tous les villages

IV.10. Coût estimatif du Plan Communal de Développement de la Commune de Dir

Le coût estimatif de ce PCD sera le cumul des budgets estimatifs de 28 secteurs

Tableau 53 : Budget estimatif du PCD

	Secteurs	Investissements (FCFA)	Fonctionnement (10%) (FCFA)	Montant (FCFA)
1.	Agriculture et développement rural	4 705 000 000	470 500 000	5 175 500 000
2.	Élevage, Pêches et Industries Animales	4 767 500 000	476 750 000	5 244 250 000
3.	Santé publique	1 186 500 000	118 650 000	1 305 150 000
4.	VIH/SIDA	30 000 000	3 000 000	33 000 000
5.	Travaux publics	1 024 000 000	102 400 000	1 126 400 000
6.	Éducation de base	8 288 575 000	828 857 500	9 117 432 500
7.	Arts et culture	470 000 000	47 000 000	517 000 000
8.	Promotion de la femme et de la famille	412 000 000	41 200 000	453 200 000
9.	Affaires Sociales	500 000 000	50 000 000	550 000 000
10.	Eau et énergie	1 021 100 000	102 110 000	1 123 210 000
11.	Enseignements secondaires	1 259 400 000	125 940 000	1 385 340 000
12.	Emploi et formation professionnelle	152 500 000	15 250 000	167 750 000
13.	Travail et sécurité sociale	24 000 000	2 400 000	26 400 000
14.	Tourisme et Loisirs	124 000 000	12 400 000	136 400 000
15.	Forêt et Faune	1 025 000 000	102 500 000	1 127 500 000
16.	Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable	163 500 000	16 350 000	179 850 000
17.	Habitat et développement urbain	1 091 500 000	109 150 000	1 200 650 000
18.	Domaines, Cadastre et Affaires foncières	132 000 000	13 200 000	145 200 000
19.	Recherche Scientifique et innovation	71 000 000	7 100 000	78 100 000
20.	Commerce	654 000 000	65 400 000	719 400 000
21.	Jeunesse et Éducation Civique	1 239 400 000	123 940 000	1 363 340 000
22.	Sport et Éducation Physique	844 000 000	84 400 000	928 400 000
23.	Petites et Moyennes Entreprises, Économie Sociale et Artisanat	309 000 000	30 900 000	339 900 000
24.	Mines, Industries et Développement Technologique	22 000 000	2 200 000	24 200 000
25.	Transports	193 000 000	19 300 000	212 300 000
26.	Poste et télécommunication	70 000 000	7 000 000	77 000 000
27.	Communication	135 000 000	13 500 000	148 500 000
28.	Administration Territoriale, Décentralisation, Sécurité et Maintien de l'Ordre	780 450 000	78 045 000	858 495 000
29.	Enseignement Supérieur	115 450 000	11 545 000	126 995 000
30.	Institution communale	827 530 000	82 753 000	910 283 000
	TOTAL	31 637 405 000	3 163 740 500	34 801 145 500

V.PLANIFICATION

V.1. Vision et objectifs du PCD

La vision du PCD de la Commune de Dir est d'arrimer le développement de cette Collectivité Territoriale Décentralisée à la nouvelle dynamique sociopolitique du Cameroun marquée par le processus de la décentralisation et du développement durable conformément aux grandes orientations de l'État contenues dans le DSCE et la vision du Cameroun à l'horizon 2035 et aux ODD.

De façon globale, l'objectif du PCD de la Commune de Dir sera de guider l'ensemble des actions de développement de sa circonscription communale dans le but d'améliorer les conditions de vie de ses populations et de favoriser la croissance et l'emploi dans cette Commune. Plus spécifiquement, il permettra de :

- Entreprendre des négociations avec des bailleurs de fonds ;
- Rechercher le partenariat avec les acteurs externes et internes,
- Promouvoir la synergie d'actions entre les différents acteurs intervenant dans la circonscription communale ;
- Promouvoir la participation, la transparence, l'équité dans les choix des investissements et des actions de développement ;
- Élaborer aisément les plans d'investissements annuels et les budgets y afférents ;
- Promouvoir la solidarité et la complémentarité entre les acteurs de développement ;
- Prévenir les conflits ;
- Rechercher la cohérence entre les actions locales et les politiques sectorielles de l'État ;
- Former et renforcer les capacités des acteurs locaux ;
- Faire des prévisions budgétaires réalistes ;
- Faire passer dans 5 ans le taux de couverture en salles de classe au niveau maternel de 13 à 38% ;
- Améliorer dans 5 ans le taux de couverture en salles de classe au niveau primaire de 27,30 à 41,06% ;
- Améliorer le taux d'accès aux places assises au niveau des écoles maternelles de 10,30% au cours des 5 prochaines années ;
- Améliorer le taux d'accès à une place assise au niveau des écoles primaires de 26,56 à 35,99% dans 5 ans ;
- Faire passer de 18,81 à 27,17% le taux d'accès des populations à l'eau potable d'ici 2023 ;
- Porter de 9,09 à 24,09% le taux de couverture en cases communautaires dans la Commune de Dir d'ici 2023 ;
- Améliorer dans 5 ans l'accessibilité dans l'espace urbain communal de Dir de 20% par la construction des artères de la ville de Dir ;
- Faire passer le taux d'accès aux bâtiments en bon état dans les formations sanitaires de 45,45 à 62,11% dans 5 ans ;
- Faire passer de 7,14 à 19,96% le taux de couverture en magasins de stockage dans la Commune de Dir d'ici 2023 ;
- Faire passer de 42,86 à 55,36% le taux de couverture en infrastructures marchandes dans la Commune de Dir d'ici 2023.

V.2 Éléments de cadrage

V.2.1. Tableau consolidé des projets prioritaires

Tableau 54. Idées de projet consolidé

N°	Village/ Espace urbain	RANG DES PROJETS SOCIAUX PRIORITAIRES					RANG DES PROJETS ECONOMIQUES PRIORITAIRES			TOTAL	LE PROJET PRIORITAIRE SELECTIONNE PAR CHAQUE VILLAGE		
		1er	2ème	3ème	4ème	5ème	1er	2ème	3ème		Intitulé du projet	Cout estimatif	Justification
1	Dir	Construction de 01 Adduction d'eau à Dir	Construction et équipement de 04 salles de classe à l'EP G1 de Dir	Construction et équipement du C MPJ	Lotissement à Mbizarande	Construction de 02 ouvrages de franchissement sur le tronçon National N°6-Plateau (site Hôtel de ville) et à partir du centre ville-nouveau site hôtel de ville	Construction d'01 complexe hôtelier à Dir	Construction d'01 complexe commercial à Dir	Mise en place d'01 unité de production des semences améliorées (manioc, maïs...)		Construction d'01 adduction d'eau à Dir	50 000 000	Faciliter l'accès à l'eau potable
		50 000 000	35 600 000	25 000 000	30 000 000	40 000 000	120 000 000	90 000 000	25 000 000	355 600 000			
2	Beyala	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe	Construction d'01 forage à l'EP Beyala	Construction d'01 case communautaire équipée de 03 machines à coudre et 02 machines à broder	Electrification du village à l'aide des panneaux solaires	Construction d'un forage équipé de PMH à Beyala	Achat de 02 charrues bovines complètes	Construction d'une case équipée de 03 moulins multi fonction à Beyala	Construction de 01 magasin de 10 tonnes à Beyala		Construction de 01 bloc de 02 salles de classe	17 800 000	Faciliter l'accès à une éducation de base de qualité
		17 800 000	8 000 000	25 000 000	15 000 000	8 000 000	2 000 000	2 500 000	25 000 000	82 100 000			
3	Kofa	Construction d'01 forage à Kofa	Construction d'un foyer culturel à	Mise en place d'un espace vert	Mise en place d'01 champ	Réalisation du Zonage	Construction de 01 magasin de	Electrification du village à	Construction d'un point de		Construction d'01 forage	8 000 000	Faciliter l'accès à l'eau

Plan Communal de Développement de Dir

N°	Village/ Espace urbain	RANG DES PROJETS SOCIAUX PRIORITAIRES					RANG DES PROJETS ECONOMIQUES PRIORITAIRES			TOTAL	LE PROJET PRIORITAIRE SELECTIONNE PAR CHAQUE VILLAGE		
		1er	2ème	3ème	4ème	5ème	1er	2ème	3ème		Intitulé du projet	Cout estimatif	Justification
			Kofa		semencier de manioc et de maïs de 3 ha		05 tonnes à Kofa	l'aide des panneaux solaires	vente des produits phytosanitaires à KOFA		équipé d'un PMH à Kofa		potable
		8 000 000	20 000 000	3 000 000	2 000 000	7 000 000	25 000 000	15 000 000	3 000 000	83 000 000			
4	Gbago	Construction d'01 forage à Gbago	Construction d'une aire de séchage communautaire de manioc et maïs	Construction d'un centre d'alphabétisation	Électrification du village avec les panneaux solaires	Aménagement de la piste agricole Gbago-Tomedeo (25km)	Construction de 01 magasin de 10 tonnes à Gbago	Acquisition de 2 charrues bovines complètes	Construction d'une case équipée de 03 moulins multi fonction à Gbago		Construction d'01 forage à Gbago	8 000 000	Faciliter l'accès à l'eau potable
		8 000 000	2 000 000	5 000 000	15 000 000	40 000 000	25 000 000	2 000 000	5 000 000	102 000 000			
5	Pangara 4	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe	Construction d'01 forage à Pangara 4	Construction d'01 case communautaire équipée de 200 chaises à pangara 4	Aménagement de la route pangara 4 Bagodo logue de 17 km	Construction d'01 aire de jeux à Pangara 4	Construction d'01 hangar de marché à pangara 4	Construction de 01 magasin de 10 tonnes à Pangara 4	Acquisition de 02 charrues bovines à Pangara 4		Construction de 01 bloc de 02 salles de classe	17 800 000	Faciliter l'accès à une éducation de base de qualité
		17 800 000	8 000 000	20 000 000	30 000 000	2 000 000	7 000 000	25 000 000	2 000 000	108 800 000			
6	Pangara 3	Construction d'01 forage à Pangara 3	Construction d'01 aire de séchage communautaire	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe	Aménagement de la route Pangara 3-Gazagazade (8km)	Réalisation du zonage	Electrification du village à l'aide des panneaux solaires	Acquisition de 2 charrues bovines	Construction d'une case équipée de 03 moulins multi fonction à Pangara 3		Construction d'01 forage à Pangara 3	8 000 000	Faciliter l'accès à l'eau potable
		8 000 000	2 000 000	17 800 000	15 000 000	8 000 000	15 000 000	2 000 000	5 000 000	38 100 000			
7	Tomedeo	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à	Construction d'01 forage à Tomedeo	Aménagement de la route Tomedeo-Malingara	Construction d'un foyer Communautaire	Réalisation du zonage	Construction d'01 hangar de marché	Construction d'une case équipée de	Acquisition de 2 charrues bovines à		construction de 01 bloc de 02 salles de	17 800 000	Faciliter l'accès à une éducation

Plan Communal de Développement de Dir

N°	Village/ Espace urbain	RANG DES PROJETS SOCIAUX PRIORITAIRES					RANG DES PROJETS ECONOMIQUES PRIORITAIRES			TOTAL	LE PROJET PRIORITAIRE SELECTIONNE PAR CHAQUE VILLAGE		
		1er	2ème	3ème	4ème	5ème	1er	2ème	3ème		Intitulé du projet	Cout estimatif	Justification
		Tomedo		(37 km)				03 moulins multi fonction à Tomedo	Tomedo		classe à Tomedo		n de base de qualité
		17 800 000	8 000 000	60 000 000	20 000 000	8 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000	61 600 000			
8	Gbema	Aménagement de la route Gbema – Gbazer (25 km)	Construction d'01 forage équipé de PMH à Gbema	Electrification du village à l'aide des panneaux solaires	Construction d'un centre d'état civil à Gbema	Réalisation du zonage	Construction d'une case communautaire équipée de 03 machines à coudre à Gbema	Mise en place d'01 champ semencier de manioc de 05 ha à Gbema	Acquisition de 2 charrues bovines à Gbema		Aménagement de la route Gbema – Gbazer (25 km)	1 500 000	Faciliter les déplacements des personnes et des biens
		40 000 000	8 000 000	15 000 000	7 000 000	8 000 000	15 000 000	4 000 000	2 000 000	39 300 000			
9	Mbella	construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Mbella	Construction de 01 forage à Mbella	Construction d'une case Communautaire à Mbella	Construction d'01 aire de séchage de manioc cossette à Mbella	Réalisation du zonage	Acquisition de 02 charrues bovines	Electrification du village à l'aide des panneaux solaires	Acquisition d'01 moulin communautaire à écraser les céréales		Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Mbella	17 800 000	Faciliter l'accès à une éducation de base de qualité
		17 800 000	8 000 000	10 000 000	2 000 000	8 000 000	2 000 000	15 000 000	2 000 000	43 600 000			
10	Batoua Pangar	Construction de 01 forage à Batoua pangar	construction de 01 bloc de 02 salles de classe à Batoua Pangar	Construction d'01 foyer culturel à Batoua Pangar	Construction d'une clôture autour de l'EP Batoua pangar	Construction d'un logement d'astreinte à l'EP Batoua pangar	Electrification du village à l'aide des panneaux solaires	Acquisition de 2 charrues bovines à Batoua Pangar	Construction d'une case équipée de 02 moulins multi fonction à Batoua Pangar		Étude de faisabilité en vue de l'électrification du village à l'aide d'01 plaque solaire	1 500 000	Faciliter l'accès à l'énergie électrique
		8 000 000	17 800 000	10 000 000	3 000 000	10 000 000	15 000 000	2 000 000	5 000 000	57 300 000			
11	Bezah	Construction de 01 forage à	Construction d'01 aire de	Construction d'01 foyer	Construction d'01 aire de	Réalisation du zonage	Electrification du	Acquisition d'01	Acquisition de 02		Construction de 01	8 000 000	Faciliter l'accès à

Plan Communal de Développement de Dir

N°	Village/ Espace urbain	RANG DES PROJETS SOCIAUX PRIORITAIRES					RANG DES PROJETS ECONOMIQUES PRIORITAIRES			TOTAL	LE PROJET PRIORITAIRE SELECTIONNE PAR CHAQUE VILLAGE		
		1er	2ème	3ème	4ème	5ème	1er	2ème	3ème		Intitulé du projet	Cout estimatif	Justification
		Bezah	jeux de football à Bezah	culturel à Bezah	séchage de manioc cossette à Bezah		village à l'aide des panneaux solaires	moulin communautaire à écraser les céréales	charrues bovines		forage à Bezah		l'eau potable
		8 000 000	3 000 000	10 000 000	2 000 000	8 000 000	15 000 000	2 000 000	2 000 000	28 800 000			
12	Beka ziki	Construction d'01 forage à Beka ziki	Construction d'01 hangar de marché	Réalisation du zonage	Construction et équipement de 01 bloc de 02 salles de classe	Acquisition de 400 ruches modernes et 100 EPI	Électrification du village par panneaux solaires	Acquisition de 02 charrues bovines complètes	Mise en place d'01 champ semencier de manioc de 05 ha à Beka ziki		Électrification du village par panneaux solaires	1 500 000	Faciliter l'accès à l'énergie électrique
		8 000 000	7 000 000	8 000 000	17 800 000	5 000 000	15 000 000	2 000 000	3 000 000	65 800 000			
13	Malingara	construction de 01 bloc de 02salles de classe à l'EP Malingara	Réhabilitation de 01 forage à Malingara	Construction de 03 latrines à l'EP MALINGARA	Construction d'une clôture à l'EP Malingara	Réalisation du zonage	Construction d'une ferme avicole de 300 poulets à Malingara	Electrification du village à l'aide des panneaux solaires	Acquisition de 02 charrues bovines à Malingara		construction de 01 bloc de 02 salles de classe à Malingara	35 600 000	Faciliter l'accès à une éducation de base de qualité
		17 800 000	500 000	6 000 000	3 000 000	8 000 000	7 000 000	15 000 000	2 000 000	38 100 000			
14	Simi 2	Réhabilitation du forage à Simi 2	Construction d'une case communautaire à Simi 2	Délimitation des zones agropastorales	Construction du CZVde SIMI 2	Construction et équipement d'01 poste agricole à Simi 2	Électrification du village à l'aide des panneaux solaires	Mise en place d'un champ semencier de manioc et de maïs de 5 ha	Acquisition de 02 motos tricycle pour évacuer les produits agricoles		Étude de faisabilité en vue de l'électrification du village à l'aide des panneaux solaires	1 500 000	Faciliter l'accès à l'énergie électrique
		1 000 000	10 000 000	8 000 000	35 000 000	25 000 000	15 000 000	3 000 000	2 000 000	44 800 000			
15	Simi 1	Electrification du village à l'aide des panneaux	Construction d'01 forage à Simi 1	Acquisition de 300 ruches modernes	Construction d'un foyer culturel	Construction d'un centre d'état civil secondaire	Acquisition de 02 charrues bovines	Construction d'01 magasin de stockage	Acquisition d'01 moulin communautaire		Étude de faisabilité en vue de l'électrification	1 500 000	Faciliter l'accès à l'énergie électrique

Plan Communal de Développement de Dir

N°	Village/ Espace urbain	RANG DES PROJETS SOCIAUX PRIORITAIRES					RANG DES PROJETS ECONOMIQUES PRIORITAIRES			TOTAL	LE PROJET PRIORITAIRE SELECTIONNE PAR CHAQUE VILLAGE				
		1er	2ème	3ème	4ème	5ème	1er	2ème	3ème		Intitulé du projet	Cout estimatif	Justification		
		solaires						des vivres secs	taire à écraser les céréales				ation du village à l'aide d'01 plaque solaire		e :
		15 000 000	8 000 000	5 000 000	10 000 000	5 000 000	2 000 000	25 000 000	3 000 000	59 500 000					
16	Mbigoro 1	Réhabilitation de 05 salles de classe à l'EP de Mbigoro 1	Construction de 01 forage à Mbigoro 1	Construction d'un pont sur la rivière Mbah	Construction et équipement de 01 foyer culturel communautaire	Electrification du village à l'aide d'01 plaque solaire	Mise en place d'un champ semencier de 3 ha de manioc et de maïs	Construction d'une case équipée de 02 moulins multi fonction à Mbigoro 1	Construction de 02 aires de séchage de 200 m2 à Mbigoro 1				Réhabilitation de 05 salles de classe à Mbigoro 1	7 000 000	Faciliter l'accès à une éducation de base de qualité
		7 000 000	8 000 000	30 000 000	10 000 000	15 000 000	2 500 000	3 000 000	4 000 000	36 500 000					
17	Mbigoro 2	Construction de 01 forage à Mbigoro 2	Construction d'une aire de séchage communautaire	Construction d'un centre artisanal	Electrification du village à l'aide des panneaux solaires	Construction et équipement d'une case communautaire	Construction d'un hangar de marché	Construction d'une case équipée de 02 moulins multifonction équipés à Mbigoro 2	Construction d'01 magasin de stockage des vivres secs				Construction de 01 forage à Mbigoro 2	8 000 000	Faciliter l'accès à l'eau potable
		8 000 000	2 000 000	20 000 000	15 000 000	10 000 000	7 000 000	3 000 000	20 000 000	56 500 000					
18	Boy Baya	Electrification du village à l'aide des panneaux solaires	Construction d'01 forage à Boy baya et dépannage du forage existant	Construction d'01 case communautaire à Boy Baya	Construction d'01 bloc de classe à l'EM	Aménagement de la piste Djerem kabawa-Boy baya (30 km)	Acquisition de 02 motos tricycle pour évacuer les produits agricoles	Acquisition de 02 moulins à écraser à Boy baya	Acquisition de 02 charrues bovines à Boybaya				Étude de faisabilité en vue de l'électrification du village à l'aide d'01 plaque solaire	1 500 000	Faciliter l'accès à l'énergie électrique
		15 000 000	8 500 000	10 000 000	20 000 000	50 000 000	2 000 000	3 000 000	2 000 000	48 500 000					
19		Construction	Construction	Construction	Réhabilitation	Électrification	Constructi	Acquisitio	Constructi				Constructi	22 000	Faciliter

Plan Communal de Développement de Dir

N°	Village/ Espace urbain	RANG DES PROJETS SOCIAUX PRIORITAIRES					RANG DES PROJETS ECONOMIQUES PRIORITAIRES			TOTAL	LE PROJET PRIORITAIRE SELECTIONNE PAR CHAQUE VILLAGE		
		1er	2ème	3ème	4ème	5ème	1er	2ème	3ème		Intitulé du projet	Cout estimatif	Justification
	Kalaldi	et équipement de 01 bloc de 02 salles de classe au CES de Kalaldi	d'une mini-adduction d'eau Kalaldi	et équipement d'un bloc de 02 salles de classe à l'EM de Kalaldi	n et équipement d'un bloc de 02 salles de classe à l'EM de Kalaldi	n du village par panneaux solaires	on d'un abattoir moderne à Kalaldi	n de 02 charrues bovines	on d'01 magasin de stockage des vivres secs		on et équipement de 01 bloc de 02 salles de classe au CES de Kalaldi	000	l'accès à une éducation de base de qualité
		22 000 000	50 000 000	21 000 000	10 000 000	15 000 000	10 000 000	2 000 000	25 000 000	100 600 000			
20	Bindiba	Construction d'01 bloc de 02 salles de classe à l'EM	Construction de 01 forage au CSI	Construction d'01 pont sur la rivière Mbah	Construction d'01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Bindiba	Construction d'01 CZV à Bindiba	Electrification du village à l'aide des panneaux solaires	Construction d'01 magasin de stockage des vivres secs	Mise en place d'01 champ fourrager de 5 ha		Construction et équipement d'01 bloc de 02 salles de classe à l'EM	20 000 000	Faciliter l'accès de la petite enfance à l'éducation
		20 000 000	8 000 000	30 000 000	17 800 000	7 000 000	15 000 000	25 000 000	4 000 000	83 800 000			
21	Gao	Construction de 01 forage à Gao	Construction et équipement d'01 foyer communautaire	Construction d'une aire de séchage Gao	Réalisation du zonage	Construction d'un bac de ruisselage de manioc à Gao	Acquisition de 02 charrues bovines	Electrification du village à l'aide des panneaux solaires	Acquisition de 02 moulins à transformer les céréales		Construction de 01 forage à Gao	8 000 000	Faciliter l'accès à l'eau potable
		8 000 000	10 000 000	2 000 000	8 000 000	10 000 000	2 000 000	15 000 000	3 000 000	50 300 000			
22	Gbinako	Aménagement de la route Kalaldi-Gbinako (9 km)	Construction 01 forage équipé d'une PMH à Gbinako	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Électrification du village à l'aide	Acquisition de 02 charrues bovines	Construction d'01 hangar de marché à Gbinako	Construction d'01 parc vaccino-gène à Gbinako	Construction d'une marre d'abreuvement		Étude de faisabilité en vue de l'aménagement de la route Kalaldi-Gbinako (15 km)	1 500 000	Faciliter l'évacuation des produits de la récolte
		15 000 000	8 000 000	17 800 000	1 500 000	2 500 000	7 000 000	3 000 000	3 000 000	52 300 000			
23	Salo	Construction	Construction	Construction	Réalisation	Construction	Mise en	Constructi	Acquisitio		Constructi	8 000	Faciliter

Plan Communal de Développement de Dir

N°	Village/ Espace urbain	RANG DES PROJETS SOCIAUX PRIORITAIRES					RANG DES PROJETS ECONOMIQUES PRIORITAIRES			TOTAL	LE PROJET PRIORITAIRE SELECTIONNE PAR CHAQUE VILLAGE		
		1er	2ème	3ème	4ème	5ème	1er	2ème	3ème		Intitulé du projet	Cout estimatif	Justification
		de 01 forage à Salo	d'01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Salo	et équipement d'01 case d'encadrement des personnes de troisième âge à Salo	du Zonage	d'une aire de séchage des produits	place d'un champ fourrager de 04 ha à Salo	on d'01 magasin de stockage des vivres secs	n de 02 moulins à transformer les céréales		on de 01 forage à Salo	000	l'accès à l'eau potable
		8 000 000	17 800 000	10 000 000	8 000 000	2 000 000	4 000 000	20 000 000	3 000 000	65 100 000			
24	Gazagazade	Construction et équipement de 02 salles de classe à l'EP	Construction d'01 forage équipé de PMH	Réalisation du zonage	Construction et équipement d'un foyer communautaire	Construction d'une aire de séchage du manioc et du maïs	Construction d'un hangar équipé de comptoirs au marché	Construction d'un magasin de stockage des vivres secs	Acquisition de 02 moulins multifonction		Construction de 02 salles de classe à l'EP	21 000 000	Faciliter l'accès à une éducation de qualité
		21 000 000	8 000 000	8 000 000	10 000 000	5 000 000	7 000 000	20 000 000	4 000 000	70 100 000			
25	Dobiri	Construction et équipement de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Dobiri	Construction 01 forage à Dobiri	Construction et équipement d'01 foyer communautaire	Réalisation du zonage	Aménagement d'une aire de jeux de football	Electrification du village à l'aide des panneaux solaires	Acquisition de 02 moulins à écraser à Dobiri	Construction d'01 magasin de stockage des vivres secs		Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Dobiri	21 000 000	Faciliter l'accès à une éducation de qualité
		21 000 000	8 000 000	10 000 000	8 000 000	3 000 000	15 000 000	3 000 000	20 000 000	63 600 000			
26	Beyala	Construction et équipement de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Construction d'un forage équipé de PMH	Construction et équipement d'une case communautaire de 05 machines à coudre	Construction d'une marre d'abreuvement	Electrification du village à l'aide des panneaux solaires	Acquisition de 01 moulin à écraser	Construction d'un magasin de stockage des vivres secs	Acquisition de 02 charrues bovines		Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	21 000 000	Faciliter l'accès à l'éducation
		21 000 000	8 000 000	25 000 000	30 000 000	1 500 000	3 000 000	20 000 000	2 000 000	77 600 000			
	Lamou	Electrification du village à l'aide des	Construction 01 forages à PMH	Construction de 01 bloc de 02 salles	Construction d'un bloc de 03 latrines à	Mise en place d'un verger des	Réalisation du zonage	Construction d'un hangar de	Acquisition de 02 charrues	Construction de 01 aire de séchage de	Electrification du village à	15 000 000	Faciliter l'accès à l'énergie

Plan Communal de Développement de Dir

N°	Village/ Espace urbain	RANG DES PROJETS SOCIAUX PRIORITAIRES					RANG DES PROJETS ECONOMIQUES PRIORITAIRES			TOTAL	LE PROJET PRIORITAIRE SELECTIONNE PAR CHAQUE VILLAGE		
		1er	2ème	3ème	4ème	5ème	1er	2ème	3ème		Intitulé du projet	Cout estimatif	Justification
		panneaux solaires		de classe à l'EP	l'EP	arbres fruitiers de 4 ha		marché	bovines	manioc et de maïs	l'aide des panneaux solaires		solaire
		15 000 000	8 000 000	16 000 000	2 500 000	4 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000	5 000 000			
27	Guizoré	Construction d'01 forage à Guizoré	Construction et équipement de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Électrification du village par panneaux solaires	Construction d'une aire de séchage de manioc et de maïs	Mise en place d'un espace vert	Construction d'un magasin de stockage des vivres secs	Acquisition de 02 charrues bovines	Acquisition de 01 moulin à écraser		Construction de 01 forage	8 000 000	Faciliter l'accès à l'eau potable
		8 000 000	21 000 000	15 000 000	4 000 000	4 000 000	20 000 000	2 000 000	3 000 000	211 500 000			
28	Kela Sami	Construction d'un de forage équipé d'une PMH au village (du côté de la chapelle)	Construction d'une case communautaire équipée de 05 machines à coudre	Construction et équipement d'01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	construction de 01 ouvrage de franchissement sur la rivière Aoudi	Electrification du village par panneaux solaires	Mise en place d'un champ semencier de manioc (05 ha)	Acquisition de 01 moulin à écraser	Acquisition de 02 charrues bovines		Construction d'un de forage équipé d'une PMH au village (du côté de la chapelle)	8 000 000	Faciliter l'accès à l'eau potable
		8 000 000	10 000 000	21 000 000	35 000 000	1 500 000	3 000 000	3 000 000	2 000 000	58 500 000			
29	Doua	Construction 01 forage	Aménagement de la route Doua-Kalaldi (9km)	Construction et équipement d'une case communautaire	Électrification du village par panneaux solaires	Construction de 02 aires de séchage des céréales	Mise en place d'un champ semencier de manioc 5 ha	Construction d'un parc vaccino-gène	Construction d'un magasin de stockage des vivres secs		Construction 01 forage	8 000 000	Faciliter l'accès à l'eau potable
		8 000 000	15 000 000	10 000 000	15 000 000	3 000 000	2 500 000	3 000 000	20 000 000	57 500 000			
30	Waah	Construction et équipement de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Construction d'un campement touristique à Waah	Reprofilage de la route Malingara-Waah (39km)	Construction et équipement d'un foyer communautaire	Étude de faisabilité en vue de l'électrification du village à l'aide d'01 plaque	Construction d'un magasin de stockage des vivres secs	Acquisition de 02 moulins à écraser	Mise en place d'un champ semencier de manioc de 5 ha		Construction et équipement de 01 bloc de 02 salles de classe à	21 000 000	Faciliter l'accès à l'eau potable

Plan Communal de Développement de Dir

N°	Village/ Espace urbain	RANG DES PROJETS SOCIAUX PRIORITAIRES					RANG DES PROJETS ECONOMIQUES PRIORITAIRES			TOTAL	LE PROJET PRIORITAIRE SELECTIONNE PAR CHAQUE VILLAGE		
		1er	2ème	3ème	4ème	5ème	1er	2ème	3ème		Intitulé du projet	Cout estimatif	Justification
						solaire							
		21 000 000	60 000 000	2 000 000	10 000 000	1 500 000	25 000 000	3 000 000	2 500 000	120 800 000			
31	Bagodo	Électrification du village par panneaux solaires	Construction et équipement d'une case pour encadrement des personnes vulnérables	Étude de faisabilité pour la réhabilitation de la station Scan water	Etudes de faisabilité pour la réhabilitation de 05 salles de classe à l'EP	Réfection du CSI de Bagodo	Construction de 10 boutiques au marché de Bagodo	Construction d'une ferme avicole de 500 poulets	Construction d'une boucherie moderne à Bagodo		Électrification du village par panneaux solaires	15 000 000	Faciliter l'accès à l'énergie électrique
		15 000 000	10 000 000	1 000 000	300 000	10 000 000	30 000 000	20 000 000	10 000 000	73 100 000			
32	Gbazer	Électrification du village par panneaux solaires	Construction d'une case communautaire équipée de 05 machines à coudre	Construction et équipement d'un foyer communautaire	Construction et équipement de 2salles de classe au CETIC	Construction d'un centre secondaire d'état civil	Mise en place d'un champ semencier de manioc de 5 ha	Acquisition de 02 charrues bovines	Mise en place d'un champ fourrager de 5 ha		Électrification du village par panneaux solaires	15 000 000	Faciliter l'accès à l'énergie électrique
		15 000 000	10 000 000	7 000 000	22 000 000	7 000 000	3 000 000	2 000 000	4 000 000	74 500 000			
33	Binmbapé	Construction 01 forage équipé de PMH	Électrification du village par panneaux solaires	Construction et équipement de 02 salles de classe à l'EP	Construction et équipement d'un foyer communautaire	Mise en place d'une forêt communautaire	Acquisition de 02 charrues bovines	Construction de 01 hangar équipé des comptoirs	Aménagement de la piste conduisant à la carrière de sable de la nationale N°6 à Maloko (6km)		Construction 01 forage équipé de PMH	8 000 000	Faciliter l'accès à l'eau potable
		8 500 000	15 000 000	21 000 000	10 000 000	20 000 000	2 000 000	25 000 000	10 000 000	67 300 000			
34	Raouzanam	Construction 01 forage équipé de PMH	Construction et équipement d'une case	Électrification du village à l'aide des panneaux sol	Construction d'une clôture autour de	Construction d'une case communautaire équipée	Mise en place d'un champ semencier	Construction d'un étang piscicole	Construction d'un magasin de stockage		Construction 01 forage	8 000 000	Faciliter l'accès à l'eau potable

Plan Communal de Développement de Dir

N°	Village/ Espace urbain	RANG DES PROJETS SOCIAUX PRIORITAIRES					RANG DES PROJETS ECONOMIQUES PRIORITAIRES			TOTAL	LE PROJET PRIORITAIRE SELECTIONNE PAR CHAQUE VILLAGE		
		1er	2ème	3ème	4ème	5ème	1er	2ème	3ème		Intitulé du projet	Cout estimatif	Justification
			communautaire	aires	l'EP	de 03 moulins multifonction	de manioc (5ha)	de 800 m²	des vivres secs				
		8 000 000	10 000 000	1 500 000	3 000 000	5 000 000	3 000 000	6 000 000	20 000 000	56 500 000			
35	Badi	Construction 01 forage équipé de PMH	Électrification du village par panneaux solaires	Acquisition de 5 charrues bovines	Construction d'une maison de la femme équipée de 5 machines à coudre	Construction de 01 aire de séchage de manioc et maïs	Mise en place d'un champ semencier de manioc (2ha)	Mise en place d'un champ fourrager (2ha)	Construction d'un magasin de stockage des vivres secs		Construction 01 forage équipé de PMH	8 000 000	Faciliter l'accès à l'eau potable
		8 000 000	1 500 000	2 500 000	15 000 000	2000000	3 000 000	4 000 000	20 000 000	56 000 000			
36	Matoko	Construction 01 forage équipé de PMH	Aménagement de la route Matoko-Waah (18km)	Construction d'une aire de séchage de manioc et de maïs	Construction d'un centre d'état civil secondaire	Construction d'un ouvrage de franchissement sur le fleuve Matoko	Mise en place d'un champ fourrager de 5ha	Acquisition de 02 moulins à écraser	Construction d'un hangar équipé de comptoirs		Construction 01 forage équipé de PMH	8 000 000	Faciliter l'accès à l'eau potable
		8 000 000	32 000 000	4 000 000	7 000 000	30 000 000	4 000 000	3 000 000	25 000 000	35 500 000			
37	MOINAM	Acquisition de 01 moulin	Construction et équipement de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Electrification du village à l'aide des panneaux solaires	Construction d'une maison de la femme et équipée de 5 machines à coudre	Acquisition de 500 ruches kenyanes et 30 équipements d'apiculture	Mise en place d'un champ semencier de manioc de 2 ha	Mise en place d'un champ fourrager de 5ha	Acquisition de 2 charrues bovines		Construction et équipement de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	21 000 000	
		3 000 000	21 000 000	15 000 000	12 000 000	4 000 000	3 000 000	3 000 000	2 000 000	45 400 000			
38	Samaki	Construction d'01 forage	Construction de 01 ouvrage de franchissement sur la rivière Kap	Acquisition de 300 ruches kenyanes et 20 équipements	Construction d'une aire de séchage	Construction et équipement d'un foyer communautaire	Acquisition de 05 charrues avec attelage complet	Construction d'un parc d'embouche bovine	Construction d'un magasin de stockage des vivres secs		Acquisition de 05 charrues avec attelage complet	6 000 000	Faciliter la réalisation des activités agricoles

Plan Communal de Développement de Dir

N°	Village/ Espace urbain	RANG DES PROJETS SOCIAUX PRIORITAIRES					RANG DES PROJETS ECONOMIQUES PRIORITAIRES			TOTAL	LE PROJET PRIORITAIRE SELECTIONNE PAR CHAQUE VILLAGE		
		1er	2ème	3ème	4ème	5ème	1er	2ème	3ème		Intitulé du projet	Cout estimatif	Justification
				d'apiculture									
		8 000 000	30 000 000	3 000 000	3 000 000	10 000 000	6 000 000	4 000 000	20 000 000	89 500 000			
39	Goro	Construction et équipement de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Acquisition de 3 charrues bovines	Acquisition de 02 moulins à écraser	Construction d'une case communautaire équipée de 5 machines à coudre	Electrification du village à l'aide des panneaux solaires	Construction d'un hangar de marché équipé de comptoirs	Construction d'une case équipée de 01 moulin multifonction	Acquisition de 2 charrues bovines avec atelage complet		Construction et équipement de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	21000000	Faciliter l'accès à l'éducation
		21 000 000	3 000 000	3 000 000	20 000 000	15 000 000	25 000 000	3 000 000	2 000 000	57 300 000			
40	Boforo	Construction 01 forage équipé de PMH	Construction et équipement de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Construction d'une aire de séchage	Construction et équipement d'une case communautaire	Construction d'une case équipée de 02 moulins multifonction	Construction d'un magasin de stockage des vivres secs	Mise en place d'un champ semencier de manioc de 5ha	Mise en place d'un champ fourrager (5ha)		Construction 01 forage équipé de PMH	8 000 000	Faciliter l'accès à l'eau potable
		8 000 000	21 000 000	5 000 000	10 000 000	3 000 000	25 000 000	3 000 000	4 000 000	67 800 000			
41	Sourma	Construction et équipement de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Construction 01 forage	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EM	Acquisition de 02 charrues complètes	Électrification du village par panneaux solaires	Construction d'un magasin de stockage des vivres secs	Construction d'un hangar de marché	Mise en place d'un champ semencier de 5ha de manioc et de maïs		Construction et équipement 01 bloc de 02 salles de classe à l'EM	21 000 000	Faciliter l'accès à l'éducation
		21 000 000	8 000 000	17 900 000	1 500 000	15 000 000	25 000 000	7 000 000	2 500 000	105 400 000			
42	Kounde	Construction et équipement d'un centre de formation aux petits métiers	Construction et équipement de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Electrification du village à l'aide des panneaux solaires	Construction d'un forage équipé de PMH	Construction et équipement d'une case communautaire équipée de 05 machines à	Construction et équipement d'une maison de la femme	Mise en place d'un champ fourrager de 5ha	Construction d'un magasin de stockage des vivres secs		Construction et équipement d'un centre de formation aux petits métiers	40 000 000	Permettre le développement socioéconomique des femmes

Plan Communal de Développement de Dir

N°	Village/ Espace urbain	RANG DES PROJETS SOCIAUX PRIORITAIRES					RANG DES PROJETS ECONOMIQUES PRIORITAIRES			TOTAL	LE PROJET PRIORITAIRE SELECTIONNE PAR CHAQUE VILLAGE		
		1er	2ème	3ème	4ème	5ème	1er	2ème	3ème		Intitulé du projet	Cout estimatif	Justification
						coudre							
		40 000 000	17 800 000	15 000 000	8 000 000	10 000 000	20 000 000	4 000 000	20 000 000	121 800 000			
43	Djerem Kabawa	Aménagement de la route Kabawa-boy baya (30km)	Construction et équipement de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Construction d'un forage équipé de PMH	Construction et équipement d'une case communautaire	Construction et équipement d'un foyer culturel	Acquisition de 2 charrues bovines	Construction d'un hangar de marché équipé de comptoirs	Acquisition de 03 motos tricycles et 10 porte-tout pour le transport du poisson		Aménagement de la route Kabawa-boy baya (30km)	50 000 000	Faciliter le déplacement des biens et des personnes
		50 000 000	21 000 000	8 000 000	5 000 000	15 000 000	2 000 000	25 000 000	3 000 000	102 800 000			
44	Wendoka	Construction 01 forage équipé de PMH	Electrification du village à l'aide des panneaux solaires	Construction d'une aire de séchage des cossettes de manioc	Construction et équipement d'une case communautaire équipée	Acquisition de 02 charrues bovines	Acquisition de 300 ruches modernes et 20 équipements de travail	Mise en place d'un champ fourrager (5ha)	Construction d'une case équipée de 02 moulins multifonction		Construction 01 forage	8 000 000	Faciliter l'accès à l'eau potable
		8 000 000	1 500 000	3 000 000	10 000 000	1 500 000	5 000 000	4 000 000	3 000 000	36 000 000		555 800 000	

V.2.2. Cadrage budgétaire sur la base des Comptes Administratifs (sur trois ans)

Sur la base des cinq derniers comptes administratifs (2014, 2015, 2016 et 2017) de la Commune de Dir, nous avons déterminé un cadrage budgétaire en vue de l'élaboration des projets prioritaires des programmes et actions de ladite Commune.

Tableau 55 : Investissements sur fonds sûrs des comptes administratifs des trois dernières années (2014, 2015, 2016 et 2017)

N°	EXERCICES	TOTAL INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT SUR FONDS SÛRS
1.	2014	104 637 928	37 000 000
2.	2015	113 930 609	27 735 524
3.	2016	130 449 188	58 624 908
4.	2017	174 669 749	38 305 379
TOTAL		523 687 474	161 665 811

Source : Comptes administratifs 2014, 2015, 2016, 2017

- La capacité annuelle moyenne de mobilisation des recettes d'investissements sera de :

$$161665811/4 = 40\,416\,453 \text{ FCFA}$$

- La capacité annuelle de financement des investissements de la Commune = **40 416 453 FCFA + 100 000 000 FCFA (MINDDEVEL) + 27 000 000 (Entretien routier BIP) = 167 416 453 FCFA**

- Les éléments qui vont nous conduire à calculer les ressources sûres mobilisables sur 05 ans sont :

- **40 416 453 X 5 = 202 082 265 FCFA Fonds propres pour investissement sur 5 ans ;**
- **100 000 000 X 4 = 400 000 000 MINDDEVEL pour les 04 prochaines années;**
- **27 000 000 X 4 = 108 000 000 FCFA BIP MINTP pour entretien routes communales pour les 04 prochaines années ;**
- **5 570 655 conventions signées avec le MINFOF ;**
- **72 000 000 conventions signées avec le FEICOM ;**
- **67 452 288 conventions signées avec le PNDP ;**
- **48 666 666 montants attendus de la Dotation Générale des Investissements (DGI) ;**
- **21 000 000 reliquats du PNDP ;**
- **50 000 000 Fonds routier destiné au cantonnement de la nationale N°6 en 2019 ;**
- **203 118 000 BIP 2019.**

En définitive, les ressources sûres mobilisables sur 05 ans = 202 082 265 FCFA + 400 000 000 FCFA + 5 570 655 FCFA + 72 000 000 FCFA + 67 452 288 FCFA + 48 666 666 FCFA + 21 000 000 FCFA + 203 118 000 FCFA + 50 000 000 FCFA = 1 171 889 874 FCFA.

V.2.3. Ranking des villages et quartiers/ordre de financement des villages.

N°	VILLAGE/QUARTIER	POPULATIONS
1.	Tomedo	1378
2.	Pangara 4	624
3.	Doua	2568
4.	Dir: Borguene	833
5.	Waah	2612
6.	Pangara III	524
7.	Guizoré	1122
8.	Gazagazade	232
9.	Djeremkabawa	1065
10.	Gbinako	1005
11.	Beyala	364
12.	Mbigoro 2	351
13.	Kofa	101
14.	Bekaziki	1527
15.	Dir: Joli soir	851
16.	Simi II	1370
17.	Moinam	177
18.	Kounde	1246
19.	Gbezah	352
20.	Badi	172
21.	Goro	2320
22.	MbinMbappe	1660
23.	Simi I	201
24.	Gbazer	3413
25.	Dir: Borwara	1502
26.	Boforo	2242
27.	Kalaldi	3887
28.	Bagodo	2538
29.	Mbella	1822
30.	Boybaya	1639
31.	Gbago	319
32.	Kelasami	3214
33.	Raouzanam	774
34.	Dir: Dobougou	1098
35.	Sourma	1163
36.	Malingara	398
37.	Lamou	983
38.	Salo	301
39.	Wendoka	1035
40.	Dobiri	863
41.	Bindiba	5481
42.	Batouapangar	1322
43.	Gao	762
44.	DIR: Tenah	180
45.	Gbema	802
46.	Dir: quartier Yayouwe	756
47.	Samaki	345
48.	Matoko	922

Plan Communal de Développement de Dir

N°	VILLAGE/QUARTIER	POPULATIONS
49.	Mbigoro 1	973
50.	Dir: Dadi	1771
51.	Dir: Kontcha	1538

V.2.4. Détermination du niveau d'accès aux services sociaux de base

Tableau 56 : Situation initiale des indicateurs d'accès à certains services socioéconomiques de base

PROGRAMME	SECTEUR	SOUS-SECTEUR	FORMULATION DE L'INDICATEUR	VALEUR DE REFERENCE
AMELIORATION DE L'OFFRE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE	EDUCATION DE BASE	MATERNELLE	Taux de scolarisation	8,25%
			Taux de couverture en salles de classe	13%
			Taux d'accès à une place assise (chaises pour enfants)	19,35%
			Taux d'accès à petite table à la maternelle	16,09%
			Taux d'encadrement des enfants	56,25%
		PRIMAIRE	Taux de scolarisation	51,40%
			Taux de couverture en salles de classe	27,30%
			Taux d'accès à une place assise (table-bancs)	26,56%
			Taux d'encadrement des enfants	25,15%
			ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	Taux de scolarisation
	Taux de couverture en salles de classe	44%		
	Taux d'accès à une place assise (table-bancs)	19,83%		
	Taux d'encadrement des élèves	56,09%		
	EAU ET ENERGIE		Taux d'accès à l'eau potable	18,81%
			Taux de couverture en COGE fonctionnel	75,34%
	SANTE PUBLIQUE		Taux de couverture en formations sanitaires	83,33%
			Taux de couverture en bâtiments	45,45%
			Taux de couverture en Médecins	33,33%
			Taux de couverture en IDE	50%
			Taux de couverture en Aides Soignants	30,76%
		Taux de couverture en Laborantins	20%	
HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN		Taux de couverture en routes secondaires dans la	54,95%	

Plan Communal de Développement de Dir

PROGRAMME	SECTEUR	SOUS-SECTEUR	FORMULATION DE L'INDICATEUR	VALEUR DE REFERENCE	
			ville de Dir		
PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	COMMERCE		Taux de couverture en infrastructures marchandes dans les marchés existants	42,86%	
			Taux de couverture en routes communales carrossables	64,53%	
	TRAVAUX PUBLICS		Taux de couverture en ouvrages de franchissement	75%	
		ELEVAGE, PÊCHE ET INDUSTRIES ANIMALES		Taux de couverture en boucherie	12,25%
				Taux d'aménagement des étangs piscicoles	0%
		Taux de couverture en champs fourragers	5,40%		
	AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL		Taux de couverture en cases communautaires	9,09%	
			Taux de couverture visé en magasins de stockage	7,14%	

V.2.6. Ressources mobilisables et échéances**Tableau 57 : Ressources mobilisables de la commune de Dir**

Ressources	Montant (en FCFA)	Echéances	Observations
Fonds propres	202 082 265	2023	
MINDDEVEL	400 000 000	2023	Chaque année le MINDDEVEL alloue 100 000 000 aux Communes destinés aux investissements
BIP MINTP	108 000 000	2023	Chaque année le MINTP affecte 27 000 000 FCFA aux Communes pour l'entretien routier
BIP 2019	203 118 000	2019	
Convention FEICOM	72 000 000	2019	
Convention MINFOF	5 570 655	2019	
Convention PNDP	67 452 288	2019	
DGI	48 666 666	2019	
TOTAL	1 177 870 287		

V.3 Planification stratégique

V.3.1 Élaboration des projets prioritaires des actions sur 05 ans.

Grâce au ranking des villages et la matrice de synthèse des idées des projets prioritaires de la Commune, le classement de financement des villages pour les cinq prochaines années a été fait par les conseillers en plénière lors de l'atelier de planification.

Tableau 58 : Classement des projets prioritaires des programmes du plan quinquennal

Source	Village	Microprojet	Coût	Coût cumulé	Secteur	Nature des projets	Etapes du plan
BIP 2019	Gbeza	Construction d'une salle de classe au CPC	8 000 000	8 000 000	Education de base	S	ANNEE 1
BIP 2019	Mbigoro II	Construction d'une salle de classe au CPC	8 000 000	16 000 000	Education de base	S	
BIP 2019	Kela Sami	Equipement du CPC	500 000	16 500 000	Education de base	S	
BIP 2019	Mbigoro II	Equipement du CPC	500 000	17 000 000	Education de base	S	
BIP 2019	Kela Sami	Construction d'une salle de classe au CPC	8 000 000	25 000 000	Education de base	S	
BIP 2019	Gbeza	Equipement CPC	500 000	25 500 000	Education de base	S	
BIP 2019	Dir	Equipement en table-bancs (44) et bureau de maître (02) à l'EP groupe I	1 570 000	27 070 000	Education de base	S	
BIP 2019	Dir	Fabrication des table-bancs (90) pour les écoles publiques de la Commune de Dir	2 700 000	29 770 000	Education de base	S	
BIP 2019	Sourma	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP	18 000 000	47 770 000	Education de base	S	
BIP 2019	Sourma	Equipement en table-bancs (44) et bureau de maître (02) à l'EP	1 570 000	49 340 000	Education de base	S	
BIP 2019	Dir	Construction d'un bloc de deux salles de classe	18 000 000	67 340 000	Education de base	S	
BIP 2019	Dir	Construction de la case de passage	15 860 000	83 200 000	Arts et culture	S	
BIP 2019	Salo	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP	18 000 000	101 200 000	Education de base	S	
BIP 2019	Boybaya	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP	18 000 000	119 200 000	Education de base	S	
BIP 2019	Boybaya	Equipement en table-bancs (44) et bureau de maître (02) à l'EP	1 570 000	120 770 000	Education de base	S	
BIP 2019	Dir	Construction d'une tribune à la place des fêtes	25 000 000	145 770 000	Arts et culture	CU	
BIP 2019	Badjer	Construction d'une boucherie	10 000 000	155 770 000	Elevage, pêche et industries animales	E	
BIP 2019	Bagodo	Construction d'une boucherie	10 000 000	165 770 000	Elevage, pêche et industries animales	E	
BIP 2019	Salo	Equipement en table-bancs (44) et bureau de maître (02)	1 570 000	167 340 000	Education de base	S	

Plan Communal de Développement de Dir

Source	Village	Microprojet	Coût	Coût cumulé	Secteur	Nature des projets	Etapes du plan
BIP 2019		Réhabilitation des routes communales	27 778 000	195 118 000	Travaux publics	E	
BIP 2019	Malingara	Appui financier aux initiatives locales de développement pour le compte de SOCAPAF	3 000 000	198 118 000	Agriculture et développement rural	E	
BIP 2019	Dir	Appui financier aux initiatives locales de développement pour le compte de SAA SEE	3 000 000	201 118 000	Agriculture et développement rural	E	
FEICOM	Mbigoro I	Construction d'un bloc de deux salles de classe avec blocs latrines de 6 compartiments	23 000 000	224 118 000	Education de base	S	
FEICOM	Boforo	Construction d'un bloc de deux salles de classe avec blocs latrines de 6 compartiments	23 000 000	247 118 000	Education de base	S	
FEICOM	Mbigoro I	Equipped des salles de classe en 60 table-bancs et bureaux des maîtres	2 000 000	249 118 000	Education de base	S	
FEICOM	Boforo	Equipped des salles de classe en 60 table-bancs et bureaux des maîtres	2 000 000	251 118 000	Education de base	S	
FEICOM	Boforo	Construction d'un forage	10 000 000	261 118 000	Eau et énergie	S	
FEICOM	Mbigoro I	Construction d'un forage	10 000 000	271 118 000	Eau et énergie	S	
PNDP	Koundé, Sourma-Raouzana m, Batoua Pangar, Kéla Sami	Construction des étangs piscicoles	42 452 288	313 570 288	Elevage, pêche et industries animales	E	
PNDP	Commune	Entretien des ouvrages hydrauliques	2 000 000	315 570 288	Eau et énergie	S	
Fonds propres	Dir	Construction d'un bloc de deux salles de classe et équipement en table-bancs au lycée de Dir	21 000 000	336 570 288	Education de base	S	
MINFOF	Ville de Dir	Reboisement de la ville de Dir	5 000 000	341 570 288	Forêt et faune	EN	
Fonds propres	Ville de Dir	Equipped des services de la Commune en 6 ordinateurs	6 000 000	347 570 288	Institution communale	GA	
Fonds propres	Ville de Dir	Etude de faisabilité en vue de la réalisation d'une adduction d'eau dans la ville de Dir	2 000 000	349 570 288	Eau et énergie	GA	
Fonds propres	Ville de Dir	Etude de faisabilité pour le lotissement à Mbizarandé	5 000 000	354 570 288	Domaines et affaires foncières	GA	
Fonds propres	Ville de Dir	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le tronçon National N°6-Plateau (site Hôtel de ville)	1 900 000	356 470 288	Habitat et développement urbain	GA	
Fonds propres	Ville de Dir	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement à partir du centre ville-nouveau site hôtel de ville	1 900 000	358 370 288	Habitat et développement urbain	GA	
Fonds propres	Ville de Dir	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un complexe hôtelier	1 000 000	359 370 288	Tourisme et loisirs	GA	
Fonds propres	Ville de Dir	Etude de faisabilité pour la construction d'un marché moderne	1 000 000	360 370 288	Commerce	GA	

Plan Communal de Développement de Dir

Source	Village	Microprojet	Coût	Coût cumulé	Secteur	Nature des projets	Etapes du plan
Fonds propres	Ville de Dir	Etude de faisabilité en vue de la construction de 20 logements sociaux	1 000 000	361 370 288	Habitat et développement urbain	GA	
Fonds propres	Doua	Construction d'un forage	8 000 000	369 370 288	Eau et énergie	S	
Fonds propres	Pangara 3	Construction d'un forage	8 000 000	377 370 288	Eau et énergie	S	
Fonds propres	Guizoré	Construction d'un forage	8 000 000	385 370 288	Eau et énergie	S	
Fonds propres	Djerem Kabawa	Etude de faisabilité pour l'aménagement de la route Djerem Kabawa-Boybaya longue de 30 km	1 300 000	386 670 288	Travaux publics	GA	
Fonds propres	Gbinako	Etude de faisabilité pour l'aménagement de la route Gbinako-Kalaldi longue de 15 km	1 300 000	387 970 288	Travaux publics	GA	
Fonds propres	Mbigoro 2	Construction d'un forage	8 000 000	395 970 288	Eau et énergie	S	
DGI	Lamidat Dir	Construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine	8 333 333	404 303 621	Eau et énergie	S	
DGI	Quartier Yerima Dir	Construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine	8 333 333	412 636 954	Eau et énergie	S	
DGI	Wendooka	Construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine	8 333 333	420 970 287	Eau et énergie	S	
DGI	Doua	Construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine	8 500 000	429 470 287	Eau et énergie	S	
DGI	Binmbapé	Construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine	8 500 000	437 970 287	Eau et énergie	S	
DGI	Dir	Construction bloc maternité au CMA	20 300 000	458 270 287	Santé publique	S	
Fonds routier	Commune	Travaux de cantonnement de la nationale N°6	50 000 000	508 270 287	Travaux publics	E	
SOUS-TOTAL ANNEE 1			508 270 287				
MINDDEV EL	Ville de Dir	Construction de deux ouvrages de franchissement sur le tronçon CMA-Joli soir	30 000 000	538 270 287	Habitat et développement urbain	E	ANNEE 2
MINDDEV EL	Ville de Dir	Construction du CMPJ	40 000 000	578 270 287	Jeunesse et éducation civique	J	
Fonds propres	Simi II	Réhabilitation du forage	500 000	578 770 287	Eau et énergie	S	
MINDDEV EL	Koundé	Construction et équipement d'une case communautaire	30 000 000	608 770 287	Promotion de la femme et de la famille	S	
Fonds propres	Dir	Construction de 2 blocs de 5 boutiques chacun	25 000 000	633 770 287	Commerce	E	
Fonds propres	Waah	Mise en place d'un champ semencier de manioc de 5 ha	2 000 000	635 770 287	Agriculture et développement rural	E	
Fonds propres	Djerem Kabawa	Réhabilitation du forage	500 000	636 270 287	Eau et énergie	S	

Plan Communal de Développement de Dir

Source	Village	Microprojet	Coût	Coût cumulé	Secteur	Nature des projets	Etapas du plan
Fonds propres	Pangara 4	Construction d'un forage à l'école publique de Pangara 4	8 000 000	644 270 287	Education de base	S	
Fonds propres	Commune	Equiperment de 120 table-bancs pour les établissements scolaires de la Commune	4 400 000	648 670 287	Education de base	S	
BIP MINTP	Commune	Réhabilitation des routes communales	27 000 000	675 670 287	Travaux publics	E	
SOUS-TOTAL ANNEE 2			167 400 000				
MINDDEV EL	Ville de Dir	Equiperment du CMPJ de Dir	20 000 000	695 670 287	Commerce	J	ANNEE 3
MINDDEV EL	Kalaldi	Construction d'un magasin de stockage des vivres secs d'une capacité de 200 tonnes	25 000 000	720 670 287	Agriculture et développement rural	E	
MINDDEV EL	Kofa	Construction d'un forage	8 000 000	728 670 287	Eau et énergie	S	
MINDDEV EL	Badi	Construction d'un forage	8 000 000	736 670 287	Eau et énergie	S	
Fonds propres	Bagodo	Réfection de 05 salles de classe à l'EP de Bagodo	9 900 000	746 570 287	Education de base	S	
MINDDEV EL	Mbella	Construction et équipement d'un bloc de deux salles de classe avec bureau du Directeur	23 000 000	769 570 287	Education de base	S	
MINDDEV EL	Boybaya	Construction d'un forage	8 000 000	777 570 287	Eau et énergie	S	
MINDDEV EL	Gbago	Construction d'un forage	8 000 000	785 570 287	Eau et énergie	S	
Fonds propres	Kela Sami	Construction d'un forage	8 000 000	793 570 287	Eau et énergie	S	
Fonds propres	Lamou	Acquisition de 02 charrues avec attelage complet	1 500 000	795 070 287	Agriculture et développement rural	E	
Fonds propres	Pangara 4	Construction et équipement d'un bloc de deux salles de classe	21 000 000	816 070 287	Education de base	S	
BIP MINTP	Commune	Réhabilitation des routes communales	27 000 000	843 070 287	Travaux publics	E	
SOUS-TOTAL ANNEE 3			167 400 000				
MINDDEV EL	Bindiba	Construction d'un hangar équipé des comptoirs au marché	25 000 000	868 070 287	Commerce	E	ANNEE 4
MINDDEV EL	Tomedo	Construction et équipement d'un bloc de deux salles de classe	21 000 000	889 070 287	Education de base	S	
Fonds propres	Kela Sami	Construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine	8 000 000	897 070 287	Eau et énergie	S	
Fonds propres	Waah	Construction et équipement d'un bloc de deux salles de classe plus bureaux maîtres	21 000 000	918 070 287	Education de base	S	
Fonds propres	Mbinpapé	Construction d'un forage	8 000 000	926 070 287	Eau et énergie	S	
Fonds propres	Gao	Construction d'un bloc de trois latrines à l'EP de Gao	3 400 000	929 470 287	Education de base	S	

Plan Communal de Développement de Dir

Source	Village	Microprojet	Coût	Coût cumulé	Secteur	Nature des projets	Etapes du plan
MINDDEV EL	Dir	Organisation d'un festival annuel des arts et de la culture	5 000 000	934 470 287	Arts et culture	CU	
MINDDEV EL	Dir	Construction d'un monument historique	5 000 000	939 470 287	Arts et culture	CU	
MINDDEV EL	Dir	Construction d'une plate forme multi-sports (terrain de volley-ball, terrain de basket-ball, terrains de hand-ball, terrains de lawn tennis) de proximité	44 000 000	983 470 287	Sports et éducation physique	Sp	
BIP MINTP	Commune	Réhabilitation des routes communales	27 000 000	1 010 470 287	Travaux publics	E	
SOUS-TOTAL ANNEE 4			167 400 000				
Fonds propres	Ville de Dir	Aménagement de la route CMA-Joli soir longue de 2 km	10 000 000	1 020 470 287	Habitat et développement urbain	E	ANNEE 5
MINDDEV EL	Ville de Dir	Construction d'un magasin de stockage des vivres secs d'une capacité de 300 tonnes	25 000 000	1 045 470 287	Agriculture et développement rural	E	
Fonds propres	Boforo	Construction d'un forage	8 000 000	1 053 470 287	Eau et énergie	S	
Fonds propres	Mbigoro 1	Réhabilitation de 05 salles de classe	7 000 000	1 060 470 287	Education de base	S	
MINDDEV EL	Bindiba	Construction et équipement d'un bloc maternel à l'EM de Bindiba	30 000 000	1 090 470 287	Education de base	S	
Fonds propres	Kofa	Construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine	8 000 000	1 098 470 287	Education de base	S	
Fonds propres	Bagodo	Etude de faisabilité en vue de la réfection du CSI de Bagodo	500 000	1 098 970 287	Santé publique	GA	
Fonds propres	Waah	Etude de faisabilité en vue de l'aménagement de la route Malingara-Waah longue de 39 km	1 900 000	1 100 870 287	Travaux publics	GA	
Fonds propres	Boforo	Construction de 04 aires de séchage de cossettes de manioc	5 000 000	1 105 870 287	Agriculture et développement rural	E	
MINDDEV EL	Dir	Construction et équipement d'un musée d'arts et de la culture à Dir	45 000 000	1 150 870 287	Arts et culture	CU	
BIP MINTP	Commune	Réhabilitation des routes communales	27 000 000	1 177 870 287	Travaux publics	E	
SOUS-TOTAL ANNEE 5			167 400 000				
			1 177 870 287				

NB : E = Economique ; S = Social; SP = Sport ; EN= Environnemental et CU = Culturel ; GA = Gouvernance et Administrations locales

5.3.1.1 Présentation des projets prioritaires du programme amélioration de l'offre des services sociaux de base.

Pour les cinq prochaines années, la Commune de Dir attend améliorer les conditions de vie de ses populations à travers les projets sociaux suivants :

Plan Communal de Développement de Dir

Tableau 59 : Projets prioritaires du programme d'amélioration des services sociaux de base

PROGRAMME 1 : AMELIORATION DE L'OFFRE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE															
Objectif : Améliorer l'offre des services sociaux de base															
Indicateur : Taux d'amélioration global des services sociaux dans la Commune de Dir															
Action 1 (Secteur Education de base) : Amélioration de l'accès à l'éducation de base de qualité															
Objectif 1: Faire passer de 13 à 38% le taux de couverture en salles de classe au niveau des écoles maternelles d'ici 2023															
Indicateur : Taux de couverture en salle de classe au niveau de la maternelle															
Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
1.1.1. Construction d'une salle de classe au CPC	Gbeza	Nbre de salles de classe construite	PV de réception	Commune	01	8 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.2. Construction salle de classe au CPC	Mbigoro II	Nbre de salle de classes construite	PV de réception	Commune	01	8 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.3. Construction salle de classe au CPC	Kela Sami	Nbre de salles de classe construite	PV de réception	Commune	01	8 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.4. Construction bloc maternel à l'EM	Bindiba	Nbre de blocs maternel construit	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	01	28 000 000	Financement sur fonds propres
Objectif 2 : Faire passer de 19,35 à 29,65% le taux d'équipement en chaises pour enfant dans les écoles maternelles de la Commune de Dir d'ici 2023															
Indicateur : Taux d'accès à une place assise à la maternelle															
Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
1.1.5. Equipement du CPC	Kela Sami	Nbre de petites chaises installées	PV de réception	Commune	40 chaises pour enfants	300 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.6. Equipement du CPC	Mbigoro II	Nbre de petites chaises installées	PV de réception	Commune	40 chaises pour enfants	300 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP

Plan Communal de Développement de Dir

1.1.7. Equipement CPC	Gbeza	Nbre de petites chaises installées	PV de réception	Commune	40 chaises pour enfants	300 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.8. Equipement de l'EM	Bindiba	Nbre de petites chaises installées	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	100 petites chaises	1 500 000	Financement sur fonds propres

Objectif 3 : Porter de 16,09% à 23,32% le taux d'équipement en petite-tables pour enfants au niveau maternel d'ici 2023

Indicateur : Taux d'accès à une tablette à la maternelle

1.1.10. Equipement du CPC	Kela Sami	Nbre de petites tables installées	PV de réception	Commune	05 petites tables	200 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.11. Equipement du CPC	Mbigoro II	Nbre de petites tables installées	PV de réception	Commune	05 petites tables	200 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.12. Equipement du CPC	Gbeza	Nbre de petites tables installées	PV de réception	Commune	05 t petites tables	200 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.13. Equipement de l'EM	Bindiba	Nbre de petites tables installées	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	30 tablettes	500 000	Financement sur fonds propres

Objectif 4: Faire passer de 27,30 à 41,06% le taux de couverture en salles de classe au niveau du primaire d'ici 2023

Indicateur : Taux de couverture en salle de classe au niveau du primaire

Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
1.1.14. Construction bloc salles de classe à l'EP	Sourma	Nbre des salles de classe construites	PV de réception	Commune	01 bloc de 02 salles de classe	18 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.15. Construction d'un bloc de deux salles de classe	Dir	Nbre des salles de classe construites	PV de réception	Commune	01 bloc de 02 salles de classe	18 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.16. Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP	Salo	Nbre des salles de classe construites	PV de réception	Commune	01 bloc de 02 salles de classe	18 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.17. Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP	Boybaya	Nbre des salles de classe construites	PV de réception	Commune	01 bloc de 02 salles de classe	18 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP

Plan Communal de Développement de Dir

1.1.18. Construction bloc de salles de classe avec blocs latrines	Mbigoro I	Nbre des salles de classe construites avec bloc latrines	PV de réception	Commune	- 02 salles de classe - 06 latrines	23 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement FEICOM
1.1.19. Construction bloc de salles de classe avec blocs latrines	Boforo	Nbre des salles de classe construites avec bloc latrines	PV de réception	Commune	- 02 salles de classe - 06 latrines	23 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement FEICOM
1.1.20. Construction d'un bloc de deux salles de classe et équipement en table-bancs plus bureau maîtres	EP Pangara 4	Nbre des salles de classe construites	PV de réception	Commune	00	00	00	00	01 bloc de 02 salles de classe	18 000 000	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
1.1.21. Construction et équipement d'un bloc de deux salles de classe avec bureau du Directeur	EP Mbella	- Nbre des salles de classe construites - Nbre bureau Directeur construit	PV de réception	Commune	00	00	00	00	- 01 bloc de 02 salles de classe - 01 bureau Directeur	20 000 000	00	00	00	00	00	MINDDEVEL
1.1.22. Réhabilitation des salles de classe	EP Bagodo	Nbre de salles de classe réhabilitées	PV de réception	Commune	00	00	00	00	05 salles de classe réhabilitées	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
1.1.23. Construction d'un bloc de deux salles de classe et équipement en table-bancs plus bureau maîtres	EP Tomedo	Nbre des salles de classe construites	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	01 bloc de 02 salles de classe	18 000 000	00	00	00	MINDDEVEL
1.1.24. Construction d'un bloc de deux salles de classe et équipement en table-bancs et bureaux maîtres	EP Waah	Nbre des salles de classe construites	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	01 bloc de 02 salles de classe	18 000 000	00	00	00	Financement sur fonds propres
1.1.25. Réhabilitation salles de classe	EP Mbigoro 1	Nbre de salles de classe réhabilitées	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	05 salles de classe réhabilitées	7 000 000	00	Financement sur fonds propres

Plan Communal de Développement de Dir

Objectif 5: Faire passer de 26,56 à 35,99% le taux d'équipement en table-bancs au sein des écoles primaires d'ici 2023

Indicateur : Taux d'accès à une place assise au niveau du primaire

1.1.26. Equipement en table-bancs et bureau de maître	EP Salo	Nbre de table-bancs et bureau de maître disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	- 44 table-bancs - 02 chaises et 02 tables pour bureaux Maîtres	1 570 000	00	00	00	00	00	00	00	00	BIP
1.1.27. Equipement en table-bancs et bureau de maître	EP Boybaya	Nbre de table-bancs et bureau de maître disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	- 44 table-bancs - 02 chaises et 02 tables pour bureaux Maîtres	1 570 000	00	00	00	00	00	00	00	00	BIP
1.1.28. Equipement en table-bancs et bureau de maître	EP Groupe 1 Dir	Nbre de table-bancs et bureau de maître disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	- 44 table-bancs - 02 chaises et 02 tables pour bureaux Maîtres	1 570 000	00	00	00	00	00	00	00	00	BIP
1.1.29. Fabrication des table-bancs pour les écoles publiques	Commune	Nbre de table-bancs disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	90 table-bancs	2 700 000	00	00	00	00	00	00	00	00	BIP
1.1.30. Equipement des salles de classe en table-bancs et bureaux des maîtres	EP Mbigoro I	Nbre de table-bancs et bureau de maître disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	- 60 table-bancs - 02 chaises et 02 tables pour bureaux Maîtres	2 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres

Plan Communal de Développement de Dir

1.1.32. Equipement des salles de classe en table-bancs et bureaux des maîtres	EP Boforo	Nbre de table-bancs et bureau de maître disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	- 60 table-bancs - 02 chaises et 02 tables pour bureaux Maîtres	2 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
1.1.33. Equipement des salles de classe en table-bancs	Commune	Nbre de table-bancs disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	00	00	120 table-bancs	4 400 000	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
1.1.34. Equipement des salles de classe en table-bancs et bureaux des maîtres	EP Mbella	Nbre de table-bancs et bureau de maître disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	00	00	00	00	- 60 table-bancs - 02 chaises et 02 tables pour bureaux Maîtres	3 000 000	00	00	00	00	MINDDEVEL
1.1.35. Equipement des salles de classe en table-bancs et bureaux des maîtres	EP Pangara 4	Nbre de table-bancs et bureau de maître disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	00	00	00	00	- 60 table-bancs - 02 chaises et 02 tables pour bureaux Maîtres	3 000 000	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
1.1.36. Equipement des salles de classe en table-bancs et bureaux des maîtres	EP Tomedo	Nbre de table-bancs et bureau de maître disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	- 60 table-bancs - 02 chaises et 02 tables pour bureaux Maîtres	3 000 000	00	00	MINDDEVEL
1.1.37. Equipement des salles de classe en table-bancs et bureaux des maîtres	EP Waah	Nbre de table-bancs et bureau de maître disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	- 60 table-bancs - 02 chaises et 02 tables pour bureaux	3 000 000	00	00	Financement sur fonds propres

Plan Communal de Développement de Dir

												Maîtres					
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---------	--	--	--	--	--

Objectif : Améliorer le taux d'accès aux latrines dans les écoles primaires de la Commune de Dir

Indicateur : Taux d'accès aux latrines

1.1.38. Construction bloc latrines	EP Gao	Nombre des latrines construites	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	00	03	3 000 000	00	00	Financement sur fonds propres
------------------------------------	--------	---------------------------------	-----------------	---------	----	----	----	----	----	----	----	----	-----------	----	----	-------------------------------

Action 2 (Enseignements secondaires) : Amélioration à l'accès aux enseignements secondaires de qualité

Objectif 1: Améliorer de 7,14% le taux de couverture en salles de classe dans les établissements secondaires de la Commune de Dir d'ici 2023

Indicateur : Taux de couverture en salles de classe au secondaire

1.2.1. Construction bloc de salles de classe	Lycée de Dir	Nbre de salles de classe construites	PV de réception	Commune	01 bloc de 02 salles de classe	19 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
--	--------------	--------------------------------------	-----------------	---------	--------------------------------	------------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-------------------------------

Objectif 2: améliorer de 4,30 % le taux d'équipement en tables bancs au sein des établissements secondaire de la Commune de Dir d'ici 2023

Indicateur : Taux d'accès à une place assise au secondaire

1.2.2. Equipement des salles de classe	Lycée de Dir	Nbre de table-bancs disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	60 table-bancs	2 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
--	--------------	--	-----------------	---------	----------------	-----------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-------------------------------

Action 3 (Secteur Eau et énergie : sous secteur Eau): Amélioration de l'accès des populations à l'eau potable

Objectif : Faire passer de 18,81 à 27,17% le taux d'accès des populations à l'eau potable d'ici 2023

Indicateur : Taux d'accès des populations à l'eau potable

Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
1.3.1. Construction forage équipé de PMH	Boforo	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	01	10 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement FEICOM
1.3.2. Construction forage équipé de PMH	Mbigoro I	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	01	10 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement FEICOM

Plan Communal de Développement de Dir

1.3.3. Entretien des ouvrages hydrauliques	Commune	Nbre de forages entretenus	PV de réception	Commune		2 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement PNDP
1.3.4. Construction forage équipé de PMH	Doua	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	01	8 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propre
1.3.5. Construction forage équipé de PMH	Pangara 3	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	01	8 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propre
1.3.6. Construction forage équipé de PMH	Guizoré	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	01	8 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propre
1.3.7. Construction forage équipé de PMH	Lamidat Dir	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	01	8 333 333	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement Dotation Générale de la décentralisation
1.3.8. Construction forage équipé de PMH	Quartier Yerima Dir	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	01	8 333 333	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement Dotation Générale de la décentralisation
1.3.9. Construction forage équipé de PMH	Wendooka	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	01	8 333 333	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement Dotation Générale de la décentralisation
1.3.10. Construction forage équipé de PMH	Gazagazade	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	01	8 333 333	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement Dotation Générale de la décentralisation
1.3.11. Construction forage équipé de PMH	Binmbapé	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	01	8 333 333	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement Dotation Générale de la décentralisation
1.3.12. Construction forage équipé de PMH	Kofa	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	00	00	01	8 000 000	00	00	00	00	00	00	MINDEVEL
1.3.13. Réhabilitation du forage	Simi II	Nbre de forage réhabilité	PV de réception	Commune	00	00	01	500 000	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propre
1.3.14. Construction forage équipé de PMH	Badi	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	00	00	01	8 000 000	00	00	00	00	00	00	MINDEVEL

Plan Communal de Développement de Dir

1.3.15. Construction forage équipé de PMH	Tomedo	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	00	00	01	8 000 000	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propre
1.3.16. Construction forage équipé de PMH	Pangara 4	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	00	00	01	8 000 000	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propre
1.3.17. Réhabilitation du forage	Djerem Kabawa	Nbre de forage réhabilité	PV de réception	Commune	00	00	01	500 000	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propre
1.3.18. Construction forage équipé de PMH	Malingara SOCAPAF	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	00	00	01	8 000 000	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propre
1.3.19. Construction forage équipé de PMH	Boybaya	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	00	00	00	00	01	8 000 000	00	00	00	00	MINDEVEL
1.3.20. Construction forage équipé de PMH	Gbago	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	00	00	00	00	01	8 000 000	00	00	00	00	MINDEVEL
1.3.21. Construction forage équipé de PMH	Kela Sami	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	00	00	00	00	01	8 000 000	00	00	00	00	Financement sur fonds propre

Action 4 (Secteur Santé) : Amélioration de l'accès aux infrastructures sanitaires de qualité

Objectif : Faire passer de 45,45 à 62,11% le taux de couverture des formations sanitaires de la Commune de Dir en bâtiments d'ici 2023

Indicateur : Taux de couverture en bâtiments sanitaires

Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
1.4.1. Construction bloc maternité	CMA Dir	Nombre de bloc maternité construit	PV de réception	Commune	01	20 300 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement de la Dotation Générale

Action 5 (Secteur promotion de la femme et de la famille) : Amélioration de l'accès aux cases communautaires

Objectif : Porter de 9,09 à 24,09% le taux de couverture en cases communautaires dans la Commune de Dir d'ici 2023

Indicateur : Taux de couverture en cases communautaires

Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
1.5.1. Construction et équipement case	Koundé	Nbre de case communautaire	PV de réception	Commune	00	00	01	35 000 000	00	00	00	00	00	00	Financement fonds propres

Plan Communal de Développement de Dir

communautaire		construite													
Action 6 (Secteur Tourisme et loisirs) : Amélioration du cadre d'hébergement des étrangers dans la ville de Dir															
Objectif : Améliorer le taux de réalisation des structures d'hébergement dans la Commune de Dir															
Indicateur : Taux d'amélioration d'hébergement															
Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
1.6.1. Construction case de passage	Ville de Dir	Nombre de case de passage construite	PV de réception	Commune	01	15 860 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP 2019

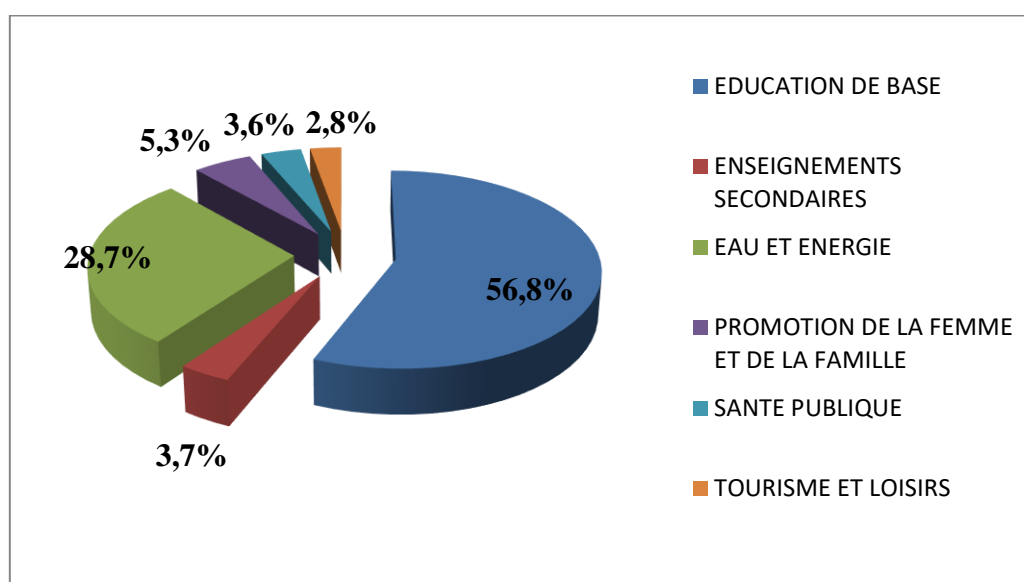
Plan Communal de Développement de Dir

Ce programme de l'amélioration de l'offre des services sociaux de base représente **47,66%** du plan quinquennal et comporte 6 actions tels que consignés dans le tableau 61 ci-après :

Tableau 60 : Actions du programme d'amélioration de l'offre des services sociaux de base

N°	ACTIONS	MONTANT	POURCENTAGE
1.	EDUCATION DE BASE	313 180 000	56,8
2.	ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	21 000 000	3,7
3.	EAU ET ENERGIE	160 999 999	28,7
4.	PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	30 000 000	5,3
5.	SANTE PUBLIQUE	20 300 000	3,6
6.	TOURISME ET LOISIRS	15 860 000	2,8
	TOTAL	561 339 999	100

Les actions de ce programme d'amélioration de l'offre des services sociaux de base sont schématisés dans la figure suivante :



Graphique 3. Actions du programme d'amélioration de l'offre des services sociaux de base.

Dans ce programme technique, la Commune opte investir beaucoup plus dans l'éducation de base et dans le secteur d'hydraulique avec respectivement **56,8%** et **28,7%** de l'enveloppe destinée à ce programme.

5.3.1.2 Présentation des projets prioritaires du programme de promotion du développement économique et protection de la nature.

Pendant les cinq prochaines années, la Commune de Dir compte créer la plus value en s'appuyant sur les projets économiques suivants :

Plan Communal de Développement de Dir

Tableau 61 : Projets prioritaires du programme promotion du développement économique et protection de l'environnement.

PROGRAMME 2 : PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL															
Objectif : Améliorer le niveau global des revenus des populations et assurer la protection de la nature															
Action 1 (Secteur Agriculture et développement rural) : Amélioration du niveau des revenus des agriculteurs dans la Commune de Dir															
Objectif 1: Faire passer de 7,14 à 19,96% le taux de couverture en magasins de stockage dans la Commune de Dir d'ici 2023															
Indicateur : Taux de couverture en magasins de stockage															
Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
2.1.1 Construction magasin de stockage des vivres secs d'une capacité de 200 tonnes	Kalaldji	Nombre de magasin de stockage construit	PV de réception	Commune	00	00	00	00	01	25 000 000	00	00	00	00	MINDEVEL
2.1.5. Construction magasin de stockage des vivres secs d'une capacité de 300 tonnes	Ville de Dir	Nombre de magasin de stockage construit	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	01	30 000 000	MINDEVEL
Objectif 2 : Accorder des subventions agricoles aux OP															
Indicateur : Nombre des OP subventionnées															
Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
2.1.6. Appui financier aux initiatives locales de développement pour le compte de SOCAPAF	Malingara	Nbre des OP subventionnées	Ordre de virement	Commune	01	3 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
2.1.7. Appui financier aux initiatives locales de développement pour le compte de SAA SEE	Dir	Nbre des OP subventionnées	Ordre de virement	Commune	01	3 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
Objectif 3 : Améliorer les techniques de labour dans la Commune de Dir															
Indicateur : Taux d'amélioration de technique de labour															

Plan Communal de Développement de Dir

2.1.10. Acquisition des charrues avec attelage complet	Lamou	Nbre de charrues avec attelage complet acquises	PV de réception	Commune	00	00	00	00	02	1 500 000	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
--	-------	---	-----------------	---------	----	----	----	----	----	-----------	----	----	----	----	-------------------------------

Objectif 4: Amélioration de la transformation des produits agricoles dans la Commune de Dir

Indicateur : Taux d'amélioration de transformation des produits agricoles

Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2018		2019		2020		2021		2022		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
2.1.14. Construction aires de séchage de cossettes de manioc	Boforo	Nbre d'aires de séchage constuites	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	04	5 000 000	Financement sur fonds propres

Objectif 4: Amélioration de la production agricole

Indicateur : Taux d'amélioration de la production agricole

2.1.15. Mise en place de champ semencier de manioc	Waah	Nbre d'ha de champ semencier mis en place	PV de réception	Commune	00	00	05 ha	2 500 000	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
--	------	---	-----------------	---------	----	----	-------	-----------	----	----	----	----	----	----	-------------------------------

Action 2 (Secteur Elevage, pêche et industries animales) : Amélioration du niveau des revenus des éleveurs, pisciculteurs et apiculteurs dans la Commune de Dir

Objectif 1 : Porter de 12,25 à 40,82% le taux de couverture en boucherie dans la Commune de Dir d'ici 2023

Indicateur : Taux de couverture en boucherie

Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
2.2.1. Construction boucherie	Badjer	Nbre de boucherie construite	PV de réception	Commune	01	10 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
2.2.2. Construction boucherie	Bagodo	Nbre de boucherie construite	PV de réception	Commune	01	10 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement FEICOM

Objectif 2 : Porter de 0 à 50% le taux d'aménagement des étangs piscicoles dans la Commune de Dir d'ici 2023

Indicateur : Taux d'aménagement des étangs piscicoles

2.2.3. Construction des étangs piscicoles	Koundé, Sourma-Raouzanam, Batoua Pangar, Kéla Sami	Nbre des étangs piscicoles construits	PV de réception	Commune	04	42 452 288	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement Commune/PNDP
---	--	---------------------------------------	-----------------	---------	----	------------	----	----	----	----	----	----	----	----	--------------------------

Plan Communal de Développement de Dir

Action 3 (Secteur Commerce) : Amélioration de l'accès aux infrastructures marchandes dans la Commune de Dir

Objectif 1 : Faire passer de 42,86 à 55,36% le taux de couverture en infrastructures marchandes dans la Commune de Dir d'ici 2023

Indicateur : Taux de couverture en infrastructures marchandes

Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
2.3.1. Construction blocs des boutiques	Ville de Dir	Nombre de boutiques construites	PV de réception	Commune	00	00	10	25 000 000	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
2.3.2. Construction hangar de marché	Bindiba	Nombre de hangar de marché construit	PV de réception	Commune	00	00	01	25 000 000	00	00	00	00	00	00	MINDDEVEL

Action 4 (Secteur Habitat et développement urbain) : Amélioration de la voirie urbaine de Dir

Objectif : Faire passer de 54,95 à 74,95% le taux de couverture de la ville de Dir en rues aménagées d'ici 2023

Indicateur : Taux de couverture en logements sociaux

Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
2.5.1. Aménagement de la rue CMA-Joli soir 1	Ville de Dir	Nombre de km de routes aménagées	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	2 km	10 000 000	Financement sur fonds propres

Objectif 2: Améliorer de 16,66% le taux de couverture de la ville de Dir en aux ouvrages de franchissement d'ici 2023

Indicateur : Taux de couverture en ouvrages de franchissement

2.5.2. Construction des ouvrages	Ville de Dir	Nombre d'ouvrages de franchissement construits	PV de réception	Commune	00	00	02	30 000 000	00	00	00	00	00	00	MINDDEVEL
----------------------------------	--------------	--	-----------------	---------	----	----	----	------------	----	----	----	----	----	----	-----------

Action 5 (Secteur Travaux publics) : Amélioration des déplacements des populations dans la Commune de Dir

Objectif 1: Faire passer de 64,53 à 85,05% le linéaire des routes communales aménagées d'ici 2023

Indicateur : Taux d'amélioration du linéaire des routes communales

Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
2.7.1 Réhabilitation	Commune	Nombre de km de	PV de	Commune	12	27	13km	27	12	27	10	27	15km	27 000	Financement BIP

Plan Communal de Développement de Dir

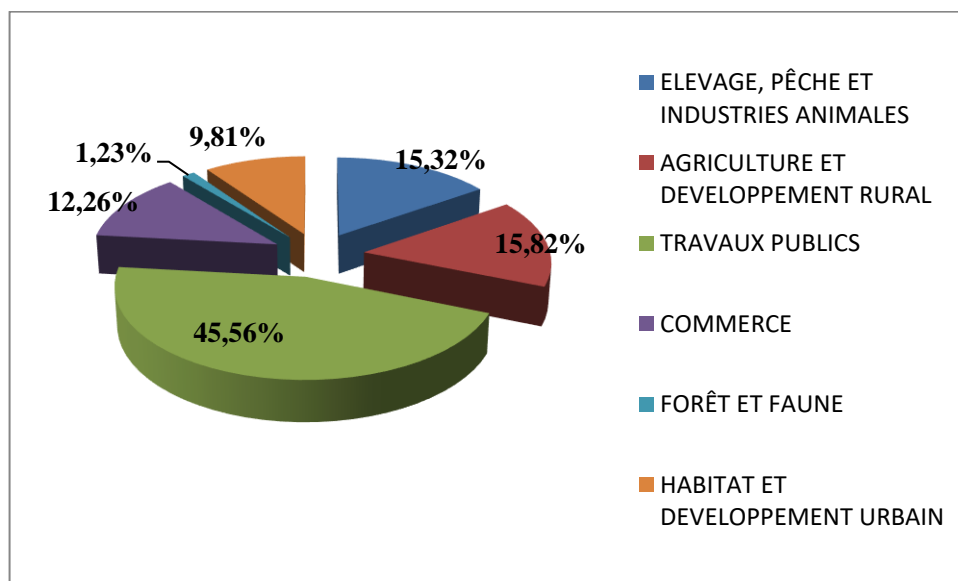
des routes communales		routes réhabilitées	réception		km	778 000		000 000	km	000 000	km	000 000		000		
Objectif 2 : Assainir le tronçon de la nationale N°6 qui traverse la Commune de Dir																
Indicateur : Taux d'assainissement de la Nationale N°6																
2.7.2 Travaux de Cantonnage de la nationale N°6	de la Commune	Nombre de km de la nationale N°6 assainis	PV de réception	de Commune		50 00 0 000	00	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
Action 6 (Secteur Environnement et protection de la nature) : Amélioration de la protection de la nature																
Objectif : Améliorer le taux de reboisement dans la Commune de Dir																
Indicateur : Taux d'amélioration du reboisement																
Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations	
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût		
2.8.2. Reboisement	Ville de Dir	Nombre des arbres plantés	PV de réception	Commune	/	5 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	MINFOF	

La Commune de Dir est déterminée à créer de la richesse étant donné que son programme de promotion du développement économique et environnemental occupe la seconde place de cette programmation quinquennale avec **34,62%**. Ce programme touche 06 actions.

Tableau 62 : Actions du programme économique

N°	ACTIONS	MONTANT	POURCENTAGE
1.	ELEVAGE, PÊCHE ET INDUSTRIES ANIMALES	62 452 288	15,32
2.	AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	64 500 000	15,82
3.	TRAVAUX PUBLICS	185 778 000	45,56
4.	COMMERCE	50 000 000	12,26
5.	FORÊT ET FAUNE	5 000 000	1,23
6.	HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	40 000 000	9,81
TOTAL		407 730 288	100

Les actions du programme de la promotion du développement économique sont présentés dans la figure suivante :



Graphique 4. Actions du programme économique

Cette figure nous renseigne que c'est l'action travaux publics qui se taille la part de lion avec plus de 45%.

Plan Communal de Développement de Dir

5.3.1.3 Présentation du programme de promotion de la culture, des sports et appui à la jeunesse.

Les projets prioritaires identifiés par les conseillers et appartenant à ce programme sont consignés dans le tableau 64 suivant

Tableau 63 : Projets prioritaires du programme promotion de la culture, des sports et appui à la jeunesse.

PROGRAMME 3 : AMELIORATION DE LA PROMOTION DE LA CULTURE, DES SPORTS ET APPUI A LA JEUNESSE															
Objectif : Améliorer le niveau global de la promotion de la culture, des sports et renforcer l'appui à la jeunesse															
Action 1 (Secteur Arts et culture) : Promotion de la culture dans la Commune de Dir															
Objectif 1: Améliorer le taux de promotion de la culture dans la Commune de Dir															
Indicateur : Taux d'amélioration de la promotion de la culture															
Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
3.1.1. Organisation des festivals annuels des arts et de la culture	Ville de Dir	Nombre des festivals annuels organisés	Rapport du sectoriel	Commune	00	00	00	00	00	00	01	5 000 000	00	00	MINDDEVEL
3.1.2. Construction monument historique	Ville de Dir	Nombre de monument historique construit	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	01	5 000 000	00	00	MINDDEVEL
3.1.3. Construction et équipement musée d'arts et de la culture	Ville de Dir	Nombre de musée d'arts et de la culture construit et équipé	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	01	45 000 000	00	00	MINDDEVEL
Objectif 1: Améliorer le taux d'accès à une tribune aux places des fêtes															
Indicateur : Taux d'amélioration d'une place des fêtes															
3.1.4. Construction d'une tribune à la place des fêtes	Ville de Dir	Nombre de tribune construite	PV de réception	Commune	01	25 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	BIP
Action 2 (Secteur Sports et éducation physique) : Amélioration le niveau global des infrastructures sportives dans la Commune de Dir															
Objectif 1 : Améliorer le taux de couverture des infrastructures sportives dans la Commune de Dir															
Indicateur : Taux de couverture en infrastructures sportives															
Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
3.2.1. Construction d'une plate forme multisports (terrain de volley-ball, terrain de basket-ball, terrains de hand-ball, terrains de land tennis) de proximité: Phase I	Ville de Dir	Nbre de plate forme multisports construite	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	01	44 000 000	00	00	MINDDEVEL

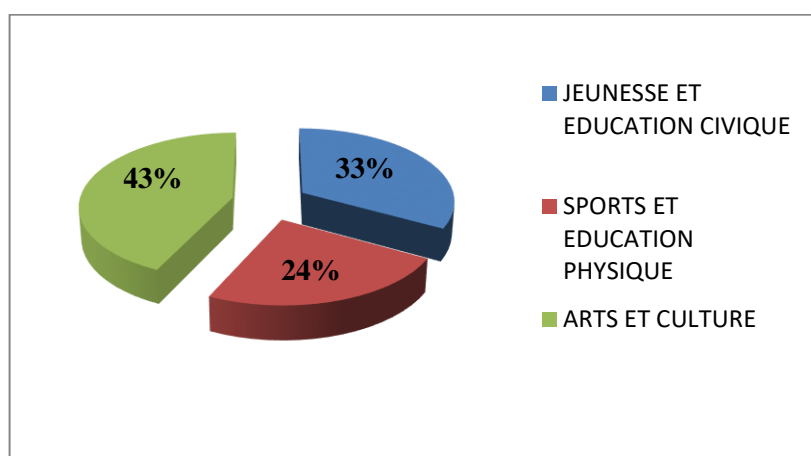
Plan Communal de Développement de Dir

3.2.2. Construction d'une plate forme multisports (terrain de volley-ball, terrain de basket-ball, terrains de hand-ball, terrains de land tennis) de proximité: Phase I	Ville de Dir	Nbre de plate forme multisports construite	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	37 607 500	Financement fonds propres
Action 3 (Secteur Jeunesse et éducation civique) : Amélioration de l'appui à la jeunesse de la Commune de Dir																
Objectif 1 : Améliorer le taux de couverture en infrastructures et équipements d'encadrement des jeunes dans la Commune de Dir																
Indicateur : Taux de couverture en infrastructures d'encadrement des jeunes																
3.3.1. Construction du CMPJ	Ville Dir	Nbre de CMPJ construit	PV de réception	Commune	00	00	01	40 000 000	00	00	00	00	00	00	00	Financement MINDDEVEL
3.3.2. Equipement du CMPJ	Ville Mayo-Darlé	Nbre d'équipements (ordinateurs, machines à coudre, appareils électroménagers.....) disposés au CMPJ	PV de réception	Commune	00	00	00	00	01	20 000 000	00	00	00	00	Financement MINDDEVEL	

De ce plan quinquennal, le programme promotion de la culture, des sports et appui à la jeunesse représente **15,62%**. Contrairement aux deux premiers programmes, les microprojets prioritaires de ce programme technique n'interviendront qu'à partir de la 2^{ème} année. Ces projets concernent trois actions :

Tableau 64 : Actions du programme promotion de la culture, des sports et appui à la jeunesse.

N°	ACTIONS	MONTANT	POURCENTAGE
1.	JEUNESSE ET EDUCATION CIVIQUE	60 000 000	32,61
2.	SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE	44 000 000	23,91
3.	ARTS ET CULTURE	80 000 000	43,48
TOTAL		184 000 000	100



Cette figure nous montre que les projets liés aux arts et la culture représentent 43%.

Graphique 5. Proportion des actions de programme promotion de la culture, des sports et appui à la jeunesse

5.3.1.4 Présentation du programme Gouvernance et Administration Locale.

Ce programme présente les études de faisabilité de certains projets prioritaires du plan quinquennal, certains axes prioritaires issus du DIC et le fonctionnement lors de la mise en œuvre des projets prioritaires du plan quinquennal. Pour ce qui est des deux derniers cas, les financements ne proviendront pas des ressources sûres mobilisables. La commune sera donc obligée de puiser dans ses recettes de fonctionnement pour les financer.

Plan Communal de Développement de Dir

Tableau 65: Projets prioritaires du programme Gouvernance et Administration locale

PROGRAMME 4 : AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE															
Objectif : Améliorer le niveau global de la gouvernance et de l'administration locale															
Action 1 (Secteur Institution communale) : Amélioration de la gestion des ressources humaines dans la Commune de Dir															
Objectif 1: Améliorer le taux de performance du personnel communal de Dir															
Indicateur : Taux de performance du personnel communal															
Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
4.1.1. Equipement des services de la Commune en 6 ordinateurs	Ville de Dir	Nombre des services communaux équipés en ordinateurs	PV de réception	Commune	06	6 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement fonds propres
4.1.2. Recyclage des agents communaux	Ville de Dir	Nombre des agents communaux recyclés	Rapport de formation	Commune	04	1 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement fonds propres
4.1.3. Elaboration et mise en œuvre du règlement intérieur	Ville de Dir	Nombre de règlement élaboré	Document du règlement intérieur	Commune	01	300 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement fonds propres
4.1.4. Recrutement des Cadres (CCD et CCC)	Ville de Dir	Nombre de cadres recrutés	Contrats des cadres recrutés	Commune	02	100 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.5. Dotation des postes de travail en moyens didactiques suffisants et en carburant	Ville de Dir	Nombre de postes de travail dotés des moyens didactiques	Compte administratif	Commune	00	00	26	5 000 000	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.6 Dotation des services en outils informatiques	Ville de Dir	Nombre des services dotés en outils informatiques	Compte administratif	Commune	00	00	05	3 000 000	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.7. Recyclage des	Ville de Dir	Nombre des	Rapport de	Commune	00	00	04	1 000	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres

Plan Communal de Développement de Dir

agents communaux		agents communaux recyclés	formation						000						
4.1.8. Formation des conseillers municipaux sur la maîtrise de la gestion des affaires communales	Ville de Dir	Nombre des conseillers municipaux formés	Rapport de formation	Commune	00	00	00	00	25	500 000	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.9. Recyclage des agents communaux	Ville de Dir	Nombre des agents communaux recyclés	Rapport de formation	Commune	00	00	00	00	04	1 000 000	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.10. Dotation des services en moyens didactiques suffisants et en carburant	Ville de Dir	Nombre de postes de travail dotés des moyens didactiques	Compte administratif	Commune	00	00	00	00	26	5 000 000	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.11. Dotation des services en moyens didactiques suffisants et en carburant	Ville de Dir	Nombre de postes de travail dotés des moyens didactiques	Compte administratif	Commune	00	00	00	00	00	00	26	5 000 000	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.12. Dotation des services en moyens didactiques suffisants et en carburant	Ville de Dir	Nombre de postes de travail dotés des moyens didactiques	Compte administratif	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	26	5 000 000	Financement sur fonds propres
Objectif 2: Améliorer le taux de mobilisation des ressources financières dans la commune de Dir															
Indicateur : Taux d'amélioration de la mobilisation des ressources financières															
4.1.13. Redynamisation la commission de recouvrement de taxe à bétail	Ville de Dir	Nombre de commission redynamisée	Rapport de la Commune	Commune	01	100 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.14. Actualisation et sécurisation du fichier des contribuables de la	Commune	Nombre de fichier actualisé	Rapport de la recette municipale	Commune	01	1 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres

Plan Communal de Développement de Dir

commune															
4.1.15. Implication des services techniques dans l'élaboration du budget communal	Ville de Dir	Nombre des services impliqués dans l'élaboration du budget	Rapport du SG	Commune	10	300 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.16. Renforcement des capacités du personnel l'assiette sur la collecte et la sécurisation des recettes	Ville de Dir	Nombre d'agents de l'assiette fiscale formés	Rapport de formation	Commune	00	00	04	100 000	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.17. Organisation d'une campagne d'information et de sensibilisation des contribuables	Commune	Nombre de contribuables sensibilisés	Rapport de sensibilisation	Commune	00	00	01	500 000	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.18. Organisation des rencontres d'échanges avec les sectoriels et les autres partenaires au développement opérant dans la Commune	Commune	Nombre de rencontres d'échanges organisés	Rapport de la rencontre	Commune	00	00	02	1 000 000	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.19. Organisation d'une rencontre d'échanges avec les opérateurs économiques, les leaders de populations, et les autres Communes pour toutes les actions entreprises dans la Commune	Commune	Nombre de rencontres d'échanges organisés	Rapport de la rencontre	Commune	00	00	01	2 000 000	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.20. Implication des services techniques dans l'élaboration du budget communal	Ville de Dir	Nombre des services impliqués dans l'élaboration du budget	Rapport du SG	Commune	00	00	10	300 000	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres

Plan Communal de Développement de Dir

4.1.21. Organisation des rencontres d'échanges avec les sectoriels et les autres partenaires au développement opérant dans la Commune	Commune	Nombre de rencontres d'échanges organisés	Rapport de la rencontre	Commune	00	00	00	00	02	1 000 000	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.22. Implication des services techniques dans l'élaboration du budget communal	Ville de Dir	Nombre des services impliqués dans l'élaboration du budget	Rapport du SG	Commune	00	00	00	00	10	300 000	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.23. Organisation des rencontres d'échanges avec les sectoriels et les autres partenaires au développement opérant dans la Commune	Commune	Nombre de rencontres d'échanges organisés	Rapport de la rencontre	Commune	00	00	00	00	00	00	02	1 000 000	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.24. Implication des services techniques dans l'élaboration du budget communal	Ville de Dir	Nombre des services impliqués dans l'élaboration du budget	Rapport du SG	Commune	00	00	00	00	00	00	10	300 000	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.25. Organisation d'une rencontre d'échanges avec les opérateurs économiques, les leaders de populations, et les autres Communes pour toutes les actions entreprises dans la Commune	Commune	Nombre de rencontres d'échanges organisés	Rapport de la rencontre	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	01	2 000 000	Financement sur fonds propres
4.1.26. Organisation des rencontres d'échanges avec les sectoriels et les autres partenaires au développement opérant dans la Commune	Commune	Nombre de rencontres d'échanges organisés	Rapport de la rencontre	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	02	1 000 000	Financement sur fonds propres

Plan Communal de Développement de Dir

4.1.27. Implication des services techniques dans l'élaboration du budget communal	Ville de Dir	Nombre des services impliqués dans l'élaboration du budget	Rapport du SG	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	00	10	300 000	Financement sur fonds propres
Objectif 3: Améliorer le taux de réalisation du patrimoine communal de Dir																
Indicateur : Taux d'amélioration du patrimoine communal																
4.1.28. Négociation avec le FEICOM pour le financement de la construction d'un nouvel hôtel de ville	Ville de Dir	Nombre de convention signée	Convention signée	Commune	01	200 000	00	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.29. Fonctionnement lors de la mise en œuvre des projets du plan quinquennal	Commune	Montant disponible	Compte administratif	Commune	01	25 000 000	01	8 000 000	01	8 000 000	01	8 000 000	01	8 000 000	Financement sur fonds propres	
4.1.30. Formation d'un agent en maintenance des engins de la Commune	Ville de Dir	Nombre d'agents formés	Rapport de formation	Commune	01	200 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres	
4.1.35. Etude de faisabilité en vue de la réalisation d'une adduction d'eau dans la	ville de Dir	Nombre d'études réalisées	Rapport de l'étude validé	Commune	01	2 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres	
4.1.36. Etude de faisabilité pour le lotissement à Mbizarandé	ville de Dir	Nombre d'études réalisées	Rapport de l'étude validé	Commune	01	5 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres	
4.1.37. Etude de faisabilité en vue de la construction d'un complexe hôtelier	ville de Dir	Nombre d'études réalisées	Rapport de l'étude validé	Commune	01	1 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres	
4.1.38. Etude de faisabilité pour la construction d'un marché moderne	ville de Dir	Nombre d'études réalisées	Rapport de l'étude validé	Commune	01	1 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres	
4.1.39. Etude de faisabilité en vue de la construction de 20 logements sociaux	ville de Dir	Nombre d'études réalisées	Rapport de l'étude validé	Commune	01	1 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres	

Plan Communal de Développement de Dir

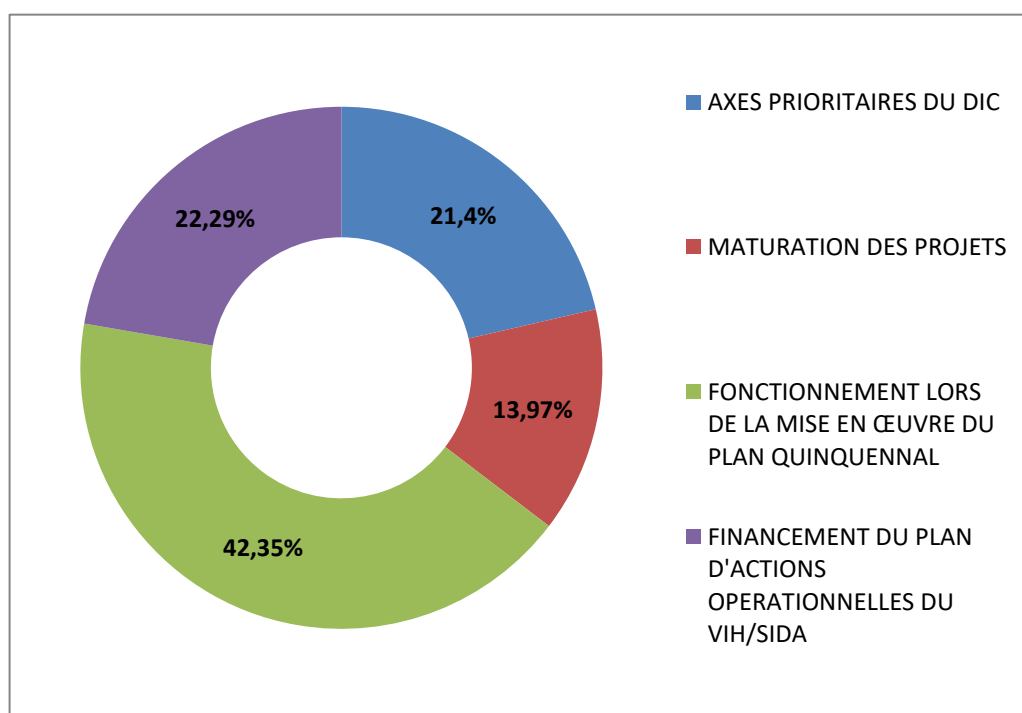
4.1.40. Etude de faisabilité pour l'aménagement de la route Djerem Kabawa-Boybaya longue de 30 km	Djerem Kabawa-Boybay	Nombre d'études réalisées	Rapport de l'étude validé	Commune	01	1 000	500 00	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.41. Etude de faisabilité pour l'aménagement de la route Gbinako-Kalaldji longue de 15 km	Gbinako-Kalaldji	Nombre d'études réalisées	Rapport de l'étude validé	Commune	01	1 000	500 00	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.42. Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le tronçon National N°6-Plateau (site Hôtel de ville)	Ville de Dir	Nombre d'études réalisées	Rapport de l'étude validé	Commune	01	1 000	900 00	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.43. Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement à partir du centre ville-nouveau site hôtel de ville	Ville de Dir	Nombre d'études réalisées	Rapport de l'étude validé	Commune	01	1 000	900 00	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.45. Etude de faisabilité en vue de la réfection du CSI	Bagodo	Nombre d'études réalisées	Rapport de l'étude validé	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	01	500 000	Financement sur fonds propres	
4.1.46. Etude de faisabilité en vue de l'aménagement de la route Malingara-Waah longue de 39 km	Malingara-Waah	Nombre d'études réalisées	Rapport de l'étude validé	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	01	1 500 000	Financement sur fonds propres	

Plan Communal de Développement de Dir

De ce programme technique Gouvernance et Administration locale, **24 800 000 FCFA** représentant **2,11%** sont issues des ressources mobilisables sûres et destinées pour la maturation de certains projets et pour l'équipement des services de la Mairie en ordinateurs complets (**6 000 000 FCFA**). Par ailleurs, ce programme est composé de 04 actions matérialisées dans le tableau 67 suivant :

Tableau 66 : Actions du programme Administration et Gouvernance locale

ACTIONS	MONTANT	POURCENTAGE
AXES PRIORITAIRES DU DIC	28 800 000	21,40
MATURATION DES PROJETS	18 800 000	13,97
FONCTIONNEMENT LORS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN QUINQUENNAL	57 000 000	42,35
FINANCEMENT DU PLAN D'ACTIONS OPERATIONNELLES DU VIH/SIDA	30 000 000	22,29
TOTAL	134 600 000	100



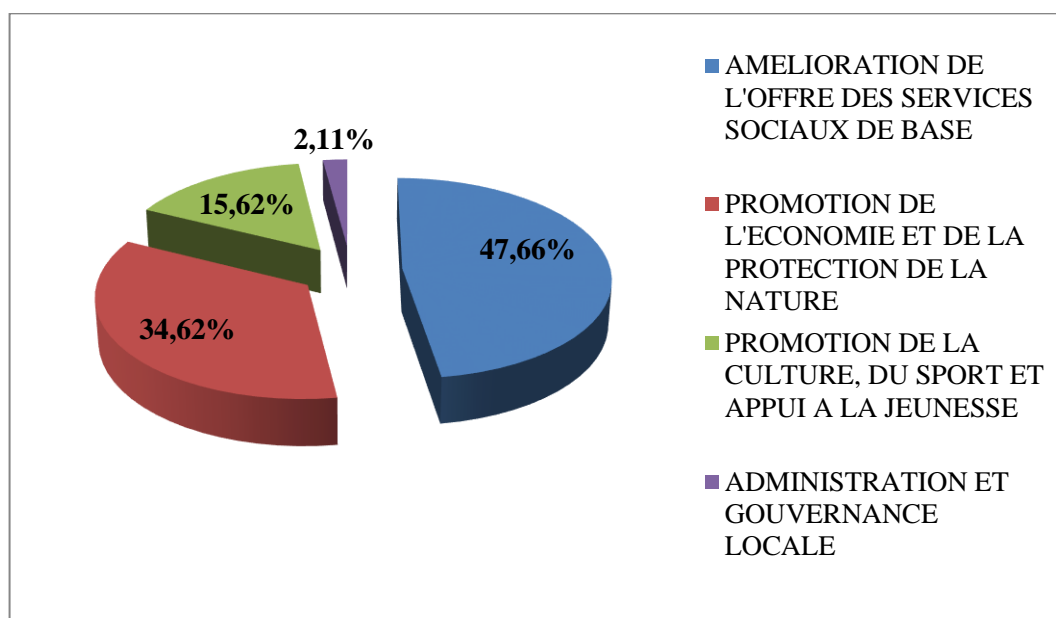
Il ressort de cette figure que 42,35% de l'enveloppe allouée au financement du programme Gouvernance et Administration locale sont affectés au fonctionnement lors de la mise en œuvre du plan quinquenal et qui proviendront des recettes de fonctionnement de la Commune.

Graphique 6. Actions du programme support

V.3.2. Proportions des différents programmes du plan quinquennal

Tableau 67 : proportions des différents programmes du plan quinquennal

N°	PROGRAMMES	MONTANT	POURCENTAGE
1.	AMELIORATION DE L'OFFRE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE	561 339 999	47,66
2.	PROMOTION DE L'ECONOMIE ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE	407 730 288	34,62
3.	PROMOTION DE LA CULTURE, DU SPORT ET APPUI A LA JEUNESSE	184 000 000	15,62
4.	ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE LOCALE	24 800 000	2,11
	TOTAL	1 177 870 287	100



Graphique 7. Proportions des différents programmes du plan quinquennal

Dans les cinq prochaines années, la Commune de Dir opte investir plus de 50% dans l'amélioration de l'offre des services sociaux de base de ses populations.

V.4. Présentation de certains indicateurs visés dans le Programme (Plan quinquennal)

En se basant sur certains microprojets du plan quinquennal, nous pouvons calculer certains indicateurs visés dans ce plan.

Tableau 68 : Indicateurs visés dans le Plan quinquennal

PROGRAMME	ACTIONS	FORMULATION DE L'INDICATEUR	VALEUR DE REFERENCE	VALEUR CIBLE	TAUX D'AMELIORATION
AMELIORATION DE L'OFFRE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE	EDUCATION DE BASE	Taux de couverture en salles de classe au niveau de la maternelle	13%	38%	25%
		Taux de couverture en salles de classe au niveau du primaire	27,30%	41,06%	13,76%
		Taux d'accès à une place assise visé à la maternelle (petites chaises pour enfants)	19,35%	49%	29,65%
		Taux d'accès à une tablette à la maternelle	16,09%	39,41%	23,32%
		Taux d'accès à une place assise visé au primaire (table-bancs)	26,56%	35,99%	9,43%
	ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	Taux de couverture en salles de classe	44%	47,14%	7,14%
		Taux d'accès à une place assise (table-bancs)	19,83%	24,13%	4,30%
	EAU ET ENERGIE	Taux d'accès à l'eau potable	18,81%	27,17%	8,36%
	HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	Taux de couverture en routes secondaires dans la ville de Dir	54,95%	74,95%	20%
	SANTE PUBLIQUE	Taux d'accès de couverture en bâtiments	45,45%	62,11%	16,66%
	PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	Taux de couverture en cases communautaires	9,09%	24,09%	15%
	PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	COMMERCE	Taux de couverture en infrastructures marchandes dans les marchés existants	42,86%	55,36%
AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT		Taux de couverture visé en magasins de stockage	7,14%	19,96%	5,13%

Plan Communal de Développement de Dir

PROGRAMME	ACTIONS	FORMULATION DE L'INDICATEUR	VALEUR DE REFERENCE	VALEUR CIBLE	TAUX D'AMELIORATION
	NT RURAL				
	ELEVAGE, PÊCHE ET INDUSTRIES ANIMALES	Taux de couverture en boucherie	12,25%	40,82%	28,57%
		Taux d'aménagement des étangs piscicoles	0%	100%	100%
		Taux de couverture en champs fourragers	5,40%	10,54%	5,14%

V.5. Synthèse des programmes

Tableau 69 : Synthèse des programmes du plan quinquennal

N°	PROGRAMME	ACTIONS	FORMULATION	SITUATION INITIALE (ACCÈS INITIAL)		SITUATION SOUHAITÉE (ACCÈS VISÉ)		POPULATION CIBLE	NORME SECTORIELLE
				Nb	%	Nb	%		
1-	AMELIORATION DE L'OFFRE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE	Éducation de base	Couverture en salles de classe au niveau de la maternelle	03	13%	08	38%	Enfants en âge préscolaire	50/salle de classe
			Couverture en salles de classe au niveau du primaire	89	27,30%	119	41,06%	Enfants en âge scolaire au primaire	60/salle de classe
			Accès aux équipements scolaires à la maternelle (chaîses pour enfants)	178	19,35%	398	29,65%	Enfants en âge préscolaire	1/chaîse pour enfant
			Accès aux équipements scolaires à la maternelle (petite table)	37	16,09%	82	47,18%	Enfants en âge préscolaire	3 enfants/petite table
			Accès aux équipements scolaires au primaire (table-bancs)	2694	26,56%	1046	40,6%	Enfants en âge scolaire au primaire	2 élèves/table-banc
		Enseignements secondaires	Couverture en salles de classe	30	44%	32	47,14%	Enfants en âge scolaire au secondaire	60/salle de classe
			Accès aux équipements scolaires (table-bancs)	345	19,83%	405	24,13%	Enfants en âge scolaire au secondaire	2 élèves/table-banc
		Santé publique	Accès à un bâtiment à la maternité	05	45,45%	06	62,11%	Femmes ayant accouché	
		Agriculture et développement rural	Accès aux cases communautaires	02	9,09%	03	24,09%	Jeunes et femmes de la Commune	
		Eau et énergie	Accès à l'eau potable	60	18,81%	80	27,17%	Populations de la Commune	250 personnes/point d'eau potable

Plan Communal de Développement de Dir

N°	PROGRAMME	ACTIONS	FORMULATION	SITUATION INITIALE		SITUATION SOUHAITÉE		POPULATION CIBLE	NORME SECTORIELLE
				(ACCÈS INITIAL)		(ACCÈS VISÉ)			
				Nb	%	Nb	%		
		Tourisme et loisirs	Accès à une case de passage	00		01		Etrangers de passage à Dir	
2-	PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENT AL	Elèvement, pêche et industries animales	Accès à une boucherie	01	12,25%	02	40,82%	Eleveurs et bouchers	
			Accès aux étangs piscicoles aménagés	00	0%	04	100%	Pêcheurs de la Commune	
		Travaux publics	Entretien des routes de la Commune	382				Populations de la Commune	
		Commerce	Accès aux infrastructures marchandes (hangars de marchés)	02	42,86%	03	80,36%	Commerçants de la Commune	
			Accès aux boutiques			10		Commerçants de la Commune	
			Accès à un complexe commercial	00		01		Commerçants de la Commune	
		Agriculture et développement rural	Accès aux aires de séchage des produits agricoles			01		Agriculteurs	
			Accès aux magasins de stockage	03	7,14%	05	19,96%	Agriculteurs	
			Accès aux charrues avec attelage complet			11		Agriculteurs	
			Accès aux séchoirs communautaires			04		Agriculteurs	
			Accès aux appuis financiers des initiatives locales de développement pour le compte			02		Agriculteurs	

Plan Communal de Développement de Dir

N°	PROGRAMME	ACTIONS	FORMULATION	SITUATION INITIALE		SITUATION SOUHAITÉE		POPULATION CIBLE	NORME SECTORIELLE
				(ACCÈS INITIAL)		(ACCÈS VISÉ)			
				Nb	%	Nb	%		
			des OP						
		Habitat et développement urbain	Accès aux routes secondaires dans l'espace urbain (en km)	6,1	54,95%	8,1	74,95%	Populations de la ville de Dir	
			Accès aux ouvrages de franchissement dans la ville de Dir			02		Populations de la ville de Dir	
		Domaines, Cadastre et affaires foncières	Accès à un lotissement communal	00		01		Population de Dir	
		Environnemental	Accès en blocs latrines au niveau du primaire	21	63,63%	22	88,63%	Elèves au primaire	
			Accès à un reboisement à Dir			01		Population de Dir	
			Accès aux bacs à ordures pour les lieux publics			22		Population de la Commune	
3-	PROMOTION DE LA CULTURE, DES SPORTS ET APPUI A LA JEUNESSE	Arts et culture	Accès à un festival annuel des arts et de la culture			01		Artistes de la Commune	
			Accès à un monument historique	00		01		Population de la Commune	
			Accès à un musée équipé	00		01		Population de la Commune	
		Arts et culture	Accès à une tribune à la place des fêtes	01		01		Autorités administratives et locales	
		Sports et éducation physique	Accès à une plate forme multisports	00		01		Population de la Commune	
4-		Jeunesse et éducation	Construction et équipement du	00		01		Jeunes de la	

Plan Communal de Développement de Dir

N°	PROGRAMME	ACTIONS	FORMULATION	SITUATION INITIALE (ACCÈS INITIAL)		SITUATION SOUHAITÉE (ACCÈS VISÉ)		POPULATION CIBLE	NORME SECTORIELLE
				Nb	%	Nb	%		
		physique	CMPJ de Dir					Commune de Dir	
5-	GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE	Eau et énergie, Domaines et affaires foncières, Tourisme et loisirs, Commerce, habitat et développement urbain, travaux publics, santé publique	Réalisation des études de faisabilité de certains projets			11			
		Institution communale	Accès aux ordinateurs pour les services de la Commune			06		Personnel communal	

V.6. Analyse évaluative du PCD par rapport à l'atteinte des ODD (Résultats de l'outil GADD)

La Grille d'analyse de développement durable (GADD) est un outil de questionnement systémique selon six dimensions (sociale, écologique, économique, culturelle, éthique et de gouvernance) qui permet d'évaluer dans quelle mesure le PCD favorise l'amélioration des conditions de vie des populations de la Commune de Dir. Elle permet à ceux qui l'appliquent de se situer et de proposer des pistes de bonification à un projet ou à une démarche, dans une perspective d'amélioration continue.

L'indice de priorisation vise à déterminer les objectifs sur lesquels la priorité devrait être mise afin d'améliorer la performance du PCD en termes de développement durable. Plus un objectif est jugé important (pondération élevée) et peu performant (évaluation faible), plus il sera urgent de mettre en œuvre des mesures d'amélioration (pistes de bonification) pour cet objectif.

La priorité « **Réagir** » s'applique aux objectifs indispensables (pondération de 3) dont l'évaluation est inférieure à 40 % et aux objectifs nécessaires (pondération de 2) dont l'évaluation est inférieure à 20%;

La priorité « **Agir** » s'applique aux objectifs indispensables pour lesquels l'évaluation se situe entre 40 et 59 % ainsi qu'aux objectifs nécessaires pour lesquels l'évaluation est entre 20 et 59 % ;

La priorité « **Maintenir** » s'applique aux objectifs indispensables et nécessaires dont l'évaluation est égale ou supérieure à 60 % ;

La priorité « **Enjeu à long terme** » s'applique aux objectifs souhaitables (pondération de 1) dont l'évaluation est inférieure à 60 % ;

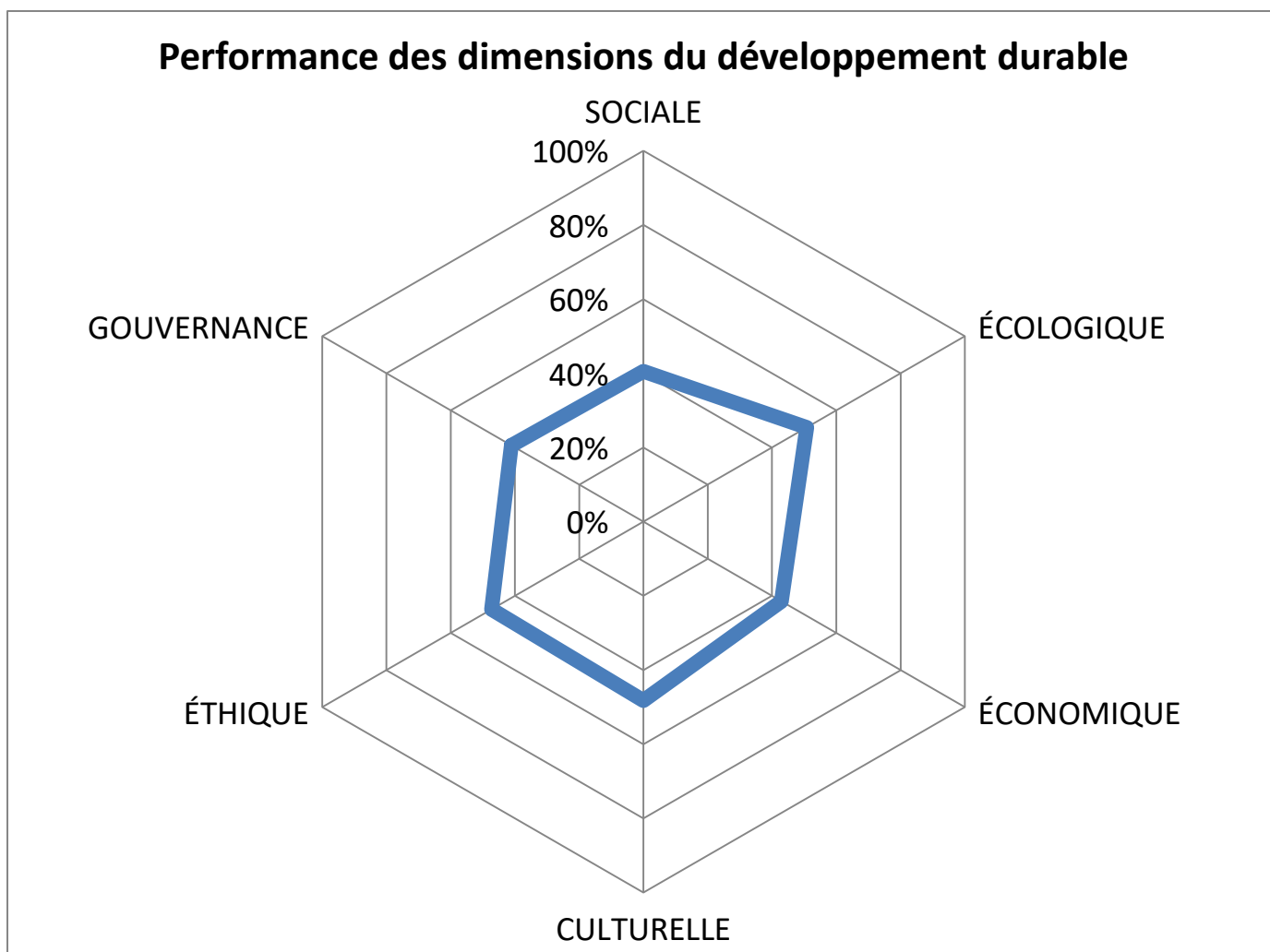
La priorité « **Non prioritaire** » s'applique aux objectifs souhaitables dont l'évaluation est supérieure ou égale à 60 %.

Tableau 70 : Performances des dimensions du développement durable

Projet :	Plan Communal de Développement (PCD)		
Date :	26 mars 2019		
Dimension	Pondération moyenne	Performance moyenne	Priorisation
SOCIALE	2,2	41%	Agir
ÉCOLOGIQUE	1,6	51%	Enjeu à long terme
ÉCONOMIQUE	2,3	43%	Agir
CULTURELLE	1,7	48%	Enjeu à long terme
ÉTHIQUE	1,5	47%	Enjeu à long terme
GOUVERNANCE	1,9	41%	Enjeu à long terme

Selon le tableau ci-dessus, les performances des dimensions du développement durable évaluées à partir du PCD de la Commune de Dir, montrent que la priorisation « **agir** » s'applique aux dimensions sociale et économique. Pour les autres dimensions, c'est la priorisation « enjeu à long terme » qui sera appliqué.

Ces performances de façon schématique se présentent de la manière suivante :



Graphique 8 : Performances des dimensions du développement durable.

5.6.1. Analyse de la dimension sociale

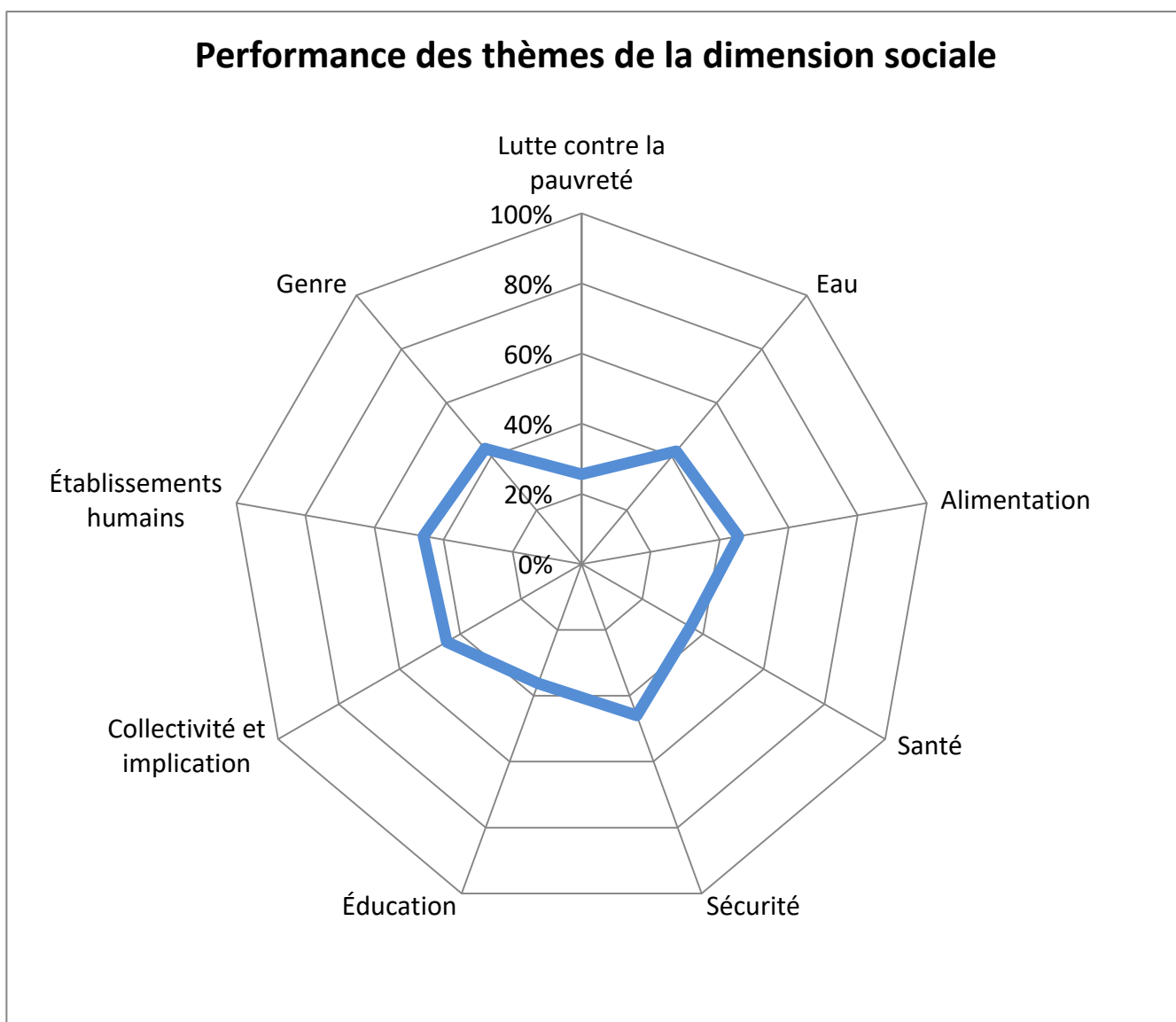
La lutte contre la pauvreté, l'eau, l'alimentation, la santé, la sécurité, la collectivité et l'implication, les établissements et le genre constituent les principaux thèmes de la dimension sociale.

Tableau 71 : Analyse de la dimension sociale

DIMENSION SOCIALE			
Thème	Pondération moyenne	Performance moyenne	Priorisation
Lutte contre la pauvreté	2,7	26%	Agir
Eau	2,5	42%	Agir
Alimentation	3,0	45%	Réagir
Santé	2,0	36%	Agir
Sécurité	1,7	46%	Enjeu à long terme
Éducation	2,4	36%	Agir
Collectivité et implication	1,5	44%	Enjeu à long terme
Établissements humains	2,0	46%	Agir
Genre	2,3	43%	Agir

De ce tableau, il ressort que la priorisation « réagir » sera mise en exergue pour le thème alimentation. Quant à la priorisation « agir » elle s'appliquera aux thèmes lutte contre la pauvreté, eau, santé, éducation, établissements humains et genre. Les deux thèmes restant se veront appliquer la priorisation « enjeu à long terme ».

Les performances des thèmes de la dimension sociale sont présentées illustrées par le graphique suivant :



Graphique 9 : Performances des thèmes de la dimension sociale

5.6.2. Analyse de la dimension écologique

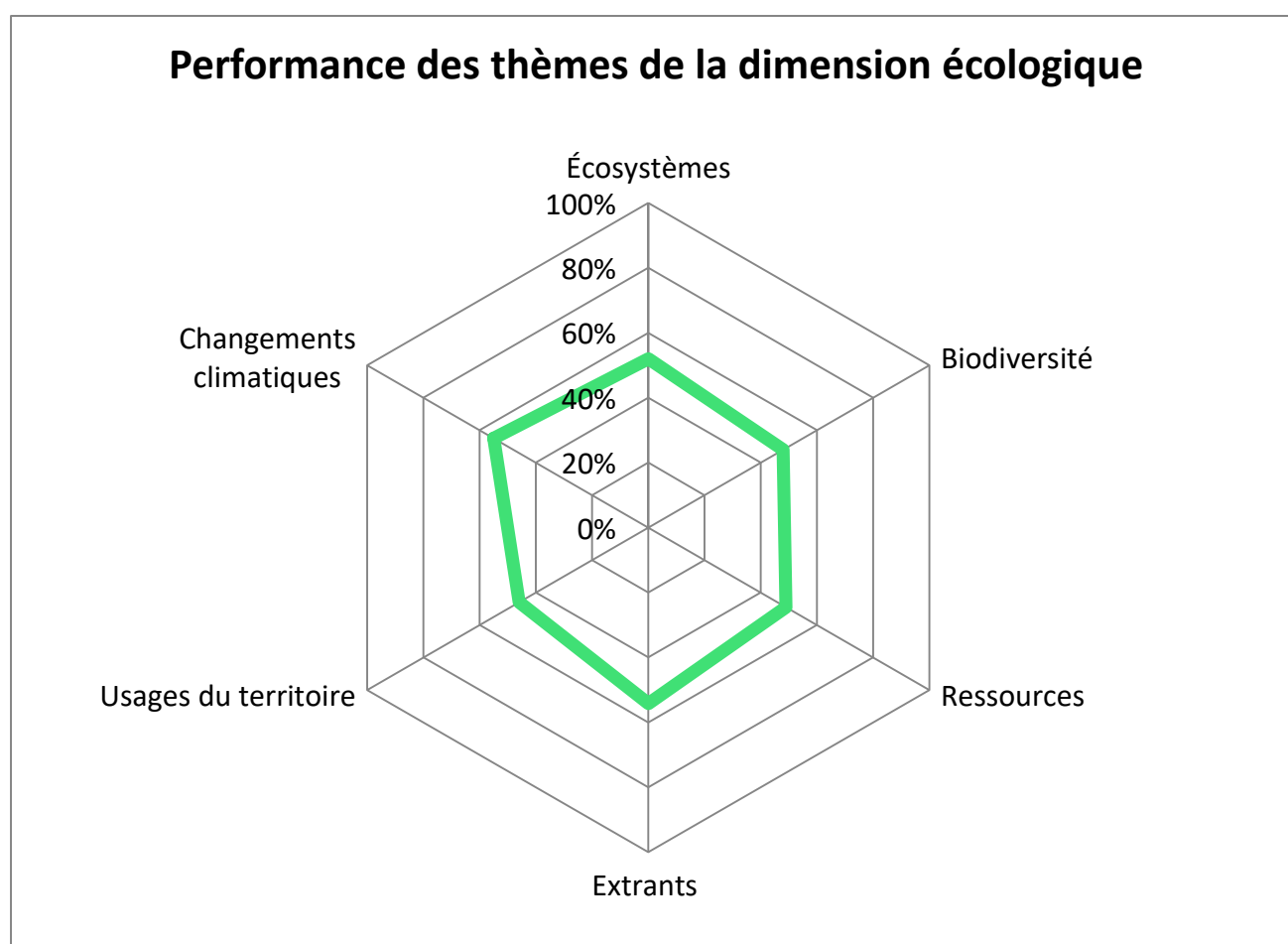
Les écosystèmes, la biodiversité, les ressources, les usages du territoire et les changements climatiques sont les différents thèmes de la dimension écologique.

Tableau 72 : Analyse de la dimension écologique

DIMENSION ÉCOLOGIQUE			
Thème	Pondération moyenne	Performance moyenne	Priorisation
Écosystèmes	1,7	52%	Enjeu à long terme
Biodiversité	1,7	48%	Enjeu à long terme
Ressources	2,0	49%	Agir
Extrants	1,2	54%	Enjeu à long terme
Usages du territoire	1,7	46%	Enjeu à long terme
Changements climatiques	1,2	55%	Enjeu à long terme

L'analyse de la dimension écologique à travers le PCD de Dir montre que la priorisation « agir » va s'appliquer au thème ressources, alors que pour le reste des thèmes de cette dimension, c'est la priorisation « enjeu à long terme » qui doit être appliquée.

Les performances des thèmes de la dimension écologique sont présentées par le graphique ci-après :



Graphique 10 : Performances des thèmes de la dimension écologique

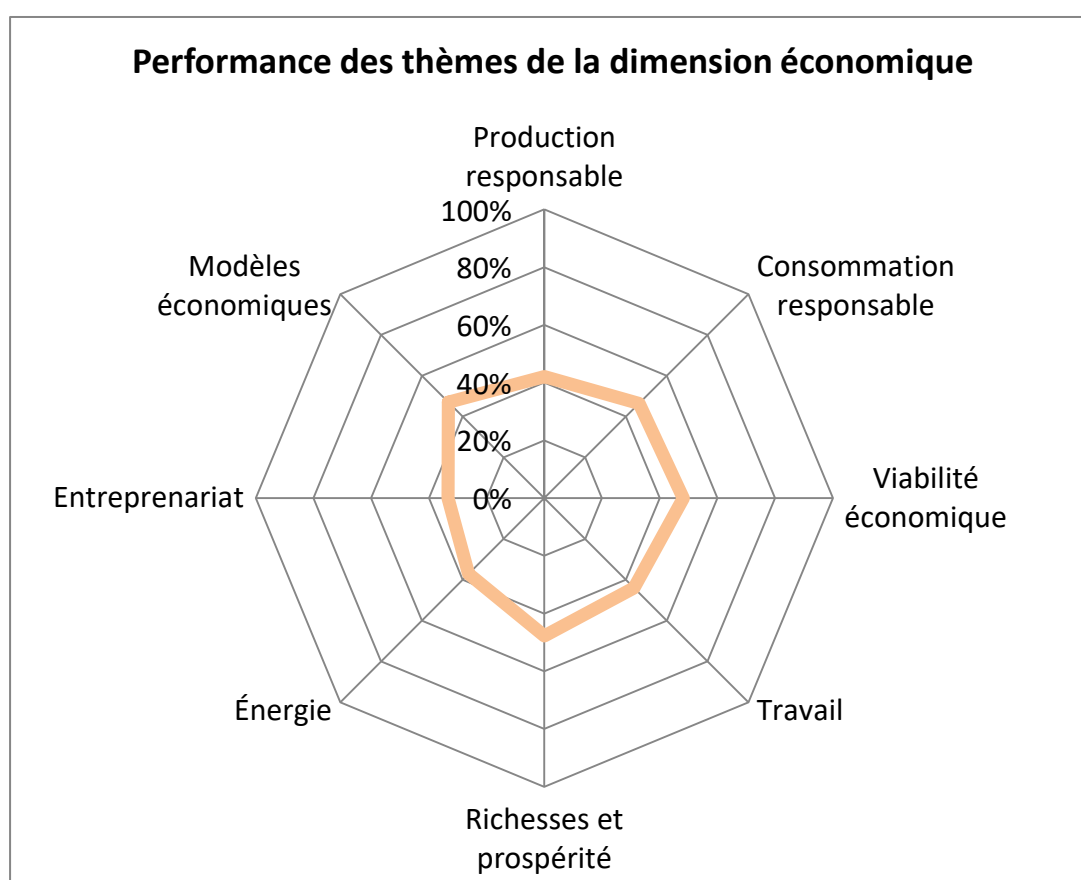
5.6.3. Analyse de la dimension économique

La production responsable, la consommation responsable, la viabilité économique, le travail, la richesse et prospérité, l'énergie, l'entrepreneuriat et les modèles économiques sont les principaux thèmes de la dimension économique.

Tableau 73 : Analyse de la dimension économique

DIMENSION ÉCONOMIQUE			
Thème	Pondération moyenne	Performance moyenne	Priorisation
Production responsable	2,8	42%	Agir
Consommation responsable	2,3	46%	Agir
Viabilité économique	2,0	48%	Agir
Travail	2,5	44%	Agir
Richesses et prospérité	2,3	48%	Agir
Énergie	2,3	37%	Agir
Entrepreneuriat	3,0	33%	Réagir
Modèles économiques	1,3	47%	Enjeu à long terme

L'analyse évaluative de la dimension économique du PCD de Dire présente que la priorisation « réagir » va s'appliquer au thème entrepreneuriat. Celle « enjeu à long terme » s'appliquera aux thèmes modèles économiques et la priorisation « agir » sera mise en exergue sur les six premiers thèmes de cette dimension.



Graphique 11 : Performances

5.6.4. Analyse de la dimension culturelle

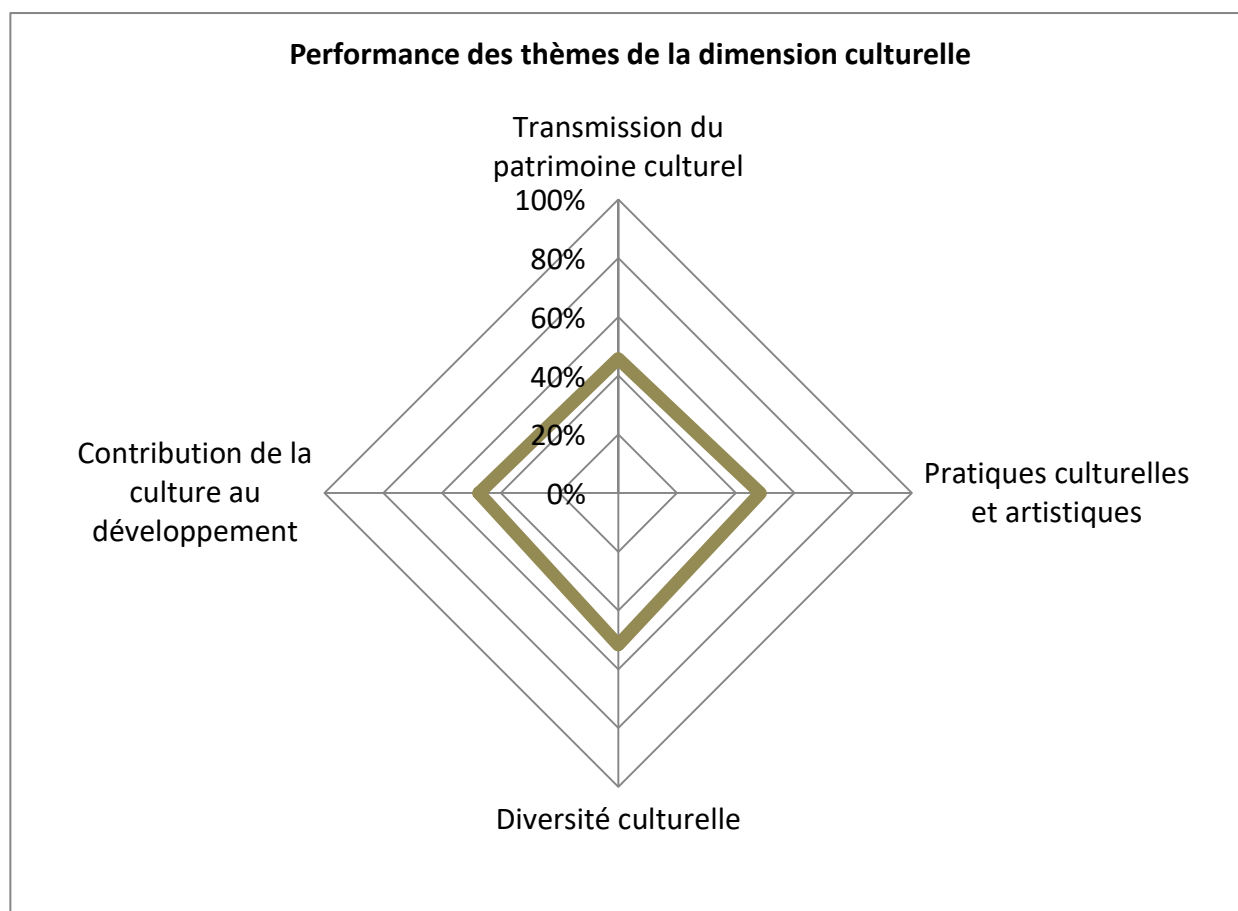
La transmission du patrimoine culturel, les pratiques culturelles et artistiques, la diversité culturelle et la contribution de la culture au développement sont les différents thèmes de la dimension culturelle.

Tableau 74 : Analyse de la dimension culturelle

DIMENSION CULTURELLE			
Thème	Pondération moyenne	Performance moyenne	Priorisation
Transmission du patrimoine culturel	1,4	46%	Enjeu à long terme
Pratiques culturelles et artistiques	2,3	48%	Agir
Diversité culturelle	2,0	52%	Agir
Contribution de la culture au développement	1,3	48%	Enjeu à long terme

L'analyse de cette dimension montre que la priorisation « agir » s'appliquera sur les thèmes pratiques culturelles et artistiques et diversité culturelle. La priorisation « enjeu à long terme » sera appliquée sur les deux thèmes restant à savoir transmission du patrimoine culturel et contribution de la culture au développement.

Les performances des thèmes de cette dimension culturelle sont illustrées par le graphique qui suit :



Graphique 12 : Performances des thèmes de la dimension culturelle

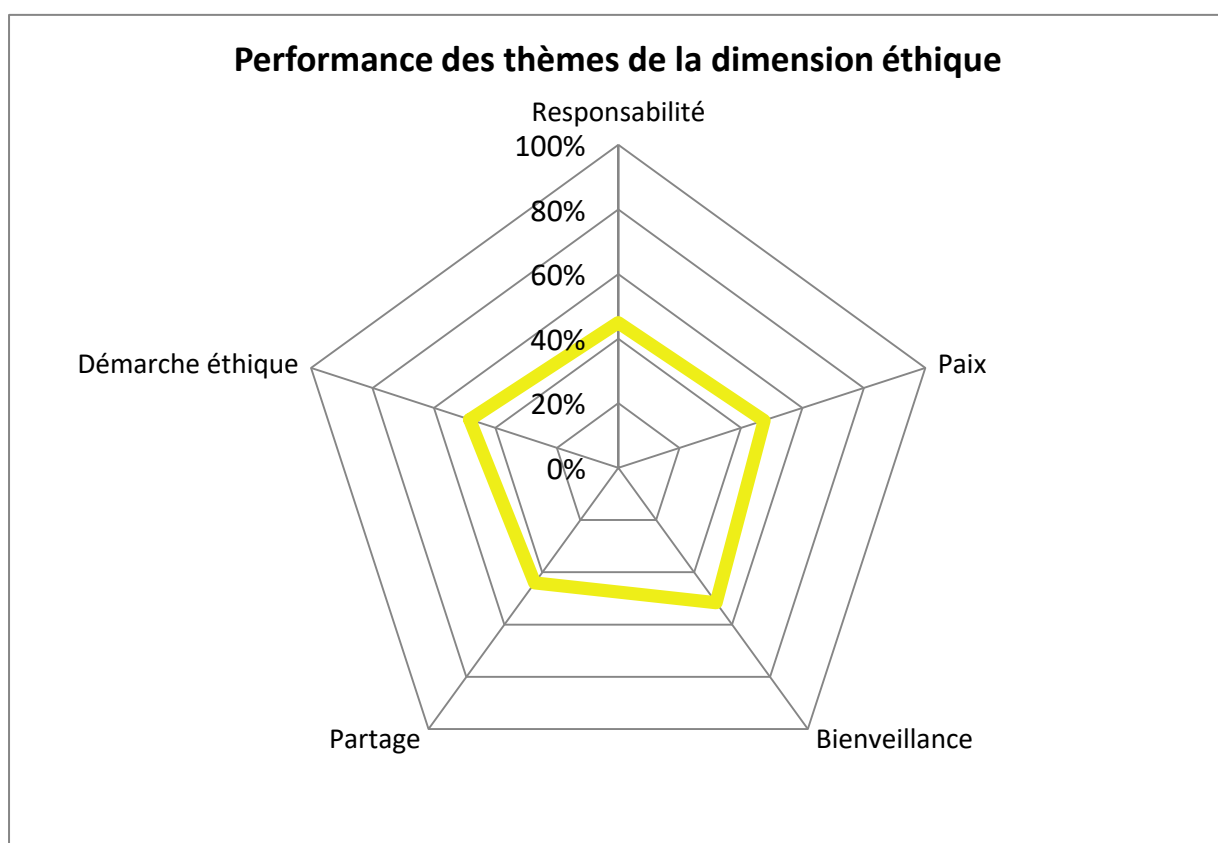
5.6.5. Analyse de la dimension éthique

La responsabilité, la paix, la bienveillance, le partage et la démarche éthique sont les différents thèmes de cette dimension.

Tableau 75 : Analyse de la dimension éthique

DIMENSION ÉTHIQUE			
THÈME	Pondération moyenne	Performance moyenne	Priorisation
Responsabilité	1,3	45%	Enjeu à long terme
Paix	1,5	48%	Enjeu à long terme
Bienveillance	1,5	52%	Enjeu à long terme
Partage	1,7	44%	Enjeu à long terme
Démarche éthique	1,5	48%	Enjeu à long terme

L'évaluation de l'analyse de cette dimension montre que la priorisation « enjeu à long terme » sera appliquée à tous les thèmes de cette dimension.



Graphique 13 : Performances des thèmes de la dimension éthique

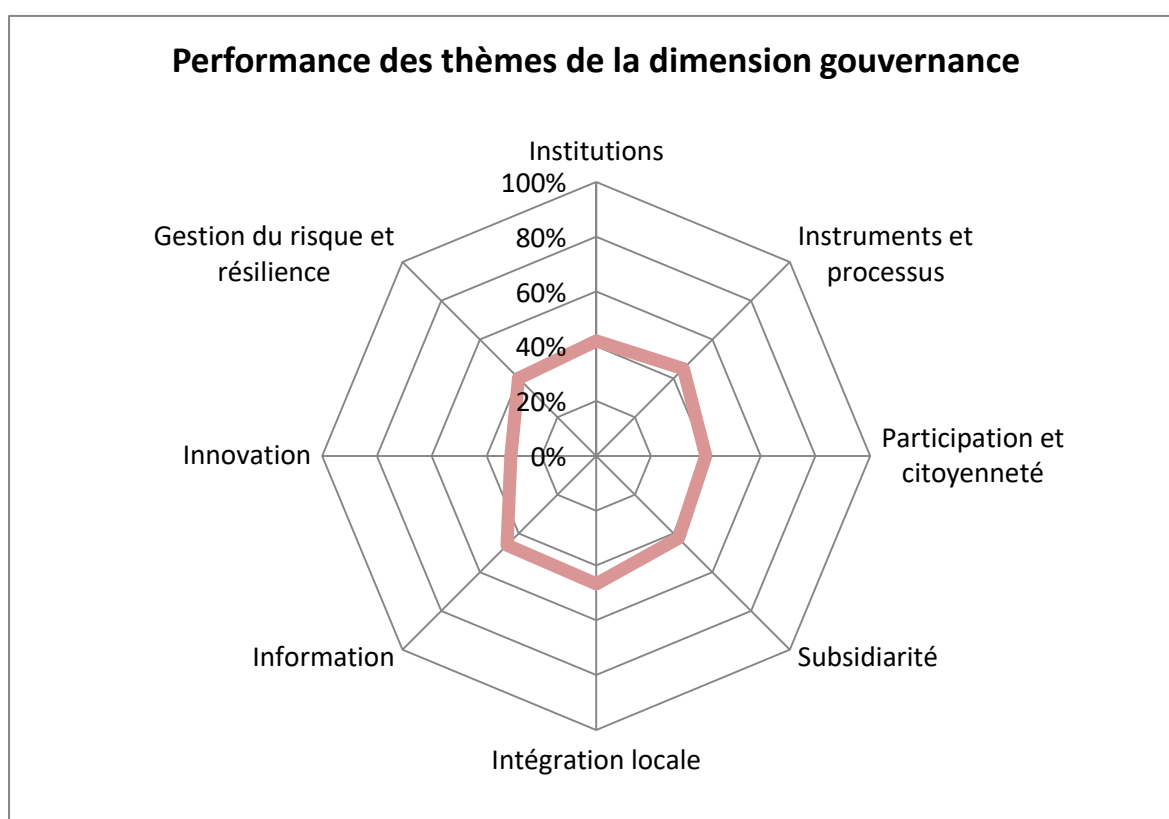
5.6.6. Analyse de la dimension gouvernance

Les institutions, les instruments et processus, la participation et citoyenneté, la subsidiarité, l'intégration locale, l'information, l'innovation et la gestion du risque et résilience constituent les différents thèmes de cette dimension.

Graphique 14 : Analyse de la dimension gouvernance

DIMENSION GOUVERNANCE			
Thème	Pondération moyenne	Performance moyenne	Priorisation
Institutions	2,5	42%	Agir
Instruments et processus	2,0	45%	Agir
Participation et citoyenneté	2,0	40%	Agir
Subsidiarité	1,3	43%	Enjeu à long terme
Intégration locale	2,0	47%	Agir
Information	2,0	46%	Agir
Innovation	1,8	31%	Enjeu à long terme
Gestion du risque et résilience	1,6	40%	Enjeu à long terme

Il ressort qu'au niveau de la dimension gouvernance, la priorisation « agir » va s'appliquer aux niveaux des thèmes institutions, instruments et processus, participation et citoyenneté, intégration locale et information. Quant à la priorisation « enjeu à long terme », elle va s'appliquer sur les thèmes subsidiarité, innovation et gestion du risque et résilience.



Graphique 15 : Performances de la dimension gouvernance

V.7 Planification opérationnelle

V.7.1 Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT)

Tableau 76 : Cadre des Dépenses à Moyen Terme

N°	LOCALITES	FORMULATION DES IDEES DES PROJETS	2 019		2 020		2 021		COÛT
			COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	MP
1.	Gbeza	Construction d'une salle de classe au CPC	8 000 000	BIP 2019					8 000 000
2.	Mbigoro II	Construction d'une salle de classe au CPC	8 000 000	BIP 2019					8 000 000
3.	Kela Sami	Équipement du CPC	500 000	BIP 2019					500 000
4.	Mbigoro II	Équipement du CPC	500 000	BIP 2019					500 000
5.	Kela Sami	Construction d'une salle de classe au CPC	8 000 000	BIP 2019					8 000 000
6.	Gbeza	Équipement CPC	500 000	BIP 2019					500 000
7.	Dir	Equipement en table-bancs (44) et bureau de maître (02) à l'EP groupe I	1 570 000	BIP 2019					1 570 000
8.	Dir	Fabrication des table-bancs (90) pour les écoles publiques de la Commune de Dir	2 700 000	BIP 2019					2 700 000
9.	Sourma	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP	18 000 000	BIP 2019					18 000 000
10.	Sourma	Equipement en table-bancs (44) et bureau de maître (02) à l'EP	1 570 000	BIP 2019					1 570 000
11.	Dir	Construction d'un bloc de deux salles de classe	18 000 000	BIP 2019					18 000 000
12.	Dir	Construction de la case de passage	15 860 000	BIP 2019					15 860 000
13.	Salo	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP	18 000 000	BIP 2019					18 000 000
14.	Boybaya	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP	18 000 000	BIP 2019					18 000 000
15.	Boybaya	Equipement en table-bancs (44) et bureau de maître (02) à l'EP	1 570 000	BIP 2019					1 570 000
16.	Dir	Construction d'une tribune à la place des fêtes	25 000 000	BIP 2019					25 000 000
17.	Badjer	Construction d'une boucherie	10 000 000	BIP 2019					

Plan Communal de Développement de Dir

N°	LOCALITES	FORMULATION DES IDEES DES PROJETS	2 019		2 020		2 021		COÛT
			COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	MP
18.	Bagodo	Construction d'une boucherie	10 000 000	BIP 2019					10 000 000
19.	Salo	Équipement en table-bancs (44) et bureau de maître (02)	1 570 000	BIP 2019					1 570 000
20.		Réhabilitation des routes communales	27 778 000	BIP 2019					27 778 000
21.	Malingara	Appui financier aux initiatives locales de développement pour le compte de SOCAPAF	3 000 000	BIP 2019					3 000 000
22.	Dir	Appui financier aux initiatives locales de développement pour le compte de SAA SEE	3 000 000	BIP 2019					3 000 000
23.	Mbigoro I	Construction d'un bloc de deux salles de classe avec blocs latrines de 6 compartiments	23 000 000	FEICOM					23 000 000
24.	Boforo	Construction d'un bloc de deux salles de classe avec blocs latrines de 6 compartiments	23 000 000	FEICOM					23 000 000
25.	Mbigoro I	Équipement des salles de classe en 60 table-bancs et bureaux des maîtres	2 000 000	FEICOM					2 000 000
26.	Boforo	Équipement des salles de classe en 60 table-bancs et bureaux des maîtres	2 000 000	FEICOM					2 000 000
27.	Boforo	Construction d'un forage	10 000 000	FEICOM					10 000 000
28.	Mbigoro I	Construction d'un forage	10 000 000	FEICOM					10 000 000
29.	Koundé, Sourma- Raouzanam, Batoua Pangar, Kéla Sami	Construction des étangs piscicoles	42 452 288	PNDP					42 452 288
30.	Commune	Entretien des ouvrages hydrauliques	2 000 000	PNDP					2 000 000
31.	Dir	Construction d'un bloc de deux salles de classe et équipement en table-bancs au lycée de Dir	21 000 000	PNDP					21 000 000
32.	Ville de Dir	Reboisement de la ville de Dir	5 000 000	MINFOF					5 000 000
33.	Ville de Dir	Équipement des services de la Commune en 6 ordinateurs	6 000 000	Fonds propres					6 000 000
34.	Ville de Dir	Étude de faisabilité en vue de la réalisation	2 000 000	Fonds propres					2 000 000

Plan Communal de Développement de Dir

N°	LOCALITES	FORMULATION DES IDEES DES PROJETS	2 019		2 020		2 021		COÛT
			COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	MP
		d'une adduction d'eau dans la ville de Dir							
35.	Ville de Dir	Étude de faisabilité pour le lotissement à Mbizarandé	5 000 000	Fonds propres					5 000 000
36.	Ville de Dir	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le tronçon National N°6-Plateau (site Hôtel de ville)	2 000 000	Fonds propres					2 000 000
37.	Ville de Dir	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement à partir du centre ville-nouveau site hôtel de ville	2 000 000	Fonds propres					2 000 000
38.	Ville de Dir	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un complexe hôtelier	1 000 000	Fonds propres					1 000 000
39.	Ville de Dir	Étude de faisabilité pour la construction d'un marché moderne	1 000 000	Fonds propres					1 000 000
40.	Ville de Dir	Étude de faisabilité en vue de la construction de 20 logements sociaux	1 000 000	Fonds propres					1 000 000
41.	Doua	Construction d'un forage	8 000 000	Fonds propres					8 000 000
42.	Pangara 3	Construction d'un forage	8 000 000	Fonds propres					8 000 000
43.	Guizoré	Construction d'un forage	8 000 000	Fonds propres					8 000 000
44.	Djerem Kabawa	Étude de faisabilité pour l'aménagement de la route Djerem Kabawa-Boybaya longue de 30 km	1 500 000	Fonds propres					1 500 000
45.	Gbinako	Étude de faisabilité pour l'aménagement de la route Gbinako-Kalaldi longue de 15 km	1 500 000	Fonds propres					1 500 000
46.	Mbigoro 2	Construction d'un forage	8 000 000	Fonds propres					8 000 000
47.	Lamidat Dir	Construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine	8 333 333	DGI					8 333 333
48.	Quartier Yerima Dir	Construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine	8 333 333	DGI					8 333 333
49.	Wendooka	Construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine	8 333 333	DGI					8 333 333
50.	Doua	Construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine	8 500 000	DGI					8 500 000
51.	Binmbapé	Construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine	8 500 000	DGI					8 500 000
52.	Dir	Construction bloc maternité au CMA	20 300 000	DGI					20 300 000
53.	Commune	Travaux de cantonnement de la nationale N°6	50 000 000	Fonds routier					50 000 000
54.	Ville de Dir	Construction de deux ouvrages de franchissement sur le tronçon CMA-Joli soir			30 000 000	MINDDEVEL			10 000 000
55.	Ville de Dir	Construction du CMPJ du Dir			40 000 000	MINDDEVEL			40 000 000
56.	Simi II	Réhabilitation d'un forage			500 000	Fonds propres			500 000

Plan Communal de Développement de Dir

N°	LOCALITES	FORMULATION DES IDEES DES PROJETS	2 019		2 020		2 021		COÛT
			COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	MP
57.	Koundé	Construction et équipement d'une case communautaire			30 000 000	MINDDEVEL			30 000 000
58.	Dir	Construction de 2 blocs de 5 boutiques chacun			25 000 000	Fonds propres			25 000 000
59.	Waah	Mise en place d'un champ semencier de manioc de 5 ha			2 500 000	Fonds propres			2 500 000
60.	Pangara 4	Construction d'un forage à l'école publique de Pangara 4			8 000 000	Fonds propres			8 000 000
61.	Commune	Équipement de 120 table-bancs pour les établissements scolaires de la Commune			4 000 000	Fonds propres			4 000 000
62.	Commune	Réhabilitation des routes communales			27 000 000	BIP MINTP			27 000 000
63.	Ville de Dir	Equipement du CMPJ de Dir					20 000 000	MINDDEVEL	20 000 000
64.	Kalaldi	Construction d'un magasin de stockage des vivres secs d'une capacité de 200 tonnes					25 000 000	MINDDEVEL	25 000 000
65.	Kofa	Construction d'un forage équipé de PMH					8 000 000	MINDDEVEL	8 000 000
66.	Badi	Construction d'un forage équipé de PMH					8 000 000	MINDDEVEL	8 000 000
67.	Bagodo	Réfection de 05 salles de classe à l'EP de Bagodo					9 900 000	Fonds propres	9 900 000
68.	Mbella	Construction et équipement d'un bloc de deux salles de classe avec bureau du Directeur					21 000 000	MINDDEVEL	21 000 000
69.	Kela Sami	Construction d'un forage					8 000 000	Fonds propres	8 000 000
70.	Lamou	Acquisition de 02 charrues avec attelage complet					1 500 000	Fonds propres	1 500 000
71.	Pangara 4	Construction et équipement d'un bloc de deux salles de classe					21 000 000	Fonds propres	21 000 000
72.	Commune	Réhabilitation des routes communales					27 000 000	BIP MINTP	27 000 000
TOTAL			508 270 287		167 400 000		167 400 000		843 070 287

Cadre Sommaire de gestion environnemental et social du CDMT

Tableau 77: Impacts environnementaux possibles des microprojets du CDMT

Type de microprojets à impacts sociaux et environnementaux	Impacts environnementaux positifs possibles	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'optimisation	Mesures environnementales d'atténuation
<p>Microprojets de construction des infrastructures socio-économiques de base :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction de 03 salles de classe dans les CPC ; Construction de 15 blocs de deux salles de classe; - Construction d'une case de passage à Dir ; - Construction d'une tribune à la place des fêtes - Construction de 02 boucheries ; - Construction de 02 ouvrages de franchissement sur l'axe CMA-Joli soir ; -Construction de la maternité au CMA de Dir ; - Construction d'un complexe hôtelier ; - construction d'un complexe commercial ; - construction de 03 cases communautaires ; - Construction d'un magasin de stockage ; - Construction de 02 hangars de marché ; - Construction de 02 blocs de 5 boutiques chacun. 	<ul style="list-style-type: none"> - Consolidation des systèmes de gouvernance locale à travers l'évaluation environnementale participative ainsi que l'utilisation du formulaire d'examen environnemental en impliquant la consultation du public 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet Déplacements involontaires - Impacts divers liés aux choix de site - D Risques d'érosion des sols ; - Risques de pollution (atmosphérique par la poussière, contamination du sol, de la nappe phréatique par les huiles de vidange) 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation du public et Implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ; - Mise en place de comités de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> - Acte de donation foncière de site - Plan de déplacement involontaire et réinstallation (PDIR) - Notice d'impact Environnementale (NIE) le cas échéant° - PV de réunion/liste de participants aux séances de sensibilisation - Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,) - ; - Engazonnement des pentes perturbées ; - Replantation des arbres ; - Remise en état des zones d'emprunt ; - Création des divergents
<p>Microprojets hydrauliques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction de 21 forages dans certaines localités de la Commune de Dir - Réalisation d'une adduction d'eau à Dir 	<ul style="list-style-type: none"> - Consolidation des systèmes de gouvernance locale à travers l'évaluation environnementale participative ainsi que l'utilisation du formulaire d'examen environnemental en impliquant la consultation du 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques d'érosion des sols. Pollution du point d'eau soit par les produits phytosanitaires, soit par la latrine Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation du public et Implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ; - Mise en place de comités de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> - Bon choix du site ; - Elaboration de la NIE Engazonnement des pentes perturbées ; - Replantation des arbres ; - Création des divergents ;

Plan Communal de Développement de Dir

Type de microprojets à impacts sociaux et environnementaux	Impacts environnementaux positifs possibles	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'optimisation	Mesures environnementales d'atténuation
	<p>public</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution de la pression 			<ul style="list-style-type: none"> - Contre l'envasement : éliminer les eaux sales à travers la construction des rigoles Canal d'assainissement des eaux avec puits perdu rempli de cailloux
<p>Microprojets routiers : Entretien des routes communales. Aménagement de 2 km des routes secondaires de la ville de Dir</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Consolidation des systèmes de gouvernance locale à travers l'évaluation environnementale participative ainsi que l'utilisation du formulaire d'examen environnemental en impliquant la consultation du public 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques d'incendie ; - Risques d'érosion des sols ; -Risques de pertes d'espèces ligneuses ; - Risques de pollution (atmosphérique par la poussière, contamination du sol, de la nappe phréatique par les huiles de vidange) - Risques de braconnage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation du public et Implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ; - Mise en place de comités de gestion - Mise en place des barrières de pluie 	<ul style="list-style-type: none"> - Engazonnement des pentes perturbées ; - Replantation des arbres ; - Remise en état des zones d'emprunt ; - Création des divergents ; - Contre l'envasement : éliminer les eaux sales à travers la construction des rigoles - Interdiction des feux de brousse ; Installation des pare feux ; - Prendre des dispositions pour une bonne gestion de la base-vie -Sensibilisation sur le VIH SIDA -Sensibilisation des populations à la lutte contre le braconnage ; - Installation des barrières de pluies

Plan Communal de Développement de Dir

Tableau 78 : Impacts sociaux possibles des projets du CDMT

Type de microprojets contenus dans le programme triennal	Impacts sociaux possibles (positifs)	Impacts sociaux négatifs possibles (risques sociaux)	Mesures sociales d'optimisation	Mesures sociales d'atténuation
Microprojets de construction des infrastructures socio-économiques de base : - Construction de 03 salles de classe dans les CPC ; Construction de 15 blocs de deux salles de classe; - Construction d'une case de passage à Dir ; - Construction d'une tribune à la place des fêtes - Construction de 02 boucheries ; - Construction de 02 ouvrages de franchissement sur l'axe CMA-Joli soir ; -Construction de la maternité au CMA de Dir ; - Construction d'un complexe hôtelier ; - construction d'un complexe commercial ; - construction de 03 cases communautaires ; - Construction d'un magasin de stockage ; - Construction de 02 hangars de marché ; - Construction de 02 blocs de 5 boutiques chacun.	-Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; - Amélioration de la gouvernance locale ; - Amélioration des revenus des populations locales (main d'œuvre) - Facilitation de l'accès aux soins ; - Amélioration des conditions de fréquentation ; - Amélioration des conditions d'abattage et de vente de la viande - Amélioration des conditions d'élevage - Développement des activités agricoles et communautaires ;	-Risques de déplacement involontaire et de réinstallation des populations avec perte d'actifs ; - Risques de conflits sur le choix du site -Risques d'insécurité pour les personnes et les biens ; -Risques de conflits au sein des bénéficiaires du micro projet ; -Risques de marginalisation des populations vulnérables	-Participation et sensibilisation des populations ; - Sensibiliser les communautés ; -Mettre en place les Comités de gestion.	-Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées à juste prix) ; - Obtention d'acte de donation volontaire légalisé du propriétaire du site ; -Contre l'insécurité : Nettoyage et cantonnement des alentours des ouvrages ; - Mise en place de sous-comité de vigilance - Construction des clôtures autour des ouvrages ; -Contre la marginalisation : Identifier les priorités des minorités et les intégrer dans le PCD. - Contre les conflits : solliciter l'arbitrage des autorités traditionnelles, communales ou administratives.
Microprojets hydrauliques : - Construction de 21 forages dans certaines localités de la Commune de Dir - Réalisation d'une adduction d'eau à Dir	-Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; - Amélioration de la gouvernance locale ; - Amélioration des revenus (main d'œuvre locale).	-Risque de déplacement involontaire et de réinstallation ; - Risques d'intoxication due au mauvais dosage du chlore ; - Risques de mauvaises manipulations des ouvrages	-Sensibilisation des populations -Encourager les projets HIMO	-Elaborer la NIE (Notice d'impact environnemental) Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées à juste prix) ; - Obtention d'acte de donation volontaire légalisé du propriétaire du site ; - Contre les risques d'intoxication à l'eau de puits et autres : former le Comité de gestion au dosage de l'eau de javel dans les puits, - Gestion des risques d'envasement et maintenance des ouvrages
	Diminution des maladies d'origine hydriques ;	Risques d'insécurité pour les personnes et les biens ;	- Sensibilisation des populations	-Contre l'insécurité : -Nettoyage et cantonnement des

Plan Communal de Développement de Dir

Type de microprojets contenus dans le programme triennal	Impacts sociaux possibles (positifs)	Impacts sociaux négatifs possibles (risques sociaux)	Mesures sociales d'optimisation	Mesures sociales d'atténuation
	Facilitation de l'accès à l'eau potable	Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro Projet ; Risques de marginalisation des populations vulnérables		alentours des ouvrages ; - Mise en place de sous-comité de vigilance - Construction des clôtures autour des ouvrages ; -Contre la marginalisation : -Identifier les priorités des minorités et les intégrer dans le PCD. - Contre les conflits : -Solliciter l'arbitrage des autorités traditionnelles, communales ou administratives
Microprojets routiers : Entretien des routes communales. Aménagement de 2 km des routes secondaires de la ville de Dir	Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; Amélioration de la gouvernance locale	Risque de déplacement involontaire et de réinstallation	Sensibilisation des populations	Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées)
	- Amélioration des revenus (main d'œuvre locale)	-Risques d'augmentation de la prévalence du VIH /SIDA et autres maladies ; - Risques de marginalisation des populations vulnérables ; -Risque d'intensification du braconnage	Sensibilisation des populations	-Inclure la lutte contre le VIH SIDA et le braconnage dans le DAO (cahier de clauses environnementales et sociales) ; - Sensibilisation des populations
	Baisse du cout de transport ; Facilitation de l'accès à l'information ; Désenclavement des localités et développement des activités socio-économiques	Risques d'insécurité pour les personnes et les biens (accidents de circulation) ; Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro projet ; Risques d'incendies	Sensibilisation des populations	-Contre les accidents : mettre une signalisation routière ; limiter les vitesses. -Contre les conflits : mettre en place un Comité de gestion
	-Amélioration des revenus ; -Amélioration de la gouvernance locale	- Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro Projet	Attribuer une tranche de 10% de l'allocation au Micro Projet de Gestion des Ressources Naturelles	Former et mettre en place les Comités de gestion
		Risques de marginalisation des populations vulnérables ; Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro Projet		Contre la marginalisation : identifier les priorités des minorités et les intégrer dans le PCD.

Plan Communal de Développement de Dir

V.7.2 Plan d'Investissement Annuel

Tableau 79 : La programmation annuelle des projets prioritaires

N°	ACTIVITES	LIEU D'IMPLANTATION	PRODUITS/INDICATEURS RESULTATS	RESPONSABLES	ANNEE 2019-2020												RESSOURCES			SOURCE DE FINANCEMENT	
					Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aôut.	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fev	HUMAINES	MATERIELLES	FINANCIÈRES (FCFA)		
1.	Construction et équipement des CPC	Gbeza, Mbigoro II et Kela Sami	03 CPC construits et équipés d'au moins 60 chaises pour enfants et 30 tablettes	Commune														- Entrepreneur - exécutif communal ; - sectoriel	Matériels et équipement de travail	25 500 000	BIP
2.	Équipement de certaines écoles primaires en table-bancs	EP Boforo, EP Mbigoro I, EP Salo, EP Boybaya, EP Sourma, les EP de Dir,	386 table-bancs disposés dans les salles de classe	Commune														- Exécutif communal ; - sectoriel		11 410 000	BIP
3.	Construction des blocs de deux salles de classe dans certaines écoles primaires	EP Boforo, EP Mbigoro I, EP Salo, EP Boybaya, EP Sourma, Dir	06 blocs de deux salles de classe chacun construits	Commune														- Entrepreneur - exécutif communal ; - sectoriel		118 000 000	BIP, FEICOM
4.	Construction et équipement des blocs de 02 salles de classe chacun dans certaines écoles de la Commune	Lycée de Dir, EP Tomedo, Ep Pangara 4, EP Waah, EP Gazagazade, EP Beyala.	06 blocs de 02 salles de classe chacun construit et équipé en 210 table-bancs	Commune														- Consultant		126 000 000	Fonds propres et PNDP
5.	Construction des forages équipés de PMH	Boforo, Mbigoro I, Doua, Pangara 3, Guizoré, Mbigoro 2, Lamidat Dir, Quartier Yerima Dir, Wendooka, Binmbapé	11 forages construits	Commune														- Consultant	Matériels et équipement de travail	85 666 666	Fonds propres, DGI, FEICOM
6.	Reboisement	Ville Dir	01 reboisement réalisé	Commune														- Équipe dirigeante de la	Matériels et équipement de travail	5 000 000	MINFOF

Plan Communal de Développement de Dir

N°	ACTIVITES	LIEU D'IMPLANTATION	PRODUITS/INDICATEURS RESULTATS	RESPONSABLES	ANNEE 2019-2020												RESSOURCES			SOURCE DE FINANCEMENT
					Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août.	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fev	HUMAINES	MATERIELLES	FINANCIÈRES (FCFA)	
																	Commune ; - exécutif communal ; - sectoriel t			
7.	Équipement des services de la Commune en ordinateurs	Hôtel de ville de Dir	06 ordinateurs achetés et installés dans les services	Commune													- Entrepreneur	Matériels et équipement de travail	6 000 000	Fonds propres
8.	Construction bloc maternité	CMA Dir	01 bloc maternité construit	Commune													- Entrepreneur - Sectoriels	Matériels et équipement de travail	10 000 000	DGI
9.	Construction de la case de passage	ville de Dir	01 case de passage construite	Commune													- Entrepreneur - Sectoriels	Matériels et équipement de travail	15 860 000	BIP
10.	Construction d'une tribune à la place des fêtes	ville de Dir	01 tribune construite	Commune													- Consultant	- Matériels et équipement de travail	25 000 000	BIP
11.	Construction des boucheries	Bagodo, Badjer	02 boucheries construites	Commune													- Entrepreneurs	- Matériels et équipement de travail	20 000 000	BIP
12.	Réalisation des études de faisabilité pour certains projets	Gbazer, Kalaldi, Bindiba, Bagodo, Kela Sami, Beka Ziki, Boforo, Gbinako, Djerem Kabawa, Ville de Dir	11 études de faisabilité réalisées	Commune													- Entrepreneur	Matériels et équipement de travail	21 000 000	Fonds propres
13.	Construction des étangs piscicoles	Koundé, Sourma-Raouzanam, Batoua Pangar, Kéla Sami	04 étangs piscicoles aménagés	Commune													- Consultant	Matériels et équipement de travail	42 452 288	Commune/PNDP
14.	Entretien des routes communales	Commune	Nbre de km de routes communale entretenues	Commune													- Consultant	- Matériels et équipement de travail.	27 778 000	BIP

Plan Communal de Développement de Dir

N°	ACTIVITES	LIEU D'IMPLANTATION	PRODUITS/INDICATEURS RESULTATS	RESPONSABLES	ANNEE 2019-2020												RESSOURCES			SOURCE DE FINANCEMENT
					Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aôut.	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fev	HUMAINES	MATERIELLES	FINANCIÈRES (FCFA)	
15.	Appui financier aux initiatives locales de développement pour le compte des OP	Malingara, Dir	02 OP financées																6 000 000	BIP
16.	Entretien des ouvrages hydrauliques	Commune	Nbre d'ouvrages hydrauliques entretenus																2 000 000	PNDP
TOTAL GENERAL DU PIA																	508 270 287			

V.7.3 Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables

Les résultats consolidés du diagnostic participatif ont révélé que les populations vulnérables de la Commune sont constituées des vieillards (personnes de 3^{ème} âge), des handicapés moteurs et sensoriels, des Orphelins Enfants Vulnérables (OEV), des malades mentaux, des personnes vivant avec le VIH/SIDA. Dans la Commune, aucune structure d'encadrement psychosocial n'existe dans la Commune.

Tableau 80: Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables.

Type de vulnérabilité	Nature de l'appui (activités)	Responsables et collaborateurs	Période												Coût estimatif	Source de financement	
			Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fev.			
Personnes de 3ème âge	- Assistance médicale - encadrement psychosocial	MINAS MINSANTE Commune														15 000 000	MINAS MINSANTE Commune
Familles des personnes de 3ème âge	Financement pour l'encadrement de leurs parents âgés	MINAS ONG et associations Commune														10 000 000	MINAS ONG et associations Commune
Enfants orphelins vulnérables	Établissement des actes de naissance Prise en charges dans l'éducation	MINAS Commune														20 000 000	MINAS UNICEF Commune
Populations des réfugiés	- Appuis aux AGR - appuis à l'éducation	MINAS HCR ONG et associations Commune														100 000 000	MINAS HCR BM
Populations Bororo	- Appuis aux AGR - appuis à l'éducation	MINAS HCR ONG et associations Commune														80 000 000	MINAS HCR BM
Handicapés moteurs	- Facilitation à leur éducation (les jeunes) ; - Aides et secours ;	MINAS Commune ONG et associations														15 000 000	MINAS ONG et Associations

Plan Communal de Développement de Dir

	- Formation.																	
Handicapés sensoriels (aveugles, sourd-muet et lépreux)	- Aides et secours : - Encadrement psychosocial ; - Assistance médicale	MINAS Commune ONG et Associations															5 000 000	MINAS MINSANTE ONG et Associations
Handicapés mentaux	- Assistance médicale - Encadrement psychosocial	MINAS Commune ONG et Associations															2 000 000	MINAS MINSANTE ONG et Associations
Personnes vivant avec le VIH/SIDA	- Assistance médicale - Encadrement psychosocial	MINAS Commune ONG et Associations															30 000 000	MINAS MINSANTE ONG et Associations
277 000 000																		

Cadre sommaire de gestion environnementale du PIA

Les principaux impacts environnementaux potentiels et les mesures d'optimisation ou d'atténuation envisageables sont déjà intégrés dans le cadre sommaire de gestion environnementale et social du CDMT.

Tableau 81: Plan sommaire de gestion de l'environnement

Mesures environnementales	Tâches	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts (en FCFA)	Observations
Formation du Cadre Communal et de Développement et membres du comité de suivi et de mise en œuvre du PCD aux questions environnementales et au cadre de gestion environnementale et sociale du PNDP	- Préparation des TDR ; - Préparation des modules de formation ; - formation de l'agent.	PNDP	Mai 2019- Fevrier 2020	Délégation MINEPDED ; Délégation MINAS ; Délégation MINADER ; Délégation MINEPIA ; Délégation MINEE ; PNDP ; Mairie.	500 000	
Utilisation systématique du formulaire d'examen socio environnemental lors du montage des microprojets	- Descente sur les différents sites de réalisation des microprojets ; - remplissage des formulaires.	Consultant chargé de monter le microprojet	Mai 2019- Fevrier 2020	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ; PNDP ; Conseil municipal ; Agent de développement	PM	Le coût y afférent doit être intégré dans les coûts de la conception du microprojet
Formation du COMES aux politiques de sauvegarde et de prise en compte des aspects sociaux environnementaux	- Préparation des TDR ; - Préparation des modules de formation ; - formation de l'agent.	PNDP, Mairie	Mai 2019- Fevrier 2020	Délégation MINEP ; Délégation MINAS.	1 000 000	
Sensibilisation et information des personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix.	- Recensement des personnes touchées ; - explication aux personnes touchées l'importance du MP et les critères de choix d'un site.	Mairie/Conseil municipal	Mai 2019- Fevrier 2020	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ; Agent de développement local.	500 000	
Provision pour les compensations des personnes déplacées	- Évaluation des biens perdus ; - identification des compensations ; - provision pour les compensations.	Mairie/Conseil municipal	Mai 2019- Fevrier 2020	-Mairie -MINDAF	A évaluer	Le coût doit être à hauteur des biens perdus.
Obtention d'un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site.	- Information des concernés de l'importance de l'acte de donation foncière ;	Mairie/Conseil municipal	Mai 2019- Fevrier 2020	- Consultant ; - Agent de développement local.	100 000	

Plan Communal de Développement de Dir

Mesures environnementales	Tâches	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts (en FCFA)	Observations
	- établissement de l'acte ; - signature de l'acte par les concernés.					
Reboisement des alentours des ouvrages	- Identification et choix des espèces ; - acquisition des plants ; - reboisement.	Prestataire	Mai 2019- Fevrier 2020	Délégation MINEP ; Agent de développement local.	2 000 000	Les espèces choisies doivent être celles adaptées à la localité.
Mise en place et formation des comités de gestion	- Choix des membres des comités de gestion ; - formation des comités de gestion.	Communautés Prestataire	Mai 2019- Fevrier 2020	- Mairie - Agent de développement local	500 000	Les membres des comités de gestion doivent être résidents et disponibles.
Interdiction systématique d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles		Prestataire	Mai 2019- Fevrier 2020	- Mairie - Agent de développement local	PM	
Interdiction pour les champs situés aux abords immédiats (maintenir une distance d'au moins 300 mètres) de l'ouvrage d'utiliser les produits phytosanitaires	- Recensement des champs situés aux abords immédiats de l'ouvrage ; - Sensibilisation des propriétaires des champs.	Propriétaires des champs	Mai 2019- Fevrier 2020	- Mairie - Agent de développement local	PM	
Prévision d'un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie		Prestataires	Mai 2019- Fevrier 2020	- Mairie - Délégation MINEP - Agent de développement local	500 000	
Mise en place des bacs de récupération des huiles de vidange, et leur retournement aux entreprises spécialisées		Entreprises	Mai 2019- Fevrier 2020	- Mairie - Délégation MINEP - Agent de développement local	500 000	
Respect des règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,)		Entreprises	Mai 2019- Fevrier 2020	- Mairie - Délégation MINTP - Agent de développement local	500 000	
Sensibilisation des populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage	- Organisation des causeries éducatives avec les populations riveraines et le personnel ; - faire le porte à porte.	Agent de développement local	Mai 2019- Fevrier 2020	- Mairie - CMA	PM	
Priorité pour le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO	- Information des communautés du travail à faire ; - publication des critères de	Entreprises	Mai 2019- Fevrier 2020	- Mairie - Agent de développement local	PM	Tenir compte de l'aspect genre.

Plan Communal de Développement de Dir

Mesures environnementales	Tâches	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts (en FCFA)	Observations
	recrutement ; - recrutement.					
Mise en dépôt la partie biodégradable dans les anciennes zones d'emprunt.		Entreprises	Mai 2019- Fevrier 2020	- Mairie - Délégation MINTP - Agent de développement local	PM	
Suivi du plan de gestion environnementale et sociale, et des entrepreneurs, ainsi que des mesures environnementales des projets retenus	- Extraction des mesures environnementales des Mp ; - élaboration d'un plan de suivi des mesures	Agent de développement/Comité de suivi du PCD	Mai 2019- Fevrier 2020	Délégation MINEP ; MINAS ; PNDP ; Conseil municipal	A évaluer	
Respect des clauses environnementales du DAO et des mesures environnementales des Mp	- Inclure les clauses dans le DAO ; - mise en œuvre des clauses.	-Mairie, PNDP - Entrepreneurs	Mai 2019- Fevrier 2020	Délégation MINEP ; Agent de développement ; Conseil municipal	PM (intégrer dans le coût du Mp)	

V.7.4. Plan d'actions opérationnelles du VIH/SIDA dans la Commune de Dir

R1: 90 % des personnes vivant avec le VIH connaissent leur séropositivité			
ACTIVITÉS		INDICATEURS	BUDGET
1	Organisation une fois l'an des campagnes de sensibilisation lors des evenements speciaux par une équipe de 10 personnes	Nbre de personnes sensibilisées	1 000 000
2	Organiser une campagne de dépistage (équipe de 10 personnes)	Nbre de personnes dépistées	500 000
3	Organiser des Caravanes de sensibilisation en direction des garçons et filles des lycées de l'arrondissement sur les IST/Vih pendant la semaine de la jeunesse dans les lycées/CETIC par une équipe de 14 personnes	Nbre des garçons et filles sensibilisées	2 500 000
4	Organiser une campagne ciblée de dépistage du VIH avec les unités mobiles démedicalisées et distribution des préservatifs masculins et féminins. 5 personnes	Nbre de campagnes organisées	1 000 000
6	Tenir des réunions statutaires trimestrielles de 20 personnes pour le suivi des activités de lutte contre le VIH dans la commune	Nbre de réunions tenues	500 000
7	Mobiliser au moins 44 leaders communautaires (chefs traditionnels et guides spirituels) pour sensibiliser les personnes de leurs communautés à la prévention et la prise en charge dans la commune. 2 superviseurs	Nbre de leaders communautaires mobilisés	2 200 000
8	Actualiser les données sur les points chauds et l'estimation de la taille des populations clés dans la commune	Nbre des données actualisées	500 000
9	Organiser des causeries éducatives en faveur des groupes à haut risque de VIH sur les IST - VIH/sida	Nbre des causeries éducatives organisées	1 000 000
10	Insérer dans les célébrations nuptiales des causeries éducatives sur les IST - VIH/sida	Nbre de causeries éducatives insérées	100 000
11	Sensibiliser les jeunes lors des répétitions générales du défilé dans la commune par 02 personnes (fete de la jeunesse et fete nationale)	Nbre des jeunes sensibilisés	500 000
12	Eduquer les jeunes filles et garcons sur l'utilisation des preservatifs au cours des rapports sexuels lors séances théâtrales organisées dans la mairie	Nbre des jeunes filles et garçons éduqués	500 000
13	Organiser une formation du personnel de la Mairie sur le Vih/Sida et sa transmission (05 personnes) pendant 01 jour dans la commune	Nbre de personnel formé	-
14	Distribuer trimestriellement des supports d'information sur le SIDA auprès de la population de la commune lors céromonies regroupant les populations dans la commune (05 personnes de la commune)	Nbre des supports produits et distribués	1 000 000
15	Sensibiliser trimestriellement les populations des localités lors des réunions de développement organisées par les Chefs traditionnels ou présidents de CC dans la commune (04 personnes)	Nbre de populations sensibilisées	800 000
16	Organiser trimestriellement des causeries Educatives dans les centres de promotion de la femme et de la	Nbre de causeries éducatives organisées	500 000

Plan Communal de Développement de Dir

	famille, les associations de femmes et de jeunes dans la commune par 06 personnes (200 personnes par causeries)		
17	Organiser 04 campagnes de sensibilisation dans les points à haut risque pendant 01 jour pour chaque cible par 05 personnes	Nbre de campagnes de sensibilisation organisées	500 000
18	Organiser 04 campagnes de dépistage dans les points à haut risque pendant 01 jour pour chaque cible par 05 personnes	Nbre de campagnes de dépistage organisées	500 000
19	Organiser 04 campagnes de sensibilisation et de dépistage gratuit lors de la semaine de la jeunesse, la semaine de la femme, la fête du travail, la fête nationale dans la Commune avec 15 participants pour chaque campagne	Nbre de campagnes de sensibilisation organisées	500 000
20	Organiser les campagnes de sensibilisation et de dépistage trimestriels dans les lieux de culte par 02 responsables de la commune	Nbre de campagnes de sensibilisation et de dépistages organisées	300 000
21	Organiser des réunions Trimestrielles pour former et redynamiser les relais communautaires sur la lutte contre le SIDA dans la Commune (25 participants)	Nbre de réunions organisées	500 000
22	Sensibiliser les élèves et les conseillers municipaux lors des rassemblements scolaires et des sessions.	Nbre des élèves et conseillers sensibilisés	200 000
SOUS-TOTAL 1			15 100 000
R2: 90 % des personnes conscientes de leur séropositivité au VIH soient sous traitement antirétroviral			
1	Sensibilisation des leaders religieux pour la recherche des perdus de vus	Nbre des leaders religieux sensibilisés	200 000
2	Créer et rendre fonctionnel un bureau de santé au sein de la mairie	Nbre de bureau créé et fonctionnel	500 000
3	Élaborer un répertoire des acteurs et une cartographie communale de leurs interventions pour avoir une bonne connaissance des mandats, domaines d'intervention et cycles de programmation de chaque partenaire. 5 personnes pendant 1 jour	Nbre de répertoire élaboré	200 000
4	Etablir et signer des cadres de collaboration avec toutes les structures intervenant dans la lutte contre le VIH de la commune	Nbre de cadres de collaboration signés	200 000
5	S'assurer de la mise effective sous traitement de toutes les personnes dépistées positives dans la commune	Nbre de personnes dépistées positives mises sous traitement	1 000 000
6	Aider à la recherche des perdus de vue des personnes infectées et déjà pris en charge dans la commune	Nbre de perdus retrouvés	1 000 000
7	Mobiliser les agents de santé communautaires pour la sensibilisation des femmes enceintes à l'utilisation des services PTME(prévention de la transmission de la mere à l'enfant dans la communauté	Nbre d'agents communautaires mobilisés	1 000 000
8	Reunion de plaidoyer avec les leaders traditionnels, religieux en vue de leur implication dans la prévention de la transmission mere- enfant	Nbre de réunion organisée	500 000
9	Organiser 03 campagnes d'accompagnement psychologique pendant les meetings politiques, le championnat de vacances, la semaine de la jeunesse... par	Nbre de campagnes organisées	600 000

Plan Communal de Développement de Dir

	05 personnels de la commune		
10	Accompagner les groupes de soutien pour les adolescents vivant avec le VIH dans la commune	Nbre de groupes de soutiens organisés	200 000
SOUS-TOTAL 2			5 400 000
R3: 90 % des personnes sous traitement aient une charge virale indétectable			
1	Carte intervention sur le VIH parmi les 90 (petites et moyennes entreprises) à Dir	Nbre de petites et moyennes entreprises dans la carte d'intervention	2 000 000
2	Fournir un soutien technique pour revitaliser le public, le partenariat privé (PPP) et élaborer un plan d'action visant à renforcer la contribution du secteur privé à la riposte nationale au sida (en collaboration avec l'OIT);	Nbre de plan d'actions élaboré	1 000 000
3	Promouvoir le principe GIPA pour créer un environnement propice au travail sans stigmatisation et en matière de diversité	Qualité de conditions de travail mises en place	500 000
4	Organiser une réunion pour documenter et diffuser les meilleures pratiques en matière d'intervention dans la Commune de Dir	Nbre de réunions organisées	1 000 000
5	Fournir un soutien technique et financier pour renforcer les capacités des mentors MSM de mettre à jour régulièrement la cartographie du nouveau point chaud afin d'accroître l'accès aux services du VIH pour les principaux groupes de population	Nbre de mentors formés	200 000
6	Organiser des réunions pour renforcer la coordination entre la municipalité et les organisations communautaires au niveau communautaire	Nbre de réunions organisées	300 000
7	Convoquer a un atelier avec les partenaires et les acteurs concernés de la ville de Dir pour élaborer et valider un plan d'action de la ville, fondé sur les lacunes et les obstacles et l'identification des priorités pour la riposte au VIH dans la Commune	Nbre d'atelier organisé	1 500 000
8	Mettre en place une plate-forme de suivi et de rapport et organiser des réunions régulières pour discuter des progrès, des défis, partager les meilleures pratiques.	Nbre de plate-forme mise en place	1 000 000
9	Organiser en partenariat avec des organisations de défense des droits de l'homme (associations/parlementaires LGBTI/PVVIH) un atelier de renforcement des capacités pour les porteurs de service et les titulaires de droit (procureurs, juges, avocats, policiers, fonctionnaires de l'intérieur Ministère de la police et de l'administration pénitentiaire) sur les droits de l'homme pour la santé, en se concentrant sur les populations clés (LGBTI)	Nbre d'atelier organisé	2 000 000
SOUS-TOTAL 3			9 500 000
TOTAL GÉNÉRAL			30 000 000

V.7.5. Coût estimatif du PIA

11 secteurs sont concernés par le PIA tels que consignés dans le tableau 76 suivant :

Tableau 82: Répartition des Coûts estimatifs du PIA par secteur

N°	Secteur	Coût estimatif (en FCFA)
1.	Travaux publics	27 778 000
2.	Éducation de base	156 480 000
3.	Santé	20 300 000
4.	Élevage, pêche et industries animales	62 452 288
5.	Administration	25 000 000
6.	Eau et énergie	87 999 999
7.	Tourisme et loisirs	15 860 000
8.	Agriculture et développement rural	6 000 000
9.	Institution communale	27 000 000
10.	Forêt et faune	5 000 000
11.	Enseignements secondaires	21 000 000
TOTAL		508 270 287

Plan Communal de Développement de Dir

V.7.6. Plan de passation des marchés du PIA

Description/quantité	Données de base				Date	Documents d'appel d'offres			Remise des offres		Évaluation Des offres		Contrat		
	Nb de lots	Coût estimatif	Modalité de passation	Revue Préalable CTD	Prévu et Réalisé	Réf. DAO	Préparation DAO	Date nonobjection CTD	Délai de soumission	Date Ouverture des plis	Date Evaluation	Date NonObjexion CTD	Attribution	Montant (FCFA) Date	Date de réception provisoire
Construction et équipement de 03 CPC à Gbeza, Mbigoro II et Kela Sami	01	25 500 000	Appel d'offre		Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	25 500 000	23/08/19
					Réalisé										
Équipement en table-bancs (44) et bureau de maître (02) à l'EP groupe I de Dir	01	1 570 000	Appel d'offre		Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	1 570 000	23/08/19
					Réalisé										
Fabrication des table-bancs (90) pour les écoles publiques de la Commune de Dir	01	2 700 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	2 700 000	23/08/19
					Réalisé										
Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP Sourma	01	18 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	18 000 000	23/08/19
					Réalisé										
Équipement en table-bancs (44) et bureau de maître (02) à l'EP Sourma	01	1 570 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	1 570 000	23/08/19
					Réalisé										
Construction d'un bloc de deux salles de classe à Dir	01	18 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	18 000 000	23/08/19
					Réalisé										
Construction de la case de passage à Dir	01	15 860 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	15 860 000	23/08/19
					Réalisé										
Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP à Salo	01	18 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	18 000 000	23/08/19
					Réalisé										
Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP à Boybaya	01	18 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	18 000 000	23/08/19
					Réalisé										
Équipement en table-bancs (44) et bureau de maître (02) à l'EP Boybaya	01	1 570 000	Appel d'offre		Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	1 570 000	23/08/19
					Réalisé										
Construction d'une tribune à la place des fêtes à Dir	01	25 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	25 000 000	23/08/19
					Réalisé										
Construction de 02 boucheries à Bagodo et Badjer	01	20 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	20 000 000	23/08/19
					Réalisé										
Équipement en table-bancs (44) et bureau de maître (02) à Salo	01	1 570 000	Gré à gré	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	1 570 000	23/08/19
					Réalisé										
Réhabilitation des routes communales	01	27 778 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	27 778 000	23/08/19
					Réalisé										
Construction d'un bloc de deux salles de classe avec	01	23 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	23 000 000	23/08/19
					Réalisé										

Plan Communal de Développement de Dir

Description/quantité	Données de base				Date	Documents d'appel d'offres			Remise des offres		Évaluation Des offres		Contrat		
	Nb de lots	Coût estimatif	Modalité de passation	Revue Préalable CTD	Prévu et Réalisé	Réf. DAO	Préparation DAO	Date nonobjection CTD	Délai de soumission	Date Ouverture des plis	Date Evaluation	Date NonObjexion CTD	Attribution	Montant (FCFA) Date	Date de réception provisoire
blocs latrines de 6 compartiments à Mbigoro I					Réalisé										
Construction d'un bloc de deux salles de classe avec blocs latrines de 6 compartiments à Boforo	01	23 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	23 000 000	23/08/19
					Réalisé										
Équipement des salles de classe en 60 table-bancs et bureaux des maîtres à Mbigoro I	01	2 000 000	Gré à gré		Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	2 000 000	23/08/19
					Réalisé										
Équipement des salles de classe en 60 table-bancs et bureaux des maîtres à Boforo	01	2 000 000	Gré à gré		Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	2 000 000	23/08/19
					Réalisé										
Construction de 11 forages à Mbigoro I, Boforo, Binmbapé, Doua, Wendooka, Quartier Yerima Dir, Lamidat Dir, Mbigoro 2, Guizoré, Pangara 3,	01	85 666 666	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	85 666 666	23/08/19
					Réalisé										
Construction bloc maternité au CMA de Dir	01	20 300 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	20 300 000	23/08/19
					Réalisé										
Etudes de faisabilité en vue de la réalisation des mini-adductions d'eau dans les villages Gbazer, Kalaldi, Bindiba, Bagodo, Kela Sami et de la réalisation d'une adduction d'eau dans la ville de Dir	01	4 000 000	Gré à gré		Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	4 000 000	23/08/19
					Réalisé										
Étude de faisabilité en vue de l'électrification en énergie solaire des villages Gbazer, Boforo, Bindiba, Boybaya et Beka Ziki	01	2 000 000	Gré à gré		Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	2 000 000	23/08/19
					Réalisé										
Etudes de faisabilité pour l'aménagement des routes Djerem Kabawa-Boybaya longue de 30 km et Gbinako-Kalaldi longue de 15 km	01	3 000 000	Gré à gré											3 000 000	
					Réalisé										
Etudes de faisabilité en	01	4 000 000	Gré à gré		Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	4 000 000	23/08/19

Plan Communal de Développement de Dir

Description/quantité	Données de base				Date	Documents d'appel d'offres			Remise des offres		Évaluation Des offres		Contrat		
	Nb de lots	Coût estimatif	Modalité de passation	Revue Préalable CTD	Prévu et Réalisé	Réf. DAO	Préparation DAO	Date nonobjection CTD	Délai de soumission	Date Ouverture des plis	Date Evaluation	Date NonObjexion CTD	Attribution	Montant (FCFA) Date	Date de réception provisoire
vue de la construction de 02 ouvrages de franchissement à partir du centre ville-nouveau site hôtel de ville et sur le tronçon National N°6-Plateau (site Hôtel de ville)					Réalisé										
Etudes de faisabilité en vue de la construction d'un complexe hôtelier, d'un complexe commercial et de 20 logements sociaux à Dir	01	3 000 000	Gré à gré		Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	3 000 000	23/08/19
Étude de faisabilité pour le lotissement à Mbizarandé à Dir	01	5 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	5 000 000	23/08/19
Reboisement de la ville de Dir	01	5 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	5 000 000	23/08/19
Équipement des services de la Commune en 6 ordinateurs	01	6 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	6 000 000	23/08/19
Entretien des ouvrages hydrauliques	01	2 000 000	Gré à gré		Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	2 000 000	23/08/19
Construction d'un bloc de deux salles de classe et équipement en table-bancs au lycée de Dir	01	21 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	21 000 000	23/08/19
Réalisation de l'adduction d'eau: phase 1	01	30 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	30 000 000	23/08/19
Construction d'un bloc de deux salles de classe et équipement en table-bancs plus bureau maîtres à l'EP Tomedo	01	21 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	21 000 000	23/08/19
Construction d'un bloc de deux salles de classe et équipement en table-bancs plus bureau maîtres à l'EP	01	21 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	21 000 000	23/08/19
Construction d'un bloc de deux salles de classe et équipement en table-bancs et bureaux maîtres à l'EP Pangara 3	01	21 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	21 000 000	23/08/19
Construction d'un bloc de	01	21 000 000	Appel	Post	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	21 000 000	23/08/19

Plan Communal de Développement de Dir

Description/quantité	Données de base				Date	Documents d'appel d'offres			Remise des offres		Évaluation Des offres		Contrat		
	Nb de lots	Coût estimatif	Modalité de passation	Revue Préalable CTD	Prévu et Réalisé	Réf. DAO	Préparation DAO	Date nonobjection CTD	Délai de soumission	Date Ouverture des plis	Date Evaluation	Date NonObjection CTD	Attribution	Montant (FCFA) Date	Date de réception provisoire
deux salles de classe et équipement en table-bancs et bureaux maîtres à l'EP Waah			d'offre	théorie	Réalisé										
Construction d'un bloc de deux salles de classe et équipement en table-bancs et bureaux maîtres à l'EP Gazagazade	01	21 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	21 000 000	23/08/19
					Réalisé										
Construction d'un bloc de deux salles de classe et équipement en table-bancs et bureaux maîtres à l'EP Beyala	01	21 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/03/19	14/05/19	60 jrs	22/05/19	08/06/19	22/06/19	23/06/19	21 000 000	23/08/19
					Réalisé										

VI. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION DU PCD

VI.1 La mise en œuvre du PCD

La mise en œuvre du PCD sera assurée et suivie par l'ensemble des acteurs locaux suivant le principe de subsidiarité à cultiver dans le cadre de la gestion concertée du développement.

VI.1.1 Les acteurs de mise en œuvre du PCD

Pour une mise en œuvre réussite du plan, il s'avère indispensable de mettre en place et faire fonctionner un mécanisme institutionnel souple mais efficace. Les acteurs dudit mécanisme sont ;

- Le MINDDEVEL
- La tutelle ;
- Le conseil municipal ;
- Les services communaux ;
- Les services déconcentrés de l'État ;
- Les organisations professionnelles et autres associations ;
- Le secteur privé (prestataires de service, opérateurs économiques, etc.) ;
- Les partenaires au développement de la Commune (ONG, projets, institutions internationales de financement du développement, etc.) ;
- Les chefs traditionnels ;
- Les membres du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du PCD et des solutions endogènes ;
- Les élites.

VI.1.2 Les rôles des acteurs

Le tableau 78 ci-après récapitule les principales tâches des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PCD.

Tableau 83: Rôles des différents acteurs dans la mise en œuvre du PCD

ACTEURS	RÔLES
La Tutelle	- Suivre la réalisation des projets ; - conseiller le Maire et ses conseillers ; - faciliter les relations entre le Maire et les services déconcentrés de l'État ; - veiller à ce que les projets réalisés cadrent avec les grandes orientations de l'État.
Conseil municipal	- Assurer la maîtrise d'ouvrage ; - rechercher les financements ; - attribuer les marchés ; - suivre la mise en œuvre des projets/programmes ; - faire le plaidoyer (domaines ne relevant pas de sa compétence).
Services communaux	- Élaborer les DAO et les TDR ; - suivre la réalisation des projets.
ONG et associations	- Mobiliser le encadrer les populations ; - assurer la formation de la population, des structures de gestion et des élus locaux ; - exécuter certains projets relevant de leur compétence.
Services déconcentrés de l'État	- Élaborer les dossiers de projets ; - apporter les informations (programme gouvernemental, normes, etc.) et

Plan Communal de Développement de Dir

ACTEURS	RÔLES
	conseiller le Maire dans leurs domaines respectifs ; - faciliter les études et contrôles.
Partenaires au développement	Appui la mise en œuvre du PCD par la mise à disposition des fonds et par un renforcement des capacités des agents communaux.
Secteur privé	Mettre à disposition des services pour les études, contrôles, travaux, etc.
Les chefs traditionnels	- Faciliter la mobilisation et l'adhésion des populations ; - conseiller les populations ; - considérer comme une caution morale ; - suivre la réalisation des projets.
Les membres du comité de suivi – évaluation de mise en œuvre du PCD et des solutions endogènes	- Mobiliser les populations à travers les CC et les CDQ dans la mise en œuvre des solutions endogènes ; - suivre l'exécution des solutions exogènes
Les Élités	- Rechercher les financements et les partenaires ; - conseiller le Maire.

VI.2 Composition et attributions du comité de suivi-évaluation du PCD

Le suivi-évaluation de la mise en œuvre concerne tous les acteurs de la mise en œuvre. Mais le noyau central du dispositif soit être l'administration communale et le comité de suivi-évaluation et de mise en œuvre du PCD.

VI.2.1. Composition du comité de suivi-évaluation du PCD

A la fin de l'atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation, le Maire et ses conseillers ont mis en place un comité de suivi-évaluation et de mise en œuvre du PCD et des solutions endogènes composé d'un Président, de 02 Rapporteurs et des Membres.

VI.2.2. Attributions du comité de suivi-évaluation du PCD

Le comité de suivi-évaluation du PCD et des solutions endogènes est chargé de :

- Mesurer le taux de réalisation des actions prévues ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part et d'autre part apprécier le niveau d'atteinte des résultats, les changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune ;
- Mobiliser les populations à travers les CC et les CDQ à mettre en œuvre les solutions endogènes identifiées lors du diagnostic participatif ;
- Rendre possible l'appréciation de l'impact des projets réalisés en matière de réduction de la pauvreté ;
- Maitriser les mécanismes socioéconomiques, culturels et politiques qui favorisent la pauvreté ;
- Permettre au conseil municipal ou à l'exécutif communal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et à ajuster les actions, les stratégies, les projets ;
- Permettre aux conseillers municipaux de suivre l'adéquation entre le PCD et le budget communal.

VI.2.3. Noms et attributs des membres du Comité Communal de Suivi-évaluation du PCD

Les personnes suivantes ont été choisies par l'exécutif communal pour faire partie du Comité Communal de Suivi-évaluation du PCD de la Commune de Dir :

Président :

Rapporteurs :

Membres:

- Le DDEPAT du Mbéré ;
- Le Chef Service du Développement Local à la Préfecture de Meiganga ;
-
-
-
-

VI.3. Indicateurs de suivi et d'évaluation du PIA

Pour le suivi aisé du PIA, il s'avère nécessaire de ressortir tous les indicateurs objectivement mesurables du plan d'investissement annuel qui seront consignés dans le tableau 79 suivant :

Tableau 84 : Indicateurs de suivi du PIA

Actions engagées dans l'année	Calendrier				Ressources				Réalizations				Commentaire et recommandations
	Délai prévu	Délai de réalisation	Écart	Justifications	prévisions	réductions	Écart	Justifications	prévisions	réductions	Écart	Justifications	
Construction et équipement des CPC	23/08/19				25 500 000				03 CPC construits et équipés d'au moins 60 chaises pour enfants et 30 tablettes				
Équipement de certaines écoles primaires en table-bancs	23/08/19				11 410 000				386 table-bancs disposés dans les salles de classe				
Construction des blocs de deux salles de classe dans certaines écoles primaires	23/08/19				118 000 000				06 blocs de deux salles de classe chacun construits				
Construction et équipement des blocs de 02 salles de classe chacun dans certaines écoles de la Commune	23/08/19				126 000 000				06 blocs de 02 salles de classe chacun construit et équipé en 210 table-bancs				
Construction des forages équipés de PMH	23/08/19				85 666 666				11 forages construits				
Reboisement	23/08/19				5 000 000				01 reboisement réalisé				
Équipement des services de la Commune en ordinateurs	23/08/19				6 000 000				06 ordinateurs achetés et installés dans les services				
Réalisation de l'adduction d'eau : Phase 1	23/08/19				30 000 000				01 adduction d'eau réalisée				
Construction bloc maternité	23/08/19				10 000 000				01 bloc maternité construit				
Construction de la case de passage	23/08/19				15 860 000				01 case de passage construite				
Construction d'une tribune à la place des fêtes	23/08/19				25 000 000				01 tribune construite				
Construction des boucheries	23/08/19				20 000 000				02 boucheries construites				
Réalisation des études de faisabilité pour certains projets	23/08/19				21 000 000				11 études de faisabilité réalisées				
Construction des étangs piscicoles	23/08/19				42 452 288				04 étangs piscicoles aménagés				
Entretien des routes communales	23/08/19				27 778 000				Nbre de km de routes communale entretenues				
Appui financier aux initiatives locales de développement pour le compte des OP	23/08/19				6 000 000				02 OP financées				
Entretien des ouvrages hydrauliques	23/08/19				2 000 000				Nbre d'ouvrages hydrauliques entretenus				

VI.4. Dispositifs, outils et fréquence du reporting.

Les mesures à prendre en compte doivent répondre à une exigence majeure : allier technicité et participation des acteurs, en outre, il doit être léger et le moins coûteux possible. L'administration communale a un travail technique de collecte, de traitement et d'analyse de l'information à faire. Les différents acteurs de développement doivent également prendre part à l'exercice de suivi-évaluation : il faut donc institutionnaliser le comité de suivi-évaluation du PCD et de mise en œuvre des solutions endogènes.

Eu égard de tout ce qui précède, les mesures à prendre pour opérationnaliser le suivi-évaluation sont :

- Créer et/ou rendre opérationnel le comité de suivi-évaluation du PCD et de mise en œuvre des solutions endogènes;
- Créer et rendre fonctionnel ce comité.

Ce comité de suivi-évaluation du PCD et de mise en œuvre des solutions endogènes pourra s'appuyer sur les outils suivants : le PIA, le plan de passation des marchés, la programmation annuelle, le CDMT, le plan quinquenal, le tableau des indicateurs de suivi et les fiches des projets du PIA.

La fréquence du reporting sera trimestrielle compte tenu de la lourde mission qui l'interpelle.

VI.5. Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD

La mise en œuvre du plan de développement sera concrétisée à travers des opérations quotidiennes menées par différents acteurs dans leurs domaines respectifs. Il n'est pas évident d'y parvenir avec une programmation à long terme. C'est pourquoi, il est indispensable d'élaborer des plans annuels qui constituent des extraits plus détaillés et plus précis de la programmation quinquennale.

A cette occasion, les informations sur la disponibilité des financements, les engagements des partenaires identifiés seront pris en compte pour planifier la tranche annuelle de l'année considérée ainsi que son suivi sur les 12 mois. C'est le contenu de ce plan annuel qui doit constituer l'essentiel du plan d'investissements de la Commune pour l'exercice concerné.

En vue de mieux maîtriser la mise en œuvre et le suivi dudit plan annuel d'investissement, il est indispensable de la détailler en planifications périodiques (trimestrielles ou semestrielles) appuyées d'un plan conséquent de trésorerie.

VII. PLAN DE COMMUNICATION DU PCD

Plan Communal de Développement de Dir

Afin d'éviter que les actions planifiées dans le présent document dorment dans les terroirs, un outil de marketing du PCD est un intérêt capital. Cet outil de communication pourra attirer à coup sûr des partenaires au développement et se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 85 : Plan de communication

OBJECTIFS	ACTIVITE	THEMATIQUE/ MESSAGE/ TACHE A EXECUTER	EMETTEUR/ RESPONSABLE	RECEPTEUR/ BENEFICIAIRE/ DESTINATAIRE	SUPPORTS/ OUTILS/ METHODE	PERIODE	INDICATEURS
Présenter l'image de marque de la Commune	Production des dépliants	Présentation sommaire du plan de Développement de la Commune	Maire, élites	PTF, ONG, Ambassades, projets de développement, organismes internationaux.	Dépliant, site internet	2019-2023	- Nombre d dépliants distribués ; - un site Web disponible.
	Participation aux émissions radio	Les réalisations de la Commune, les potentialités de la Commune	Maire, chef service technique et agent de développement	La population, les PTF, les ONG, les projets de développement.	Média radiophoniques et télévisuels	2019-2023	Nombre de passages aux émissions radios
	Produire des rapports annuels	La présentation de la réalisation de la Commune	Maire	PTF, ONG, Ambassades	Les rapports d'activités	2019-2023	le nombre de rapports produits
	Création d'une adresse électronique de la Commune	Publication des potentialités de la Commune	Maire, Chef de la cellule de communication	La population, les PTF, les ONG, les projets de développement.	Internet	2019-2023	Une adresse électronique disponible
Créer un bulletin Communal	Rédaction des articles	Rédaction d'articles	Le Secrétaire Général	La population, les PTF, les ONG	La presse	2019-2023	Le nombre de publications
	Contractualisation avec un cadre en communication	Publication des articles relatifs aux réalités de la Commune	Le Maire	La population, les PTF, les ONG ; les projets de développement	La presse	2019-2023	Le nombre d'articles publiés.

CONCLUSION

Après un atelier de trois jours au cours duquel tous les acteurs de développement de la Commune ont été impliqués, la Commune de Dir a pu actualiser son plan de développement. C'est un plan qui ressort 31 secteurs en intégrant l'institution communale, l'économie locale et la petite enfance. Dans ce plan on peut avoir les informations sur ressources sûres mobilisables par la Commune pour une période de 5 ans. Ce montant sûr est de **1 177 870 287 (un milliard cent soixante dix sept mille huit cent soixante dix mille deux cent quatre vingt sept francs CFA)** à partir duquel les projets de programmes et actions ont été élaborés. Pour les 5 prochaines années, la Commune compte beaucoup plus investir sur les projets d'amélioration des conditions de vie des populations étant donné que le programme d'amélioration de l'offre des services sociaux de base représente plus de **47,66%** de l'enveloppe disponible. Il nous édifie également sur le plan d'investissement annuel estimé à **508 270 287 (Cinq cent huit millions huit deux cent soixante dix mille deux cent quatre vingt sept francs CFA)** qui touche 11 secteurs pour le compte de mars 2019 à février 2020.

Le coût global de réalisation de ce plan est estimé à **33 145 156 250** dont **28 821 875 000 FCFA** destinés aux investissements dans tous les 29 secteurs en intégrant l'institution communale. Sa mise en œuvre nécessite que la Commune soit une institution forte. Les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan et des solutions endogènes ont pu être identifiés. C'est ainsi qu'un comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du PCD et des solutions endogènes a été mis en place de manière participative avec l'ensemble des acteurs en service dans la Commune. A cet effet, un renforcement de capacités institutionnelles et organisationnelles est nécessaire. Par ailleurs, la mobilisation de toutes les populations et des forces vives de la Commune est un élément essentiel et incontournable. Ce document constitue pour l'exécutif communal un guide, un chemin vers le développement de la Commune en passant par la bonne gouvernance locale.

La mobilisation des ressources propres de la Commune sera un élément fédérateur pour toutes actions planifiées. C'est la raison pour laquelle que nous recommandons à l'équipe dirigeante et au conseil municipal de:

- Recruter dans un bref délai un Cadre Communal de Développement ;
- mettre en place une stratégie efficace de collecte des ressources financières ;
- actualiser régulièrement le fichier des contribuables de la Commune et le sécuriser;
- mettre en place un dispositif de contrôle et de recouvrement des taxes ;
- mettre en place une cellule de suivi des collecteurs de taxe ;
- institutionnaliser l'unité de collecte des taxes ;
- structurer les contribuables par corps d'activités et de responsabiliser les leaders de chaque corps dans la collecte des taxes de son secteur ;
- sensibiliser régulièrement les contribuables sur l'importance de payer les taxes, patentes et impôts libératoires ;
- aménager une fourrière municipale ;
- investir dans les infrastructures économiques afin d'améliorer l'assiette fiscale.

Par ailleurs dans les communautés, le comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du PCD et des solutions endogènes doit redynamiser les Comités de Développement de Quartier (CDQ) et les Comités de Concertation (CC) dans la mise en œuvre des solutions endogènes.

Lu et approuvé, le DD MINEPAT

Lu et approuvé, le Maire

Lu et approuvé, approbation du Préfet

BIBLIOGRAPHIE

1. Guide méthodologique d'élaboration du DIC
2. Rapports validés DIC, DEUC, consolidé 2018;
3. Plan Communal de Développement de Dir, mars 2013
4. Supports pédagogiques donnés par le PNDP-CRC lors de la formation des OAL sur la démarche méthodologique de mise en œuvre du processus de planification locale ;
5. Loi d'orientation à la décentralisation : loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 ;
6. Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), 2009 ;
7. Cameroun vision 2035, juin 2009 ;
8. Manuel du praticien des appuis au processus d'élaboration des PCD édition de 2006;
9. Comptes administratifs commune de Dir 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 ;
10. Diagnostic de l'Espace Urbain communal (DEUC), 2014 ;
11. Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
12. Plan de soutien pour appuyer le développement des principales Communes qui abritent des réfugiés RCA (Est, Adamaoua et Nord), décembre 2018 ;
13. Décret portant organisation du MINDDEVEL ;
14. Décret N°2018/449 du 1^{er} août 2018 portant organisation du MINDDEVEL
15. Décret N°2018/190 du 02 mars 2018 portant création du MINDDEVEL ;
16. Grille d'Analyse des ODD 2018 ;
17. Guide du maire du conseiller municipal, février 2008 ;
18. Guide méthodologique pour l'élaboration des plans de développement locaux, 2006 ;
19. Journal des projets de la Région de l'Adamaoua 2019.
20. Interdits alimentaires chez les baya, mboum et dii pour l'Adamaoua, 19^e et 20^e siècle Master en histoire 2013. DAÏROU S., 2013

ANNEXES

Annexe 1. Arrêté de mise en place du Comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du PCD et des solutions endogènes

Annexe 2. Arrêté constatant la composition du comité de suivi

Annexe 3. Délibération municipale approuvant le PCD

Annexe 4. Arrêté préfectoral rendant exécutoire le PCD

